République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Batna -2-

Faculté des Lettres et des langues étrangères
Département de langue et de littérature fançaises

Ecole Doctorale Algéro-Française de français
Pole-Est. Batna

Thèse élaborée en vue de l'obtention du doctorat ès sciences
Option : Sciences du Langage

Titre

Analyse linguistique contrastive du Français et de l'Arabe

de la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers

Application à l'œuvre de Rabah Belamri (Contes et récits)

Sous la direction du Professeur
ABDELHAMID Samir
Université de Batna-2-. Algérie

Présentée et soutenue par
Mme MEKHILEF Messaouda

Membres du jury

Pr MANAA Gaouaou	**Président**	**Université Batna-2-**
Pr ABDELHAMID Samir	**Rapporteur**	**Université Batna-2-**
Pr DAKHIA Abdelouahab	**Examinateur**	**Université de Biskra**
Dr BOUTAMINE Leila	**Examinateur**	**Université Batna-2-**
Dr FAID Salah	**Examinateur**	**Université de M'sila**
Dr BOUZIDI Boubekeur	**Examinateur**	**Université Sétif -2-**

Année académique 2016/2017

République Algérienne Démocratique et Populaire République

Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Batna -2-

Faculté des Lettres et des langues étrangères
Département de langue et de littérature fançaises

Ecole Doctorale Algéro-Française de français
Pole-Est. Batna

Thèse élaborée en vue de l'obtention du doctorat ès sciences
Option : Sciences du Langage

Titre

Analyse linguistique contrastive du Français et de l'Arabe

de la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers

Application à l'œuvre de Rabah Belamri (Contes et récits)

Sous la direction du Professeur
ABDELHAMID Samir
Université de Batna-2-. Algérie

Présentée et soutenue par
Mme MEKHILEF Messaouda

Membres du jury

Pr MANAA Gaouaou	**Président**	**Université Batna-2-**
Pr ABDELHAMID Samir	**Rapporteur**	**Université Batna-2-**
Pr DAKHIA Abdelouahab	**Examinateur**	**Université de Biskra**
Dr BOUTAMINE Leila	**Examinateur**	**Université Batna-2-**
Dr FAID Salah	**Examinateur**	**Université de M'sila**
Dr BOUZIDI Boubekeur	**Examinateur**	**Université Sétif -2-**

Année académique 2016/2017

REMERCIEMENT

Je tiens à remercier tout particulièrement mon Directeur de thèse, le Professeur Samir ABDELHAMID.

Je lui dis solennellement toute ma reconnaissance pour son incommensurable générosité et l'étendu de sa patience.

Que tous ceux qui m'ont aidée et soutenue de près ou de loin, tout au long de ces années de préparation de cette thèse, trouvent ici l'expression de mes sincères remerciements.

Je nomme, en particulier, mon époux, mes enseignants de Sétif 2 et de Batna 2

Je termine en exprimant mes plus vifs remerciements aux membres du Jury qui ont bien voulu examiner ce modeste travail et m'instruire de leurs conseils et orientations.

A toutes et tous, je dis tout simplement MERCI !

DEDICACES

Je dédie la somme de tous mes efforts tout d'abord à la mémoire de mes chers et regrettés défunts : mon père, ma mère, ma belle-mère et mon ‘‘*plus que frère*’’, Semcheddine Fayçal

Je dédie cette modeste thèse à :

Ma petite famille : mes enfants Sarah, Amine, Hani et Batoul

Mon époux pour tout le soutien qu'il m'a apporté

Mes collègues de Sétif 2

Mon unique sœur, mon ainée, Ourida

Analyse linguistique contrastive du Français et de l'Arabe
de la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers
Application à l'œuvre de Rabah Belamri (Contes et récits)

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE

Etat de la question
Contact des langues, traduction, bilinguisme et identité culturelle

CHAPITRE PREMIER
Bilinguisme, contact des langues et identité linguistico-culturelle

CHAPITRE DEUXIEME
Pragmatique de la traduction
Techniques méthodologiques et procédés linguistiques

DEUXIEME PARTIE
ANALYSE DU CORPUS

CHAPITRE TROISIEME
Analyse des procédés d'explication
De l'usage de l'explication, pour une traduction des faits socioculturels langagiers

CHAPITRE QUATRIEME
Le vécu et son expression ou Vivre et le dire
I. Le vécu et son expression ou ''*Les mots pour le dire*''
II. Le vécu et son expression ou *''la langue des légendes et croyances''*

CHAPITRE CINQUIEME
L'onomastique belamrienne, une ethno-sociolinguistique rurale

I. L'onomastique belamrienne, Une ethno-sociolinguistique rurale
II. Onomastique, phonétique contrastive et intercompréhension

CONCLUSION GENERALE

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

"*La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute*."
Montaigne, Les Essais 3, Chap. 13, p. 1088

« *En vérité, il ne suffit pas de traduire, il faut expliquer ou s'expliquer, se faire comprendre, sans heurter la conscience linguistique de l'Autre. Et certes, ce n'est pas facile!* »

Kaddour M'hamsadji, *Pour parler juste*, Présentation du *Dictionnaire pratique Arabe-Français* de Beaussier / Ben Cheneb, in *L'Expression* du 18 /03/ 2015

Préambule

L'intelligence de l'expression, en langue étrangère, du socioculturel langagier local, et à plus forte raison son analyse, est le fait des ethnologues, des anthropologues, des sociologues, des historiens, des chroniqueurs, des missionnaires, des voyageurs, des reporters, etc. qui sont, de par leurs profils, leurs fréquentations, leurs pratiques et leurs outillages, bien placés pour en disserter.

Ce socioculturel langagier serait aussi un terrain où des poètes et des écrivains qui, de par leur sensibilité et du fait de leur enracinement social, sont capables de performances importantes, surtout qu'ils passent pour être de grands manipulateurs des langues.

La transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers est, en effet, un mode de communication interculturelle dont les auteurs -voire les militants- sont les écrivains et les poètes : on ne les soupçonnerait pas – eux au moins- de services commandés et on ne les traiterait pas de chargés de missions. La gratuité de l'entreprise littéraire, de par ses prétentions esthétiques et formelles, achève d'éloigner soupçons et suspicions et de focaliser sur les procédés de mise en forme et en langage de ces faits socioculturels. Mieux, dira Albert Memmi (célèbre écrivain et anthropologue maghrébin), "*la meilleure manière de comprendre l'Afrique du Nord, j'en suis convaincu, c'est de lire ses écrivains*" ; et, ajoutera le professeur en germanistique et en comparatisme à l'université de Mayence (Allemagne), M. Thomas Bleicher, ces auteurs de cette "*littérature interculturelle*".[1]

C'est cette brèche ouverte par Memmi, cet espace interculturel, à partir de quoi nous nous engouffrons pour comprendre la culture locale et réfléchir aux modalités de son expression dans un autre idiome (le français)

[1] M. Thomas Bleicher, in *la revue Interculturalité et didactique* n°01 mai 1998, sous la direction de Kamal El-Korso.

Aussi, parce que l'intelligence et l'analyse de ces faits langagiers requièrent à la fois, une bonne maîtrise de la langue et une parfaite connaissance (sinon une intégration dans le) du groupe dont on décrit les modes linguistico-culturels et (paradoxalement ?), suffisamment de *distance*, de *curiosité* et de *sympathie* pour motiver la prise en charge de l'opération de sa traduction et de sa communication, les sciences du langage sont tout naturellement indiquées pour le succès d'une pareille entreprise.

Du corpus et de l'auteur

Dans le paysage littéraire, mi-fictionnel, mi factuel -que constitue la littérature dite engagée en Algérie -et surtout de témoignage -, beaucoup de récits et pas des moindres, se sont révélés être des trésors anthologiques de paysages et de tableaux de la vie quotidienne de l'Algérie à différents moments de son histoire, mais aussi des mines d'informations, de tout ordre (ethnologique, sociologique, historique, linguistique, etc.) et particulièrement des répertoires de mots, d'expressions et de formules dans lesquels ces informations sont dites et ces paysages décrits.

Nous en citerons à titre d'exemple, la célèbre trilogie *Algérie d*e Mohammed Dib, le mythique *Fils du pauvre* de Mouloud Feraoun, le magnifique ethno récit de Mouloud Mammeri, *La colline oubliée*, la légendaire *Histoire de ma vie* de F. Amrouche et tant d'autres textes, en français, traduisant et reconstituant avec beaucoup de bonheur et de réussite, un vécu algérien des plus authentiques et des plus originaux, exprimé et relaté dans une forme de langage tout autant authentique et originale.[2] Ces textes, et d'autres encore, ont constitué de judicieux corpus pour des travaux en sciences du langage, tant au plan lexicographique et lexiculturel qu'au plan sociolinguistique, dont, pour rester dans le voisinage géographique de Belamri, le roman social, *Le gone du Chaâba*[3], de Azouz Begag, qui a été plusieurs fois commis comme corpus en linguistique[4] parce qu'il traduit la vie et surtout le langage très idiomatisé des transplantés de Ouricia (Sétif) à Lyon en France.

Ainsi, le récit de vie de Rabah Belamri qui rend magnifiquement bien et dans une langue française langoureuse, une atmosphère culturelle arabo-berbère ''authentique'', mériterait d'être pris en charge en corpus de travail et de réflexion linguistique, vue l'importance que revêt la traduction dans le dialogue des cultures.

---

[2]- Cf. à ce sujet, Ch. Chaulet-Achour, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française,* Chap. *Romans autobiographiques et Récits de vie.*

[3] Éditions du Seuil, Collection Points Virgule, 1986

[4] Jamal Zemrani, *Sémiotique des textes d'Azouz Begag : Esthétique romanesque et signifiance*, Paris, L'Harmattan, coll. « *Approches littéraires* », 2009, 306 p.
Adel Hassan Ahmad, *''Etude sociolinguistique du roman Le Gone du Chaaba de Azouz Begag'',* Thèse de Magister, Le Caire, Ain-Chams, S/D de Mona Abdel-Aziz, 2002

Il conviendrait parfaitement à une étude linguistique de l'expression et de la traduction des faits culturels locaux en langue française. Il constitue, en effet, une entité bien intégrée et suffisamment circonscrite et autonome pour une approche académique comme en rend compte le sous titre en page de garde (ou p.05) : *Un enfant, une famille, un village d'Algérie avant l'indépendance*.

C'est ce que signale bien à propos le préfacier : « ''*Le soleil sous le tamis" : L'enfant, une famille, un village d'Algérie avant l'indépendance, est donc remarquable par son unité. Le récit rend fidèlement compte du sous- titre, et, telle qu'elle se présente, cette œuvre est sans doute unique pour l'instant.* »

Il va sans dire, fait judicieusement remarquer le préfacier, que

> ''*d'autres œuvres, sophistiquées et hermétiques, s'adressent surtout à quelques sémiologues parisiens* (...) *A côté de ces œuvres difficiles pour le lecteur moyens, qui n'a pas sous la main le dictionnaire de néologismes ou qui n'a pas lu quelque traité de sémiologie* (...)*, le récit de Rabah Belamri, ''Le soleil sous le tamis'', est plein de spontanéité, de fraicheur, de vérité.*''(p.8)[5]

Ce qui a fait que, pour notre part, et sans prétention démesurée, nous avons choisi, pour postuler à l'appréciation et à *''la meilleure compréhension''* possible des manifestations du vécu et de la culture locale à travers leur traduction-translation en langue étrangère (le français en l'occurrence), ce « *récit d'enfance, écrit avec humour et franchise, « Le Soleil sous le tamis » (...) un kaléidoscope de l'Algérie profonde des villages et des petites villes de l'intérieur, à la veille de l'indépendance* »[6]

Nous avons choisi ce texte de BELAMRI d'abord pour ce qu'il recèle, en termes linguistiques, de traduction et d'interprétation, en français, du mode de vie des siens et parce que «*le récit est sans fioriture et sans écriture sophistiquée* » dira Jean Déjeux, qui ajoute que:

> *A travers ce récit, il est quand même facile de lire une ambiance culturelle et religieuse spécifique, la culture du monde rural, l'univers de l'enfance dans ce village de Bougaâ* (…) *dans les Guergour.*
> *L'auteur parvenu à l'âge adulte, se retourne sur son passé pour le restituer au lecteur avec beaucoup de simplicité, de verve, de vivacité.*[7]

[5] Les citations suivies du numéro de page sont puisées du roman, Editions Publisud, Paris, 1982
[6] - Les éditeurs, 4ème de couverture. Editions Publisud, Paris, 1982, 315p.
[7] *Préface* de Jean Déjeux, (p. 12)

Nous l'avons choisi aussi, pour ne pas le cacher, pour ce fait qu'il rend compte d'une vie dans un patelin d'un pays qui est le nôtre, le sétifois. Son illustre préfacier écrit que « *le récit de Rabah BELAMRI* (…) *rend un son particulier, il est écrit sur un ton qui le rend fort sympathique au lecteur »*[8]

C'est cette démarche « somptueuse » caractérisée par la simplicité (et le bannissement des fioritures et de la sophistication) mais aussi par la verve et la vivacité qui rend magnifiquement compte d'un vécu qui nous intéresse ici à plus d'un titre, et en particulier linguistique. Les éditeurs le soulignent bien sur la quatrième de couverture: « *La vie quotidienne, à la maison, dans la rue, à l'école coranique, à l'école communale française, est restituée sous tous ses aspects, grave ou cocasse, cruelle ou innocente, tendre ou mutilante* ».

Et, du fait que notre approche tient aussi de la lexicométrie, cette vie qui « *est restituée sous tous ses aspects* », l'est par ces expressions et ce vocabulaire ré/investi par l'auteur, vocabulaire qui, s'il « *ne manque parfois pas de verdeur* » parce qu' « *il n'est pas question de cacher le soleil avec un tamis*» (p.9), est aussi ce vocabulaire, cette substance à la base de la construction de ce corpus d'analyse contrastive, qui nous permet de vérifier le processus de traduction culturelle auquel s'attèle Belamri.

[8] Jean Déjeux, *Préface* (p. 09)

Notre projet de thèse consiste en une analyse sociolinguistique et contrastive de la traduction (réécriture), par un auteur algérien (Rabah Belamri en l'occurrence), de faits socioculturels langagiers locaux, de l'Arabe au Français dans son œuvre ethnographique et de témoignage. Parmi les objectifs de l'auteur, il s'agit, comme il le dit lui-même, de "*sauvegarder le patrimoine culturel algérien*" et de consigner un mode de vie (nommer et se nommer ; se vêtir, se nourrir, habiter, prier, fêter, jouer, chanter ; etc.) d'un moment donné de la vie de la société.

Militant, il dira plus explicitement :

> " *Il est temps de recueillir les trésors de notre culture orale, menacés de disparition par le tumulte de la TV. Aujourd'hui, en Algérie, les veillées s'organisent autour du petit écran et les conteurs n'ont plus le temps ou ne trouvent plus l'occasion et la nécessité de conter*. […] *J'ai tenté, dans la mesure de mes moyens, de sauver de l'oubli une parcelle de notre patrimoine culturel* […]. *Ces contes recueillis en arabe dialectal, je dus les traduire en français* […]. *Il ne fait pas de doute que cette langue les sort de leur isolement et les propulse dans la sphère du patrimoine culturel universel*".[9]

« Je dus les traduire en français » : le mot est laché. Au-delà de l'intention qui est dévoilée, c'est l'entreprise qui est nommée (*traduire en français*) qui nous intéresse ici. En effet, ce qui nous intéresse en premier n'est pas l'œuvre de l'auteur (cela requiert d'autres disciplines dont la critique littéraire, la sociologie, l'anthropologie, etc.). Il s'agira pour nous de prendre en charge, dans une étude linguistique (contrastive et sociolinguistique), les corpus constitués, à partir du relevé des expressions, en langue française, du patrimoine local arabo-berbère, que traduit l'auteur même.

En l'occurrence, Rabah Belamri qui « *entendait décrire les fondements et les bouleversements de la culture et du peuple algérien* (...), *devait, tout au long de sa création, approfondir ses recherches anthropologiques sur sa culture, son pays, son village, sa famille, les siens* », reconnaissait René de Ceccatty.[10]

---

[9] Rabah Belamri, ''*Veillées d'antan*'', ''*El Moudjahid*'', Alger, 30 septembre 1982

[10] René de Ceccatty, ''*La voix cristalline de R. Belamri*'', *Le Monde* du 20/02/98; Cf. Annexe 5

Et, renchérit le Professeur Ammar Koroghli (de l'Université de Constantine),

> *Chose assez rare chez nos auteurs pour être saluée ici, il a publié des ouvrages en édition bilingue (français, arabe), notamment : ''Proverbes et dictons algériens'' et ''L'âne de Djeha''*[11] (où) *il n'hésitait pas d'ailleurs à faire parler* (ses personnages) *en arabe dialectal ; en tout cas, à puiser leurs expressions dans le terroir local*.
> (Car), *conteur émérite, il empruntait à la culture populaire algérienne* (selon les propres mots de l'auteur) *''des symboles, des métaphores, des tournures de phrase, des rythmes de langage, des modes de narration''* (...). *Cela ne l'empêchait pas* (insistait-il) *de ''vivre dans la sérénité son rapport à la langue française* (qui) *ne s'oppose pas à la langue de la mère, mais entretient avec elle un rapport d'échange créatif''*.[12]

Dans le giron des grands auteurs qui ne veulent ni ne peuvent se dérober à leur environnement social, national et linguistique, Rabah Belamri, qui maîtrise bien les deux langues (en analyse contrastive dans cette thèse), est sur ce plan, un digne disciple de « *Céline qui a réussi le ''mariage'' entre la langue populaire et même argotique et la langue française* » et de « *Kateb Yacine* (qui) *a dit qu'il lui fallait ''violer'' la langue française pour rendre compte de ce que ressentent dans leurs langues nationales, les personnages de son œuvre face au sort de leur pays malmené par la colonisation*. »[13]

[11] Cf. à ce propos Biobibliographie de l'auteur, Annexe 3
[12] Témoignage de Ammar Koroghli, ''*Rabah Belamri, dix ans déjà - La sérénité de la mémoire*'', *El Watan* du 6 octobre 2005. Cf. Annexe 4
[13] Ali Akika, *Les langues parlées… de l'oralité à l'écriture*, *Le Matin DZ* du 10 Juin 2016

Du domaine de l'étude

> *Qu'est-ce que l'enracinement culturel ?*
> *Et sous quelle forme se manifeste-t-il dans l'écriture ou dans la pensée ?*
> *Peut-on considérer qu'un intellectuel " engagé " dans la lutte pour l'indépendance de son pays est par là même enraciné dans sa culture d'origine ? L'enracinement dans ce cas signifierait-il retour aux sources et en somme quête d'identité ?*
> *''Enracinement culturel et rôle des médiateurs au Maghreb : l'exemple de Rabah Belamri'',* Sous la direction de Tassadit Yacine, 2001, 170 p.

Au terme de la réalisation de la première étape, à savoir la construction de ces corpus où l'on cherchera à relever toutes les formes de traduction d'énoncés de l'arabe (parfois du kabyle) au français, nous poserons notre question de recherche comme suit: « *Est-il possible de garder les traces spécifiques et culturelles du référent local traduit en langue étrangère ou serait-ce vain d'y prétendre? En d'autre terme, est-ce que l'algérien peut exprimer sa culture dans une langue étrangère: le français plus spécialement ?* »

Ce questionnement ne nous concernerait pas tout spécialement. La problématique est universelle : toutes les cultures composent avec les aléas de leur traduction dans des idiomes autres, à l'instar de ce que développe Daouda Cissé, au sujet de ''*La langue française et les cultures nationales en Afrique*''. Partant d'un présupposé – que nous pouvons d'ailleurs partager- qui pose que « *toute langue* (...) *est porteuse d'une culture* (et que) *dès lors, apprendre une langue, c'est aussi apprendre une culture. Ainsi, langue et culture sont intimement liées, l'une étant un moyen d'expression* (...) *de l'autre* », il en arrive à « *se poser cette question inquiétante* :

> *Ne risque-t-on pas de perdre sa culture en maîtrisant une langue étrangère ? Comment peut-on mieux exprimer sa culture que dans sa langue maternelle ? Si notre culture fait ce qui nous rend différents des autres, ne courons-nous pas le risque de l'altérer en voulant la véhiculer dans une langue qui n'est pas nôtre ?*
> *A contrario,* se permet-il de le dire, *on peut se demander si la langue étrangère que nous parlons n'est pas source d'enrichissement.*[14]

[14] http://xalimasn.com/langue-française-et-cultures-nationales-en-afrique

Ainsi, et cela recoupe bien notre préoccupation, l'expression de la traduction dans une langue étrangère de l'éminemment spécifique et du culturellement déterminé (et déterminant) seraient (les moyens linguistiques requis et mis en œuvre) légitimement envisageable et techniquement possible. C'est-à-dire, et on peut le penser et le mettre en œuvre, la chose est réalisable à condition de réunir un registre de compétences requises: une compétence linguistique d'abord la plus importante mais aussi, selon les énoncés, des compétences culturelles, sociales, poétiques, etc.

Par ailleurs, il sera requis de la part du traducteur une certaine performance: l'énonciateur (dont notre auteur) dans l'ensemble de ses énoncés, doit avoir déterminé, au préalable, la signification de chaque fait culturel évoqué, de façon à lever toute ambiguïté qui pourrait être un obstacle pour le lecteur. En effet, parler et traiter de la "*la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers*" par/pour un auteur algérien, revient à en faire la traduction dans un autre idiome. Et, comme la langue d'arrivée est justement la langue française, cette entreprise, dira Salah Mejri, est une **«** *pratique de la rencontre où on négocie sans cesse son rapport avec l'Autre, offre une perspective prometteuse pour aborder la question de l'identité*. »[15]

Ainsi, dire, en langue française, dans la contemporanéité et pour l'histoire, le « vivre » de l'algérien au début du XXème siècle (du déclenchement de la Guerre de Libération Nationale –G.L.N.- jusqu'à l'indépendance) est, pour tout auteur, une entreprise tentante mais hasardeuse, l'écueil n'étant pas que d'un ordre bien déterminé qui, bien circonscrit, aurait pu être avantageusement pris en charge. Il est en effet d'ordre historique, sociologique, anthropologique, ethnologique, culturel, mais aussi linguistique : aspect qui nous le rend accessible, en tant qu'analyste.

[15] Salah Mejri, *Traduire la langue, traduire la culture*. Rencontres linguistiques méditerranéennes, Editeur : *Maisonneuve & Larose*, Collection : *Lettres Du Sud*, 2003, 364p.

Il va sans dire qu'il nous intéressera aussi pour tout ce qu'il requiert pour être académiquement appréhendé et en cela il s'avèrera comme une opportunité de formation (notre propre formation), en tout cas nous ouvrira-t-il d'autres champs d'investigation en élargissant les horizons d'approche des faits de cette nature et de cet ordre. Mais, il nous interpellera beaucoup plus au plan linguistique du fait que, au- delà d'être vécue et appréciée par un groupe social déterminé, dans un espace-temps tout autant déterminé, cette « vie » est relatée, donc mise situation/scène et en langage, ce qui en fait qu'elle soit susceptible d'approche linguistique.

Mieux, la mise en langage est problématique du fait même du choix d'une langue étrangère, en l'occurrence le français. Ainsi, la ''*traduction de l'éminemment spécifique et du culturellement déterminé (et déterminant)*'' en français posera des ''problèmes'' qu'il nous incombera d'étudier, d'analyser et d'expliquer académiquement. Cela ne pourrait être qu'avantageux et rentable si nous nous fions aux propos de Foudil Cheriguen dans *Les mots des uns et les mots des autres*, sous titré : ''*Le français au contact de l'arabe et du berbère*'' :

> *On sait que dans tous les espaces où se croisent deux peuples, même pour des confrontations violentes, il se produit forcément un échange. Si le résultat se limite au domaine de la langue, on aurait tort de crier au scandale.* [16]

[16] - Foudil Cheriguen, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère, Casbah-Éditions* - Alger - 2002 - 304 pages

De la problématique

Il nous appartiendra d'initier une analyse contrastive, lexicométrique, phonétique et sociolinguistique d'un corpus que nous aurons construit en partant d'un recensement exhaustif des occurrences langagières socioculturelles dont regorge le texte de Belamri et du répertoire le plus complet possible du *''lexique non français''* (berbère et, essentiellement, arabe) utilisé par l'auteur dans un souci de référentialité (ou même ou poéticité).

Cette dimension lexiculturelle dominante dans le texte de Belamri, susceptible d'une interprétation sémiologique, voire sémiotique, nous engage sur une double perspective d'analyse des procédés mis en œuvre par l'auteur pour réussir sa communication factuelle et de témoignage :

- une étude des techniques de traduction auxquelles il a recouru pour ce faire.
- une analyse linguistique contrastive de la transcription des faits socioculturels langagiers constitués en répertoire à cet effet.

Mais, avant de poursuivre dans cette perspective d'analyse linguistique des expressions langagières utilisées par l'auteur pour rendre une ambiance socioculturelle arabo berbère en langue étrangère, nous jugeons utile de nous arrêter aux différentes questions auxquelles nous avons essayé d'apporter des réponses, à partir d'un corpus de contes et de récits de Rabah Belamri, qui sont les suivantes :

- Comment interviennent les différences culturelles dans la pratique de l'écriture francophone en matière de nourriture, d'habitation, d'habillement, etc. ?
- Vu le rapport entre langue et culture, que révèle l'analyse des répertoires constitués à partir de notre corpus (dans ces domaines et d'autres encore, les croyances, les rapports à autrui,…) par rapport aux valeurs culturelles les concernant ?
- Quelles en sont les représentations culturelles (générales ou spécifiques) que véhiculent les langues en contact, voire en interaction : l'arabe algérien, le français (oralisé) et même une version du berbère (de la petite Kabylie)?
- La relation entre langue et culture ainsi que les différences culturelles entre l'arabe algérien et le français sont-elles prises en compte dans leur reformulation-traduction du premier idiome vers le second? Si oui, comment ?

- Quels sont alors les stratégies et procédés utilisés pour rendre compte des différences culturelles et linguistiques dans ces *''stratégies de transfert''* ?

Si nous nous situons franchement dans les domaines particuliers de la traduction et de la sociolinguistique pour dessiner l'état de la question, nous ne manquerons pas de remarquer que la traduction, par exemple, s'acquitte d'un certain nombre de fonctions linguistiques. Ainsi, parmi ces différentes fonctions que peut avoir la traduction des textes en général d'une langue vers une autre, deux peuvent nous servir d'hypothèses de recherche dans notre domaine et à partir de notre corpus ; nous retenons:

- l'introduction par l'auteur algérien de nouvelles représentations culturelles, disons consensuelles (ou qu'il veut consensuelles) ;
- la mise en valeur et la défense (par leur choix même et par les procédés de leur expression dans son écriture) de certaines valeurs culturelles autant de la langue de départ que de la langue cible, ou au contraire leur rejet et leur condamnation, si ce n'est leur censure.

En rappelant notre questionnement assez général, nous poursuivons notre objectif principal qui est de poser, sinon de rappeler notre principale question de recherche qui est formulée comme suit:

- *Pourrait-on postuler à garder les traces spécifiques et culturelles du référent local traduit en langue étrangère ou serait-ce vain d'y prétendre ?*

Nous avions répondu que :

- *L'expression et la traduction dans une langue étrangère (le français, en l'occurrence) de l'éminemment spécifique et du culturellement déterminé (et déterminant) seraient (les moyens requis mis en œuvre) légitimement envisageable et techniquement possible.*

C'est justement le terrain sur lequel nous allons essayer d'évaluer la manipulation par Rabah Belamri de certains arsenaux linguistiques *(lexicaux sémantiques, phonétiques et de traduction)* mais aussi poétiques *(effets de style : comparaisons, métaphores,…)* qui lui auraient permis de traduire et de dire ce qui serait considéré comme intraduisible et indicible dans un idiome autre : la socioculture locale.

De la démarche

Nous avons pensé et conçu notre thèse en deux grandes parties correspondant à ce qui est appelé classiquement parties théorique et pratique.

Nous consacrerons la PREMIERE PARTIE à l'Etat de la question où nous disserterons de contact des langues, de traduction, de bilinguisme et d'identité culturelle. Nous l'avons scindée en deux chapitres intitulés respectivement :

- *Bilinguisme, contact des langues et identité linguistico-culturelle* (Chapitre I) et

-*Pragmatique de la traduction : Techniques méthodologiques et procédés linguistiques* (Chapitre II).

Nous consacrerons notre DEUXIEME PARTIE, à l'ANALYSE DU CORPUS dégagé de l'œuvre de R. Belamri, *''Le Soleil sous le tamis'',* (Editions Publisud, Paris, 1982, 315 p., Préface de Jean Déjeux).

Cette analyse se déroulera en trois moments correspondant aux trois chapitres suivants prenant en charge (et intitulés) respectivement :

- *De l'usage de l'explication, pour une traduction des faits socioculturels langagiers : Analyse des procédés d'explication.* (Chapitre III)

- ''*Une langue et des mots pour dire sa culture*'', *le vécu et son expression ou Vivre et le dire*. (Chapitre IV)

- *L'onomastique belamrienne* : *Une ethno-sociolinguistique rurale* et *Onomastique, phonétique contrastive et intercompréhension.* (Chapitre IV)

Le premier des deux chapitres (de la 1ère partie : Etat de la question), intitulé ''*Bilinguisme, contact des langues et identité linguistico-culturelle*'', prend en charge quatre notions cardinales de ce projet. Il s'agit de

- la traduction, ''*Moyen de rapprochement ou de démarcation*'' ;
- des langues, ''*comme vecteurs de communication ou marqueurs d'identité*'';
- du contact des langues, ''*favorable ou hostile à la cohabitation et à l'acquisition*''
- et du bilinguisme ''*en ballotage entre individuel et social*''.

Le deuxième chapitre se charge de la problématique de la traduction au double plan de sa ‘‘*pragmatique*’’ et de ses ‘‘*techniques, méthodologie et procédés linguistiques*’’.

Nous réfléchirons d’abord à la question de ‘‘*la résistance des faits de culture à la traduction*’’ et à celle de ‘‘*la traduction du littéraire*’’ pour nous consacrer, par la suite à la description des ‘‘*techniques et procédés linguistiques de la traduction*’’ où nous passerons en revue les trois procédés de la traduction directe (l’*emprunt,* le *calque* et la *traduction littérale*) ainsi que les quatre types de la traduction indirecte (la *transposition,* la *modulation,* l’*équivalence* et l’*adaptation*).

Le tour de la question étant fait, nous entamerons l’analyse du corpus en consacrant le troisième chapitre à l’‘‘*Analyse des procédés d’explication*’’, une théorie qui servira à Belamri pour traduire le socioculturel local en langue française. C’est ce que nous envisagerons sous le sous-titre ‘‘*De l’usage de l’explication, pour une traduction des faits socioculturels langagiers*’’. Nous évaluerons ce que ‘‘*expliquer*’’ (par *reformulation, périphrase, paraphrase ;* par l’*exemple,* l’*analogie* et l’*équivalence* ou par le *calque*, l’*emprunt lexical* et la *traduction littérale*) pourra apporter à l’entreprise et au texte de l’auteur.

Le quatrième chapitre intitulé ‘‘*Une langue et des mots pour dire sa culture*’’ et sous titré ‘‘*Vivre et le dire ou le vécu et son expression*’’ s’attèlera à l’analyse des isotopies *spatiale, vestimentaire et culinaire* d’une part, et de celles *spirituelle et religieuse* de l’autre.

Nous nous arrêterons à l’origine et à la nature des ‘‘*mots pour le dire*’’ et de *‘‘la langue des croyances et légendes’’* pour –d’abord- apprécier la façon dont l’auteur les utilise et –ensuite- évaluer le résultat (succès ou échec) de l’opération de traduction de ces faits langagiers en décortiquant les deux paradigmes lexicosémantiques : le socioculturel et le religieux.

Le cinquième et dernier chapitre de l'analyse du corpus est intitulé ''*L'onomastique belamrienne, une ethno-sociolinguistique rurale*'' est sous-titré ''*Onomastique, phonétique contrastive et intercompréhension*''. Nous y analyserons l'*anthroponymie locale* comme *dénominations identificatrices et structurantes* et la *toponymie* sétifoise où nous soupçonnons des relents *de linguistique ethnographique* ou d'*ethnolinguistique*, soupçon que confirmeront les *oronymes* et les *hydronymes* caractérisés par un champ lexical qui dessine la vie des montagnards.

En *phonétique contrastive et intercompréhension*, nous analyserons la prononciation des anthroponymes et des onomatopées, en nous arrêtant à une sémiotique locale à laquelle fait recours Belamri pour réussir son entreprise de traduction des faits socioculturels langagiers dans un autre idiome : la langue française.

PREMIERE PARTIE

Etat de la question

Contact des langues, traduction, bilinguisme et identité culturelle

CHAPITRE PREMIER

Bilinguisme, contact des langues et identité linguistico-culturelle

CHAPITRE DEUXIEME

Pragmatique de la traduction

Techniques méthodologiques et procédés linguistiques

CHAPITRE PREMIER

Bilinguisme, contact des langues et identité linguistico-culturelle

Je suis une conscience ! Je pense sans trop y croire que je possède une quelconque vérité. Je suis une conscience qui pense en berbère, en arabe et en français.
Je tente sans cesse de laisser s'exprimer mon libre arbitre, loin des contraintes que la société ou un dogme sévère voudraient m'imposer. (...)
Une conscience polyglotte qui ne nécessite que le langage du cœur pour se faire comprendre

Aziz Farès, ‘‘*Je suis une conscience*’’,
Contribution, *Le Soir d'Algérie* (*LSA*) du 27/09/2016

Introduction

Ce premier des deux chapitres qui nous permettront d'installer l'état de la question de ce projet (d'analyse de la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers) et qui consiste en une analyse linguistique contrastive d'un corpus d'expressions langagières dégagées du roman ethnographique et de témoignage de R. Belamri et traduites par l'auteur de l'Arabe (et parfois du kabyle) au Français. Il est question de l'environnement linguistico-culturel de sa parution.

Nous avons intitulé ce chapitre ''*Bilinguisme, contact des langues et identité linguistico-culturelle*'', lequel intitulé est censé comporter les principaux axes qui structurent ce moment de la recherche. En effet, nous avons prévu quatre axes qui, conjugués aux autres axes du deuxième chapitre, nous donneront une idée assez claire sur l'état de la question que nous traitons :

Il s'agit d'abord de la question très générale de ''*La traduction, moyen de rapprochement ou de démarcation*'', rapprochement et/ou démarcation entre les peuples dont on traduit la culture.

Cette question est suivie d'une réflexion sur ''*Les langues comme vecteurs de communication ou marqueurs d'identité*'', où les deux hypothèses gagneraient à être confirmées.

Vient ensuite le sujet du ''*Contact des langues*'', envisagé ici au double plan sociologique (cohabitation de langues et de sujets les parlant) et didactique (acquisition d'une langue étrangère dans un bain linguistique favorable ou hostile).

Enfin, ces réflexions nous mèneront tout droit vers la question du bilinguisme (ou multilinguisme, considérant que les autochtones parlent deux langues locales -avec leurs différentes variétés- et que les colons ne viennent pas tous de France). Ce bilinguisme est ici en ballotage entre individuel et social.

1. La traduction, moyen de rapprochement ou de démarcation

> *Traduire implique au-delà du passage ou du transfert d'une langue en une autre ou d'un lieu en un autre, la vie aux frontières et l'accueil ou l'asile de l'œuvre, des humains, avec une partie de leurs contextes, dans un nouvel environnement. Cet asile crée à son tour un ou plusieurs nouveaux entourages qui se traversent et coexistent.*
>
> *Que veut dire traduire ?*, Sous la direction de Rada Ivekovic, Réseau scientifique de recherche et de publication, 2009-2010

Dans l'absolu, aucune langue ne peut être envisagée sans une culture, voire des cultures. Ainsi en est-il du français comme de l'arabe (les deux parmi les langues qui nous intéressent ici). Comme on ne peut considérer le français sans ses différents locuteurs et contextes de sa pratique, on ne peut considérer l'arabe en ignorant ses pratiquants (orientaux ; occidentaux ; musulmans, chrétiens ; juifs, etc.) et l'environnement de ses usages.

Il va sans dire qu'en arrière plan de cette variété de locuteurs et de contextes, il y a des cultures intimement liées à ces langues en situation réelle de communication, tellement liées que toute tentative de traduction ne peut que buter dessus. C'est ce qui fait dire à Salah Mejri que, « *la langue étant un important réceptacle des croyances partagées, toute traduction ne peut ni faire l'économie du culturel ni le dissocier du linguistique*. » [17]

Même si l'objectif principal de tout traducteur (et donc de toute traduction) est de transférer le contenu de la langue-source à la langue-cible avec un minimum de déperdition, la traduction du culturel par Rabah Belamri est abordée dans cette étude « *sous l'angle de l'interdépendance entre le culturel et le linguistique* », conformément aux recommandations et des linguistes et des traducteurs et pour qu'elle constitue plus un motif de rapprochement qu'un mobile de démarcation.

---

[17] Salah Mejri, *Traduire la langue, traduire la culture*. Rencontres linguistiques méditerranéennes, Editeur : *Maisonneuve & Larose*, Collection : *Lettres Du Sud*, 2003, 364p. (4ème de couverture)

C'est en poursuivant cet objectif que, dans le cadre d'un atelier organisé par l'Unesco, Bassam Braké (linguiste, professeur de linguistique française et arabe à l'Université libanaise de Beyrouth) a orienté sa contribution sur le thème de la traduction en tant qu'outil de médiation culturelle. « *Il a envisagé le traducteur comme un « passeur de mots », un vecteur d'idées, capable d'utiliser des stratégies intersémiotiques lui permettant de maîtriser les interactions identitaires* », au-delà et en priorité par rapport à « *ses seules compétences linguistiques* ».[18]

Si notre corpus est certes littéraire, mais formellement seulement, de par le genre de l'écrit (roman, contes et récits), il est surtout ethnographique et documentaire de par les témoignages et la consigne en son sein d'un référent culturel local.

En revanche notre approche est linguistique de par l'importance de la somme d'expressions langagières typiquement algériennes (arabes et arabo-berbères) qu'il comporte. En effet, la littérature est d'abord le lieu d'une diversité de rencontres (linguistique, émotionnelle, imagée et imaginaire, etc.) entre ceux qui écrivent et s'expriment et ceux qui reçoivent ou lisent. Ce sont les aspects linguistiques qui nous intéressent dans ce travail.

Mais, et c'est ce que nous ne manquons pas de souligner, le fait qu'elle véhicule l'imaginaire d'un terroir par le truchement d'une langue étrangère, et de permettre ainsi à un écrivain algérien de communiquer avec le lecteur universel, témoigne (s'il ne certifie pas) que, d'une part, la langue d'expression (le français) est d'abord retravaillée dans ce sens et de l'autre, parce que, justement, cet auteur présente un important potentiel d'adaptation culturelle et linguistique, il se révèle ainsi un véritable médiateur culturel.

[18] Bassam Baraké (Liban), Université libanaise, Secrétaire général de l'Union des traducteurs arabes : « *Le défi de la traduction arabe comme outil de médiation culturelle* » Dans le cadre de l'Année internationale du rapprochement des cultures, Journée internationale de la langue maternelle 22 – 23 février 2010 UNESCO – 7 Place de Fontenoy, Paris - Salle XI

Dans le premier cas, cela peut renvoyer aux modalités de la représentation d'une culture. On pourra se demander, à propos des images reproduites et représentées, comment elles ont été techniquement et linguistiquement '' *traduites*''.

Ce peut-il qu'elles soient identiques à celles des ''*œuvres*'' ou de la culture d'origine ?

Si elles sont adaptées à cette culture d'origine, quelles influences (culturelle, sociale, etc.) a ce processus d'adaptation (donc de modification) sur la substance de ces expressions ?

Par ailleurs, au niveau de la réception, comment ces expressions traduites sont-elles perçues par le lecteur ?

En un mot, quels sont les apports ou les entraves de ces traductions dans les échanges transculturels ?

Dans le deuxième cas, cette expression de la culture locale dans un idiome étranger peut se concevoir de façon plus stylistique et s'analyser de façon rhétorique. Il s'en dégagera comme figures de style, des images rendues par des métaphores, des suites lexicales, des expressions figées et autres agencements linguistiques dont l'explication révèlera ce potentiel d'adaptation de la langue-cible cité plus haut.

On se demandera comment s'opère le transfert d'images (réelles ou littéraires) entre les différentes cultures et ce qu'il advient de l'expression de l'image culturelle locale avec sa traduction dans la langue française?

On pourra, le cas échéant, procéder à l'analyse des difficultés rencontrées à l'émission-encodage et à la réception-décodage de ces messages transculturels, de la réussite et/ou de l'échec de la traduction.

2. Les langues, vecteurs de communication ou marqueurs d'identité

> *« Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que des mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité; elles sont structurantes d'autre part de nos perspectives. »*
>
> Michel Serres (1996 : 212).

Comme l'envisageait François Thomas à propos de Lagarce, « *parce que la traduction est d'abord une lecture, une écoute, il convient d'explorer* (l'écriture belamrienne), *d'analyser ses faits de langue, ses modalités spectaculaires comme ses spécificités poétiques.* [...] *Car, c'est toute une représentation du langage qui entre en jeu dans l'activité du traduire*». [19]

En traduisant, en langue française, un référentiel culturel très spécifique -du fait de sa formulation idiomatique-, Rabah Belamri fait œuvre double : celle d'inventeur-créateur d'un univers interculturel et celle d'un médiateur-passeur de langue et de culture :

-inventeur-créateur d'un univers interculturel, car la traduction est par excellence l'exercice le plus à même de révéler les splendeurs du style, les fulgurances de l'écriture et la spécificité de l'identité d'un auteur.

- médiateur-passeur de langue et de culture car, dira Antoine Berman, « *l'essence de la traduction est d'être ouverture, dialogue, métissage, décentrement. Elle est mise en rapport, ou elle n'est rien* ». Plus explicite, il ajouta

> *La visée même de la traduction – ouvrir au niveau de l'écrit un certain rapport à l'Autre, féconder le Propre par la médiation de l'Etranger – heurte de front la structure ethnocentrique de toute culture, ou cette espèce de narcissisme qui fait que toute société voudrait être un Tout pur et non mélangé. Dans la traduction, il y a quelque chose de la violence du métissage*. […], *la visée éthique du traduire s'oppose par nature à cette injonction*. [20]

---

[19] *Le monde est un théâtre de mots*, présentation de François Thomas des Actes du colloque *Traduire Lagarce* 2008, p.176 pages
In *Le monde est un théâtre de mots*, présentation de François Thomas des Actes du colloque *Traduire Lagarce* 2008, p.176 pages
http://www.solitairesintempestifs.com/livres/314-traduire-lagarce---langue-culture-imaginaire---vol-iii---colloque-de-besancon-9782846812221.html

[20] Antoine Berman, *L'épreuve de l'étranger: culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Gallimard, 1984.

De la création ou de l'invention à l'imagination ou à la représentation d'un univers algérien sous l'occupation française, quels rapports entretient Rabah Belamri avec la langue française (rapport serein, inquiet ou conflictuel ?) ; comment la conçoit-il (un moyen de communication, d'aliénation ou d'émancipation ?) ; que lui fait-il dire et réussit-il à le faire ? Comment se joue-t-il de sa résistance?

En se servant d'une langue étrangère, le français en l'occurrence, pour exprimer un référentiel, voire un imaginaire socioculturel local, les locuteurs en général et, en particulier, les écrivains algériens, dont Rabah Belamri, usent d'un langage assez particulier. Ils adoptent le français et l'adaptent de telle façon qu'il véhicule assez efficacement et avec une certaine originalité la culture de leur terroir. Ainsi, si pour les Latins, le terme de ''*Traductio*'' désignait une figure de rhétorique, on réalise pleinement la pertinence de la relation entre techniques rhétoriques et traduction de sa socioculture.

Par ailleurs, il est loisible de constater qu'aujourd'hui, les usages rhétoriques, tout comme les pratiques de la traduction, rapprochent des champs disciplinaires variés dont justement la linguistique (comme l'est notre approche), la littérature (notre corpus générique), l'anthropologie culturelle, la philosophie et l'analyse du langage, etc. (nos références théoriques).

Quant aux stratégies de traduction (que nous verrons avec plus de détails dans le chapitre suivant), l'hypothèse de la théorie du skopos[21] est qu'elles sont déterminées par la (les) fonction(s) assignée(s) à la traduction dans la culture qui la reçoit, en l'occurrence le français spécifique à la littérature francophone, mais dans sa variété maghrébine, pour ce qui nous concerne.

[21] La théorie du *skopos* a été développée par Hans Vermeer dès 1978, notamment dans son ouvrage commun avec Katarina Reiss,*Grundlegung einer allgemeinen Translationtheorie* (1984) et, en anglais, dans son livre *A skopos theory of translation* (1996) ; les théories fonctionnalistes ayant également été analysées par Christiane Nord (1997). Vermeer a appelé sa théorie *skopostheorie* à partir du mot grec *skopos,* traduit le plus souvent en anglais par *purpose*, et en français par « but », « finalité », voire « mission ». Pour lui, le *skopos* est le principe fondamental qui détermine l'action (le processus, les choix, les décisions) du traducteur.

Mais, dans la pratique, cet idéal cède le pas au réalisme : les textes ainsi produits ont différents destinataires, tout autant algériens (initiés au français) que français et francophones ayant d'autres langues d'origine et détenteurs d'autres cultures.

Aussi nous posons que toute re-formulation-traduction ou expression ne sera fonctionnelle que si les stratégies utilisées par l'écrivain- traducteur, ici Rabah Belamri, sont adaptées aux normes et aux conventions socioculturelles de la langue cible. Et, comme cette langue cible est pratiquée et perçue différemment par ses différents usagers, il lui incombera d'en tenir compte dans sa pratique de cette langue, du moins pour l'intelligence des deux principaux pôles de réception : algérien et français.

Pour pouvoir répondre à nos différentes questions de recherche, nous nous sommes servi d'une méthode d'analyse qui s'inspire de la théorie du skopos signalée ci-dessus : il s'agit d'une adaptation où nous nous autorisons à accorder, ici la priorité à la fonctionnalité de la *traduction-expression* dans la culture de la langue cible, et là à l'épaisseur socioculturelle de la langue de départ qu'il faudrait nécessairement mettre en avant dans la reformulation. En effet, la théorie du skopos évite la vision des approches purement linguistiques, qui, ayant comme objectif l'équivalence du texte cible avec le texte source, ne permettent pas de mettre en évidence suffisamment les liens entre langue et culture.

Ainsi, notre méthode d'approche, à travers un modèle d'analyse comparatif des facteurs extratextuels et des facteurs intra textuels des référents originellement pensés et exprimés en arabe algérien et de leurs reformulations en français (ou dans une structure linguistique française), représente un outil pouvant permettre, à la fois, de comprendre et d'interpréter les interactions entre langue et culture dans ce genre de discours.

2.1. Appartenance linguistico-culturelle, une problématique identitaire

Pour mener à bien cette réflexion et cette recherche sur la traduction de l'éminemment particulier dans un langage d'emprunt, nous nous inspirons pour une large part des approches que nos recherches bibliographiques (ainsi que sur notre étude de l'état de la question) dont une situation similaire d'une réflexion initiée par les participants à la *Journée d'étude de l'école doctorale de Paris*.

En effet, lors d'une rencontre consacrée au sujet, professeurs et doctorants ont tenté d'apporter un éclairage pluridisciplinaire à une situation paradoxale: «*Traduire l'intraduisible*». [22]

C'est en effet le cas auquel est confronté notre auteur, à savoir, traduire dans la langue de l'occupant, et à son attention aussi, un mode de vie, des valeurs, un imaginaire et un référentiel avec lesquels il n'est pas en phase, encore moins prêt à se concilier. N'était-il pas là justement pour les occulter et leur substituer sa langue, sa culture et ses valeurs ?

Alternant approches théoriques et analyses de faits de langue précis, les contributeurs de la *Journée d'étude* ont choisi de présenter le traducteur comme un médiateur linguistique, social ou culturel. C'est aussi, dans l'absolu, le rôle que l'on assigne aux écrivains qui, tout comme les traducteurs, sont considérés comme des médiateurs, des passeurs, des rassembleurs.

En effet, confrontés aux spécificités d'une langue et aux écarts parfois irréductibles entre deux cultures, les traducteurs semblent voués à un incontournable travail de conciliation. Mais cette tâche, concrétisée notamment par l'adaptation, la réécriture et l'interprétation des textes sources, n'est cependant pas sans conséquences sur la langue cible.

[22] *Traduire l'intraduisible*, Journée d'étude organisée le « Langues, Lettres et Arts » du 17 décembre 2007 sous l'égide de l'Ecole Doctorale Revue e-LLA Numéro 1 (Juin2008)

La même situation est vécue par l'écrivain, en tout cas, par l'auteur de notre corpus d'analyse et de réflexion : en transmettant à l'Autre le culturel spécifique, il a du composer avec la langue en adaptant, en réécrivant et en interprétant.

Ainsi, l'objectif principal de notre recherche étant sociolinguistique, il est utile de montrer les manifestations de la relation entre langue et culture et leurs conséquences sur les usages linguistiques oraux et écrits à travers cette entreprise d'écriture-traduction d'un imaginaire pensé dans une langue de départ (l'arabe algérien) et exprimé par une autre (le français).

2.2. De l'identité linguistique

> *Nous serions tenté de dire aussi que l'identité fondamentale est l'identité linguistique : c'est bien dans et par la langue que l'être, puis le groupe, construisent leur identité, en elle qu'ils se fondent, s'apparentent, par elle qu'ils se distinguent.*
>
> Abdenour. AREZKI

Pour Abdenour Arezki de l'Université Abderrahmane Mira de Bejaia, « *le concept même de l'identité renvoie à une vision sociologique, anthropologique et linguistique de la culture* »[23], dans l'analyse des liens qu'entretiennent la langue et l'identité.

Les deux premières visions relevant de deux disciplines scientifiques bien déterminées, nous nous réservons à l'analyse de celle linguistique. En effet, traiter des pratiques linguistiques d'une ou au sein d'une société, revient immanquablement à traiter –du moins à présenter- cette société et à l'identifier en référant, en particulier, à une altérité qui la définirait particulièrement. Il s'agira en définitive de faire le constat jacobin qu'une société donnée est intrinsèquement définie par l'idiome que ses composants utilisent couramment. De fait, l'idée d'identité est consubstantielle à l'usage par une communauté d'une langue donnée, ce qui fait dire à A. Arezki que

> *La thématique de l'identité et en particulier de l'identité linguistique, est ainsi souvent concomitante à d'autres thématiques telles que celle des pratiques des langues en situation de diglossie ou du plurilinguisme, etc.*[24]

Parler de l'identité linguistique d'un groupe social, et partant d'un pays (l'Algérie par exemple) revient à considérer les représentations sociolinguistiques (qui leur sont sous-jacentes), car dans leurs discours constitutifs, les locuteurs d'une langue mettent en avant les représentations qu'ils ont de l'identité du groupe, de la communauté linguistique et ethnique à laquelle ils prétendent appartenir.

---

[23] Abdenour Arezki, ''*L'identité linguistique, une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive?*'' Algérie *Synergies Algérie* n° 2 - 2008 pp. 191-198

[24] Idem

Ainsi, la langue constitue, à la fois, un marqueur d'identité en même temps que le fondement de la construction de cette même identité.

Patrick Charaudeau en convient, lui qui, parlant de différents imaginaires constitutifs de l'identité culturelle et de l'identité en général, souligne qu'il ya aussi des

> ''*Imaginaires*'' *se rapportant à la langu***e**, *témoignant de la façon dont les individus se voient eux-mêmes en tant qu'appartenant à une même communauté linguistique. Cette représentation est assez largement partagée dans différentes cultures. Elle dit que les individus s'identifient à une collectivité unique, grâce au miroir d'une langue commune que chacun tendrait à l'autre et dans laquelle tous se reconnaîtraient.*[25]

Il n'omet pas d'avertir que c'est là « *une idée qui remonte au temps où les langues commencent à être codifiées sous forme de dictionnaires et surtout de grammaires* » et qu'elle suscite une telle passion –donc manquant de lucidité- qui n'était pas compatible avec la rigueur scientifique. En l'occurrence, déjà vers la fin du XVIII ème siècle Rousseau n'en disait pas moins, qui soutenait que

> *La parole distingue l'homme entre les animaux : le langage distingue les nations entre elles ; on ne connait d'où est un homme qu'après qu'il a parlé. L'usage et le besoin font apprendre à chacun la langue de son pays : la parole étant la première institution sociale ne doit sa forme qu'à des causes naturelles*. [26]

Comme pour soutenir le contraire de ce que les représentations et les imaginaires sociaux tendent à installer dans les esprits, Charaudeau fait cette réflexion pertinente :

> *Pourtant, on peut se demander si c'est la langue qui a un rôle identitaire. Car la langue n'est pas le tout du langage. On pourrait même dire qu'elle n'est rien sans le discours, c'est-*à*-dire sans ce qui la met en œuvre, ce qui régule son usage et qui dépend par conséquent de l'identité de ses utilisateurs.*

.

[25] Charaudeau, "*Réflexions sur l'identité culturelle. Un préalable nécessaire à l'enseignement d'une langue*"2005

[26] Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) *Essai sur l'origine des langues* (œuvre posthume, 1781)

C'est ce qui amènera A. Arezki à conclure que

> *Ainsi, l'identité linguistique est-elle avant tout une construction sociale et n'existe-t-elle que par le biais de la reconnaissance de cette construction. Elle suppose donc de la part des locuteurs la conscience de la langue comme élément unificateur du groupe, la représentation de ce groupe, de leur inclusion dans ce groupe mais aussi de ce qui le distingue des autres. (...) La conscience collective linguistique devient ce que certains auteurs désignent comme « l'imaginaire linguistique »* [27]

Cela ajoutera à la complexité de la problématique algérienne qui nous préoccupe présentement : les locuteurs algériens (dont l'auteur du corpus dégagé) étant bilingues, voire trilingues pour certains, de quelle conscience collective se revendiquent-ils ? Sinon, quelle identité linguistique pourrait les définir, les contenir ?

Déjà, de langue arabe, et accessoirement la langue berbère, les locuteurs dont Belamri rapporte les propos et réinvestit les langues, les formules et les expressions langagières, se définissent-ils comme arabes ou berbères ? Ou comme arabes et berbères à la fois, c'est-à-dire comme Algériens ?

Dans le premier cas, c'est la revendication d'une identité linguistique comme construction sociale qui semble aller dans le sens de la réflexion de Marco Martiniello qui pose que «*l'ethnicité et l'appartenance ethnique sont avant tout des constructions sociales, en ce sens qu'elles ne sont pas en tout cas à un niveau microsociologique mais relèvent plutôt de positionnements sociaux et de sentiments d'appartenance ou non à tel ou à tel groupe*».[28]

[27] A. Arezki, op.cit.

[28] Marco Martiniello, *L'ethnicité dans les sciences sociales*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je ? », 1995

Maintenant, si l'objectif derrière la revendication d'une identité linguistique n'est pas de se positionner socialement comme semble être le deuxième cas, Jean Laponce (1984 : 45) écrit que «*l'intention, comme l'effet* (de s'exprimer dans une langue étrangère) *peuvent être soit d'ordre instrumental, soit intégrateur. Lorsque l'intention est instrumentale et que l'effet est, lui aussi purement instrumental, l'identité linguistique n'est pas mise en cause* ». [29]

L'auteur du corpus se situe justement dans cette catégorie. Belamri peut avoir la conscience tranquille d'user et/sans abuser de cet ''*imaginaire linguistique*'', de ce pouvoir que l'Histoire a bien voulu le doter, d'autant, dira Rabah Sebaâ,

> «*La langue française apparaît, jusqu'à présent, comme un legs historique difficile à intérioriser mais également comme pan de conscience linguistique impossible à refouler*».[30]

[29] Laponce, J. (1984). *Langue et territoire*. Centre International de Recherche sur le Bilinguisme. Presses de l'université de Laval, p.45

[30] Rabeh Sebaa, ''*L'ALGERIE ET LA LANGUE FRANÇAISE OU L'ALTERITE EN PARTAGE*'', Essai, Préface de Abderrezak Dourari, Editions Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2015 (p.21)

3. Du contact des langues

> ‘‘*Toutes les langues sont bâtardes, aucune exception, l’anglais plus que toutes les autres: 80% de son vocabulaire provient d’autres langues, dont une bonne majorité du français, surtout du vieux français*.’’
>
> Un internaute

C’est un phénomène sociolinguistique avéré : certaines langues peuvent jouir d’un statut privilégié dans certains espaces linguistiques où elles ne seraient pas dominantes ; elles sont dites *langues de culture*, même si elles n’y sont pas officielles. C'est aussi le cas des langues diplomatiques (dont le français), des langues du voisinage immédiat (comme le français en Suisse et en Belgique) pour des raisons évidentes de communication. C’est aussi le cas d’autres langues qui, par une volonté politique et/ou économique, sont très étudiées de par le monde (comme le Russe dans les Pays de l'Est et le Chinois à une plus large échelle maintenant.).

Par rapport à deux parmi les langues en contact en Algérie, et pour ce qui nous concerne directement, *l’arabe*, langue du conglomérat politique dit arabe, jouit ici d’un statut d’officialité et de nationalité, là d’une sacralité religieuse (tous les pays musulmans) et ailleurs comme langue de culture et *le français*, comme langue de l'ancienne puissance colonisatrice du pays, et de bien d’autres en Afrique et ailleurs, a gardé un prestige relatif et sauvegardé son statut de langue de culture dans ses anciennes colonies, dont l’Algérie.

De fait, traiter du sujet des contacts de langues dans ces espaces –et particulièrement en Algérie comme c’est le cas dans notre étude, revient à traiter le français en contact avec nos langues maternelles (et même de certaines langues étrangères étudiées –donc en usage- en Algérie. Cela a crée une nouvelle situation qui a fait que des chercheurs dans le domaine posent un certains nombre de questions.

En définitive, *Linguistique française ou linguistique de la francophonie*'' ?, telle semble être la question à laquelle sont arrivées Françoise Gadet et Ralph Ludwig, organisatrices de la rencontre : **''***Langues en contact : le français en contact, à travers le monde*''. Elles sont parties du principe que,

> *Etant donné le nombre et la diversité des situations où la francophonie est en jeu, on ne peut plus guère concevoir la linguistique française autrement que comme linguistique de la francophonie, le français étant partout en contact avec une ou plusieurs langue(s).*[31]

Or, ajoutaient-elles, « *toutes les langues, que leurs usagers pratiquent dans l'interaction avec d'autres locuteurs, ont affaire au contact* ». En l'occurrence, en Algérie, le français est en contact avec les langues du pays, l'arabe et le tamazight dans toutes leurs déclinaisons.

Ainsi, étudier la façon dont le français est pratiqué en Algérie, et comment il est utilisé pour exprimer et pour s'exprimer, c'est-à-dire pour traduire la culture locale (comme le fait Belamri), cela requiert de considérer justement la variation diatopique en usage en Algérie. Ce faisant, on ne manquera pas d' ''*esquisser une typologie*'' de cette variation du français et d'en décrire les ''*traits linguistiques*''.

Et, en l'espèce, dira Rabeh Sebaa, sociologue, enseignant-chercheur, spécialiste en anthropologie culturelle et linguistique,

> *Les langues algériennes et la langue française se sustentent mutuellement et fertilement. Il suffit de voir le nombre de mots d'origine française intégrés dans l'arabe algérien et le Tamazight. Et la banalisation de leur usage y compris par ceux qui n'ont jamais appris la langue française.*[32]

---

[31] *''Langues en contact : le français en contact, à travers le monde''*, rencontre organisée, les 16-18 septembre 2011, par Françoise Gadet et Ralph Ludwig à l'Université de Halle/Saale (Allemagne), http://halle2011.org/

[32] Rabah Sebaâ, ''*La politique de monolinguisation a échoué*'', entretien réalisé par Ali Boukhlef, El Watan du 25/10/15

En effet, l'arabe algérien et le kabyle sont truffés de mots ''*charmants*''[33] empruntés à la langue française, utilisés par des gens qui ne parlent pas nécessairement français et qui ne savent pas nécessairement que ce sont des mots français à l'origine. C'est juste charmant dis-je, mais rien de comique, encore moins de ridicule là-dedans, puisque la valeureuse génération qui a libéré le pays était de culture occidentale et de langue française (à 90% estiment les historiens).

De fait, l'étude des impacts sur les énoncés produits dans une langue en situation de contact sont vérifiables au niveau des changements ou adaptations linguistiques consécutifs aux contacts entre ces langues : le système grammatical de la langue en usage (ici le français) s'en ressent.

Ces changements linguistiques induits par le contact des deux langues algériennes (l'arabe algérien et tamazight) avec le français en période coloniale, sont résumables dans le phénomène d'interférence. Il est tout de même remarquable la facilité avec laquelle les auteurs algériens, en tout cas Rabah Belamri en est l'exemple, arrivent à traduire des faits culturels spécifiques à notre socioculture dans un français, disons scolaire. Ce serait, prétendent certains analystes, grâce à certaines « *convergences structurelles bien enracinées dans le système grammatical* » des deux langues, celle de départ et celle d'arrivée.

Ils ajoutent que :

> *Outre l'impact du contact linguistique sur le système interne des langues, il est important* (...) *de cerner* (...) *les modalités empiriques du contact (alternance de codes; mélange de codes; hybridation) avec des considérations plus axées sur les systèmes linguistiques eux-mêmes*.[34]

[33] *Triciti* (électricité), *Chifour* (chauffeur), *Coumissar* (commissaire), etc.

[34] Argumentaire de l'Appel à contributions ''*L'impact du contact entre les langues : des interférences structurelles aux convergences typologiques''* pour le 31e numéro de TIPA 31 - 2015 (Tipa. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage)

La problématique ne se posant pas qu'en Algérie, dans son intervention intitulée *Langue française et cultures nationales en Afrique*, Mame Birame exprime sa préoccupation en rappelant que :

> *Toute langue* (en fait tout discours), *c'est un fait bien connu, est porteuse d'une culture. Dès lors, apprendre une langue, c'est aussi apprendre une culture. Ainsi, langue et culture sont intimement liées, l'une étant un moyen d'expression (et d'enseignement) de l'autre.* [35]

On le voit bien, sa perspective est didactique, mais elle n'est pas dénuée d'intérêt pour qui voudrait comprendre le sujet qui nous préoccupe ici. En effet, elle en arrive à se poser une série de questions que nous adaptons au cas qui nous intéresse :

a- *De ce point de vue, on ne peut manquer de se poser cette question inquiétante : ne risque-t-on pas de perdre sa culture en maîtrisant une langue étrangère* ?

b- *Comment peut-on exprimer sa culture mieux que dans sa langue maternelle* ?

c- *Si notre culture fait ce qui nous rend différents des autres, ne courons-nous pas le risque de l'altérer en voulant la véhiculer dans une langue qui n'est pas nôtre* ?

d- *A contrario,* ne se prive-t-elle pas de souligner, *avec plus de tolérance et moins de passion, on peut se demander si la langue étrangère que nous parlons n'est pas source d'enrichissement*. »

Elle arrive à une conclusion osée mais juste et très courageuse en disant que

> *Le français n'est pas une négation de nos langues et de nos cultures nationales. Il les valorise, au contraire. N'a-t-il pas permis, grâce au talent de nos écrivains, de faire connaître nos valeurs culturelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent ? Le français est d'abord une langue d'intercompréhension, de communication*.[36]

---

[35] Mame Birame, ''*Langue française et cultures nationales en Afrique*'', publié dans C*ontributions* du 24 novembre 2014
http://www.walf-groupe.com/actualites/contributions/3658-langue-francaise-et-cultures-nationales-en-afrique

[36] Idem

Du contact, à la cohabitation, à l'acquisition

> *Le français n'est pas une négation de nos langues et de nos cultures nationales. Il les valorise, au contraire. N'a-t-il pas permis, grâce au talent de nos écrivains, de faire connaître nos valeurs culturelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent ? Le français est d'abord une langue d'intercompréhension, de communication.*
>
> Mame Birame, ''*Langue française et cultures nationales en Afrique*'', publié dans *Contributions* du 24/11/2014

S'il est vrai que, comme le disait Claude Hagège, «*les langues meurent d'être dominées par des langues dominantes qui portent en elles l'argent, les techniques, l'idéologie*»[37] et s'il est tout autant vrai que par rapport à l'Arabe algérien et à Tamazight, le français jouit des trois attributs que sont ''*l'argent, les techniques et l'idéologie*'', nos deux langues ne sont pas mortes pour autant.

La raison en est que d'un côté, certains sujets qui craignent la perte de leur identité linguistique, opposent une résistance à l'acquisition d'une langue dominante malgré son statut et son aura. C'est peut-être (mais pour des raisons autres, idéologiques) le cas de certains apprenants algériens actuels de la langue française.

D'un autre côté, si on a besoin de cette langue comme instrument de communication et que l'on craint que son acquisition ne nous éloigne de notre identité sociale, l'expérience nous apprend que l'on « *peut également envisager que l'identité sociale d'un groupe puisse se dire, s'exprimer par le biais de différentes langues*»[38], fait remarquer A-M. D'ANS.

Ce dernier illustre sa thèse par des cas où des groupes de locuteurs ont pu sauvegarder « *leurs fondements identitaires propres* » tout en changeant de langue.

---

[37] HAGEGE Claude, (1985), *L'homme de paroles*, Fayard (p.56)

[38] D'ANS, André-Marcel, (1994). «*Langue ou culture : L'impasse identitaire créole*», in Le Métis Culturel, Internationale de l'imaginaire, pp. 73- 98.

Il explique :

> *Si dans la synchronie telle langue particulière paraît effectivement constituer la condition indispensable de telle culture (…) en revanche, au regard de la diachronie, ceci n'est plus du tout le cas. En d'autres termes, le maintien de l'idiome qui se trouve associé à une culture donnée, n'est pas dans l'absolu la condition sine qua non de la survie de cette culture.*
>
> André Marcel d'Ans (1994 : 75)

Ali Akika, auteur et cinéaste algérien, réagissant à propos de « *Je n'ai qu'une langue et ce n'est pas la mienne* », essai de Khaoutar Harchi (Paris, Pauvert, 2016), explique que l'utilisation par Belamri et ses pairs de la langue française ne peut être considéré comme un choix mais comme la conséquence de « *la colonisation car leurs langues maternelles étaient frappées d'interdits* (…), *ils n'ont pas choisi la langue française par amour. Ils ont été choisis par elle car c'est la langue de la vie économique et politique*».

C'est pour cela, disait-il, qu'il ne pouvait être d'accord avec la thèse sous-entendue par l'auteure de l'essai. Il donnera son point de vue :

> *Ce titre, « je n'ai qu'une langue et ce n'est pas la mienne » ne correspond pas au rapport que les écrivains algériens entretiennent avec la langue française. Pour ma part je lui préfère la fameuse phrase de Kateb Yacine, « la langue française est un butin de guerre ». L'image du butin de Kateb ne faisant pas l'impasse sur le rapport colonial.* [39]

On serait tenté de le dire aussi pour le cas qui nous intéresse et pour saluer le travail de grand communicateur que s'est avéré être notre écrivain en réussissant à réduire, voire en annulant les capacités de résistances des langues : celles de sa cultures arabo-berbère et celle de sa langue de communication, le français. Ainsi, leurs lexiques et leurs syntaxes se sont laissés gouverner par le génie de l'auteur.

[39] Ali Akika, cinéaste, ''*Cette langue n'est pas mienne mais mon butin de guerre*'', *Le Matin DZ* du 02/09/2016, A propos de "*Je n'ai qu'une langue et ce n'est pas la mienne*", essai de Khaoutar Harchi, Paris, Pauvert, 2016

Même si le cas de l'Algérie diffère assez nettement de ce qu'il en est pour certaines ex. colonies françaises d'Afrique où le français est institutionnalisé langue nationale et officielle (ce qui n'est pas le cas de l'Algérie), la langue française jouit, chez nous, d'un statut privilégié de première langue étrangère et d'un prestige certain de langue de la culture, de l'administration et de la gouvernance. Pratiquement, le français est, dans certaines régions du pays certes, la langue dans laquelle on se parle, on achète et on vend, on se forme et on s'informe.

La tendance à laquelle nous assistons depuis peu consiste en une presque normalisation du rapport des Algériens au français. On se sent de moins en moins coupable de cet usage qui n'est plus prohibé. On n'éprouve, pour ainsi dire, plus cette ambivalence qui nous faisait sentir ce déchirement entre « *la langue du colon et la langue qui porte la modernité* ». Comme l'écrit Khaoula Taleb Ibrahimi, linguiste à Alger 2 : « *la jeune génération* [se place] *dans un rapport au monde, dont la France fait partie.* (...) *On assiste en ce moment à une francisation à rebours dans l'enseignement supérieur* ».[40]

Le français « *en vient à ne plus être considéré ni comme la langue du colon, ni comme une langue étrangère, mais comme une langue que les Algériens peuvent enfin s'approprier* », disait en substance Mouloud Benali. Ce dernier intervenait sur la question des langues algériennes et du rapport passionnel qu'on voudrait qu'on ait avec l'Arabe. Il distingue les statuts de l'arabe classique (''*qui est une langue sémitique dérivée de l'araméen au même titre que la langue hébraïque, donc très ancienne*'') et de l'arabe dialectal ou Daridja (''*qui en dérive et qui représente une forme d'expression linguistique corrompue mais largement répandue dans son environnement social.*'')[41]

[40] Khaoutar Harchi, "*Je n'ai qu'une langue et ce n'est pas la mienne*", essai, Paris, Pauvert, 2016
[41] Benali Mouloud, Juriste, *La langue arabe : une question à dépassionner*'', *Le Quotidien d'Oran DÉBAT* du 30/08/16

En effet, ces deux langues ne servent pas pour les mêmes usages ni ne poursuivent les mêmes objectifs : tandis que la première est « *l'outil d'expression et de communication officiel par excellence de l'Etat et de ses institutions,* la *seconde constitue le moyen de communication usité par les individus dans leur interaction sociale c'est-à-dire dans la vie de tous les jours*.» [42]

Or, chez Belamri –et donc dans notre corpus d'analyse– la culture locale est exprimée dans cette langue dialectale, essentiellement orale, vivante et dynamique et « *donc,* dira Benali, *plus vivante, élastique et s'adapte facilement aux changements que subit la société dans les différentes étapes de son évolution* ».
Elle est ainsi aisément traduisible dans une langue étrangère (le français scolaire de l'algérien), Belamri aurait un style similaire à celui de Feraoun dont Christiane Achour disait, dans *L'Abécédaire en devenir*''[43], qu'il était scolaire.

Que de Saussure dise, dans *Cours* de *linguistique générale* (2016), que «*la critique philologique est en défaut sur un point : elle s'attache trop servilement à la langue écrite et oublie la langue véritable*», est explicatif de l'impossibilité –sinon de la perte des contenus- de la traduction du culturel de l'Arabe classique vers le français. En revanche, il est révélateur du secret de la traductibilité des contenus exprimés dans l'Arabe algérien. La cause, confirmera Benali, est que

> *la première est écrite et est soumise à des contraintes qui la figent ou rendent son évolution lente voire difficile, se résumant essentiellement dans le respect strict des règles imposées par la grammaire et l'orthographe, alors que la seconde fait abstraction de ces règles, car parlée et non écrite, elle est plus libre*. [44]

Et, il n'y a rien de paradoxal qui puisse apparaître : le français a servi comme arme de guerre contre la colonisation française pour se retrouver dans l'état d'un butin de guerre dont la jouissance, à l'instar des autres biens vacants, est légitime et méritée.

---

[42] Benali Mouloud, op.cit
[43] *Abécédaires en devenir - Langue française et colonialisme en Algérie*, Alger, ENAP, 1985, 607p. Préface de Mostefa Lacheraf
[44] Benali Mouloud,op.cit.

De fait, le locuteur algérien s'est, depuis, comporté de façon très libre (voire fantaisiste) vis-à-vis de cette langue qu'il a apprivoisée, domestiquée (pour ne pas dire algérianisée). Depuis, il a contribué à forger cette variante du français d'Algérie, non hexagonale, à l'instar des variétés belge, suisse et québequoise.

Cette variété algérienne (disons maghrébine) du français est celle-là même qu'utilise notre auteur dans le corpus que nous avons dégagé, caractérisé par des interférences linguistiques, des calques, des emprunts de nos langues nationales et émaillée de particularités syntaxiques, morphologiques et lexicales du français maghrébin, différentes par rapport aux normes du français standard.

4. Bilinguisme

> *La thématique de l'identité et en particulier de l'identité linguistique, est ainsi souvent concomitante à d'autres thématiques telles que celle des pratiques des langues en situation de diglossie ou du plurilinguisme,…*
>
> Abdenour Arezki

Du contact des langues à l'identité linguistique, au bilinguisme, la transition que suggère Arezki Abdenour est heureuse en ce sens que tout est lié quand il s'agit de traduire le culturel dans une langue autre que celle du vécu.

La problématique est entière, qui fait douter Ali Akika du sentiment de la facilité de son dépassement qu'affichent, à son sens, certains écrivains francophones. Sceptique, il dira :

> *''La langue est mon territoire, ma patrie », disent des écrivains dont l'œuvre est écrite dans une langue autre que maternelle. Cela a été dit si souvent que ça devient un lieu commun*.'' [45]

Aussi paradoxal que peut le penser Akika, «*la langue française apparaît, jusqu'à présent, comme un legs historique difficile à intérioriser mais également comme pan de conscience linguistique impossible à refouler*» selon Rabeh Sebaa. [46]

Mieux, renchérit Arezki (op.cit), « *le français est devenu une langue algérienne qui s'est créolisée en se mélangeant à l'arabe, et qui s'est intégrée dans la vie et dans la langue quotidiennes*. »[47]

[45] Ali Akika, cinéaste, ''*Cette langue n'est pas mienne mais mon butin de guerre*'', *Le Matin DZ* du 02/09/2016
[46] Rabeh Sebaa, ''*L'ALGERIE ET LA LANGUE FRANÇAISE OU L'ALTERITE EN PARTAGE*'', Essai, (Préface de Abderrezak Dourari). Editions Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2015)
[47] A. Arezki (op.cit)

4.1. Qu'est-ce que le bilinguisme ?

> *Imaginons que la langue soit un chemin faisant le lien entre ce qu'on voit, ce qu'on pense et ce qu'on exprime ; la syntaxe serait l'itinéraire, la grammaire le moyen de transport, les mots des bornes routières marquant les étapes. Que se passe-t-il si, au lieu d'une seule borne, deux se côtoient ?*
>
> Federico Prandi
> https://fr.babbel.com/fr/magazine/contributors/federico-prandi

Rien d'évident ne vient nous y instruire ou nous en renseigner. Sa définition est si lâche que chacun y va de sa théorie. Ce serait posséder plus d'une langue pour certains alors que pour d'autres, il suffit de pouvoir communiquer dans plus d'une langue, même apprises. Pour d'autres encore il faudrait pouvoir le faire dans le respect de la norme grammaticale en vigueur dans ces langues. Les moins intransigeants acceptent qu'on puisse comprendre des messages libellés dans des langues différentes.

De fil en aiguille, certains, comme Marion Maurin, arrivent même à s'interroger sur le bilingue avant de traiter du bilinguisme :

Qu'est-ce que c'est ?

Qui l'est et qui ne l'est pas ?

Quels contextes et quelles circonstances favorisent ou, au contraire, défavorisent l'acquisition de ce statut ?

Et, en vertu de quoi devient-il un statut ?

On en arrive même à se poser des questions du type :

Le cerveau d'un bilingue fonctionne-t-il différemment d'un autre ?

Et que peut apporter le fait d'être élevé avec deux langues ?

Le fait de parler une langue étrangère a-t-il une influence sur notre manière d'être?[48]

[48] Marion Maurin, *Qu'est-ce que le bilinguisme?* https://fr.babbel.com/fr/magazine/qu-est-ce-que-le-bilinguisme

Ce même Marion Maurin, qui trouve que toute définition du bilinguisme est floue et reste imprécise malgré la bonne volonté de ceux qui s'y essayent, en vient à considérer le bilinguisme comme un mythe : chacun a sa propre idée sur la question.

Sur ce plan, si chez le commun des mortels, les opinions divergent, la communauté scientifique n'est pas mieux lotie. Les critères sont trop lâches et instables : « *On peut en conclure que le bilinguisme est un phénomène relatif, qui se mesure plutôt en terme de degrés qu'à l'aune d'une définition absolue ; mais surtout, que le bilinguisme est quelque chose de profondément subjectif, de ressenti* »[49], dira Maurin.

La sociologue Kaoutar Harchi, va plus loin en déniant aux francophones (donc aux non natifs) le statut ou l'attribut de bilingues. A partir des parcours de cinq illustres écrivains algériens de langue française[50], elle déjoue le stratagème de la reconnaissance littéraire, accordée aux écrivains étrangers francophones, qu'elle trouve au rabais car, fait-elle constater, la reconnaissance de ces cinq écrivains n'a jamais été «pleine et entière» :

> *Cela s'explique par l'organisation hiérarchique du champ littéraire français. Au sein de ce champ, le rapport à la langue est fondamental.*
> *Très globalement, deux régimes coexistent.*
> *D'un côté, le régime dominant des écrivains français, nés en France, ayant la langue française pour langue maternelle et respectant totalement la cohérence du schéma territoire/langue/mœurs/culture.*
> *De l'autre, un régime subalterne d'écrivains «de la périphérie», qui ont appris le français et se retrouvent dans une sorte de bilinguisme.*[51]

Notre écrivain, Rabah Belamri, fait-il partie de ce lot ? Cela étayerait notre thèse et expliquerait la facilité avec laquelle il réussissait allègrement à traduire une socioculture locale dans cet idiome à mi-chemin entre le français et l'Arabe algérien, ce français d'Algérie, oserions-nous écrire

[49] M. Maurin,op.cit.
[50] Kateb Yacine, -Assia Djebar, Rachid Boudjedra, Kamel Daoud et Boualem Sansal
[51] Chercheuse associée au Cerlis (Laboratoire Paris-Descartes-CNRS), auteure de *Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne*, cité plus haut

4.2. Bilinguisme individuel et bilinguisme social

«*Le bilinguisme, une valeur ajoutée*»
(*la Presse*, 10 novembre 2004, p. A12)

Avant de parler du bilinguisme, qu'il soit individuel ou social, il faut quand même noter que ce bilinguisme vient de *bi* et *langue*, donc de langue, laquelle est l'objet d'étude de la linguistique. Elle est aussi l'ensemble du système d'expression des idées. C'est un fait social : ainsi, dans la/les société/s, il existe plusieurs langues qui changent et évoluent. De fait, .une langue ne peut exister sans société et sans individus la pratiquant. C'est ce qui fait dire à Saussure que « *la langue est le produit social de la faculté du langage* »(*CLG*).

Le bilinguisme dont nous dissertons dans ce qui suit est tout d'abord le fait de la pratique simultanée, par un sujet parlant, de deux langues complètement différentes. Nous entendons par là des niveaux lexical et syntaxique des langues maternelles de l'Algérie par rapport au français. En effet, « *si le français est aujourd'hui parlé par plus de deux cents millions d'individus, c'est qu'il a largement débordé –et ceci depuis toujours – les frontières de l'Hexagone*. »[52]

Actuellement parlée (presque) partout dans le monde, la langue française ne jouit pas du même prestige ni ne souffre des mêmes aléas là où elle est en cours. En effet, la façon dont elle est arrivée à cohabiter avec la ou les langues maternelles en usage est déterminante à plus d'un titre de son aura. En tout cas en Algérie, si son usage est controversé (même si elle occupe une place importante), elle traîne, de façon irréversible, un passé colonial inscrit (à jamais) dans les mémoires.

Pourtant, si les spécialistes (pédagogues et didacticiens) dégagent et définissent trois variantes du français en usage dans le monde, en l'occurrence le français langue maternelle (FLM), le français langue seconde (FLS) et le français langue étrangère (FLE), en Algérie, même si c'est la troisième variante qui est officiellement adoptée et institutionnellement proclamée, la situation du français correspond plutôt à la deuxième (FLS).

[52] M. Birame, op.cit.

La notion linguistique du bilinguisme est généralement définie en rapport avec la capacité d'un individu de s'exprimer aussi bien dans une langue que dans une autre. Cela laisserait penser que les compétences et les performances (orales mais peut-être aussi écrites) du locuteur dans les deux langues sont identiques et efficacement utilisées dans des contextes sociolinguistiques différents. Le mot de BLOOMFIELD peut-être interprété dans ce sens, lui qui *a* considéré le bilinguisme comme *« la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues ».*[53]

Or, il peut s'agir tout simplement de la faculté d'une personne d'échanger avec un interlocuteur natif d'une langue étrangère, à la simple condition qu'il y ait une intercompréhension.

En général, et à titre illustratif, le bilinguisme est constaté dans la présence de deux langues différentes chez un individu, dans différentes interactions langagières comme c'est le cas autour de nous des natifs de et des initiés à la langue arabe dans leurs interactions avec des sujets parlant français ou anglais, par exemple ; les trois langues présentant des différences fondamentales.

A partir du moment où l'échange se produit, qu'il a compréhension des messages formulés, on peut déduire que les sujets de l'échange sont des bilingues même s'ils peuvent présenter des niveaux de maîtrise assez hétérogènes.

Sur un autre plan, le bilinguisme (et partant, le multilinguisme) est considéré, aussi bien par les linguistes que par les sociologues comme l'une des principales conséquences du contact des langues. C'est justement ce que pense MACKEY qui l'a expliqué comme suit : *« Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu ».*[54]

[53] Dans *Language*, Bloomfield retient la formule «*native-like control of two languages*» (1933: 56)
[54] Mackey (1976, 9), utilise le terme ''bilinguisme'', qui inclut le multilinguisme, ce qui rapproche 'bilingue' de 'polyglotte'.

Pour sa part, Georges MOUNIN va jusqu'à considérer comme bilingue tout sujet qui s'exprime dans deux langues même si elles sont pratiquées dans la même communauté. Il définit le bilinguisme comme étant « *le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues ; également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue* ».

Tout cela est là pour nous renseigner sur le fait avéré, et maintenant certifié et illustré, que le bilinguisme se caractérise par plusieurs attributs et se décline sous différents aspects et types, dont les deux grandes catégories que sont le bilinguisme individuel et le bilinguisme social .

On peut constater et voir à l'œuvre, par endroit, un bilinguisme individuel et un bilinguisme social : cela veut dire que dans une même société, les sujets peuvent parler plus d'une langue du fait que la société pratique, en parallèle, deux langues différentes au moins : de fait, le sujet est bilingue parce que sa société l'est, de par ses membres qui le sont individuellement. C'est le cas par exemple et par excellence des anciennes colonies françaises d'Afrique (Cameroun, Sénégal, Mali, Niger, etc.) C'est aussi le cas en Belgique, au Québec et en Suisse, d'où le Dictionnaire BFQS. (*Belgique, France, Québec, Suisse*)

Parmi les peuples des pays colonisés, les algériens qui parlent leur langue maternelles (Arabe algérien et/ou Tamazight) mais aussi –pour une bonne proportion- le français, peuvent être qualifiés de bilingue sans que la société algérienne ne le soit dans sa totalité. Dans ce cas, d'importantes et de larges catégories sociales sont bilingues (réelles ou occasionnelles).

Donc pour distinguer le bilinguisme individuel du bilinguisme social, dit aussi bilinguisme d'état, il faut mentionner que, d'un côté, le sujet parlant qui peut s'exprimer en utilisant deux langues est bilingue (s'il choisit de le faire librement). En revanche un autre membre de la même société qui ne sait parler que sa langue maternelle et officielle, ne l'est pas.

Le cas prototypique extrême du bilinguisme individuel est constaté et donné en exemple à l'occasion d'un colloque organisé à Genève par des linguistes français, espagnols, italiens et allemands. Il y avait quatre chercheurs : le premier ne parle que le français, le deuxième s'exprime en français et en espagnol, le troisième parle la langue italienne et la langue allemande et le dernier sait utiliser toutes ces langues. Lors de leurs échanges et discussions et pour que leurs interlocuteurs les comprennent, l'un utilise l'espagnol, l'autre l'allemand, le troisième le français, l'allemand s'exprimait aussi en français parce qu'il le maîtrise suffisamment bien. (Exemple tiré du livre ''*La sociolinguistique''*, Collection « Que sais-je ? »)

Cela prouve, s'il en est, qu'en société où les sujets ne sont pas tenus d'apprendre et de maîtriser plus d'une langue pour entrer en communication avec autrui, cette société, elle, n'est pas bilingue ; elle ne le sera qu'à la condition que tous ses membres comprennent au moins deux langues (même si cela peut ne pas concerner tous les individus de la société ou que quelques uns seulement ne maîtrisent pas une deuxième langue).

On peut citer l'exemple des colporteurs et autres marchands ambulants qui viennent d'une société donnée pour présenter et vendre leurs marchandises. Certains peuvent prétendre à l'intégration dans cette société qu'ils finissent bel et bien par l'intégrer. Ils connaissent peu de rudiments de la langue de cette société – qui est différente de la leur- mais cela ne les dissuade pas dans l'accomplissement de la tâche qui les y a conduits. En effet, en entrant en discussion et en commerçant avec leurs clients, ils apprennent à chaque fois, ça un mot, là une structure qu'ils utiliseront selon la nécessité. Ainsi, en étant en contact avec la langue d'autrui, et dans la durée, ils finissent par la maîtriser. Du moins, apprennent-ils à échanger convenablement dans cette nouvelle langue.

Concernant justement le bilinguisme social, il est différent, on le voit, du bilinguisme individuel car, en société, les sujets parlants peuvent utiliser indifféremment l'une ou/et l'autre langue, qu'ils maîtrisent suffisamment bien pour que s'établisse l'échange.

Le bilinguisme social met l'accent sur les performances linguistiques dont peuvent se prévaloir les individus au sein d'une communauté ou d'un groupe ethnique, performances liées à leur appartenance à cette société où ces langues sont en vogue.

Un autre cas est illustré par l'exemple du colonialisme qui installe et entretient une ambiance et un environnement linguistiques par la contrainte ; il arrive à forger au sein du pays colonisé une compétence de communication dans sa langue. Cela est illustratif d'une forme de construction du bilinguisme social qui fait des colonisés des sujets parlant, en plus de leur (s) langue (s) nationale (s), la langue du colonisateur.

En Algérie, au cours de la colonisation, et partant du contact des langues, les algériens ont fini par apprendre à se servir du français par la force des choses alors que les français, du fait de leur fréquentation très limitée des natifs, n'apprennent et ne parlent que rudimentairement l'arabe ou le berbère (contrairement au clergé qui, lui, se mêle et infiltre la société pour des raisons qu'il veut passer pour humanitaires). En revanche, les pieds-noirs, du fait de leur intégration et de la fréquentation assidue des indigènes, parlaient couramment aussi bien l'arabe pour certains que le berbère pour d'autres. On peut parler ici de bilinguisme social au sein des deux communautés citées.

C'est pour cela que William-F. Mackey insiste sur le fait que la collectivité (société) a besoin qu'il y ait une intercommunication entre ses membres (individus), c'est-à-dire si les gens ne parlent pas les uns aux autres, ne communiquent pas, le moyen pour le faire –la langue- s'amenuise, faiblit et risque de disparaître. Car, pour prétendre à l'existence il faut qu'elle serve.

Ainsi donc, le bilinguisme individuel se caractérise et consiste en la capacité, pour un individu, d'user de deux langues différentes (chez nous, une personne est bilingue à partir du moment qu'elle communique indifféremment en arabe et en français ou en tamazight et en français, par exemple : c'est le cas le plus récurrent.)

Le bilinguisme social est la pratique de deux langues différentes en société, l'ensemble des membres de cette société échangent et dans l'une et dans l'autre de ses deux langues.

A ce propos, François Grosjean, psycholinguiste de l'Université de Neuchâtel en Suisse parle de son expérience du bilinguisme ; c'est l'approche que nous privilégions, écoutons le :

> « *J'ai eu la chance de vivre et de travailler pendant de nombreuses années dans au moins trois pays : la France* (…), *les Etats-Unis* (…) *et la Suisse* (…). *Cette vie imprégnée de langues et de cultures différentes, et jalonnée de nombreuses recherches et publications, m'a permis de mieux comprendre ce qu'est le bilinguisme.*
> *J'ai été frappé par les mythes qui entourent cette réalité* (…)
> *- une idée très répandue veut que le bilinguisme soit assez rare. En fait, (…) la moitié de la population du monde est bilingue* (…).
> *- un deuxième mythe veut que la personne bilingue possède une maîtrise parfaite et équivalente de ses différentes langues. En réalité, à cause du principe de complémentarité* (…), *il est rare qu'une telle maîtrise soit atteinte dans toutes les langues.*
> *Cette réalité sociolinguistique et discursive a changé la définition de la personne bilingue ; elle n'est plus basée sur l'aisance que le bilingue possède dans ses langues mais sur l'utilisation régulière de celles-ci dans la vie quotidienne.*
> *Parmi d'autres mythes qui entourent le bilinguisme, énumérons les suivants :*
> *- le bilingue acquiert ses langues dans sa jeune enfance (en fait, on peut devenir bilingue à tout âge),*
> *- le bilingue est un traducteur-né (le principe de complémentarité fait que cela est rarement le cas), et*
> *- tout bilingue est également biculturel. En réalité, on peut être bilingue sans être biculturel (…) comme on peut être biculturel sans être bilingue ».*[55]

[55] *François Grosjean*, professeur honoraire et ancien directeur du laboratoire de traitement du langage et de la parole de *l'université de Neuchâtel* en Suisse. Son domaine de recherche est la *psycholinguistique*, et notamment la perception, la compréhension et la production de la parole chez le monolingue et le bilingue.

Le bilinguisme est une notion très ancienne tant en société que dans les études linguistiques. C'est, pour parler de son usage social le plus répandu, une notion approximative utilisée par tous les sujets en situation de bilinguisme, c'est-à-dire par des non-spécialistes aux prises avec le fait linguistique dans leur vie quotidienne.

Par contre, au sein des spécialistes des études linguistiques, et en concept qui se veut opératoire, il a été défini de différents angles et selon plusieurs perspectives selon les linguistes et les sociologues qui s'y sont intéressés. En terme technique scientifique, il se doit d'être défini selon des critères bien déterminés.

Daniel ELMIGER parle de ''*littérature spécialisée*'' à propos de la prise en charge scientifique du concept de ''*bilinguisme*". Il pose que « *dans un discours scientifique, les termes ''bilingue'' et ''bilinguisme'' doivent être définis de manière stable pour être opérationnels* » et propose de

> *Dresser un catalogue raisonné des critères (...) pour définir le bilinguisme (ou, plutôt, les bilinguismes: celui d'un ''parfait bilingue", celui de l'école, etc.*). *Il apparait (...) que le bilinguisme n'est pas (...) une entité stable et bien définie, mais qu'il recouvre tout un domaine conceptuel allant d'une acception pragmatique minimale à une définition maximale – et souvent idéale.* [56]

Pour ce faire, il posera un certain nombre de question pour lever toute ambiguïté; il les range dans trois catégories:

D'abord, *où et quand est-on bilingue, et de quelle manière*?

C'est dire que l'espace et le temps à partir desquels en se comporte en bilingue définissent ce bilinguisme en contrainte ou obligation dont il faut s'acquitter pour un moment, le temps d'être ailleurs et dans un autre environnement; la manière d'être bilingue dans cette situation est tout ce qu'il y a d'accidentel, du moins circonstanciel.

[56] Daniel ELMIGER, *Définir le bilinguisme*, in Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique), 2000 (p. 55-76)

Ensuite, *qui est bilingue: une personne, une communauté, une région; ou un texte, un enseignement, etc.*?

C'est dire qu'il y a plusieurs bilinguismes et plusieurs contextes de son déploiement: d'individuel, à collectif, à social; d'un état à un processus, le bilinguisme sera chaque fois défini différemment.

Enfin, *le bilinguisme correspond-il au fait: de parler deux langues, de les comprendre, de les écrire, d'en maitriser la variante standard, etc. ?*[57]

C'est dire les niveaux de bilinguisme et partant ses différentes variantes et réalisations en rapport avec le niveau des locuteurs et usagers.

[57] Daniel ELMIGER, op.cit.

Conclusion

On le constate assez nettement que, s'agissant de la problématique sociologique de la traduction, il n'y a pas de contradiction à ce que la traduction soit un vecteur de rapprochement entre les langues, les cultures et les personnes, mais aussi un moyen de sauvegarde des langues et des cultures traduites, donc de démarcation par rapport à un ordre globalisant.

Ainsi, une des fonctions des langues, à savoir des marqueurs d'identité, est confirmée, ce qui confirme que l'identité linguistico-culturelle est pas une vue de l'esprit. Cela étant, les langues sont, dans tous les cas de figure, des moyens et des outils de communication, utilitaires ou esthétiques.

Mondialisation ou pas, les langues n'ont pas attendu ce phénomène moderne pour être en contact avec les autres langues, comme les humains ; ce phénomène a seulement pris beaucoup d'ampleur. De fait, les interférences linguistiques, les emprunts, calques et autres conséquences du contact, sont plus visibles, donc plus compréhensibles, dans les perspectives didactiques.

Conséquence de ces contacts, les humains ont pu développer des compétences de communication dans plus d'une langue, d'où la banalisation des situations de diglossie, et partant de bilinguisme ; lequel s'étendant dans l'espace, a pu engendrer des bilinguismes sociaux.

CHAPITRE DEUXIEME

La traduction

Pragmatique de la traduction

Techniques méthodologiques et procédés linguistiques

Introduction

Le chapitre qui s'ouvre ici (Chapitre II) prend en charge, comme l'indique son intitulé, la problématique de la traduction. Elle nous permet de parachever l'état de la question qui est, comme annoncé précédemment, la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers locaux.

Il se déroule en deux moments où nous dissertons sur la ''*Pragmatique de la traduction*'' de façon générale et nous passons en revue ses ''*Techniques, sa méthodologie et ses procédés linguistiques*''.

Nous développerons, dans le premier moment, deux axes en particulier, à savoir : ''*la résistance des faits de culture à la traduction*'' d'abord, ce qui requiert une technicité et de la méthode et, ensuite, ''*la traduction et la traduction du littéraire*'' dans ce qu'elles ont de ressemblant et de dissemblant.

Le deuxième moment sera consacré justement aux différentes ''*techniques et procédés linguistiques de la traduction*''. En nous inspirons de Referatov et de notre bibliographie théorique, nous nous arrêterons aux trois procédés de la traduction directe (qui sont l'*emprunt*, le *calque* et la *traduction littérale*) que nous expliciterons davantage en les illustrant d'exemple appropriés.

Le même exercice d'explicitation et d'illustration, nous le reconduisons pour les quatre types de la traduction indirecte (qui sont la *transposition*, la *modulation*, l'*équivalence* et l'*adaptation*).

Cela réalisé, il nous sera plus aisé de traiter de la traduction des faits langagiers investis par Rabah Belamri pour rendre compte de la culture locale en langue française.

I. Pragmatique de la traduction

> *Il y a lieu de régler son compte à une première objection préjudicielle. La traduction est-elle un art ou une science ? La capacité de traduire procède-t-elle d'un talent inné ou d'un long apprentissage ? Naît-on traducteur ou le devient-on à force d'étude et de travail ? Finalement, est-il possible, voire pertinent, d'enseigner la traduction ?*
>
> *Enseignement de la traduction dans le monde, in* Meta : journal des traducteurs, Volume 50, numéro 1, mars 2005

La traduction est la solution intelligente que les peuples ont trouvé pour communiquer avec les autres peuples, apprendre toutes les langues étant impossible. Ainsi a-t-on besoin de traduction-médiation et de traducteur-médiateur pour rendre nos échanges accessibles et intelligibles, les uns pour les autres.

Humainement, traduire procède d'une démarche qui manifeste un désir de se relier, de se mêler, de se connaître et de se rapprocher. C'est la construction du commun comme projet. C'est un appel à l'adresse de l'autre pour nouer des relations, pour s'entendre et partager.

Dans l'absolu, le processus de traduction est conçu comme une opération par laquelle le traducteur fait revivre, par exemple, un fait ou un texte d'une culture telle, dans le contexte d'une culture cible. Il en irait de même pour un écrivain dont les lecteurs sont forcément de cultures différentes.

Ainsi, de même que le traducteur –incompétent ou velléitaire- en détruisant la résistance des actes culturels du fait culturel du texte d'origine, anéantit les écarts culturels entre les deux langues, rate lamentablement sa traduction, l'écrivain qui procède de même ferait preuve d'un ethnocentrisme primaire, voire d'une acculturation évidente. Tous les deux sont vivement critiqués par les adversaires de l'ethnocentrisme (Berman, Meschonic).

Par conséquent, la difficulté de traduire la culture, difficulté due à la résistance de la culture cible face à la culture de l'autre, est de l'ordre de l'évidence, qu'il faudrait bien gérer en tenant compte de ce qui fait sa spécificité.

1. De la résistance des faits de culture à la traduction

Dans ce cas de cette forte résistance de la culture locale traditionnelle à la traduction en langue française, nous ne pouvons que mesurer, d'abord, l'étendue de l'effort et la qualité du travail consenties et déployées par l'auteur pour y arriver et, surtout, vérifier textuellement (c'est notre domaine) comment il l'avait concrètement réalisé.

Il va sans dire que cela peut aussi faire que la problématique de l'expression et de l'explicitation du culturel soit envisagée aussi en termes de lecture et de visée ou de finalité traductive : nous en sommes conscient qui essayons de nous tenir à distance de toute projection dans la fiction littéraire. Nous prenons acte seulement que cela donne lieu aussi à deux cas de traduction : celle par *adaptation* et celle par *compensation*, auxquelles l'auteur fait souvent recours.

La première (*adaptation*) consiste le plus souvent dans ce qu'il est convenu d'appeler « *traduction libre* ». C'est un procédé de traduction par lequel le traducteur de ces situations originales, c'est-à-dire l'écrivain, remplace la réalité sociale ou culturelle (ou du texte de départ) par une réalité correspondante dans le texte d'arrivée. Cette nouvelle réalité sera plus adaptée au public du texte d'arrivée. C'est ce que vise et entreprend Rabah Belamri.

Quant à la deuxième (*compensation*), c'est un procédé de traduction par lequel le traducteur contourne des difficultés stylistiques dans le texte de départ en introduisant des effets stylistiques ailleurs dans le texte d'arrivée. Rabah Belamri qui réinvestit tant d'expressions langagières de sa culture arabo berbère dans son œuvre recourt à ce procédé rhétorique pour en sauvegarder la teneur poétique.

Il recourt aussi, dans ses pratiques rhétoriques, à la périphrase, procédé dont use aussi le traducteur et qui lui permet de remplacer, pour lui rendre toute sa signifiance, un mot du texte de départ par un groupe de mots, ou par une expression, dans la langue cible.

Techniquement, la traduction est un processus qui requiert trois moments qui sont régis par des règles générales interprétatives. Il est considéré comme interprétatif, étant donné qu'il s'agit d'un transfert –assez complexe- du contenu (du sens, de la signification), la transmission d'un énoncé (oral ou écrit) conçu dans une langue au moyen d'une autre langue, d'un contexte à un autre très différent. Par ailleurs, le résultat de cette activité est aussi appelé traduction.

L'étape fondamentale de ce processus est la *compréhension*, sans laquelle les autres moments de la traduction (la déverbalisation et la reverbalisation) sont caducs. La *compréhension* se construit progressivement par un travail sur la langue actualisée dans le texte et par l'apport des connaissances extralinguistiques qui font partie de l'univers du traducteur, de son environnement cognitif.

La traduction, comme toute production langagière, implique un traitement mixte des aspects tant codiques que non codiques présents dans le texte source. Dans les travaux de stylistique comparée classiques l'accent était mis sur le côté «formel» de la combinatoire linguistique, ce qui conduisait souvent à des résultats peu satisfaisants du fait de leur caractère partiel, voire accidentel.

Les travaux récents en traductologie ont souligné la place qui revient à la compréhension comme sujet d'étude, en insistant sur la relation indissociable entre la compréhension et le sens. J. Dancette a formulé une hypothèse générale sur la compréhension, suivant laquelle l'adéquation sémantique d'un texte traduit est fonction de la manière dont le traducteur a saisi le sens du texte à traduire.

Dans la conception de l'auteure, il existe trois niveaux impliqués dans la compréhension du texte : le *niveau linguistique* (la saisie des valeurs sémantiques des structures linguistiques), le *niveau pragmatique* (connaissances culturelles rattachées au texte, les conditions d'énonciation, les présupposés d'énonciation intégrés dans le système de communication), le *niveau psychologique* (le raisonnement sur les opérations intellectuelles effectuées). [58]

[58] DANCETTE, Jeanne. (1995) : *Parcours de traduction ; étude expérimentale du processus de compréhension*, Presses universitaires de Lille (p.25)

L'hypothèse de départ dont découlent d'autres hypothèses subsidiaires est que la compréhension se définit comme le résultat d'opérations mentales alliant l'analyse linguistique à l'application des règles d'inférence.

De son côté, Jean Deslile[59] considère que la *compréhension* se déroule en étapes successives :

- une *démarche sémasiologique* de décodage des signes linguistiques par référence au système de la langue (analyse intralinguistique) et de saisie du vouloir- dire de l'auteur par référence à la réalité (analyse extralinguistique) ;
- un *raisonnement analogique* qui précède la reformulation du texte en langue d'arrivée par associations successives d'idées et par déduction logique ;
- une *démarche onomasiologique* pour vérifier la conformité de la traduction au texte de départ.

La *compréhension* n'est pas l'effet du pur hasard, c'est le fruit d'un travail de réflexion sur le texte et d'une analyse approfondie des formes linguistiques comme moyen d'expression d'une intentionnalité plus au moins explicite. La compréhension fait partie intégrante de la compétence traductionnelle.

La *déverbalisation* consiste à saisir les intentions plus ou moins explicites du texte source ; c'est un effet immédiat de la compréhension du sens. Trouver l'énoncé correspondant d'un énoncé de départ suppose que le traducteur oublie les mots et les phrases à travers lesquels s'exprime le sens, qu'il ait compris ce que l'auteur traduit «*a voulu dire*».

La déverbalisation ne repose pas sur des observations empiriques permettant de conclure à l'existence de cette étape ; elle n'en présente pas moins un intérêt très grand parce qu'elle met en garde le traducteur contre l'emprise des signes linguistiques du texte de départ :

---

[59] *La traduction raisonnée,* 2003, 2e éd., Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 604 p.
Livre du maître accompagnant *La Traduction raisonnée*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 303 p.

> *L'emprise des signes linguistiques du texte à traduire est si forte qu'il faut souvent un effort conscient et systématique de détachement ou d'oubli des formes verbales pour éviter en langue cible les calques, faux amis, obscurités, ambiguïtés etc.* [60]

- La *reverbalisation*, elle, implique de la part du traducteur qu'il se détache des contraintes imposées au sens par la langue source. Lederer l'explique comme suit :

> *La troisième étape du processus de la traduction sera donc la recherche d'une expression qui rende justice au sens de l'original et qui, dans sa formulation, réussisse le divorce d'avec la langue de départ et respecte totalement les usages, les habitudes de parole de l'autre langue.*[61]

L'hypothèse fondamentale de toute traduction est que la possibilité de transmettre des données informationnelles, affectives et cognitives d'une langue à l'autre est fondée sur les mêmes propriétés générales.

[60] J. Dancette, op.cit. (62).
[61] LEDERER Marianne et SELESKOVITCH Danica, « *Implicite et explicite* » dans *Interpréter pour traduire*, Didier Érudition 1984, réédition 2001

2. De la traduction et de la traduction du littéraire

De façon générale et dans l'absolu, il est une règle qui énonce que le principe de base de toute traduction consiste dans l'étude linguistique contrastive des systèmes linguistiques entre lesquels a lieu le transfert du texte d'une langue dans une autre. Or, constate Michael Herslund « *les recherches contemporaines ont souvent tendance à négliger l'aspect proprement linguistique de la traduction pour se concentrer davantage sur l'activité du traducteur*. »[62]

Ce serait une des tendances, induite par une circonstance précise, qui fait qu'actuellement une problématique commune semble s'imposer d'elle-même à tous : il n'y aurait pas de traduction mais des traductions. Le curseur des études en traductologie semble se déplacer sur le pôle traducteur dont la touche principale, l'empreinte qu'il laisse par son acte de traduire est originale dans le sens où c'est sa façon à lui de transférer le contenu d'une langue.

C'est là sa signature personnelle, car, si

> *La confrontation de deux langues naturelles dans le transfert des messages révèle d'une part une structuration générale commune qui permet la traduction et l'existence de zones faiblement idiomatisées*, (elle révèle) *d'autre part des différences qui attirent des perturbations dans la transmission des données de l'expérience*.[63]

Ces ''*données de l'expérience* '' sont singulières du fait que, de par leurs différents parcours de vie et de leurs parcours professionnels, leur appartenance à des communautés linguistiques et culturelles différentes, etc., les traducteurs ne peuvent pas appréhender l'objet de leur traduction de la même manière ni sous le même angle.

---

[62] Michael Herslund, *Aspects linguistiques de la traduction*, Presses universitaires de Bordeaux, 2003

[63] Cristea, Teodora, *Stratégies de la traduction*. Bucureti : Editura FundaŃiei "România de Mâine", 1998. 179

En effet, dira Mioara CODLEANU,

> *Ces zones* (idiomatisées) *concentrent -du point de vue lexical- des termes ou des séquences qui véhiculent une charge socioculturelle spécifique*: *des termes ou des séquences à charge civilisationnelle qui renvoient à des particularités locales* (coutumes, croyances, culture matérielle) ; *des particularités géographiques, systèmes sociopolitiques et administratifs spécifiques ou qui renferment des allusions de toutes sortes* (littéraires, historiques, folkloriques, etc.) ; *des termes ou des séquences à charge variétale diatopique, diastratique ou diachronique*. [64]

C'est ce que nous avons dégagé du corpus d'étude que nous propose Rabah Belamri. Voire, c'est ce qui a présidé au choix de ce corpus et a structuré son relevé. En effet, en explorant de nouvelles possibilités d'existence à partir de la sienne propre (son ''*expérience*'' et son parcours de vie), qu'il relate et exprime à travers des tensions narratives (dont le récit de vie, le conte, le proverbe et l'anecdote), l'auteur du corpus opère, à l'intérieur de son univers fictionnel, un travail de disponibilité.

C'est ce qui se constate dans les littératures d'Afrique, dans toutes ses expressions linguistiques, l'Afrique étant l'espace de l'oralité par excellence. De fait, la littérature du Maghreb (et d'Algérie en particulier) « *constitue un espace symbolique où se déploie, avec toutes les tensions que cela suppose, le processus d'hybridation et de traduction culturelle* ». [65]

Dans ce contexte, il n'y a pas mieux placé qu'Edouard GLISSANT pour apprécier et évaluer la qualité de la traduction interculturelle. Partant d'un acquis de conscience ou peut-être d'une représentation très répandu (l'intraduisibilité), il focalise sur ce qui est souvent avancé pour le soutenir (l'être, le génie d'une langue.

---

[64] CODLEANU Mioara. ''*Allusions socio-culturelles et problèmes de traduction*''. *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 1. Interculturalité et intercommunication, 13 juin 2008. Disponible sur Internet : http://www.revue-signes.info/document.php?id=372. ISSN 1308-8378

[65] Argumentaire du colloque ''*Hybridations et tensions narratives au Maghreb et en Afrique subsaharienne*'', 22- 29/07/2015, http://www.ccic-cerisy.asso.fr/litteraturesafrique15.html

Il répond ainsi à une question de son interviewer :

> *Quand on parle de traduction, en général on parle de ce qui confirme ou de ce qui menace une langue, si on peut dire, dans sa situation et dans son être même. L'être de la langue semble être exalté ou menacé par l'opération de la traduction.*
> *Avant, c'est ce qu'on résumait en disant que la traduction c'est une trahison du texte original. Toujours. Ça voulait dire que l'être de la langue originale était pratiquement impossible à rendre dans un autre système, une autre équation linguistique, et on considérait qu'une bonne traduction était une traduction qui arrivait à réaliser ce miracle d'exprimer dans une autre langue ce qui avait été exprimé d'abord dans une première langue. Malgré les opacités entre les langues.* [66]

[66] ''Traduire la relation des langues'': un entretien avec Édouard Glissant, par Luigia PATTANO, publié le 26/08/2011 in *mondesfrancophones.com › Dossiers › Édouard Glissant › Entretiens*

II. Techniques méthodologiques et procédés linguistiques

Les spécialistes de la traduction et de la traductologie recensent un certain nombre de procédés et de manière de faire qui garantissent le transfert du sens d'un énoncé de la langue source à la langue cible.

Pour notre part, nous nous inspirons du répertoire des techniques recensées par Bank REFERATOV dans son étude intitulée *Les procédés de traduction*. Il les appelle à juste titre « *les règles tactiques et le choix des moyens de transfert du sens* »[67]

Pour faire face aux difficultés de traduction, il existe sept procédés. Ce sont :
1. L'emprunt direct, 2. Le calque, 3. La paraphrase littérale, d'une part et de l'autre
4. La transposition, 5. La modulation, 6. L'équivalence, 7. L'adaptation.

''*Ces règles tactiques et le choix des moyens de transfert du sens*'' conçues pour assurer le transfert du sens d'un énoncé de la langue de départ à la langue d'arrivée se laissent répartir en deux grandes catégories qui, à leur tour, connaissent plusieurs types et sous-types : les traductions directes et les traductions indirectes.

Les traductions directes impliquent une hétéronymie «directe», que l'on pourrait appeler dictionnairique, en ce sens que l'acte traductif n'implique aucune réorganisation sémantico-grammaticale. La traduction directe se place à des niveaux fonctionnels différents:
- L'*emprunt* direct affecte le niveau lexical;
- Le *calque* relève de l'agencement des mots ou des latitudes combinatoires d'un lexème dans le cas du calque sémantique;
- Le niveau phrastique est impliqué dans la *paraphrase* littérale.

[67] Bank REFERATOV, *Les procédés de traduction*
https://www.bankreferatov.ru/referats/496E40ECDB25FAE3C3256FFB0040F1F8/Les procédés de traduction.doc.html&Key=599710

Les traductions indirectes consistent en une restructuration plus profonde des unités de signification du texte de départ, allant du simple changement de la classe grammaticale de l'unité jusqu'à une modification totale des éléments constitutifs trahissant une vision différente du monde environnant.

Certaines des solutions adoptées par le traducteur ont un caractère ponctuel : ce sont des «*réponses*» conditionnées par l'unité micro- structurelle directement perçue comme unité de traduction et ne demandant pas une restructuration dictée par le contexte. Le transfert présente, dans ce cas, peu de variations par rapport à la structure du texte de départ. A mesure que le système de la langue cible s'éloigne de celui de la langue source, les solutions présentent divers degrés de réorganisation.

Les traductions indirectes supposent une maîtrise de la langue cible qui consiste non seulement en une connaissance du niveau lexico- grammatical, mais aussi en une appropriation des habitudes linguistiques tributaires du milieu socio- culturel.

Les différents procédés de traduction sont le résultat de l'application de certaines règles stratégiques tenant de la structuration générale du texte comme textualisation d'un type déterminé de discours et de règles tactiques (choix des moyens linguistiques obligatoires ou facultatifs).

Des sept procédés de traduction selon Referatov

> *L'exercice de traduction répond à une préoccupation tout axée sur la langue. La traduction est alors considérée comme la mise en contact de deux langues. La démarche mise en œuvre dans l'opération traduisante est de nature contrastive. La traduction permet de mettre en évidence les différences de découpage du lexique et de structures syntaxiques entre les deux langues et, ainsi, contribue à l'apprentissage de la langue étrangère*
>
> *Enseignement de la traduction dans le monde,*[68]
> *in* Meta : journal des traducteurs, Volume 50, numéro 1, mars 2005

Les sept procédés de traduction spécifiés dans les ouvrages classiques de stylistique comparée peuvent être représentés ainsi :

Procédés de traduction directs :

3. L'emprunt direct, 2. Le calque, 3. La paraphrase littérale

Procédés de traduction indirects :

4. La transposition ; 5. La modulation, 6. L'équivalence, 7. L'adaptation

La dénomination et la définition de ces procédés ont été soumises à une critique assez sévère de la part des traductologues qui ont contesté le choix de la terminologie et la délimitation des procédés.

[68] BALLARD, Michel, 1993. « *L'unité de traduction : essai de redéfinition d'un concept* », *La traduction à l'université*, Ballard M. (éd), Presses Universitaires de Lille, p. 223-262).

A. Les traductions directes

Les trois procédés de la traduction directe :

1. L'emprunt direct, 2. Le calque, 3. La paraphrase littérale

1. L'emprunt ou l'emprunt direct

Un emprunt est un procédé de traduction par lequel le traducteur utilise un mot (ou une expression) du texte source tel quel. C'est le procédé par lequel on "*transplante*" en langue cible un mot (ou une lexie complexe) de la langue source. C'est le procédé le plus simple, consistant à ne pas traduire et à laisser tel quel un mot ou une expression de la langue de départ dans la langue d'arrivée. Il s'écrit normalement en italique s'il n'est pas considéré comme ayant été intégré dans la langue d'arrivée.

On y recourt pour des raisons d'usage (c'est particulièrement pratique pour combler une lacune lexicale) dans le cas de l'absence d'équivalent, c'est-à-dire que si un terme équivalent, qui recouvre d'une manière exacte la réalité évoquée, n'existe pas dans la langue cible. On y recourt aussi pour conserver la couleur local (si l'auteur-traducteur veut replacer le texte d'arrivée dans le contexte caractéristique du texte de départ ou pour créer un effet rhétorique). Cela permet également de situer clairement un texte dans son contexte culturel par l'intermédiaire du registre de vocabulaire utilisé.

Ce procédé se présente sous la forme d'une ressemblance phonématique dans le cas de l'emprunt direct.

1.1. Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique?

Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue (dite «langue d'accueil»).

Les emprunts et les formations autochtones sont le fond essentiel de l'origine du vocabulaire des langues (ici l'arabe classique, l'arabe algérien et le français). L'emprunt à une autre langue, contemporaine ou ancienne, qui est la langue source, est l'un des moyens que possède une langue pour enrichir son vocabulaire.

Les contacts entre populations, et donc entre langues, se manifestent dans le vocabulaire, dans le lexique et tout dépend des rapports de force qui s'établissent entre elles pour déterminer le sens et la fréquence de ces emprunts.

Ainsi, le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et entre les personnes. Un emprunt est d'abord effectué par un locuteur individuel ou par un groupe ; certains sont ensuite adoptés par la langue, d'autres disparaissent.

1.2. Définitions linguistiques des emprunts

Une définition claire, mais stricte de l'emprunt est donné par le Dictionnaire de Linguistique :

> *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts.* [69]

L'intégration de l'emprunt au corps du texte d'arrivée se fait de plusieurs façons. Contrairement au calque, l'emprunt implique toujours, au moins au départ, une tentative pour reprendre la forme ou le trait étranger.

Par rapport à la clarté de cette définition, l'idée de Louis Deroy est que l'emprunt est une notion relative et une convention. Le terme *emprunt* est d'ailleurs discutable dans la mesure où il n'y a jamais ni contrat ni dette et dans la mesure où les mots n'ont pas à être rendus.

Explicitant le son de son propos, il écrit :

[69] DUBOIS et. al., 2007, Linguistique et sciences du langage. Paris. Larousse. p. 177

> *L'emprunt est une notion relative, comme celle d'étranger. Il ne peut se définir que par rapport à une langue preneuse considérée comme une unité, comme un code fermé, comme un ensemble bien délimité géographiquement, chronologiquement, socialement. Ce peut être, par exemple, le français d'une province, ou le français populaire de Paris, ou le français de Victor Hugo. Dans tous les cas, l'emprunt doit franchir une frontière linguistique, réellement sentie ou fixée conventionnellement. À un certain stade, dire qu'il y a emprunt ou non, est affaire de convention.* [70]

De son côté, Maurice Pergnier fait appel à un procès plus complexe pour traiter du concept d'emprunt en incluant l'interférence qui est

> *Une conséquence fréquente du contact des langues* (*l'influence d'un système linguistique sur l'autre aboutissant à un résultat hybride*) ». Cela l'autorise à affirmer que « *l'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers*. [71]

Cela est, en effet, le cas véritable du contact des langues et des emprunts qui caractérisent notre corpus de travail.

Le Petit Robert énonce que l'emprunt est « *un acte par le quel une langue accueille un élément d'une autre langue, élément (mot, tour) ainsi incorporé. Emprunt à l'anglais – anglicisme. Le fonds primitif et les emprunts. Emprunt assimilé, francisé, traduit : calque*. »[72]

A propos d' ''*anglicisme*'', M. PERGNIER, fait remarquer que « *c'est aux emprunts que l'on associe généralement la notion de «franglais », et ce sont souvent les seuls faits d'interférence auxquels les non-spécialistes donnent le nom d' « anglicismes* ». [73]

On peut facilement identifier les emprunts parce qu'ils sont introduits en tant que signifiant qui se signalent par une organisation des phonèmes et des lettres, inhabituelle et non conforme au système de syllabation de la langue cible. Ainsi, son caractère «étranger » est évident aux yeux et aux oreilles de l'autochtone.

---

[70] DEROY, L., 1980, L'Emprunt Linguistique, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Société d'Édition « Belles Lettres »1980, p. 13.
[71] PERGNIER, M., 1989, *Les anglicismes*.1re édition. Paris: PUF, p. 23
[72] *Le Petit Robert*, édition 1984 ; *Nouveau Petit Robert*, 2001, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, version 2.1. Le CD-ROM
[73] PERGNIER, op.cit., p. 30.

Les traductions directes

2. Le calque

> «*L'emprise des signes linguistiques du texte à traduire est si forte qu'il faut souvent un effort conscient et systématique de détachement ou d'oubli des formes verbales pour éviter en langue cible les calques, faux amis, obscurités, ambiguïtés etc.* »
>
> J. Dancette (1995: 62)

Un calque est un autre type d'emprunt. Autrement dit, il représente une notion ou un objet nouveau, une langue A (le français) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (arabe par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel qu'il est à la langue qui l'emprunte.

Quand il s'agit d'un mot simple, le calque se manifeste par l'addition, au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B. L'exemple typique, et bien connu, est le terme Gratte-ciel qui est le calque de l'anglo-américain sky-scraper.

Certains lexicographes distinguent encore, parmi les emprunts les « xénismes » (du gr. xenos – étranger), « *qui sont des mots empruntés désignant une réalité elle aussi «étrangère », c'est-à-dire , en ce qui concerne le français, une réalité qui n'a pas de correspondant dans la culture française*. »[74]

Le xénisme serait le premier stade de l'emprunt. Il s'agît d'une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et il désigne une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. (*Le bled arabe*, *le douar*, *la mechta*, etc., sont des xénismes).

Le xénisme est simplement un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères.

[74] APOTHÉLOZ, D., 2002, La construction du lexique français. Éditions ORPHYS, Paris.

D'après le *Dictionnaire de linguistique*, nous avons plusieurs critères du passage du xénisme à l'emprunt :

1. Le critère *phonologique* (*alcool* VS *boulis*). Le passage du xénisme à l'emprunt comporte des accommodations phoniques (par exemple dans la dialectisation).

2. Le critère *morphosyntaxique* : par la désinence verbale des mots français intégrés à l'arabe algérien – un emprunt pleinement intégré peut devenir un formant de base d'une dérivation.

3. Le critère *sémantique* : l'insertion se manifeste également par des changements de sens, par une déspécialisation du sens restreint de l'emprunt.

D'autre part, l'emprunt doit être clairement distingué de l'héritage qui, pour le français, correspond à l'évolution, par voie orale et selon des processus complexes, de mots latins et germaniques et, pour l'arabe algérien, à l'évolution et l'acclimatation de mots de l'arabe classique, de tamazight, de l'italien, de l'espagnol et du français, surtout. Chaque langue est ainsi composée de mots «*autochtones*», qu'elle a créés ou hérités de ses racines, et de mots empruntés à d'autres langues.

Ce deuxième des procédés de traduction directs, à savoir le *calque*, résulte de la traduction littérale des éléments constitutifs d'une lexie complexe, c'est-à-dire d'une suite lexicale. C'est un procédé de traduction par lequel le traducteur traduit une expression (ou quelquefois un mot) de la langue d'origine littéralement dans la langue d'arrivée, transposant les éléments de l'expression mot à mot ; il traduit littéralement l'expression de la langue de départ. C'est une « *copie* » de l'original, un emprunt qui a été traduit.

C'est, dira Bank Referatov, un « *procédé* (qui) *consiste en une traduction littérale des éléments constitutifs d'une séquence de mots ou en un transfert sémantique opéré sous la dominance d'une relation hétéronymique*. » [75]

Ce serait pour cela, et pour les risques qu'il fait encourir aux traducteurs et autres usagers, que les traductologues conseillent de ne l'utiliser qu'avec précaution car il conduit très facilement à des contresens ou même des non-sens, fautes très graves en traduction.

[75] Bank Referatov, op.cit.

Les linguistes le rangent dans la catégorie des emprunts lexicaux, comme on peut le lire sur Wikipédia :

> *En linguistique, et plus précisément en lexicologie, étymologie et linguistique comparée, on appelle calque un type d'emprunt lexical … particulier en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre en s'inspirant davantage de sa lettre que de son esprit. Par conséquent, on peut dire d'un calque qu'il est moins créatif qu'un néologisme natif mais plus créatif qu'un emprunt de mot étra*nger. [76]

Mais c'est le lieu indiqué où le mot et le concept de calque doivent définir leurs rapports à la langue et à la culture (voire à une langue et une culture de départ et une langue et une culture d'arrivée), pour savoir à quelle théorie du langage on se réfère.

C'est à ce niveau, où le calque peut encourir à la traduction le risque du contresens, que la traduction devient une poétique expérimentale et critique où se travaille la relation entre une linguistique de la traduction et une poétique de la traduction, le mot à mot pouvant être à l'origine de trouvaille heureuse qui allient forme et sens.

Plusieurs critères peuvent servir de base à une typologie des calques où, à titre d'exemple, l'on peut distinguer des calques structurels et des calques sémantiques, selon le niveau impliqué : respectivement l'expression pour les calques structurels et le contenu pour les calques sémantiques.

Les calques *structurels* sont des traductions hétéronymiques conformes aux règles de structuration de la langue source ; les calques *sémantiques* résultent de l'extension du sens d'un mot sous l'influence du sémantisme de l'hétéronyme direct.

Parmi ces critères, nous citerons la récurrence qui fait que certains de ses calques caractéristiques sont figés et en tant que tels, sont enregistrés dans les dictionnaires.

---

[76] Wikipédia, Entrée ‘‘*calque*’’

Les traductions directes

3. La traduction littérale

La *traduction littérale,* appelée aussi *paraphrase littérale* est le troisième des sept procédé. Elle consiste à traduire la langue source mot à mot, sans effectuer de changement dans l'ordre des mots ou au niveau des structures grammaticales, tout en restant correct et idiomatique.

A propos de ce type de traduction, Bank REFERATOV parle de transfert hétéronymique, il écrit :

> *La paraphrase littérale consiste en un transfert hétéronymique d'un énoncé ; les hétéronymes directs assurent les mêmes fonctions syntaxiques et sont placés dans le même ordre. Ce procédé est un transfert terme à terme de la phrase de départ qui résulte d'une convergence lexico- grammaticale : hétéronymie directe, règles d'agencement identiques même ordre séquentiel des hétéronymes.*[77]

En effet, dans sa définition en grammaire transformationnelle, la paraphrase est une relation entre deux phrases fondée sur une nature de reformulation. Ainsi, *le passif* est une paraphrase de *l'actif* ; la *nominalisation* est un cas avéré de paraphrase en grammaire.

Pour expliciter le sens de l'expression, on recourt généralement à un certains nombre de formulations dont nous citerons « *traduction littérale* » comme forme générique, « *paraphrase littérale* » comme son explicitation ou encore traduction « *à la lettre* », « *mot à mot* », etc., selon ce que bon semble aux usagers.

[77] Bank REFERATOV, op.cit.

3.1. Condamnation de la paraphrase

> *A priori, l'activité traduisante tire sa valeur de la rigueur et du sérieux de son exécution tandis que le texte produit, s'il est « littéral » manque d'élégance, voire de clarté et dénonce l'incompétence du traducteur. Autrement dit, selon qu'on interprète la traduction comme un faire ou comme un résultat du faire, la connotation attachée à « littérale » passe de laudative à dépréciative.*[78]

Au cours de l'Histoire, la paraphrase est venue, au contraire, à définir un développement volontairement obscur d'idées originelles. La paraphrase est une figure d'amplification qui concerne la phrase dans son extension : elle vise l'exhaustivité des qualités d'une idée ou d'un argument.

Peu à peu, le terme définit en littérature la copie quasi intégrale d'œuvres antérieures. Elle met en jeu un nombre important de moyens linguistiques comme la ponctuation, des groupes propositionnels, des adjectifs, des appositions, etc., pour développer l'idée principale. Elle peut aussi reposer, dans le cas des descriptions notamment, sur des progressions thématiques.

Sans qu'ils soient superposables, les paronymes *périphrase* et *paraphrase*, figures tout à fait différentes, leur mode opératoire est le même : l'accumulation d'éléments pour viser l'exhaustivité.

Depuis quelques temps la paraphrase est perçue comme une maladresse de style, connotant la pâle copie d'un texte sans ajout personnel proche de la redite pure et simple mais avec d'autres mots. Cette acception vulgarisée par l'enseignement au collège et lycée (sanction pour avoir *paraphrasé* au lieu d'*expliquer* le texte donné.)

---

[78] *La Traduction de la théorie à la didactique*, études réunies par Michel Ballard, « Pour la traduction dans l'enseignement des langues : "Version moderne des humanités" », J.-R. Ladmiral, p. 49

3.2. La traduction littérale, une erreur de langue et une inélégance esthétique

> *Je ne prétends pas, dans une traduction si littérale, avoir fait sentir toute la force de l'original dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement et la magnificence des paroles.*
>
> *Boileau, Longin.*

Dans *Quelques réflexions sur la traduction littérale,* Catherine Gottesman note que pour le commun des observateurs, parce qu'on peut « *envisager le résumé, exercice de reformulation intralinguale, comme une traduction parmi d'autres* », la traduction littérale, ''*exercice de reformulation*'' est « *peu estimée chez les traducteurs professionnels* ». Cela l'amène à s'interroger : « *Mérite-t-elle entièrement les critiques qu'on lui adresse et son éviction est-elle la meilleure solution ?* »[79]

Dans le même ordre d'idée, Bank REFERATOV estime que cette retransmission d'unités « *est souvent inopérante du point de vue de l'efficacité de la traduction, car le traducteur doit se libérer des traductions- calque et reconstituer le message à partir des idées et des intentions véhiculées par le texte de départ*. »[80]

En effet, dans le domaine de la traduction -académique et professionnelle-, la traduction littérale est considérée comme une erreur, voire un interdit à ne pas transgresser sous peine de passer pour manquant notoirement de connaissances dans la langue cible. Elle survient lorsque l'on traduit mot pour mot le texte original. Quand cela arrive, le sens est altéré et le texte devient dans certains cas complètement illisible. Ce genre d'erreur arrive le plus souvent lorsque le traducteur ne possède pas une parfaite compréhension des langues traduites, aussi bien la langue originale que la langue cible.

---

[79] GOTTESMAN Catherine, « *Quelques réflexions sur la traduction littérale* », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 1/2006 (n° 141), p. 95-106.
URL : http://www.cairn.info/revue-ela-2006-1-page-95.htm

[80] Bank REFERATOV, op.cit.

En didactique des langues, lorsque l'adjectif « littéral(e) » est l'épithète de termes désignant différentes activités, sa charge positive ou négative varie également. Ainsi, dans l'activité *explication de texte*, le terme est dépréciatif. L'explication « littérale » est pourtant une phase de l'explication de texte exigée aux oraux des concours et examens : après la situation, la lecture du texte, l'étude de sa composition, l'élève doit passer à l'explication littérale (et linéaire) du texte.

De même, si le *commentaire de texte* est trop « littéral », il n'est pas bien apprécié et évalué non plus dans la mesure où il reste, comme *explication de texte*, une activité descriptive alors qu'on attend une activité interprétative ou évaluative, qui nomme les opérations grammaticales ou narratives du texte.

Dans le cas de l'activité *résumé*, plutôt que « littéral », on dira « calqué » « collé » sur le texte d'origine. C'est un défaut, tout autant que l'infidélité à l'original, ou son « survol ».

Ainsi, ces quelques activités didactiques nous poussent à envisager la *traduction littérale* comme généralement déconsidérée.

Dans ses *Quelques réflexions sur la traduction littérale,* Catherine Gottesman se montre très critique et en arrive à se poser deux questions relatives à la problématique appréciative/dépréciative de la traduction littérale. En essayant de montrer leurs limites respectives, elle nous offre là l'opportunité de faire la transition du premier au deuxième terme de la problématique su-citée.

Se référant à ''*Pour la traduction…*'', de Jean Peeters, elle écrit à ce propos :

> *Deux questions viennent alors immédiatement à l'esprit. La première concerne la charge péjorative :*
> *La littéralité d'une traduction se reconnaît-elle dans le texte d'arrivée, sans qu'on ait besoin de le comparer avec le texte de départ ?*
> *En ce cas, s'agit-il bien toujours d'interférences fâcheuses permettant à la langue source d'altérer la langue cible ?*
> *Mais alors, comment expliquer les maladresses d'expression à peu près semblables qu'on trouve dans les résumés intralinguaux ?*[81]

[81] ''*Pour la traduction…*'', de Jean peeters, Léona Van Vaerenbergh, David Ar Rouz, Kerstin Jonasson dans *La Traduction de la théorie à la pratique*, collectif, Ballard, PUL 1984, p. 43.

En effet, c'est une véritable *'' charge''* et elle est très *''péjorative''* que celle qui est réservée au procédé de traduction dit *littéral*, comme on vient de le voir ci-haut. Mais ce procédé n'est pas intégralement négatif ; des linguistes, des didacticiens des traductologues et même des philosophes lui trouvent des vertus incommensurables.

Cela nous intéresse beaucoup plus dans ce sens pour vérifier que, quand notre auteur y recourt dans notre corpus, il réussit son objectif explicatif.

Ainsi, poursuit Gottesman, en s'appuyant cette fois-ci sur Danica Seleskovitch et Marianne Lederer :

> *La seconde question concerne la charge laudative :*
> *La littéralité d'une traduction est-elle la garantie de son exactitude ?*
> *Faudrait-il (contre toute expérience des langues) penser que le signifiant, la lettre se transfèrent ? Ou le mot isolément ?*
> *Ce serait faire des langues des nomenclatures, en contradiction avec la double articulation du langage propre à chaque langue selon Martinet ou l'hypothèse de Sapir-Whorf selon laquelle le découpage du réel en unités nommées est propre à chaque culture.*[82]

''Charge laudative'' : l'expression peut prêter à confusion ; l'ambiguïté est voulue. Il est signifié, au-delà de la *''laudation*'' consécutive aux mérites réelles de la traduction littérale, une dénonciation de l'aspect exagéré de la chose qui confère plus à la ''*charge*'' et qui attentera à la volonté appréciative.

[82] « Implicite et explicite » in *Interpréter pour traduire*, de Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, Didier Érudition 1984, réédition 2001, p. 67.

3.3. La traduction littérale, une paraphrase explicative

La *paraphrase*, signifie *développement* en grec.

De *Para* (*à côté*) et *frasein* (*parler*, *dire*), une paraphrase est une figure de style qui consiste à développer un thème majeur, un argument essentiel, une information générale, en déclinant toutes les qualités d'une réalité que l'on veut évoquer, en la décrivant aussi exhaustivement que possible.

La paraphrase s'attache à rendre le sens par des équivalents pour mieux le faire comprendre et est très utilisée en littérature. Les philologues la distinguent de la glose qui explique le mot et du commentaire qui réunit autour d'une difficulté les faits et renseignements de toutes origines propres à l'éclaircir. De sa pratique systématique dans le cadre religieux où l'on a usé pour commenter *l'Ecriture Sainte* et expliciter les psaumes, la paraphrase tombe dans le domaine profane et devient une forme d'écriture, d'abord utilitaire, puis littéraire.

Étymologiquement, la paraphrase est une « *explication suivant le texte* » : *paraphraser* (verbe dérivé du mot paraphrase ; on dit aussi *faire des paraphrases*), c'est donc reprendre les éléments d'un texte, dans l'ordre d'origine mais en les formulant différemment, afin d'éclairer, d'expliciter, ou pour développer certains points, comme l'exprime Pierre Corneille : « *J'avais des Phyllis à la tête ; J'épiais les occasions ; J'épiloguais mes passions ; Je paraphrasais un visage* »

3.4. Paraphrase littéraire : littéralité et littérarité

> *Il faut distinguer le mécanisme figural de la paraphrase et la paraphrase dans sa définition en grammaire transformationnelle*

En littérature, signale Catherine Gottesman, la frontière est floue entre « *la paraphrase comme figure* (de rhétorique à fonction) *esthétique et la paraphrase comme dégradation de l'identité d'une œuvre antérieure, qui s'apparente alors au plagiat ou au détournement. La figure devient dès lors macrostructurale (au niveau des œuvres entières et non des phrases)*. »[83]

Un autre type de traduction littérale survient lorsque l'on traduit la poésie ou la prose poétique. Dans ce cas, « *l'erreur apparaît quand la traduction est faite avec précision et en respectant les règles de grammaire, mais sans tenir compte de l'esprit du texte original. Les traductions sont techniquement correctes mais échouent à capturer le style de l'original*. »[84]

[83] Gottesman Catherine, « Quelques réflexions sur la traduction littérale », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 1/2006 (n° 141), p. 95-106.
URL : http://www.cairn.info/revue-ela-2006-1-page-95.htm
[84] http://www.copypanthers.fr/portail-dinformation-traduction-et-seo/la-traduction-litterale/

3.5. Eclairage lexicologique du procédé de « traduction littérale »

> *Comme tous les mots français en –tion, le mot «* traduction *» désigne ou l'acte de traduire, l'activité traduisante, ou le résultat de cette activité, le texte produit.*

Catherine Gottesman rassemble un certains nombre de définitions puisées dans des dictionnaires différents pour pouvoir apprécier et jauger de l'évolution du sens de l'expression ainsi que de sa valeur fonctionnelle.

Nous nous limiterons, dans le cadre de ce travail, à quelques unes (quatre) qui corroborent notre conception de la traduction littérale. Nous partagerons ses conclusions que nous considérons comme des remarques objectives rendant compte des mérites et des limites de la traduction/paraphrase littérale.

1. *TLF (Le Trésor de la Langue Française)*

« *Littéral* : *qui est conforme à la lettre, au mot à mot du texte* ».

Deux exemples opposent « ***littéral*** » à « ***élégant*** » (dans une lettre d'Alain Fournier qualifiant une traduction de Sénèque en français) et « ***littéral*** » à « ***figuré*** **»** (dans un texte de Fustel de Coulanges).

2. *Dictionnaire de l'Académie*

« Sens ***littéral*** par opposition au sens ***figuré*** **ou** ***extensif*** » ; « *Traduire littéralement : exactement, ponctuellement.* »

3. *Dictionnaire de didactique des langues* (Galisson et Coste)

– « *Traduction* : […] *les signifiés n'étant jamais exactement superposables, il ne peut donc pas y avoir de traduction mot à mot, tout au plus des équivalences plus ou moins approximatives* »

– « *D'une langue naturelle dans la même langue naturelle, paraphrases, circonlocutions, synonymes, définitions, antonymes* », etc.

4. *Grand Robert*

« Littéral : Qui s'en tient, est pris strictement à la lettre.

Transcription littérale : rigoureusement exacte et conforme à l'original. Traduction littérale : aussi près que possible du mot à mot. »

« Littéralité : stricte conformité (d'une interprétation, d'une traduction) à la lettre, au texte. Traducteur qui est esclave de la littéralité. Une littéralité si grossière ». [85]

[85] Gottesman Catherine, op.cit.

3.6. Opposition entre sens littéral et sens figuré, entre la lettre et l'esprit

Dans *Le Trésor de la Langue Française* où, dans un exemple, l'on oppose « ***littéral*** » à « ***élégant*** », le texte d'Alain Fournier oppose « *la traduction « littérale », plus fidèle, à la traduction « élégante », plus agréable à lire. Les deux semblent avoir des mérites à peu près comparables »*, souligne Gottesman.

Mais, signale-t-elle, le *Dictionnaire de l'Académie* « *valorise implicitement la traduction littérale quand il s'agit de l'action de traduire alors qu'il ne tranche pas entre un sens littéral et un sens figuré quand il est question du texte à produire* ».
Le *Grand Robert*, après « *une définition de la littéralité plutôt valorisante* », il « *donne des exemples très dépréciatifs du mot littéralité* » associé à « traduction » ou « traducteur ».
Le *Dictionnaire de didactique des langues* « *exclut la traduction mot à mot pour des raisons théoriques* », « *les signifiés n'étant jamais exactement superposables,* ni même les signifiants.

Dans tous les cas traités dans ces dictionnaires, conclut Gottesman, « *le transfert d'une langue à l'autre* (qu'il soit envisagé, en cours de procès ou une fois achevé) *semble se concevoir comme un parcours entre deux lieux. Il n'est pas question ni d'étapes intermédiaires, ni d'une phase de compréhension logée au cœur de la traduction* », pour les concepteurs et les rédacteurs de ces articles dictionnairiques.

Rappelant l'origine religieuse du concept (explicitation et exégèse des *Ecritures Sacrées*), l'auteur de l'article explique et fait remarquer que, « *évidemment, l'opposition entre le sens littéral et le sens figuré ou entre la lettre et l'esprit fait souvent référence aux interrogations et querelles concernant la traduction et l'interprétation de la Bible.* »[86]

[86] Gottesman Catherine, op.cit.

B. Les traductions indirectes

Les sept procédés de traduction, que nous sommes en train d'exposer, sont donc répartis en deux grandes catégories. Nous venons de passer en revue les trois premiers relevant de la traduction dite directe (l'emprunt, le calque et la paraphrase littérale) ; nous nous attelons maintenant à le faire pour les quatre autres qui relèvent de la traduction dite indirecte.

Nous les citerons après les avoir classés comme suit : 4. La transposition ; 5. La modulation, 6. L'équivalence, 7. L'adaptation.

4 - La transposition

> *Lorsque, en 1934, je me suis décidé à publier (…) mon article intitulé : «Comment construire une syntaxe » (…) je me suis trouvé avoir à choisir entre le nom de translation, que j'avais toujours donné personnellement au phénomène, et celui de transposition (…). Si, tout bien pesé, je me suis tenu au terme précédemment adopté (…) c'est d'abord parce que le terme de translation est plus bref d'une syllabe et partant maniable, et c'est surtout parce qu'il est la clé de tout un système terminologique commode…*
>
> TESNIERE, *Éléments de syntaxe structurale*, 1965, p. 383.

Pour en venir au premier de ces procédés de traduction indirecte, la transposition, les dictionnaires de langue focalisent plus sur le verbe, c'est-à-dire ''l'action de'' que sur le ''dénominatif'', substantif ou nom.

On part le plus souvent du verbe *''transposer''* pour donner :

- son étymologie : « *Etymologie : du verbe transposer, issu du latin ''transponere'', transporter, transférer, faire passer*») ; puis
- sa signification : « *Le verbe transposer signifie changer de place, changer l'ordre de quelque chose* » ou « *adapter quelque chose pour la situer dans une autre période, un autre environnement, un autre contexte* » ou encore « *adapter le contenu d'une œuvre, un thème à un contexte différent, dans une forme différente* »[87]

[87] https://fr.wikipedia.org/wiki/Transposition et http://www.cnrtl.fr/

- ses illustrations : « *Transposer les termes d'une phrase, d'une proposition* » ou « *transposer un roman au cinéma, une histoire du Moyen Age à notre époque…* » ; enfin,
- ses synonymes : « *intervertir, inverser, permuter* ».[88]

Pour le substantif ''*transposition*'', on y lit quand même, sur Wikipédia, que « *de façon générale, on appelle transposition la reproduction d'une situation ou d'une condition dans un autre contexte sous une autre forme* ».

De son côté, l'équipe du Centre Nationale de Ressource Textuelles et Lexicales (CNRTL) explique ''*transposition*'' par ''*transfert*'' et précise que c'est un «*transfert, sous une forme adaptée, des méthodes ou des techniques d'un domaine dans un autre.* »

Elle l'explique, en linguistique, par '' *passage*'' et par ''*changement*'' et l'illustre ainsi par : « *Passage d'une classe à une autre. « Transposition (fonctionnelle) : changement de catégorie syntaxique. Transposition sémantique : changement de sens* », suivie d'une citation explicative :

> *La transposition fonctionnelle (qui relève exclusivement de la grammaire) doit être soigneusement distinguée de la transposition sémantique, qui intéresse aussi le lexique, par le fait que les signes changent de signification (généralement par emploi figuré) en même temps que de catégorie.*[89]

[88] https://fr.wikipedia.org/wiki/Transposition

[89] BALLY, *Linguistique,* 1950, p. 116. http://www.cnrtl.fr/

4.1. La transposition : pourquoi ?

De notre temps, les frontières nationales des différents pays (voire des Etats Nations : *‘‘un territoire, un emblème, une langue’’*) tendent à devenir de plus en plus très poreuses du fait de la mondialisation. Elles le sont aussi (surtout) à la circulation des ‘‘biens culturels’’ (littérature, cinéma, arts, recherches scientifiques, etc.), lesquels ‘‘biens’’ requièrent d’être traduits pour être compris et partagés. Il en résulte, par conséquent, que la demande en traducteurs et interprètes n’a jamais été aussi grande que de nos jours.

Mais, devant l’éparpillement dans l’espace des publics demandeurs de ces traductions et interprétations, en plus de la diversité et de la qualité de leurs demandes, il incombe à ces *‘‘prestataires de ces services’’* de trouver des formes différentes de transfert, formes à même d’accomplir cette tâche sans grande déperdition. Nous nommons l’*adaptation* et la *transposition* comme corollaires à la traduction. Ces deux termes, ainsi que *modulation*, sont employés bien souvent l’un pour l’autre.

En général, on recourt à la transposition quand le procédé de traduction utilisé n’est ni authentique ni idiomatique, c’est-à-dire lorsque la nécessité se fait sentir, quand la *traduction littérale* entraine une erreur de signification ou est incompréhensible (problème de structure) ou est carrément un non sens.

La transposition est un procédé de traduction indirect ; il consiste en un changement de la structuration grammaticale du texte de départ. Elle entraîne donc un changement de catégorie grammaticale d’un mot ou expression quand ils passent d’une langue de départ à une autre, ou langue d’arrivée. Elle engage, soit un changement de la classe de l’unité, soit une réorganisation des moyens lexico-grammaticaux, mais à la condition que cela n’entraîne pas une réorganisation des moyens sémantiques.

Ce procédé consiste donc en une réorganisation grammaticale qui laisse intacte la structure de signification. Il existe ainsi, dans la transposition, une constante sémantique qui se réalise par une mise en relation hétéronymique entre les unités lexicales constitutives du texte source et du texte cible.

La transposition étant une paraphrase syntaxique, certains théoriciens du domaine récusent franchement qu'elle puisse être relevée à l'intérieur d'une même et unique langue. Ils ne reconnaissent donc pas la *paraphrase intralinguale* comme forme de transposition. Elle ne peut l'être, selon eux, que dans le cas de la traduction entre deux langues différentes (*paraphrase interlinguale*).

4.2. Transposition ou adaptation ?

Ces deux premiers types de transfert que sont la *transposition* et l'*adaptation*, sont « *ces termes, employés bien souvent l'un pour l'autre* », notent les rédacteurs du colloque ''*Traduction, adaptation, transposition*'' de l'Université Paul-Valéry de Montpellier. On peut lire d'entrée de leur argumentaire qu'en effet, la transposition « *peut sembler assez proche de l'adaptation, à tel point que l'on peut entendre ou lire : adaptation musicale de telle œuvre littéraire… sans être particulièrement gêné. Et pourtant, pour B. Tane*[90]*, c'est plutôt la tâche de la transposition* »[91]

Et à Benoît TANE d'aller de cette explication relative à la *transposition* :

> *La transposition permet de passer d'un contexte, d'un domaine ou d'un niveau à un autre.* […] *la transposition est toujours suspecte, comme la transgression, car elle se doit de modifier de façon cohérente tous les éléments d'un ensemble et, au pire, par les libertés qu'elle prend avec cette cohérence, mais surtout par la volonté fondamentale dont elle procède, elle serait déformatrice, comme la transformation.*

Dans le cas de l'exemple cité, ''*adaptation musicale de telle œuvre littéraire*'', plutôt que *adaptation*, le terme de *transposition* s'impose parce qu'il s'agit bien de deux domaines sémiotiques (*Musique* et *Littérature*) n'ayant pratiquement rien en commun, sinon très peu (*le langage*). On parlera avec justesse de transposition picturale, musicale, architecturale ou même de transposition de mythes littéraires.

Mais si la *transposition* est très présente dans ces domaines, disons artistiques, elle n'est pas absente d'autres domaines, dont notamment le domaine de la communication entre les humains par le truchement de différentes langues, lesquelles sont autant de domaines culturels et de codes sémiotiques.

---

[90] Benoît TANE**,** maître de conférences en littérature générale et comparée à l'université de Toulouse Jean-Jaurès (équipe LLA-CREATIS)

[91] ''*Traduction, adaptation, transposition. De la Traduction à la Transposition dans les arts et sciences humaines contemporaines*'', thème d'un Appel à Contributions pour le Colloque de l'Université Paul-Valéry de Montpellier (15-17 mai 2008

Les rédacteurs de l'argumentaire du colloque s'interrogent sur le comment de ce processus de traduction :

> *Comment apprécier la plus ou moins grande proximité, ou la distance, entre deux domaines intersémiotiques ?*
> *Comment définir les enjeux d'une « esthétique de la réception » de l'objet source ?*

Ils formulent cette réflexion, en guise de conclusion :

> *Telles sont quelques-unes des questions que pose ce glissement progressif d'un procédé de passage ou de transfert à un autre, dans un monde écartelé entre ses valeurs nationales et une mondialisation pressante.*[92]

[92] ''*Traduction, adaptation, transposition.*'', Colloque de l'Université Paul-Valéry de Montpellier 2008, op.cit.

4.3. Les différents types de transpositions

Ce quatrième procédé de traduction, le premier des traductions indirectes, à savoir la transposition, parce qu'il peut se présenter sous différentes formes, est classé en types et en sous-types. Ces classes sont établies en fonction de plusieurs critères dont nous citerons trois :

- La *complexité*, c'est-à-dire en fonction de l'importance et du nombre d'unités de signification transposées ;
- Le *niveau fonctionnel* impliqué dans la transposition, laquelle peut être phrastique ou sous- phrastique ;
- La *nature morphosyntaxique* des unités engagées dans cette opération paraphrastique.

Les spécialistes dégagent deux types très récurrents de transposition, qui dominent surtout dans les exercices scolaires : les transpositions *simples* et les transpositions *complexes*.

La transposition simple est définie comme la modification grammaticale qui n'affecte qu'une seule unité de signification : elle se situe toujours à un niveau sous-phrastique. Elle connaît plusieurs types de réalisations qui se distinguent :

- par l'espèce de mots à laquelle appartient l'unité que l'on transpose ;
- par la structuration syntaxique (la forme syntaxique et le rapport entre unités) ;
- le rapport entre le nombre d'éléments constitutifs de l'unité source et celui de l'unité cible transposée.

La transposition complexe résulte d'une redistribution des informations sur plusieurs constituants, lesquels, en même temps, changent de classe grammaticale : elle implique donc une réorganisation grammaticale plus profonde.

Les traductions indirectes

5 - La modulation

Cinquième procédé de traduction et deuxième des quatre procédés de traduction indirecte, la modulation est un procédé qui, afin d'éviter l'emploi d'un mot ou d'une expression qui passe mal dans la langue d'arrivée, implique, de la part du traducteur, un changement de point de vue. Ce changement est souvent la résultante d'un glissement métonymique, c'est-à-dire un déplacement de sens par contiguïté. Techniquement, on troque une partie pour une autre ; une cause pour un effet ou un moyen pour un résultat.

Par ailleurs la modulation peut être lexicale (partielle et totale), phrastique, énonciative. Cela permet aussi à l'interprète de tenir compte des différences d'expression entre les deux langues impliquées dans le processus de traduction. En effet, on n'exprime pas, par exemple, l'optimisme et le pessimisme, le bien et le mal, etc. de la même manière, ni avec les mêmes images dans toutes les langues.

La modulation peut aussi impliquer et rendre nécessaire un étoffement ou une expansion. Généralement elle consiste à traduire un mot d'une langue (une préposition, un pronom ou un adverbe interrogatif) par une expression (un syntagme verbal, un group nominal) dans l'autre langue. Il est, en effet, souvent utile et même parfois indispensable d'ajouter une précision en traduisant afin d'obtenir le même effet que dans la langue de départ. L'étoffement permet également de parvenir à une formulation plus authentique que la simple traduction littérale.

En tout état de cause, la modulation est un procédé de traduction qui implique un changement de visée *sémantique* et/ou *pragmatique* ; elle affecte surtout les lexies complexes et les énoncés. C'est un procédé qui repose essentiellement sur une *modification de nature sémantique*.

Le trait commun de toutes les modulations –quel que soit le type particulier dont elles relèvent- est le rejet de la traduction hétéronymique.

On classifie les types de modulations comme suit :

a-Modulations lexicales (partielles et totales) ;

b- Modulations phrastiques ;

c- Modulations énonciatives (équivalence) ;

a' – *La modulation lexicale partielle* implique le plus souvent une modification à l'intérieur d'une séquence constituée d'un mot centre et d'un déterminent ; la modulation affecte seulement l'un des constituants, dans la grande majorité des cas *le déterminant*.

a'' - *Les modulations lexicales totales* affectent l'ensemble de l'unité qui apparaît ainsi comme une unité non compositionnelle et figée ;

b' – *La modulation phrastique* consiste en une réorganisation qui affecte principalement le type de phrase, parce que fondée sur l'antonymie lexicale.

c' – *La modulation énonciative* est la fonction interlocutive qui décide de la formulation linguistique. C'est pour cette raison que l'on tend à parler dans ce cas, beaucoup plus d'*équivalence* plutôt que de *modulation*.

Pour récapituler, nous constatons que :

- La modulation occupe une place centrale parmi les procédés de traduction.
- Elle exige que les décisions du traducteur reposent sur une analyse sémantique complexe de la langue source.
- La modulation lexicale peut être partielle ou totale.
- La modulation lexicale partielle est plus récurrente que la modulation lexicale totale.
- La modulation affecte les mots (nom, déterminant, verbes, adverbe, etc.) et les expressions
- La variante rend le sens très précisément et correctement.
- L'effet esthétique est souvent gardé ; parfois déçu.

Les traductions indirectes

6 - L'équivalence

> *« Une langue nous oblige à voir le monde d'une certaine manière. Au lieu de dire, comme les anciens praticiens de la traduction, que la traduction est toujours possible ou toujours impossible, toujours totale ou toujours incomplète, la linguistique contemporaine aboutit à définir la traduction comme une opération relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint ».*
>
> Georges Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction,* Paris, Gallimard, 1986, p. 278.

Sixième procédé de traduction indirecte, *l'équivalence* est un procédé ayant le plus souvent un caractère syntagmatique. Elle permet de rendre la même signification en utilisant des moyens stylistiques et structurels absolument différents. C'est diront Vinay et Darbelnet « *un procédé par lequel on rend compte de la même situation que dans l'original, en ayant recours à une rédaction entièrement différente* ». [93]

L'équivalence sous-entend la conservation des mêmes valeurs dans le texte cible comme dans le texte source. Mieux, renchérissent les deux auteurs, « *la plupart des équivalences sont en fait figées, appartenant à un répertoire phraséologique d'idiotismes, de clichés, de proverbes, de locutions substantivales ou adjectivales* »[94]

L'équivalence suppose une réorganisation de l'unité source, tout en conservant le sens tant dénotatif que connotatif de l'énoncé de départ. Le plus souvent l'équivalence a un caractère syntagmatique. Beaucoup d'équivalences que nous utilisons régulièrement sont des idiomes, des clichés, des proverbes, etc.

[93] J.-P. Vinay et J. Darbelnet, *op. cit.*, pp. 8-9 et p. 52.
[94] Idem., p. 52.

De façon énumérative très simple, on lira sur Wikipédia une confirmation très radicale :

> *- Une interjection est rendue par l'interjection équivalente ;*
> *- Un proverbe est rendu par le proverbe correspondant ;*
> *- Une expression toute faite (ou idiotisme) est rendue par l'expression toute faite équivalente.*

Beaucoup de théoriciens font apparenter la traduction à la notion d'équivalence ; ils sont nombreux à la définir à l'aide de cette notion. Par exemple, dans le chapitre *Etat de la question* de sa thèse intitulée *L'équivalence en traduction juridique*, Gonzalez GLADYS fait ce rappel :

> *- Anthony G. Aettinger considère la traduction comme le « remplacement des éléments d'une langue […] par des éléments équivalents d'une autre langue ».*
> *- John Cunnison Catford postule que la traduction pourrait être définie comme le « remplacement de matériaux textuels d'une langue par des matériaux équivalents dans une autre langue ».*
> *- Nida, quant à lui, propose que « la traduction consiste à produire dans la langue d'arrivée l'équivalent naturel le plus proche du message de la langue de départ, d'abord quant à la signification, puis quant au style.* [95]

On le voit et comprend aisément que le degré d'équivalence du texte d'arrivée par rapport au texte de départ a toujours fait l'objet d'appréciations différentes, sinon de controverses. Pour rendre compte de la dimension de la problématique et de l'étendu de la question, G. GLADYS pose les questions qui permettent de faire avancer et estimer à sa juste valeur le procédé de traduction par équivalence :

> *Mais qu'est-ce que l'équivalence ?*
> *L'équivalence existe-elle vraiment ?* (il fait remarquer que)
> *Poser ces questions équivaut à poser la question : Qu'est-ce que la traduction ? La traduction est-elle vraiment possible ?* (Il répond)
> *- Non seulement traduction existe, mais elle est pratiquée depuis toujours.* (Et renchérit) *Alors il vaudrait mieux explorer les questions suivantes : Quel niveau de succès la traduction atteint-elle ? Et quel rôle l'équivalence joue-t-elle dans son actualisation ?* [96]

[95] Gonzalez, Gladys, *L'équivalence en traduction juridique: Analyse des traductions au sein de l'Accord de libre-échange Nord-Américain* (ALENA), Thèse de Doctorat en linguistique, Directeur de recherche : Jolicoeur, Louis ; 2003, Université Laval, Département de langues, linguistique et traduction, Faculté des Lettres, Parue chez Copyright Gladys Gonzalez 2003
[96] Idem

La traduction est comme tous les processus de communication pragmatique : ses textes (de départ et d'arrivée) peuvent avoir des fonctions ou des buts différents. Ainsi le traducteur, en tant que médiateur de la communication interlinguistique et interculturelle, se doit de rechercher une équivalence qui rend le texte d'arrivée fonctionnel dans la culture réceptrice, étant entendu que les contextes (socioculturels et autres) déterminent pour une large part cette communication.

En définitive, la linguistique contemporaine reconnaît la relativité des résultats de l'opération traduisante et elle définit la traduction comme « *une opération, relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint* » (G. Mounin, 1986 :21). Bien que cette courte définition n'incluse pas explicitement le terme *équivalence*, elle montre clairement le changement de perception de ce qu'est la traduction. Cela a été rendu possible à partir du moment où la linguistique contemporaine s'appuie désormais sur les approches de la communication pragmatique.

Cette nouvelle approche introduit également un débat (qui se poursuit toujours) qui est celui de la *traduction* et de l'*équivalence* comme élément définitoire de cette dernière. Il convient d'insister sur le fait que l'équivalence est un concept appartenant au domaine de la traductologie, recommande G. GLADYS. Car, précise-t-il, « *la linguistique contrastive reconnaît le concept de correspondance, mais celui-ci désigne un phénomène différent de l'équivalence.* »

En effet, peut-on comprendre de son argumentaire, le principal objectif de la linguistique contrastive « *est d'analyser deux langues afin d'identifier leurs différences générales et spécifiques* (…) *Cela signifie qu'elle se rapporte à la langue en tant que système.*» Quant à l'*équivalence*, elle concerne plutôt « *le degré auquel un mot, une phrase, voire un texte peut être considéré dans la langue et la culture réceptrice comme l'équivalent du texte de départ.* »[97]

[97] G.Gladys, *L'équivalence en traduction juridique*… op.cit.

La *correspondance*, qui « *a comme champ d'application l'apprentissage des langues secondes* », est un concept utilisé pour décrire des phrases et des structures qui correspondent dans la langue de départ et dans la langue d'arrivée, tandis que l'*équivalence*, qui relève de la traduction, a trait au discours ou à la parole.

Et à Gonzalez GLADYS de conclure avec cette réflexion très pertinente :

> *La définition de la traduction par le biais de l'équivalence est (…) une tautologie :*
> *Si la traduction est perçue comme une activité qui consiste à produire l'équivalence, il serait juste de conclure que l'équivalence est l'élément même qui définit la traduction.*
> *Aussi la traduction définirait-elle l'équivalence et l'équivalence définirait la traduction.*
> *Le principal problème (…) n'est pas tellement la notion d'équivalence comme telle, mais plutôt les attributs que certains théoriciens lui prêtent.*[98]

[98] G.Gladys, *L'équivalence en traduction juridique*… op.cit.

Les traductions indirectes

7. L'adaptation

> *Les adaptations sont l'illustration éclatante de l'importance et de la nécessité de la créativité dans le processus de traduction littéraire, que ce soit pour suggérer en deux mots une atmosphère de fête ou pour rendre un trait d'humour.*
> *Elles génèrent souvent les plus belles trouvailles des traducteurs, justifiant pleinement le statut d'écrivain de ceux-ci.*
> L. Malingret, *Les enjeux de l'adaptation en traduction*

Septième des procédé de traduction en général, ce quatrième type de traduction indirecte, l'*adaptation*, essentiellement culturelle, se réalise dans la traduction par la modification d'un message ou d'un concept jusqu'à ce qu'ils correspondent aux schèmes culturels et aux goûts particuliers d'un public cible spécifique auquel est destinée cette traduction par adaptation.

Le schème étant « *un ensemble de conceptions. Cet ensemble n'est pas volontaire en soi mais résulte d'une accumulation d'idées, de théories, de concepts et de manières de penser qui font corps ensemble et permettent de définir une entité en tant que telle* »[99], laquelle entité s'impose aux traducteurs et requiert d'eux qu'ils prennent en considération leurs spécificités.

Définir la traduction par adaptation, c'est faire la part belle à la ''*créativité*'', à la ''*suggestion*'' pour créer et entretenir une ''*atmosphère*'' favorable à l'adaptation de faits d'un contexte linguistico culturel à un autre. Le fait que ce soit de *belles* ''*trouvailles*'' renseignent sur ce que l'*adaptation* est moins un processus technique qu'une ingéniosité de traducteurs, lesquels sont hissés par Malingret au rang ''*d'écrivains*''.

[99] https://notionsdhistoire.wordpress.com/2014/06/14/notion-2-scheme-culturel-entre-modele-de-representation-sociale-outil-de-lhistorien-et-grille-danalyse-des-civilisations/

Si définir l'adaptation est difficile, il est quasiment impossible de tracer une ligne de démarcation nette entre la traduction et l'adaptation. En effet, ce sont deux opérations qui visent à établir un acte de communication original (créé dans et pour un système linguistique et culturel distinct) et qui supposent une interprétation. Nous pouvons d'ailleurs considérer que l'adaptation est une forme de traduction. Georges L. Bastin en donne la définition suivante :

> *L'adaptation est le processus, créateur et nécessaire, d'expression d'un sens général visant à rétablir, dans un acte de parole interlinguistique donné, l'équilibre communicationnel qui aurait été rompu s'il y avait simplement eu traduction. Ou plus simplement : l'adaptation est le processus d'expression d'un sens visant à rétablir un équilibre communicationnel rompu par la traduction.* [100]

Quand bien même la difficulté de distinguer traduction et adaptation est évidente –du fait qu'elles soient considérées comme synonymes- il n'en reste pas moins que des chercheurs d'OrchiMedia sont arrivé à établir quatre différences qu'ils font incomber aux limites objectives de la traduction proprement dite. Ils insinuent même que c'est le besoin qui se fait sentir pour l'adaptation qui dénonce les limites de la simple traduction et rend nécessaire l'adaptation.

Ces quatre différences sont présentées sous forme de quatre alternatives, plutôt favorables à l'adaptation. Nous les résumons assez librement dans ce qui suit :

7.1- Convertir ou s'approprier

> *La traduction est la procédure de convertir les mots ou textes d'une langue à une autre ; d'utiliser et d'appliquer le mot exactement équivalent d'une langue dans une autre langue.*
> *Une adaptation est l'action ou la procédure de s'adapter. Elle consiste en une procédure de changement où le traducteur-adaptateur trouve une façon de s'approprier l'environnement ciblé. Elle propose des solutions afin de renforcer la communication dans une langue étrangère.*

7.2- Contexte textuel ou le contexte du public

> *La traduction sert la communication dans une langue étrangère et prend en compte le contexte textuel pour choisir les mots convenables dans les cas d'homonyme ou de phrase ambigüe.*
> *L'adaptation conserve, mieux, améliore la qualité du texte dans la langue étrangère puisqu'elle s'inspire aussi de l'horizon d'attente.*

---

[100] Bastin, G. L., « *La notion d'adaptation en traduction* », in *Meta*, XXXVIII, 3, 1993, p. 473-478

7.3- Pratique ou stratégique

> *La traduction permet à l'information de passer de façon pratique, cependant, l'adaptation est une communication stratégique car l'information y prend en compte l'esprit, le comportement et les attentes du public.*

7.4- Efficience ou efficacité

> *La traduction peut être un moyen efficient, si l'objectif est de communiquer un message rapidement et d'informer (sans engager) le public. Mais, si l'on veut que ce public ne reste pas indifférent au message, il faut qu'il soit efficace : l'efficacité ne s'évalue pas à la facilité de comprendre le message, mais aussi à l'impact de l'énoncé.*[101]

Il est vrai que l'adaptation est avant tout une façon de traduire l'*intraduisible*. Les exemples les plus flagrants et les plus fréquents, de ce qui est entendu littéralement par ''*intraduisible*'', sont probablement ceux qui se réfèrent au langage. Nous citerons les *jeux de mots*, le *discours sur la langue*, ses *particularités*, ses *difficultés* et les *erreurs qu'elles impliquent*, qui « *sont par excellence propices à solliciter l'imagination et le talent d'écrivain du traducteur*. »[102]

Cette idée est corroborée par les dictionnaires, dont *Le Petit Robert* où on peut lire que l'adaptation est une « *traduction très libre comportant, des modifications nombreuses qui mettent* [l'idée du texte un ou l'œuvre à traduire] *au goût du jour* »

Cette définition, qui paraît très laconique, n'oublie pas pour autant d'insister sur l'idée de ''*liberté*'' et celle de ''*la mise au goût du jour*'' de l'objet de la traduction, ce qui un avant-goût de ce que sera l'adaptation.

Celle recueillie dans *TradGloss* est signée de J. Redouane est autrement plus explicite. On y lit:

> *Procédé de traduction qui substitue une autre réalité culturelle à celle de la langue source lorsque le récepteur risque de ne pas reconnaître* [identifier] *la référence. Cela peut consister en une généralisation/ abstraction ou bien en une équivalence culturelle.*

[101] http://orchimedia.ca/4-differences-entre-la-traduction-et-ladaptation/
[102] Bastin, G. L., op.cit.

En évoquant la ‘‘*substitution d'une réalité culturelle*’’ à une ‘‘*autre*’’, en cherchant franchement une ‘‘*équivalence culturelle*’’, on donne clairement la mesure des ‘‘*modifications*’’ qu'introduit l'adaptation au texte de départ et la ‘‘*configuration*’’ du texte d'arrivée.

C'est le cas de le dire, nous assistons alors au passage du processus de traduction à un processus de véritable réécriture/recréation. C'est tellement audacieux que Malingret s'interroge :

> *Jusqu'où peut aller l'adaptation (structures narratives, noms propres, fiction…) ?*
> *Comment le traducteur-adaptateur est-il amené à trouver des équivalents culturels ?* [103]

Il s'agit, pour la première question, des niveaux linguistique et générique ; et, pour la deuxième, du niveau culturel (voire civilisationnel), qui devraient être reconsidérés pour plus d'adéquation avec la langue et la culture cibles.

Concernant la deuxième question, presque tous les théoriciens dont nous avons consulté l'œuvre sont d'avis que pour faire une bonne traduction, il faut parfois –je dirais le plus souvent- dépasser les barrières de la langue et faire appel aux références culturelles, aux expressions idiomatiques et à la créativité ingénieuse. Parce que, fait remarquer Bank Referatov,

> *La qualité de la traduction repose alors sur l'adaptation. Précieux outil de transposition qui restitue dans une autre langue l'essence même du message initial et l'empêche de se diluer dans une traduction qui l'affaiblit, l'adaptation doit être aussi percutante que le texte source.*[104]

Cela entraîne des types de réception très différents et complexes chez le public cible. De même, les relations entre l'original et son adaptation devront être soigneusement analysées.

[103] L. Malingret, *Les enjeux de l'adaptation en traduction*, op.cit.
[104] Bank Referatov, op.cit.

Pour revenir à la première question de Malingret (*Jusqu'où peut aller l'adaptation (structures narratives, noms propres, fiction…) ?*), l'adaptation peut être conçue comme intrasémiotique (dans un sens restreint) et intra-ou intergénérique (dans un sens élargi).

Dans ce sens, au niveau intersémiotique par exemple, l'adaptation peut aller jusqu'à la création d'une autre chose, ''*autre œuvre*'' (celle de l'adaptateur) à partir d'une originale (celle de départ).

Dans le même ordre d'idée et à ce titre, on peut également envisager les mises en scène au théâtre, qui peuvent être considérées comme autant d'adaptations, voire de re/créations. En effet, dans le temps, dans l'espace et partant dans les différents genres et les différentes langues de mise en scène, les représentations sont autant d'illustrations de ce que peut être une adaptation.

Techniquement, l'adaptation est un procédé qui implique une réorganisation complète des moyens d'expression, qui sont porteurs (à leur corps défendant) d'une forte empreinte socioculturelle dans la langue de départ. Il en résulte, à l'arrivée, un tout autre produit empreint, à son tour, d'une socioculture de l'horizon ciblé.

Au niveau linguistique, les fonctions de la langue s'organisent à deux niveaux différents, généraux et spécifiques. Bank Referatov, trouve que les premières fonctions « *sont communes à toutes les langues, tandis que les secondes sont déterminées par la culture d'une communauté linguistique donnée*. »

Dans ce qui suit, il recense et répartit en plusieurs catégories, « *les difficultés soulevées par les barrières que la charge civilisationnelle appose à la traduction* ». Nous en retenons quatre :

> *1- difficultés de compréhension et de traduction des termes évoquant des réalités spécifiques d'une certaine communauté linguistique ;*
> *2- difficultés provenant de la non-correspondance des niveaux et des registres de langue ;*
> *3- difficultés provenant de l'emploi figuré de certaines expressions qui portent la marque des conditions locales spécifiques ;*
> *4- difficultés provenant de la non transparence des allusions historiques, littéraires, anecdotes, allusions prestigieuses, etc.*[105]

[105] Bank Referatov, op.cit.

Conclusion

Au terme de cette réflexion sur la pragmatique de la traduction et de cette recherche sur ses techniques et ses procédés (Chapitre II), nous avons pu conclure qu'en plus des difficultés prévisibles du transfert d'un contenu d'une langue à une autre, l'entreprise est autrement plus délicate, donc plus onéreuse quand il s'agit de traduire les faits socioculturels, même libellés dans un genre factuel.

Cela nous a amené à nous interroger sur l'autre type de corpus à traduire ou la traduction du littéraire, même si le texte de Belamri est ethnographique et de témoignage.

S'agissant des *techniques, de la méthodologie et des procédés linguistiques*, Bank Referatov, à la suite d'éminents traducteurs, les dénombre en sept procédés qu'il classe en deux types, direct et indirect. Leur passage en revue nous a permis de nous en inspirer pour les appliquer à l'entreprise de l'auteur de notre corpus, du moins en partie.

En tout état de cause, cela constituera un travail bibliographie (une mimi monographie de la question de la traduction) utile pour ceux que cela intéresse parmi les étudiants, dont nous mêmes.

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DU CORPUS

CHAPITRE TROISIEME

Analyse des procédés d'explication :

De l'usage de l'explication, pour une traduction des faits socioculturels langagiers

CHAPITRE QUATRIEME

Le vécu et son expression ou Vivre et le dire

II. Le vécu et son expression ou ‘‘*Les mots pour le dire*’’
Le vécu et son expression ou *‘‘la langue des légendes et croyances’’*

CHAPITRE CINQUIEME

L'onomastique belamrienne, une ethno-sociolinguistique rurale

III. L'onomastique belamrienne,
Une ethno-sociolinguistique rurale
IV. Onomastique, phonétique contrastive et intercompréhension

CHAPITRE TROISIEME

Analyse des procédés d'explication

De l'usage de l'explication :

Pour une traduction des faits socioculturels langagiers

Introduction

Ce troisième chapitre intitulé ''*Analyse des procédés d'explication*'' constitue, avec les quatrième et cinquième chapitres qui suivront, la substance de l'analyse du corpus dégagé à l'effet de réaliser cette étude linguistique contrastive de l'Arabe (langue de départ) et du Français (langue d'arrivée) dans la transcription des faits socioculturels langagiers par Rabah Belamri. Ce titre est justement explicité par le sous-titre ''*De l'usage de l'explication, pour une traduction des faits socioculturels langagiers*''.

Nous prévoyons deux étapes cardinales pour cette entreprise d'analyse : la définition de ce qui est ''*expliquer*'' et des différentes formes qu'il prend, puis l'illustration définitoire de ces formes explicatives à partir du corpus d'analyse.

Ainsi, nous analyserons la *reformulation*, la *périphrase* et la *paraphrase* comme formes de définition que nous illustrerons par le *calque*, l'*emprunt lexical* et la *traduction littérale* de l'arabe au français dans l'œuvre de Belamri.

C'est ainsi que l'auteur va réussir à traduire avec efficacité et une relative authenticité les faits langagiers constitués par les *idiomatismes* et autres formules consacrée par l'usage (formules d'entame et de chute des contes et de la correspondance, par exemple), tels que les expressions figées, celles proverbiales, les adages, les dictons, etc.

L'analyse de l'*exemple*, de l'*analogie* et de l'*équivalence* comme types d'illustrations explicatives, nous permettrons de mieux entrevoir la culture locale au miroir tendu par l'interculturalité du message traduit.

L'analyse de la *comparaison* comme forme explicite de l'analogie, ainsi que ses formes implicites (*métaphores* et *allégories*) ou paraboliques (*images* et *effet d'images*) laisserons apparaitre les compétences et les performances de l'auteur qui les utilise pour clarifier des situations très spécifiques à sa culture locale. Il en va de même de *la mise en contraste* comme procédé d'explication par opposition.

L'analyse des corpus nous permettra aussi d'évaluer le degré de facilitation de la lecture compréhension par le procédé de la *catégorisation des contenus* idéels de l'œuvre ; ce de quoi Belamri semble en être avisé, qu'il fait avec méthode et application pédagogiques.

Il investira un autre procédé explicatif de certains actes ou faits spécifiques à la socioculture et aux traditions locales : il s'agit de la *description analytique des processus* de ces faits et actes. Ainsi, le lecteur saura de quoi il s'agit sans être enclin de leurs trouver des faits et actes analogues dans sa propre culture.

Enfin, l'analyse du corpus à la lumière des procédés de la théorie explicative nous donnera une image nette et illustrative de la *précision des rapports logiques* (cause, effet, condition, hypothèse, etc.), d'une parfaite *maîtrise argumentaire* (juxtaposition ; coordination ; subordination) par l'auteur de cette œuvre ethnographique et de témoignage qui se prête très bien à notre entreprise d'analyse sociolinguistique et contrastive des faits langagiers relevés.

De l'explication

« *Expliquer, c'est faire comprendre.*
Et, comprendre, c'est un peu accepter. »
M'hamed YAZID, représentant du FLN historique à l'ONU.

Comme tout diplomate, le futur négociateur des Accords d'Evian pour le recouvrement de l'indépendance du pays, M'hamed YAZID s'en fait le crédo : expliquer à tous, à ceux qui le demandent et à ceux qui ne le demandent pas, la situation de l'Algérie sous occupation française. Il part du principe que si on comprend les revendications de l'Algérie, on finit par accepter –même après moult hésitations- de l'aider.

Ce serait le même mobile qui a poussé Rabah Belamri et le même crédo qui l'a guidé à tout expliquer aux lecteurs, algérien et universel, bien sûr, mais français surtout, tous les à-côtés de la condition des algériens colonisés : leur mode de vie, leurs us et coutumes, leurs habitudes culinaires, leurs modes vestimentaires, leurs rites et leurs fêtes, ainsi que de larges pans de leurs cultures traditionnelles.

Il s'y prend intelligemment pour rendre intelligible informations, messages, allusions et suggestions en langue française dans ce qu'il est convenu d'appeler *littérature de langue ou de graphie française et d'expression algérienne*. En effet, et c'est là notre contribution, à la lecture de ce roman autobiographique et, surtout, ethnographique et de témoignage il est vrai, le lecteur algérien éprouve l'impression de le lire dans une langue algérienne : il n'y a que la graphie qui est française.

D'ailleurs, les corpus des mots et expressions dégagés qui traduisent la vie socioculturelle des algériens du sétifois à cette époque en est la preuve la plus tangible. Il est très fourni, pléthorique et arrive à couvrir tous les aspects de la vie sociale et culturelle.

Cela concernant le lecteur algérien. Qu'en est-il maintenant du lecteur français de cette époque ? Le texte étant censé être écrit en français, les français (d'Algérie et de la métropole) le comprenaient-ils bien ? Peu, ou pas du tout ?
Serait-ce le lexique algérien arabo berbère qui risquerait de les gêner, ou alors les tournures syntaxiques spécifiques à ces langues ?
Seraient-ce ces expressions idiomatiques incrustées au corps de la langue française ou cette ambiance culturelle installée par l'auteur dans son texte ?
Serait-ce encore cet investissement sans modération d'un substrat culturel, mythologique et légendaire que l'auteur se serait fait un devoir de lui réserver une place importante dans son texte ?

Notre thèse est que c'est une écriture dans une langue accessible aux deux publics (algériens et français de l'époque) mais aussi à tous les publics qui veulent se donner la peine d'essayer de comprendre.

Notre argument est que l'auteur conçoit et structure ses idées dans un esprit didactique, nous voulons dire explicatif et métalinguistique. L'approche que, pour ce faire, l'auteur conduit dans son œuvre est explicative: elle est explicative et métalinguistique, mais aussi descriptive, causale, illustrative, etc.

En somme, et parce que Jean-François VAUTIER estime que « *ce type d'approche ne peut pas rendre compte du fait que le comportement de l'être humain étudié est aussi déterminé par un certain nombre de facteurs physiologiques et psychologiques liés notamment à sa culture* »[106], l'auteur, Rabah Belamri, multiplie ces éclairages *physiologiques et psychologiques* et investit radicalement dans le culturel, commun ou spécifique à chacune des deux communautés qu'il fait évoluer dans son œuvre.

[106] Jean-François VAUTIER, *Méthodes systémiques appliquées aux facteurs humains - Intégration des méthodes compréhensives et explicatives*, Référence A5340 v1, 1999
http://www.techniques-ingenieur.fr/base-documentaire/archives-th12/archives-conception-et-production-tiagc/methodes-systemiques-appliquees-aux-facteurs-humains-a5340/integration-des-methodes-comprehensives-et-explicatives-a5340niv10004.html

Qu'est-ce qu'expliquer ?

« *Qu'est-ce qu'expliquer* ? » en linguistique, s'interroge Georg Bossong, parce que, fait-il remarquer :

> *La linguistique peut expliquer la variabilité des langues en la réduisant aux principes universaux du langage. Elle ne peut pas elle-même expliquer ces principes. Le recours à l'interdisciplinarité s'avère indispensable.*
> *C'est la tâche d'autres disciplines, la tâche d'un ensemble de disciplines avoisinantes capables de fournir un cadre explicatif : l'anthropologie au sens large, la psychologie, l'éthologie, la biologie et la philosophie, en particulier l'épistémologie évolutionnaire.* [107]

C'est ce dont est amplement conscient notre auteur, qui fait recours à tout le vaste ensemble des sciences de l'homme et surtout des sciences du langage, entre autre la grammaire, la rhétorique, la phonétique, etc., qu'il cite d'ailleurs explicitement dans le corps de son texte.

A titre d'exemple, en parlant des disputes très courantes entre femmes, il recourt à des images très expressives, accessibles à tous, par-delà les langues et les cultures spécifiques : « *Le dictionnaire des injures, où les femmes puisent pour alimenter les joutes oratoires (...) est riche en allégories. (...) Si l'on n'a pas l'amour des métaphores, on utilise tout crûment les épithètes*. » (p.172) Nous avons souligné là de quoi confirmer que l'auteur se connaît bien en terme de rhétorique et de description de la langue.

Il le confirme encore –et nous le soulignons- en décrivant le mode opératoire des charlatans pour baratiner leurs victimes, dont la mère du narrateur : « *Ils s'exprimaient tous par métaphores et allégories. Ils mettaient des rimes au bout de leurs phrases comme les poètes et posaient des devinettes au sens ésotériques que ma pauvre mère s'épuisait en vain à déchiffrer*. » (p.176)

---

[107] Georg Bossong, *Qu'est-ce qu'expliquer en linguistique ? Perspectives typologiques et universalistes,* Dieter Kremer (ed.), Actes du XVIIIe CILPR, 1986, tome II, section III, 3-12

Sur le chapitre de la prononciation et de la phonétique de façon générale, Belamri, décrivant une scène de classe primaire, fait montre d'une culture linguistique très respectable : lisons et apprécions :

> *Nous ne comprenions rien aux couplets que nous chantons.*
> *Des mots étrangers, mutilés et désarticulés à force de rouler dans la rocaille de notre accent, sourdait une musique suave qui faisait vibrer nos sensibilités et qui parfois nous troublait.*
> *Il était un petit navire devenait sur nos lèvres : » ilé tétin » ; alouette, gentille alouette : « alouette, chantille alouette » ; à la claire fontaine m'en allant promener : « à la claire fontaine mon nanon prominé ».* (p.292)

Dans l'absolu et selon les sciences sociales et humaines, expliquer est une problématique cardinale, en ce sens qu'en toute discipline, la première étape d'approche est justement l'explication. Cette explication peut se décliner sous un éventail de procédés du genre : définition, description, illustration, etc.

En effet, les dictionnaires de langues énumèrent un grand nombre de nuances et d'actualisations de la notion d'explication.

Sur le site de FAHAMU AFRICA on peut lire que :

> *- « L'explication sert à clarifier une chose, à faire savoir au lecteur comment cette chose fonctionne, comment elle s'intègre dans d'autres parties de la réalité ou à quoi elle ressemble » et que*
> *- « Expliquer, c'est donner les causes des phénomènes et en rendre raison. Ce sur quoi porte l'explication : les causes. »*

S'agissant du verbe « *expliquer* », on lira une série de verbes censés exprimer ces différentes nuances et partant, les différentes actualisations du fait d'expliquer et qui vont de :

- « *rendre compte d'une chose ; la définir* », à
- « *éclairer ; éclaircir ; expliciter, élucider ; préciser* », à
- « *illustrer ; exposer ; décrire* », à
- « *apprendre ; enseigner* », jusqu'à
- « *commenter ; interpréter* ».[108]

[108] http://www.fahamu.org/WFCFrench/effdra15.html Copyright © 2015 - FAHAMU AFRICA

''Expliquer'' et ''explication'' sont donc alternativement utilisés pour rendre compte de la notion et pour conclure qu' « *une définition de l'explication serait aussi une explication* ».[109]

De son côté, tout en insistant sur ce que « *expliquer veut dire aussi « élucider les causes* », en revenant à une définition lexicologique, Georg Bossong se fait plus explicite :

> *Expliquer, c'est faire comprendre ; c'est soumettre des données complexes et multiples à une conceptualisation unitaire. Ceci implique toujours une certaine réduction ; il s'agit de simplifier, d'éliminer tous les détails jugés non pertinents.*
> *Toute explication présuppose qu'on passe à un niveau supérieur d'abstraction.* [110]

Comment cela et quelles sont les différentes acceptions que le dictionnaire et le manuel scolaire donnent à la notion d'explication et à l'action d'expliquer ?

Le Manuel scolaire algérien de Français (2ème Année Secondaire) spécifie les rapports réalisés par le processus d'expliquer qu'il énumère ainsi : expliquer c'est « *(1) traduire ; (2) signifier ; (3) transposer ; (4) correspondre ; (5) être caractérisé.* »

Ces cinq tâches explicatives sont censées réaliser cinq opérations et asseoir cinq compétences qui sont formulées comme suit :

(1') Définir en donnant le sens exact ;
(2') Expliquer en donnant des éléments d'information pour faire comprendre quelque chose ;
(3') Illustrer en donnant des exemples ;
(4') Comparer en établissant les ressemblances et les différences existant entre deux objets, deux notions ;
(5') Exposer en faisant connaitre un point de vue, une idée.[111]

---

[109] http://www.fahamu.org/WFCFrench/effdra15.html Copyright © 2015 - FAHAMU AFRICA
[110] Georg Bossong, (1986), *Qu'est-ce qu'expliquer en linguistique ?...*, op.cit.
[111] Manuel scolaire algérien, 2ème Année Secondaire, toutes les filières, Institut Pédagogique National, Alger, 1988

Au terme des activités au programme des élèves de deuxième année secondaire, les concepteurs du manuel leur proposent, en guise de synthèse récapitulative, les différentes caractéristiques de l'explication telles qu'ils peuvent les constater dans un texte scolaire (éléments textuels repérables sur le texte support de l'activité de classe).

L'explication est ainsi caractérisée par a) la précision du sens, par b) l'illustration, par c) la coordination, par d) la concision, par e) l'objectivité et par f) le présent intemporel. Nous les citerons comme présentées en nous limitant à les numéroter :

1-Définition ; comparaison (précision) ; reformulation
2-Enumération et illustration par des exemples
3-Rapports logiques bien marqués entre les phrases (coordination)
4-Phrases déclaratives ne comportant pas d'éléments superflus (concision)
5-Absences de l'auteur (neutralité et objectivité)
6-Prédominance du présent intemporel
7-Cheminement de la pensée selon un ordre logique ou chronologique (rigueur)

L'explication, dont nous venons de donner quelques détails, est la méthode, du moins le processus qui sous-tend notre approche de l'œuvre de Belamri. Les dictionnaires de langue, ceux de spécialités (sociologie, philosophie, etc.) et surtout les manuels scolaires en détaillent quelques techniques pratiques pour produire ces métalangages, de signe et de contenu. Cela donne à compter un certain nombre de techniques dont nous retenons pour l'exercice qui est le nôtre (analyse de l'expression langagière du culturel local dans une langue étrangère) les « *grandes techniques d'explication* », dont ceux que présente le site FAHAMU AFRICA et qui sont :

« L'exemple ; l'analogie ; la définition ; la catégorisation ; la comparaison ; l'analyse des causes et des effets ; l'analyse d'un processus ».[112]

[112] http://www.fahamu.org/WFCFrench/effdra15.html Copyright © 2015 - FAHAMU AFRICA

Pour une plus grande efficacité de l'analyse, nous organisons cette demi douzaine de techniques d'explication de telle sorte que nous puissions y insérer encore d'autres procédés permettant de mieux saisir la façon dont l'auteur du corpus dégagé traduit sa propre culture locale dans une langue étrangère.

Nous nommons ci-après :

En plus de l'*explication* et de la *définition* qui englobent et contiennent ces techniques, nous analyserons le langage ou l'expression langagière de l'auteur en recourant aussi aux procédés de la *dénomination*, de la *description des processus*, de la *parabole*, etc.

I. La définition

« *Une définition de l'explication serait aussi une explication* », autant dire que sans qu'ils soient superposables, les deux mots sont souvent pris l'un pour l'autre. En effet, en observant ce que ce même manuel scolaire propose pour expliquer qu'est ce que « *définir* » et comment le réaliser, on conclut que les procédés et les « *termes utilisés pour définir* » sont ceux-là même qui sont utilisés pour expliquer. Qu'on constate :

« Termes utilisés pour définir :

1- En donnant directement le sens ;
2- En cherchant des équivalents ;
3- En se plaçant sur un autre plan ;
4- En énumérantes traits distinctifs ;
5- *En exprimant d'une autre manière*.

C'est, mentionne le manuel scolaire, le type d'explication où il convient de « *définir en donnant le sens exact* » d'un mot ou expression et qui entre dans l'opération générale d*'«expliquer en donnant des éléments d'information pour faire comprendre quelque chose* ».

Plus radicalement, on attendrait d'une définition qu'elle nous décrive « *ce qu'un objet, une procédure, un terme ou un concept a d'unique.* » Ce serait l'acception du procédé en science.

Pédagogiquement et pour plus de précision des consignes des exercices en classe de langue, il est présenté trois types de définitions.

D'abord, la définition brève, où on donne une explication au moyen d'un synonyme (mot ou expression), le plus souvent entre parenthèses, entre virgules ou en italique. C'est un cas très fréquent dans la démarche de Rabah Belamri.

Ensuite, la phrase de définition, c'est-à-dire un court énoncé qui comporte deux sections : la première renseigne sur la catégorie à laquelle appartient l'objet ou l'idée à définir ; la seconde énonce et énumère les caractéristiques qui le distinguent de tous les autres objets ou idées de la même de catégorie. En guise d'exemple, un glossaire est souvent constitué de phrases de définition.

Enfin, la définition élargie est celle qui va au-delà des mots et des phrases ; elle peut « *tenir en un paragraphe ou s'étendre sur tout un chapitre* », ce à quoi recourt allègrement ou par nécessité de compréhension l'auteur de l'écrit d'où on a dégagé le corpus. Elle doit aussi indiquer la fonction de l'objet et comprend parfois une brève étymologie du terme, du signifiant matériel, en précisant « *la langue dont il provient, l'usage qui en est fait actuellement et son évolution au cours du temps* ».

Mais la définition n'est pas à la charge, voire l'apanage du seul linguiste, même si les lexicographes parmi les linguistes, « *qui ne se contentent pas de rédiger des dictionnaires mais qui les analysent également* », en sont les premiers concernés directement. Car, ce que les usagers attendent d'un dictionnaire, c'est qu'il leur « *donne d'abord la définition d'un mot ou d'une expression* ». Cette opération, nous avertit Georges Matoré, est bien plus complexe qu'elle n'en a l'air, c'est « *sans conteste l'élément de l'article du dictionnaire qui est le plus difficile à réaliser* » [113]

C'est cette complexité que confirme Collignon, en rapportant une explication avancée par un cartésien pour, disait-elle, « *tenter de définir la définition* : ''*la proposition qui se fait pour donner à connaître quelle chose est signifiée par le nom ou mot dont on se sert est ici appelée définition*''. » [114]

Définir, renchérissent les rédacteurs de cet article sur Wikipédia, « *est une tâche qui préoccupe, au-delà des linguistes et des sémioticiens, les logiciens et cela depuis des siècles déjà*. » En effet, depuis Aristote qui avait élaboré une méthode de définition qui consistait à « *découvrir les attributs essentiels, en identifiant les différences et en remontant, par paliers successifs, à la catégorie supérieure*», la question de la définition est restée entière, tout autant pour les philosophes que pour les autres.

[113] Georges Matoré, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 1968, p.231
[114] Collignon, Lucie-Glatigny, Les dictionnaires, Initiation à la lexicographie, Editions CEDIC, Lyon, 1978

Toujours par rapport aux logiciens, selon cette méthode aristotélicienne, les divers objets du monde devraient pouvoir « *s'emboîter dans un arbre binaire* », déterminée structurellement par rapport à un repère ou noyau central. Mais « *le langage humain comportant un espace de « jeu » essentiel à la compréhension* » (Matoré, 1968 : 231), il contourne et dépasse cette structuration essentialiste et ce déterminisme aristotélicien.

En pratique, les lexicographes incorporent aussi, dans les définitions qu'ils proposent, « *des propriétés non essentielles, mais qui aident le lecteur à identifier ce dont il est question*. » [115]

Quand bien même on considérait en toute conscience ces deux angles d'approche, on n'épuiserait jamais les sens d'un mot. Car, dans tous les cas, n'importe quel mot dont on envisage la définition, présente –polysémie oblige- plusieurs significations, c'est-à-dire plusieurs acceptions, voire peut désigner, selon les contextes, des réalités opposées. En effet, dira Touratier,

> *Etablir une équation entre le mot et sa définition : cela pourrait paraître facile à réaliser lorsque le mot défini a un sens clair et est sans ambiguïté (vocabulaire technique), mais en réalité donner le sens d'un mot est quelque chose de « fuyant et de malléable » dans la mesure où le mot peut changer de sens d'un contexte à un autre, comme il peut ne pas se préciser par un contexte donné.* [116]

[115] https://fr.wikipedia.org/wiki/Dictionnaire
[116] Touratier, Christian, *La sémantique*, Editions Armand Colin, Paris, 2000, 182p. (p.21)

1. Définition : reformulation, périphrase et paraphrase

« *La reformulation consiste à redire en d'autres termes.* »

La reformulation relève du procédé d'explication qui consiste à redire en d'autres termes et d'une manière plus concise ou plus explicite –selon l'objectif visé- l'idée qui, autrement dite, risque de ne pas être bien comprise.

Selon Karl ROGERS, la reformulation peut revêtir plusieurs formes dont les trois principales sont : ''reformulation reflet'' ; ''reformulation renversement rapport forme / fond'' ; ''reformulation clarification''. Que l'on *reflète*, que l'on *renverse* ou que l'on *clarifie*, le résultat escompté est que, dans la reprise-expression de l'idée (ou des idées), la reformulation doit faciliter sa reconnaissance et son assimilation.

Il s'agit, en définitive, de créer un effet de « *miroir clarifiant* » où transparait et est mis en lumière le sens qu'une expression normative et ordinaire risque de rendre impénétrable pour certains. On réalisera la plus simple, c'est-à-dire la plus accessible des reformulations en utilisant d'autres termes équivalents, facilitant par là même la compréhension par le lecteur, en fournissant en amont, l'effort requis pour cela. C'est la *reformulation écho*.

Si on peut légitimement retenir que la *reformulation* consiste à « *redire en d'autres termes…* », telle que définie, elle serait synonyme de *paraphrase* et de *périphrase*. En effet, on lit bien sur le Site « *grammaire.reverso.net/* » que la paraphrase est redite : « *Une paraphrase, c'est le fait de dire avec d'autres mots, d'autres termes ce qui est dit dans un texte, un paragraphe. Paraphrase a pour synonyme redite.* »

En tant que *redite*, la paraphrase a « *une valeur plutôt négative* », ce que l'on fait remarquer quand il s'agit de reformulation, qui est plutôt bien appréciée.

Mais la paraphrase n'a pas que cette valeur négative ; la suite de l'article « *paraphrase_periphrase* » nous renseigne que « *dans un emploi plus didactique, moins courant, paraphrase n'a pas cette valeur dépréciative. Il signifie ''développement explicatif, commentaire''* ».

Ce serait pour les mêmes raisons (savoir et enseignement) que *périphrase*, qui est « *le fait d'exprimer par plusieurs mots ce qui pourrait être dit en un seul mot* », est appréciée positivement. Ce serait parce que c'est, dans le dictionnaire, une mine de savoirs par excellence : « *les définitions des mots sont des périphrases* ». [117]

Les choses sont inversées dans le cas qui nous préoccupe présentement car, Rabah Belamri reprend la culture locale, produite et exprimée en arabe algérien et en une variété de tamazight, le kabyle, en français. Si la paraphrase requiert qu'on reprenne tout dans ses propres mots, les mots du français ne sont pas à l'auteur, ne sont pas censés lui appartenir. Même s'il arrive à s'approprier un certain nombre, même si on peut le considérer comme bilingue, la langue française ne lui est pas maternelle : c'est une langue apprise à l'école.

Toutefois, le fait de traduire le contenu et d'aménager le contenant facilite la compréhension de ce qui, autrement, aurait été hermétique. C'est particulièrement le cas quand il fournit l'effort d'adapter et les idées et les termes qui les portent à la langue et à la hauteur de son lecteur.

Et comme traduire et paraphraser pour expliquer ne consistent pas seulement à remplacer les mots d'une langue par ceux d'une autre, Rabah Belamri est dans son rôle de réécrire complètement ce qu'il a à communiquer. Si cela requiert de la part de l'auteur une bonne imprégnation et une compréhension parfaite de la culture à transcrire, cela permettra une meilleure réception par autrui.

[117] http://grammaire.reverso.net/2_2_28_paraphrase_periphrase.shtml

Dans la suite que nous allons donner à cette thèse par l'analyse du corpus dégagé de l'œuvre de Rabah Belamri, nous adoptons essentiellement la définition lexicographique, laquelle consiste à donner le sens d'un mot, en le manifestant dans la définition, à présenter des renseignements sur le « *signe-nommant* » et sur la « *chose nommée* », lorsqu'il s'agit de donner des indications sur le contenu de ce signe.

On produit ainsi, selon le mot de Rey-Devove, un « *métalangage de signe* » et un « *métalangage de contenu* ».[118]

En effet, la définition lexicographique caractérise le mot par des traits qui le distinguent des autres mots. Cela instaure une relation d'équivalence entre la définition et le mot : « *définir un mot implique qu'on lui trouve le même sens et cela par une paraphrase* ‘‘*sémantiquement équivalente*’’ »[119]

[118] Rey-Debove, op.cit.
[119] Touratier, op.cit. (p.22)

2. Définition : analyse

> « *En vérité, il ne suffit pas de traduire, il faut expliquer ou s'expliquer, se faire comprendre, sans heurter la conscience linguistique de l'Autre. Et certes, ce n'est pas facile !* »
>
> Kaddour M'hamsadji, *Pour parler juste,* présentation du *Dictionnaire Pratique ARABE-FRANÇAIS* de Beaussier/ Ben Cheneb, *L'Expression* du 18 /03/ 2015

2.1. Calques et emprunts lexicaux

2.1.1. Explications littérales (de mots arabes en français)

Rabah Belamri fait constamment recours aux explications littérales de mots arabes insérés dans le corps de la phrase française. En tenant à traduire sans trahir ouvertement la culture locale, il adopte les mots et expressions majoritairement arabes (mais aussi quelques mots berbères) qu'il fait suivre, parfois directement dans le corps du texte ou d'une explication de la chose en français, ou du mot français équivalent entre parenthèses, ou du mot ou expression équivalente en bas de page.

2.1.2. Faits doublement expliqués

Certains mots renvoyant à des réalités spécifiques à la société algérienne (le sétifois) sont doublement expliqués en français : dans le corps du texte, entre parenthèse ou en bas de page à l'exemple de « ***tbanda*** » expliqué par « *tablier* » et expliciter par sorte de tenue de travail des moissonneurs.

a- Emprunt doublement expliqué : d'abord, bien expliqué métalinguistiquement, puis en bas de page

- Un seul élément déplaisant dans ce lieu de foire, de couleurs et de rêve : ***le mekkas*** (1) *et ses adjoints, individus insolents*, postés aux points de passage, une sacoche à l'épaule, un carnet de tickets à la main, *pour faire payer une taxe aux paysans qui venaient vendre leurs bêtes*. (p.76) 1. *Collecteur de la taxe communale*
- Je suis né l'année du *bou* (1), **c'est-à-dire** l'année où sévissait le rationnement alimentaire. (p.131) 1. Bon de rationnement alimentaire
- … la falaise du Garef, sombre, massive et farouche. C'est du sommet de ce ***kaf*** (1) que ma mère menaçait d'aller se jeter dans le vide (…) Garef était un lieu maudit (p.143) 1. Falaise
- …ta fille … tape à la *stamba* dans le bureau du ***hakem*** ! (1) 1. *Administrateur*
- le ***fidaï*** (1) fut littéralement découpé en morceaux,… (p.52) 1 *Militant*

b. D'autres réalités sont expliquées seulement dans une **paraphrase en français** comme on le voit en italique pour des mots en gras : emprunt intégré au corps de l'énoncé et expliqué directement en français

- Il n'était pas rare ensuite que**, de fou, le malade** soit promis au rang de ***bouhali***, **c'est-à-dire** d'*innocent*, un état, somme toute, *voisin de la sainteté*. (p.65)
- Elles cherchaient les *plantes comestibles* (…) recueillaient sur *les chardons* le ***alk***, *une espèce de résine* qu'elles mastiquaient à la place du **chewing-gum** (p.24)
- On égorgera ensuite une ou deux volailles et on préparera une *grosse marmite* de ***aïch***, *couscous à gros grains noyés dans une sauce vermeille et fortement épicée*. Toute la famille s'en régalera et on en distribuera des assiettes. (p.128)
- Je ne peux pas lire ça ; c'est difficile pour moi. Je ne sais lire que *l'écriture de* ***la stamba*** *comme dans les livres et le journal …* (p.297-298)
- (elles) ne reconnaissaient de prédécesseurs aux Arabes, sur cette terre, que les **Jouhala**, *hommes préhistoriques, frustes et ignorants* (p.144)
- La *circoncision* se profilait donc à l'horizon, … **La tahara**, disons-nous, c'est-à-dire *la purification*. (p.136)
- Tu oses te comparer à ton **Sidi**. Lui, c'est un *homme*. (p.162)
- Que peut la médecine des Roumis contre un mal dont les seuls responsable sont les **djinns**, les **afrit** et autres *succubes et incubes* ? (p.64)

- Notre *croque-mitaine* était le ***nedjam*** *ou* **lépreux** (p.29)
- Elle en tira …du ***frik*** *ou* **blé grillé**… (p.195)
- Le ***grand l'Aïd*** *ou* **l'Aïd du sacrifice**. (p.94)

Dans les trois derniers exemples, l'explication est faite à l'aide d'une coordination : la conjonction de coordination ***ou*** n'exprimant pas le choix, mais la deuxième alternative explicative du terme.

c- Vocables expliqués immédiatement dans le texte par une **paraphrase et/ou entre parenthèses** : en français pour le mot arabe et en arabe pour le mot français.

- *Le jeu de* la **khalouta** (le **mélange**) *s'apparentait à un cours* pratique d'apprentissage ménager. (p.24…)
- Il a laissé tomber sa pierre et **a pris la fuite** comme un ***zamel*** (**penaud**) (p.189)
- La grand-mère, … prénommée ***Braïka*** (la petite cane) p.207 calque
- Ceux qui écoutaient avec recueillement ***le meddah*** (*conteur public*) aveugle. (p.77)

- ***Humm Addabab*** (*brouillard noir*) était … un jeu paisible et plein de fantaisie. (p.87)
- C'est le ***barouk*** (*cadeau*)
- un enfant encore appelé ***malaïka*** (*ange*) (p.136)
- une natte ***boutalbi*** (1)… (p. 200) 1. *Relatif à la montagne de Boutaleb*
- une touffe de laine (…) sur le ***tadjin*** (1) encore brulant (…) (p.259) 1. *Plateau*
- L'autre devient, par la magie du verbe (…) **un *hibou*** (**balala**) si *elle louche* (…) ; un ***caméléon*** (**tata**) si elle *change facilement d'alliance*. (p.172)
- et puis une **cloche.** Tu connais le ***nakous*** ? (**Cloche**). Ça sonne comme à la mosquée des français. (p.281)

Belamri tient à mettre un grand nombre de mots arabes renvoyant à des caractérisations très spéciales ; pour cela, il parle de « *dictionnaire des injures, où les femmes puisent pour alimenter les joutes oratoires qu'elles se livrent périodiquement*.» (p.172)

d- Des formulations où la **signification** de l'emprunt est **suggérée** par le contexte et dont elle est déduite comme dans :

- Tu oses te comparer à *ton Sidi. Lui, c'est un homme*. (…) ***Tu n'es qu'une moussiba***, ***ma fille***. (p.162)
- Ma mère célébra l'apparition (première dent) par un gros ***cherchem***, (blé bouilli) (p.134)

Respectivement, suggestion du fait que l'homme est Seigneur et que la fille ne l'est pas, pire elle est un problème et suggestion du fait que l'apparition de la première dent est un événement.

Certains mots sont censés renvoyer à des réalités assez connues, et partant ne nécessitant pas une explication, ni même une traduction à l'exemple de :

- Avec la ***baraka*** d'Allah, demain tu sauteras comme un cabri. Parole de ***Hodni***, frère. (p.78)
- les cadeaux qu'elle lui avait faits : deux **haïks** à quinze mille francs l'un (…) une demi-douzaine de mezzoueds à grain en peau de moutons et trois outres en peau de chèvre… (p.199-200)

Le mot *baraka* s'est internationalisé ; il est employé dans la même graphie dans quasiment toutes les langues, tandis que le mot *Hodni* est aussi connu que l'est la région, par ailleurs célèbre du temps où l'on procédait par la dénomination des régions du pays (contrairement aux Wilaya, maintenant).
Exemples : la Mitidja, le Titeri, les Oasis, les Hauts-plateaux, le Hoggar, l'Ouarsenis, le Djurjura, le M'zab, etc.

Le mot *haïks* n'est ni expliqué ni traduit, il est considéré comme assez connu de tous, étant un habit traditionnel algérien qui ne passe pas inaperçu. Quant au mot *mezzoueds*, l'auteur considère que le complément du nom (à grain) est suffisant pour en déterminer le sens.

e- Mais le procédé d'explication le plus récurrent utilisé par Rabah Belamri est la **juxtaposition** directement, aux mots empruntés à l'arabe ou au kabyle, d'un synonyme, d'un complément de nom ou d'un adjectif, qui les rend intelligibles par quiconque lit l'énoncé.

A titre d'exemple, l'auteur explique, par ce procédé les mots suivants intégrés au corps du texte écrit en français : *Bitna, la touraâ* (de l'arabe) et *un mezzanine, la hala, le daynin* (du kabyle), etc.

- ***Bitna***, *notre demeure*, *notre famille* ; *la maison de* l'oncle Mahfoud et de la tante Hadda (p.232)
- Nous parvenions à ***la touraâ,*** *l'espace compris entre les jardins et les maisons*
- La pièce était constituée de deux parties : l'une, *surélevée* comme ***un mezzanine***, réservée aux êtres humains, et l'autre, *basse* : ***la hala*** ou *partie haute*, ***le daynin*** ou *partie basse*. (p.135)
- Le « ***murisseur des blés*** », un *oiseau nocturne* que nul n'aurait su décrire et dont *le trille* montait des jardins et des champs, *à la tombée du jour*…

2.2. Calque ou traduction littérale de l'arabe au français

En plus des emprunts lexicaux de l'arabe au français comme on vient de le voir, et même du français à l'arabe (*sertifica, mounchard, cartantiti*, etc.), Rabah Belamri fait aussi recours à la traduction littérale où il reprend systématiquement et presque mot à mot, des expressions langagières arabes en les calquant dans la langue française.

Un bon nombre d'exemples vont être cités, dont le prototype choisi est le suivant (où un squatteur tente de convaincre et faire des émules) :

« *Mes cousins, je n'empiète sur le bien de personne. C'est la terre du bon Dieu. (…) vous devez me suivre, passer l'oued et bâtir une maison sur la terre du Bon dieu. (…), leur rappelant qu'il était un musulman comme eux, leur frère en Allah et en Mohamed*… » (p.116)

Autre exemple : une mère, ravie que son enfant ait fait le marché hebdomadaire (Souk du Jeudi), elle le dit de façon authentiquement locale. Ecoutant ce que rapporte son enfant :

- A mon retour à la maison, ma mère me fit fête et elle n'arrêta plus de me flatter de l'après-midi :

- *Ahlili ! Ahlili ! O ma veine, mon bonheur ! Les hommes ont grandi, ils sont devenus des hommes. Ils ont été au filaj, ils ont fait le souk comme des hommes. Ahlili ! O ma veine, mon bonheur !* (p.135)

Voici une série d'énoncé calqués en français sur le modèle de leurs structures en arabe :

a-*Espèce de scorpion jaune*, si je mettais la main sur ton bazz*, je te l'écartèlerais comme ça. Tu entends, face de caméléon, comme ça, une jambe à droite, une jambe à gauche*. (p.173)

b-*Mais par Allah*, attendez que l'ensemble mûrisse ! *Vous ferez l'automne* avec toute la famille, patientez un peu. (p.134)

c-C'est ton ennemi qui te guette ; il mijote quelque chose de terrible. *Allah ! Ta protection* (178)

d-*Ah ! La santé ! La santé ! La santé est fille de cabot, mes amis (…) C'est une fille de cabot, la santé ! Un jour, elle arrive comme ça, vous pince, vous fait « guili-guili » sous les bras et vous dites : merci Allah ! Vous soupirez d'aise (…) Et puis, le jour suivant, la fille de cabot ne vous chante plus la chanson de l'œil noir et de l'œil bleu ; elle vous dit adieu, beslama (1) (…) Ah ! Santé ! Comme tu es perfide, mon amie* (p.181) 1. Paix

e-*Arrête de la maltraiter ou je prends mes enfants sous mes bras et je fiche le camp. Nous irons tendre la main sur les chemins*. (p.188)

f-je lui ai dit : *si tu es le fils de ta mère, lance ta pierre sur moi*. Il a laissé tomber sa pierre et a pris la fuite comme un *zamel* (penaud) (p.189)

(…) et puis une *cloche*. Tu connais le *nakous* ? (Cloche). Ça sonne comme à la mosquée des français. (p.281)

g-Le jeu le plus excitant pour nous était de courir derrière les personnes soupçonnées de n'avoir pas observé le carême (…) – *Le mangeur de Ramadan, le voilà* ! *Le mangeur de Ramadan, le voilà* ! (p.88)

h- je lui ai demandé en premier : *des ampoules de sang et de chair* (…) *je l'ai supplié en lui baisant les mains. Le païen !* (p.183)

Je vous plains et *je vous admire, toi et ton mari*. (p.169)

3. Idiomatismes et autres formules consacrées par l'usage

> *Nous échangions quelques devinettes (…) transmises de génération en génération dans des formules absconses et immuables comme des versets du Livre Saint.* (p.243)

Expressions idiomatiques, figées, proverbiales, adages, dictons, etc.

Dans cette œuvre de témoignage ethnologique par excellence, Rabah Belamri recense un grand nombre de formules langagières idiomatiques consacrées par l'usage social. On y trouve des expressions figées ou semi-figées, des dictons et des adages et autres formules proverbiales, des formules d'introduction, de conclusion ou formules finales, de politesse, etc.

Comme nous le savons, ce type de formules vaut par sa forme et sa substance lexicale (donc linguistique) que par ses contenus (sémantiques). Elles sont structurées et construites telle que si leurs structures sont atteintes, elles perdent leur statut d'idiomatismes.

3.1. Expressions idiomatiques : dictons et proverbes

Les énoncés figés qui vont suivre sont nommés par l'auteur, dans le texte même de diction, de dicton populaire, d'histoire de ; certains ne sont même pas introduit sous prétexte qu'il est évident qu'ils sont des dictons. Je n'en citerai que quelque uns pour montrer que l'auteur les a ainsi transcrits parce qu'ils se suffisent à eux-mêmes pour rendre le sens escompté.

- *On aime la mariée, mais on méprise sa mère* !
- *Dans la bouche fermée, les mouches n'entrent jamais*. (p197)
- *On a dit au chat : quel est ton témoin ? Il a répondu : ma queue*. (p.173)
- *quand le ventre est repu, il dit à la tête de chanter*. (p.265)
- *Il frappe le premier et porte plainte avant moi,* comme dit le dicton.
- *Celui qui aime par les yeux, la tapette est plus respectable que lui*. (p.193)

3.2. Formules idiomatiques

A mi-chemin entre adage et formule quasi proverbiale, figée ou en voie de figement, ces quelques exemples vérifient la nécessité de leur garder leurs formes syntaxiques et leurs substances lexicales (la séquence idiomatique est en italique).

- Pour resserrer davantage les liens familiaux, mon père épousa sa cousine : *notre huile dans notre semoule, comme dit l'adage*. (p.207)
- Manger les rognons « *sur le pied de mon oncle* ». (p.108)
- *Cinq dans ton œil* (ou encore *cinq dans tes talons*) (p.182)
- *Suis-je une souris costumée* pour me guigner du coin de l'œil comme des hypocrites (p.146)
- *Tu peux te mordre l'œil, tu peux mettre les pieds contre le mur et pousser, pousser, t'exténuer à pousser…* (p.210)
- S'il avait été possible de *l'emprisonner dans son œil, sous ses paupières* (p.218)
- Le sartifica, c'est difficile ; *ce n'est pas du couscous à l'eau*. (p.304)
- L'un des palabreurs me souhaita *une vie verdoyante devant et derrière* (p.297)
- Je n'avais plus qu'à « *nager ma mer* » comme nous disions chez nous. (291)
- tante Hadda les pourchassait, un bâton à la main, en leur disant : « *Qui se sent à l'étroit sur sa tombe, s'allonge dessus* ». (p.234)
- *Si le Très-Haut te dit non, c'est* non. (p.210)
- *Je peux te jurer sur la tête de ton fils, le matin à la mosquée*. (p.265)
- *Apprends-le, fille d'Adam sans cervelle* ! (p.227)
- ... la fille de cabot ne vous chante plus *la chanson de l'œil noir et de l'œil bleu* ; elle vous dit adieu, *beslama* (p.181) 1.
- Si chaque fourmi nous piquait un grain, mes frères, au bout de trois jours, *nous n'aurions plus qu'à aller jouer de la zourna au sommet du Djurf*, disait le vieux Mihoub (p247)
- Tu dis vrai, frère. *Ta parole est de miel et de sucre* (p.265)

3.3. Expressions idiomatiques : formules d'entame et de chute

Belamri nous cite, telles qu'elles, deux de ces formules de la correspondance écrite, très récurrentes à l'époque. En effet, du fait des mouvements migratoires importants (vers la France), des membres de mêmes familles se trouvent séparés et entretiennent une correspondance fréquente dont l'auteur nous transcrit, exactement comme l'écrivain public, ces deux expressions langagières :

- « *Toute la famille, grands et petits, chacun par son nom, t'envoie le plus grand bonjour, ainsi qu'à celui qui te lit cette missive. R.U. (Réponse Urgente).* » (p.62)

Belamri ajoute en expliquant : « Cette formule, consacrée par l'usage, figurait sur la quasi-totalité des lettres, *en pendant à la fameuse formule d'introduction*, elle aussi, immuable tel un verset du coranique » :

- « *Je t'écris ces quelques lignes pour te faire savoir de mes nouvelles qui sont en très bonne santé. J'espère que tu en es de même.* » (p. 63)

Parmi les différentes « formules consacrées par l'usage » et qu'il n'était pas recommandé de leur trouver des équivalents, le corpus d'analyse en foisonnent. Nous avons choisi quelques unes qui réfèrent respectivement aux salutations, aux rêves, à la déception, à la routine et au serment :

- Bonjour tante, *comment va la situation* ? *Je vais déguster le café avec toi*. (p.170)
- Chaque séquence de rêve s'ouvrait par la formule : *Et devant mes yeux, j'ai vu…* (p.161)
- *Il ne me restera plus alors que d'aller jouer de la flûte à la croisée des chemins* ». (p.75)
- Le soleil, on le voit bien tourner du matin au soir, *et l'année douze mois.* (p.299)
- (la literie) ma mère devait chaque soir la descendre et l'étaler pour l'enlever le lendemain, et ainsi de suite, « *l'année de douze mois* » (p.154)
- Quant à l'envoyer comme ça se baigner chez les hommes, *jamais de la vie ! Dieu est unique* ! (p.148)

II. L'illustration explicative : exemple, analogie et équivalence

1. L'exemple et l'analogie comme type d'illustration

1. 1. L'exemple

En général, l'exemple apporte une illustration d'un fait, d'un cas ou d'une idée. C'est une concrétisation de ce qui se présente comme général (idée ou notion) « *à l'aide d'un ou plusieurs cas particuliers* ».

Les animateurs du site FAHAMU AFRICA précisent que :

> *La notion d'exemple est abstraite* (…) *: il faut d'abord une idée générale. Ensuite seulement, vient un objet qui l'illustre (exemple) ou la réfute (contre-exemple). Un même objet sera exemple pour une théorie, contre-exemple pour une autre, sans relation avec une troisième…*
> *La notion d'exemple est si informe qu'il n'en existe pas d'exemple !*[120]

Pour sa part, et évoquant le modèle logico-déductif d'Aristote et Polybe, Gaëlle JEANMART rappelle que « *c'est dans la ''Rhétorique'' qu'Aristote aborde la question de l'exemple comme moyen de convaincre. En effet, les exemples sont surtout utilisés comme arguments rhétoriques, sachant que l'enjeu principal de la rhétorique est précisément l'efficacité, c'est-à-dire la persuasion grâce au vraisemblable* »[121]

Dans sa façon de procéder pour expliquer le socioculturel local dans la langue française, Rabah Belamri semble privilégier les deux sortes d'illustration qu'on peut lire sur ''*Rhétorique''* où Aristote écrit qu' « *il y a deux espèces d'exemples : l'une consiste à citer des faits antérieurs, une autre à inventer soi-même. Dans cette dernière, il faut distinguer d'une part la parabole, de l'autre les fables comme les ésopiques* » *(*Aristote, *Rhétorique. II, 1393a).*

Il fait donc recourt d'un côté aux exemples « *historiques* » et de l'autre aux exemples « *fictifs* », fables, paraboles ou légendes.

---

[120] http://www.fahamu.org/WFCFrench/effdra15.html Copyright © 2015 - FAHAMU AFRICA

[121] Gaëlle JEANMART, «L'efficacité de l'exemple (1)», *Dissensus*, Efficacité : normes et savoirs, N° 4 (avril 2011), URL : http://popups.ulg.ac.be/2031-4981/index.php?id=1100.

1.2. L'analogie

L'analogie est un miroir qu'on tend à celui à qui on explique une chose pour qu'il y trouve un repère familier. On va jusqu'à la considérer comme « *un type particulier d'exemple* ». En effet, sans qu'elle en ait la consistance, l'analogie remplit bien la fonction de l'exemple : elle explique une chose en la comparant à une autre de connue.

Elle s'apparente donc à la comparaison mais requiert, de la part de ses usagers, l'assurance que le ‘‘*comparant*’’ renvoie bien au ‘‘*comparé*’’ (si on utilise la terminologie de la comparaison). Elle peut tenir aussi de la métaphore quand le mot technique qui atteste de l'opération de comparaison est absent.

Le principal crédo ici (si ce n'est pas le seul) est l'efficacité de cette analogie quant à la saisie de l'explication de l'idée et de la caractérisation de l'objet.

L'analogie comme exemple explicatif devrait renvoyer à une évidence, par rapport à la culture du récepteur. Ainsi, elle est et peut s'avérer plus puissante que le raisonnement. Au fait, ne dit-on pas que comparaison n'est pas raison : elle ne l'est pas, tout comme l'analogie mais elle en a la puissance.

2 – L'équivalence en interculturalité, un miroir tendu à la culture locale

Rabah Belamri recourt très efficacement à ce miroir de l'équivalence. C'est le cas de le dire tant il est d'une grande pertinence. En effet, dans cette communication interculturelle et dans l'objectif de faciliter l'accès et la compréhension de faits culturels locaux par des lecteurs qui ne le sont pas, il évoque leur ressemblance et leur quasi équivalence avec certains faits qui ne leur sont pas étrangers.

Ainsi, aux français et aux autres francophones, il cite par exemple, des jeux et des lieux familiers tels un lieu de culte (mosquée), un amuse-gueule (chewing-gum), un personnage (croque-mitaine) ou un jeu (hockey).

Illustration

- Ça sonne comme à **la mosquée** *des français*. (p.281)
- l'**ange** « ***Azraïn*** », ***le gendarme d'Allah***, … (p.273)
- Elles cherchaient les **plantes comestibles** (…) recueillaient sur **les chardons** le ***alk***, *une* **espèce de résine** qu'elles mastiquaient à la place du **chewing-gum** (p.24)
- … **Je vous connais comme ma poche** ou comme dit votre adage : ***je connais votre cul et vous connaissez le mien***. (p.51)
- Notre **croque-mitaine** était le ***nedjam*** ou lépreux qu'elles nous peignaient sous l'aspect saisissant (…) d'un montre sournois et sanguinaire. (p.29)
- … jouer au « ***chevreau aveugle*** » (…) était polisson. …. Le nom complet de **notre colin-maillard** était du reste assez explicite … (p.27)
- … des parties de ***koura***, un jeu traditionnel, exclusivement féminin et campagnard, qui **tenait un peu du hockey**, … il consistait à disputer à l'aide de grands bâtons, une balle, en l'occurrence une boite de conserve vide, qu'il importait de conduire jusqu'à un trou creusé à même la terre. (p.171)
- (chez la **fondeuse de plomb**) Les gouttes de plomb tombent dans le mortier (…), elles s'étalent, se ramassent, s'échancrent, se creusent, jettent des tentacules filiformes, avant de se figer en une forme chimérique dont l'œil exercé de tante Larem dévoilera tous les secrets cachés. Le **Rorschach**[122] avant la lettre. (p.179)

[122] Le test de ***Rorschach***, plus couramment appelé "test des taches d'encre", est l'un des tests projectifs les plus connus. Il permet d'évaluer les traits et les lignes de force de la personnalité du sujet analysé. ... ce que vous voyez dans les « taches d'encre » est censé révéler différents aspects de votre personnalité

III. La comparaison et la mise en contraste

1. La comparaison

Pour en venir à la comparaison, elle dérive du latin «*comparatio* » qui réfère, à l'origine, au fait ou à « *l'action d'accoupler* ». Avec l'usage, le sens a évolué pour en faire la plus célèbre, en tout cas la plus récurrente des figures de style : « *une figure de style consistant en une mise en relation, à l'aide d'un mot de comparaison appelé le « comparatif », de deux réalités appartenant à deux champs sémantiques différents mais partageant des points de similitudes*. »[123]

A l'usage, les comparaisons, comme formes rhétoriques d'expression, font ressortir les similitudes et les contrastes entre les choses à définir, ce qui est une façon d'expliquer.

Ainsi, tout en s'apparentant à la métaphore, parce que relevant l'une et l'autre des figures d'analogie, elle s'en distingue par le fait qu'elle « *exprime directement et explicitement le lien symbolique entre les deux réalités comparées, en utilisant un terme de comparaison* ».

Mais, ce qui explique de façon plus logique son emploi par Rabah Belamri, c'est qu' « *elle permet aussi de faire progresser l'argumentation et de donner à voir des réalités difficiles à définir autrement qu'au moyen du langage figuré* ».

La comparaison reste tout de même très proche de la métaphore, d'où elle tient un « *pouvoir suggestif puissant* ». Elle s'avère, pour Belamri, un outil performant et très pratique dans son œuvre de traduction du culturel local dans une langue d'une autre culture. En effet, dira Nathalie Petibon**, «** *la comparaison rhétorique participe d'une reconfiguration possible du monde en faisant apercevoir les correspondances émanant de la subjectivité du locuteur.* » [124]

---

[123] Wikipédia, entrée ''comparaison''

[124] Nathalie Petibon**,** *La figuration de la comparaison, une virtualité fictionnelle*http://www.msh-m.fr/diffusions/rusca/rusca-langues-litteratures/Colloque-2007-Figure-et-figuration/Articles,192/La-figuration-de-la-comparaison,695

1.1. Comparaison explicite avec emploi de « comme », « aussi que »

L'utilisation par l'auteur de la figure de la comparaison comme procédé d'explication de la culture locale en langue française s'avère très efficace en ce sens que, d'un côté strictement linguistique et de communication, en tant que rapport logique, la comparaison met en contigüité deux faits distincts (le comparé et le comparant) en vue de les rapprocher par le truchement de l'agent de comparaison.

D'un autre côté, si le comparant est censé être connu de l'instance de réception, Belamri propose souvent un comparé issu de la culture traditionnelle pour le rendre plus accessible.

Les exemples qui suivent installent une ambiance locale et un référentiel rural (meule, agnelle, brebis, chèvre, cabri, etc.

-Le jour où on frappait *la meule* …était *fêté comme un événement heureux* (p.247)

- Elle était *douce comme une agnelle*. (p.177)

- Elle s'est fait pousser *des cornes comme une chèvre* pour donner des coups ; elle se rebelle, quoi ! (p.177)

- Avec la baraka d'Allah, demain tu sauteras *comme un cabri*. (p.78)

- (les yeux) Ils étaient blancs *comme le lait de la brebis*. . (p.131)

Le référent de la paysannerie algérienne à cette époque s'étend aux éléments naturels, tels que rendus par l'imaginaire culturel local, quand Belamri mêle l'eau et les saisons au conte et à la légende :

- Il a dû, *comme bien de paysans en période de sécheresse*, se nourrir de racines sauvages, (p.208)

- Il s'appelait Hocine et ses yeux étaient *comme le ciel les matins de mai*. (p.138)

- Quant aux lutins, c'est claire *comme l'eau de roche*, c'est des djinns. (p.161)

- Tes yeux étaient redevenus *aussi transparents que l'eau de la source du conteur*. (p.131)

Belamri ne se contente pas de rendre ces aspects culturels accessibles, il installe l'ambiance de religiosité ambiante dans la vie des algériens, surtout sous occupation française. Il insiste d'abord sur le sentiment qu'éprouve le colonisé pour le colon qu'il rend en une double formulation, utilisant d'abord « comme » pour le caractériser, ensuite « aussi…que » pour en donner une image tirée de la culture traditionnelle :

- Ce *colon* (…), elle nous le dépeignait *comme une créature monstrueuse* (p.50)
- une *créature aussi horrifiante et monstrueuse que les ogres qui hantaient ses contes*. (p.50)

Concernant l'aspect religieux, les comparés de l'auteur, et parfois les comparants aussi, évoquent une piété et des croyances caractéristiques de la société rurale de l'époque (le nombre des cieux –sept-, le taleb, les houris, le Paradis, le Coran, les versets, etc.)

- Un monde où les *cieux* sont au nombre de sept *comme les terres et les mers*, (p.196)
- Le *taleb* qui sortait d'une grande medersa était *aussi capable que les Roumis de nous dispenser un enseignement riche et attrayant* … (p.267)
- Un monde où les ogres engendrent des créatures *aussi resplendissantes que les houris des jardins d'Allah*, … (p.196)
- On songeât à adopter le débit précipité des lecteurs du Coran *en allongeant les voyelles comme on fait généralement à la fin des versets*. (p.269)
- Un *prénom*, c'est pour la vie *comme la foi et le cœur*. (p.286)
- Elle (…) disait que c'était un homme, un vrai homme *comme on n'en fait plus de nos jours*. (p.118)
- une étrangère dans ma maison, ça ne pourra pas être *comme une fille de mon sang*. (p.197)
- les *Juifs* (…), nous ne les considérons (…) *comme des païens, destinés à rôtir en enfer* … (p.55)
- Elle est *douce comme le gazouz* (…), *cette eau* (p.227)
- Mon père disait que *sa langue* était *aussi douce que le miel et le gazouz* (p.218)

Autres preuves de l'insistance de l'auteur pour que le rapport exprimé par sa phrase soit compris à sa juste valeur : le fait qu'il alterne les comparatif comme dans les deux derniers exemples (douce *comme*/ *aussi* douce *que*)

Le tableau suivant reprend, de façon analytique, un échantillon *des différentes formes de comparaisons* qui ont servis à l'auteur pour rendre avec le maximum de fidélité les aspects de sa culture locale (un corpus plus consistant suit le tableau).

Faits comparés/expliqués	**Outils de comparaison**	**Comparants/explications**
« Alémain ». Ce jeu	s'apparentait	à une poursuite (p.37)
Le jeu de la *khalouta*	s'apparentait à (p.24)	un cours pratique ménager
Quelle maigreur !	on dirait	un clou. (p.187)
Mouvement du berceau	on eût dit (p.157)	palanquin sur chameau
trille mesuré et persuasif	comme	un appel d'ami. (p.244)
des *formules immuables*	comme (p.243)	des versets du Livre Saint
Sidna Aïssa	aussi … que	Sidna Mohamed. (p.57)
Tu sauteras (patient)	comme	un cabri. (p.78)
guigner du coin de l'œil	comme	des hypocrites (p.146)
turban : élancé ; ramassé	comme	*une tour*, *une boule*

Ces comparaisons, exprimées avec des moyens très différents, sont relatives aux aspects du vécu de la société campagnarde de Bougâa. Belamri réalise là, la prouesse de faire percevoir, voire ressentir cette ambiance villageoise à tous ses lecteurs par la technique de la comparaison explicative et argumentaire.

- le berceau poursuivait son mouvement oscillatoire … <u>On eût dit</u> un palanquin posé sur la bosse d'un chameau fantôme avançant doucement au son d'une cantilène lointaine, imperceptible (p.157)
- Même si elle *se portait <u>comme</u> un charme*, ma mère ne disait jamais qu'elle allait très bien, (p.233)
- La propreté du turban, son volume et la manière l'arborer : élancé *<u>comme</u> une tour*, ramassé *<u>comme</u> une boule*, (…) (p.203)

- me guigner du coin de l'œil comme des hypocrites (p.146)
- demain tu sauteras comme un cabri. Parole de Hodni, frère. (p.78)
- Mon père, lui, ne se lassait pas de l'écouter et disait que sa langue était **aussi** douce **que** le miel et le gazouz (p.218),
- Ce jeu **s'apparentait** à une poursuite (…) Il importait seulement d'être agile, félin, habile à démasquer ses adversaires le premier en leur criant : « Alémain ». (p.37)
- **Le jeu** de la *khalouta* (le mélange) **s'apparentait à un cours** pratique d'apprentissage ménager. (p.24)
- Quelle maigreur, mon Dieu ! **On dirait** un clou. (p.187)
- le **berceau** poursuivait son mouvement oscillatoire accompagné du seul gémissement de la corde autour de la charpente. **On eût dit** alors un **palanquin** posé sur la bosse d'un chameau fantôme avançant doucement au son d'une cantilène lointaine, imperceptible (p.157)
- le trille (du *murisseur des blés*) montait des jardins et des champs, à la tombée du jour, inlassablement répété, … mesuré et persuasif **comme** un appel d'ami. (p.244)
- des *formules absconses et immuables* **comme** des *versets du Livre Saint*. (p.243)
- Ça sonne **comme** à la mosquée des français. (p.281)
- Les petits Musulmans savaient vaguement qui était Sidna Aïssa, un prophète vénérable, mais pas **aussi** prestigieux **que** Sidna Mohamed. (p.57)

1.2. Métaphores et allégories

Comparaisons par le truchement d'Images et de Paraboles

Nous reproduisons sous forme de tableau l'énoncé où Belamri évoque des expressions langagières consacrées par l'usage qui sont aussi intelligibles pour les natifs que pour ceux qui les lisent en traduction. D'ailleurs l'auteur les assimile aux définitions-explications que proposent les dictionnaires.

Il les introduit ainsi : « *Le dictionnaire des injures, où les femmes puisent pour alimenter les joutes oratoires qu'elles se livrent périodiquement (...), est riche en allégories. L'autre devient, par la magie du verbe, …* (p.273)

Images Signifiés	Indices Signifiants
scorpion jaune	un peu pâlotte
crabe	ne va pas droit au but
grenouille	un tant soit peu les yeux exorbités
hibou (balala)	elle louche
lézard	teint olivâtre
sauterelle	membres grêles
mule	bréhaigne
caméléon (tata)	change facilement d'alliance
refroidie	entendue tousser
avion jaune	« mounchard », moucharde
Settoute	sournoise et enjôleuse

L'échantillon analysé :

…un scorpion jaune si elle est un peu pâlotte ; un crabe si elle ne va pas droit au but ; une grenouille si elle a un tant soit peu les yeux exorbités ; un hibou (balala) si elle louche ; un lézard si elle a le teint olivâtre ; une sauterelle si elle a les membres grêles ; une mule si elle est bréhaigne ; un caméléon (tata) si elle change facilement d'alliance.

Elle peut également devenir l'avion jaune ou la « mounchard », expression née de la guerre ; Settoute, la vielle sournoise et enjôleuse qui a joué plus d'un tour aux princes et aux princesses dans les contes ; la refroidie, c'est-à-dire la tuberculeuse, pour peu qu'on l'ait entendue tousser de bizarre façon. » (p.273)

Par ailleurs, et dans le même ordre d'idée, l'exemple qui suit présente une sorte de récit explicatif d'un phénomène jugé très récurrent en société.

Belamri le ressuscite, dans les mêmes termes utilisés en société, pour ses lecteurs qui n'éprouveront aucune difficulté à le comprendre et même à l'interpréter de façon juste et judicieuse.

- *Votre blanche brebis aux yeux pudiques à qui vous avez offert une prairie bleue est en train de se muer en chèvre galeuse, vous devez lui donner une piquette pour qu'elle reste brebis* (p.177)
- *La brebis blanche, c'est la bru ; la prairie bleue, c'est notre maison. C'est vrai qu'elle était gentille, à son arrivée, la bru (…) Elle était douce comme une agnelle. Et puis, petit à petit, elle a changé (…) Elle s'est fait pousser des cornes comme une chèvre pour donner des coups ; elle se rebelle, quoi !* (p.177)

2. La mise en contraste

2.1. Autres auxiliaires de comparaison (conjonction ; formules,…)

La mise en contraste est une technique très efficace de faire apparaître ce que les éléments de l'équation de comparaison ont de spécifiques, de différents par rapport les uns aux autres.

Du latin « *contra* » et « *stare* », c'est-à-dire « contre » et « se tenir », le contraste renvoie à une image d'un objet tenu contre (ou en face) d'un autre. Il en sort des différences remarquables.

Le premier (a) des trois exemples suivant est dans ce sens illustratif du procédé : la coupe des pantalons à la mode locale et à la mode occidentale.

a)- Cet appendice (*sac dégonflé* est) absent des *pantalons de mon père <u>plus ou moins</u> coupés à la mode occidentale* (p.70)

b)- L'élément vestimentaire qui *retenait <u>le plus</u> mon attention, <u>tant</u> il était amusant, était cette espèce de sac dégonflé* qui pendait et se balançait légèrement entre les jambes des hommes. (p.70)

c)- Les Boussaâdia étaient *<u>tellement</u> brûlés par le soleil et <u>si</u> étrangement accoutrés <u>qu</u>'ils semaient l'épouvante chez les bambins en bas âge*. (p.82)

2.2. Explication par opposition et par contraste

Pour bien faire assimiler les spécificités de la culture locale, l'auteur opte pour la mise en opposition et en contraste des expressions langagières issues du parler local et qui reflètent le mieux le fond de sa pensée. Ainsi, tout lecteur, quelle que soient sa langue et sa culture, peut d'abord accéder au sens que veut délivrer l'auteur et ensuite mesurer les écarts, au niveau de l'expression par rapport aux expressions de sa langue propre.

Par le truchement de ces formules langagières, le lecteur saura exactement ce à quoi revoient les lexies suivantes de la nomenclature locale à l'instar de : ***cafés maures*** ; ***fourmis arabes*** ; ***cardes arabes*** ; ***route kabyle*** ; la ***hala*** ; le ***daynin,*** etc.

- Nous nous acharnions tout spécialement sur les fourmis rouges, agressives et véloces, que nous appelions **fourmis françaises** par opposition aux **fourmis arabes**, brunes, minuscules et tout à fait pacifiques. (p.31/32)
- Nous empruntions un chemin poudreux et caillouteux **dit route kabyle** par opposition à la route beylicale, large et carrossable. (p.143)
- Chaque pièce était constituée de **deux parties** parfaitement distinctes : **l'une**, surélevée comme un **mezzanine**, réservée au êtres humains, et l'**autre**, basse, où créchaient les bêtes par mauvais temps (…) les deux parties n'étaient séparées que par une murette (…) Si la **hala** ou partie haute, telle une terrasse me rassurait (…), le **daynin** ou partie basse réveillait mon angoisse face à l'obscurité. (p.236)
- Les établissement de café (…) étaient de **deux catégories** : *ceux de style moderne*, caractérisés par le percolateur, un nombre important de tables et de chaises, et une clientèle peu portée sur le turban et le burnous ; *ceux qui étaient* appelés ***cafés maures*** et qui, vétustes, sentant fortement la chique, sans eau courante parfois, étaient meublés d'une table unique, de deux ou trois bancs sans dossier et d'une natte d'alfa faisant office, le jour, de tapis de prière pour les consommateurs pénétrés de dévotion, la nuit, de couchette pour les sans-abri du village et les étrangers que l'odeur des écuries indisposait. (p.61)

- (Opposition ***café maure*/café européen**) – le café ne giclait pas d'un robinet miraculeux. Il n'était pas débité en quantité industrielle. **Au contraire**, chaque tasse faisait l'objet d'une préparation méticuleuse. Le café était apprêté dans de petites cafetières sans couvercle et à la longue queue (…) posées à même la braise. (p.60)

- les vendeuses de **cardes** dites **arabes**, ces cardes naines coriaces et amères qui croissent à l'état sauvage parmi les ajoncs, les narcisses et la menthe sauvage, (…) et cardes dites **françaises**, énormes, juteuses, sucrées, mais incapables de soutenir le rythme de la cuisson de la viande sans se transformer en bouillie. (p.71)

- Les filles jouaient aux abords des maisons. (…) Nous aimions beaucoup les regarder jouer au père dévorateur et à la mère poule. Ce jeu mettait face à face deux filles, l'une figurant le personnage d'un père orge, et l'autre celui d'une mère protectrice et combative. Au départ, le père est seul, **tandis que** derrière la mère se tiennent toutes les autres filles (p.88)

- cette rue que ses trottoir, sa chaussée goudronnée, ses nombreuses fontaines publiques, ses sergents de ville et ses boutiques à l'alignement parfait **distinguaient** bien des autres rues qui avait l'air de **chemins de compagne**. (p.59)

V. La catégorisation

On entend souvent dire, par le commun des mortels, que *l'esprit humain semble avoir le don de trier l'information par catégories*. Or, c'est là une des conditions, sinon la ''*condition sine qua non*'', de toute démarche scientifique. Ainsi, en lexicologie, en grammaire comme en conjugaison, pour rester dans le domaine linguistique, la catégorisation est de mise :

- les mots de la langue sont innombrables mais on les catégorise en neuf classes de mots (nom, pronom, déterminant ; verbe, adverbe, adjectif ; préposition, conjonction, interjection) ;
- les phrases sont de différents types (déclarative, interrogative, exclamative ou impérative) et de différentes formes (active, passive ; affirmative, négative ; nominale, verbale ; etc.), elles sont formalisables et formalisées dans différentes structures syntaxiques, de base ou expansives ;
- les verbes sont classés en groupes (1^{er}, $2^{ème}$, $3^{ème}$) et même ceux qui n'y trouvent pas place, sont rassemblés sous une étiquette de verbes irréguliers. Ils sont aussi répartis en verbes d'état et verbes d'action ; verbes d'opinion, verbes de sentiments ; etc. C'est en subdivisant ces ensembles et d'autres (dans tous les domaines) que l'on crée des catégories, des sous-catégories et des sous sous-catégories. Ailleurs, on aurait opté pour d'autres dénominations telles que genres, sous-genres, types, classes, ensembles, etc.

Pour les rédacteurs de l'article ''*catégorisation*'' de Wikipédia, il s'agit d'« *une activité mentale qui consiste à placer un ensemble d'objets dans différentes catégories (classes, types, taxons) en fonction de leurs similarité ou de critères communs*. » Les éléments relevant d'une catégorie doivent ainsi avoir des attributs similaires et bien se spécifier de ceux d'autres catégories avec lesquels ils ''*ne doivent pas se chevaucher*''. L'action exprimée par le terme « *catégorisation* » signifie « *stocker l'information en la structurant de manière mémorisable et opérante* ».[125] Cela renvoie au fait que cette activité est aussi cognitive. Il est requis de son auteur d'arriver à penser des catégories en mesure de regrouper des objets ou des événements non identiques naturellement ou fonctionnellement.

[125] Wikipédia, entrée ''*catégorisation*''

C'est là qu'on mesure ''*ce don dont sont dotés les esprits*''. En l'occurrence, selon les angles de vue et considérant les objectifs, il existe différentes approches de la catégorisation.

Parmi les différents dictionnaires consultés (linguistique, sociologie, philosophie, etc.), il est particulièrement insisté sur deux approches : celle dite logique et celle classique (dite aussi aristotélicienne). On lira sur Wikipédia, même entrée :

> Selon l'approche logique, *une catégorie est définie sur la base d'une relation d'appartenance permettant de dire si oui ou non un élément appartient à une catégorie.*
> Selon l'approche classique aristotélicienne, *les catégories sont des entités discrètes qui se définissent par un ensemble de caractéristiques communes aux éléments qui les constituent. Ces caractéristiques sont les conditions à la fois nécessaires et suffisantes pour la constitution du sens lié à la catégorie.*

Comme ''*l'esprit humain semble avoir le don de trier l'information par catégories*'', dans leurs échanges langagiers, quand il s'agit d'effectuer un choix ou d'établir une comparaison de caractéristiques entre des objets ou des faits, les individus adoptent –de manière consciente et souvent inconsciente- l'un des modèles suivants en usage (et en vogue) en société que les théoriciens ont dénommés : a- ''*modèle classique*'' ; b- ''*modèle prototype*'' ; c- ''*modèle de l'exemplaire*'' ou ''*modèle exemplaire*''.

a- dans le modèle classique, l'élément à catégoriser est affecté à la catégorie avec laquelle il a le plus grand nombre d'attributs en commun.

b- dans le modèle prototype, la catégorie est organisée autour d'un élément central, le plus souvent conventionnel, donc fictif : c'est ce qu'on appelle ''*prototype*'', et dont la vertu est qu'il consiste en un résumé de la catégorie. De fait, et par voie de conséquence, « *l'appartenance d'un objet à la catégorie est déterminée par sa similitude au prototype* ».

c- dans le modèle de l'exemplaire, tous les éléments de la catégorie sont structurés par rapport à un de ses éléments qui est considéré ailleurs comme générique et là comme ''*exemplaire*'', et donc définitoire de la catégorie. Ainsi, « *la similitude d'un objet à l'exemplaire détermine l'appartenance de l'objet à sa catégorie*. »

1. La catégorisation des contenus : une facilitation de la lecture compréhension

Le soleil sous le tamis, sous-titré *Un enfant, une famille, un village d'Algérie avant l'indépendance* est organisé et mis en forme (parties, chapitres, etc.) par son auteur dans le but évident de le rendre lisible, c'est-à-dire très accessible même aux lecteurs les moins en phase avec la culture de l'auteur, qu'il tient à rendre de la façon qui lui garde son originalité et lui préserve son authenticité.

En plus de recourir à différentes techniques pour rendre son texte, et partant son discours, plus aisément recevable et assimilable, Rabah Belamri organise tout son discours en parties distinctes où il traite des sujets et d'autres qui les complètent, de telle sorte que ses éléments constituent un tout : son œuvre.

Nous nous limitons à son roman, *Le soleil sous le tamis*, qui constitue le corpus d'analyse dans notre thèse.

En prévoyant une *Table de matières* en fin de son texte comme cela se fait généralement dans les œuvres scientifiques, on comprend le projet et les objectifs de l'auteur, lesquels consistent en une explication, la plus détaillée et la plus claire possible de ce qu'il sait parfaitement que ce n'est pas aussi facile à comprendre pour un lecteur d'une autre culture. En procédant de la sorte Rabah Belamri catégorise ses contenus, les intitule pour délimiter les champs sémantiques et les classe pour suggérer les rapports qu'ils ont entre eux.

En répartissant ses matières en trois grandes parties (I. *La rue et les saisons*, II. *L'arbre de vie* et III. *Deux paradis à l'horizon*), l'auteur choisit trois champs d'intervention et avertit son lecteur, qu'il prépare à les recevoir.

Il traitera, en premier lieu, de ce qu'un enfant (lui-même) retient de ce qui se passe dans la rue (de son village, Bougâa) et par toutes les saisons (*Les petits ingénus* ; *En toute liberté* ; *Les petits soldats* ; *Les jeux interdits* ; *Les autres* ; *Le filadj* ; *Féeriques jeudis* ; *Les Boussaâdia* ; *Ramadan* et *La fête du mouton*).

En deuxième lieu, il passera en revue ce que la mémoire de cet enfant a pu retenir de *l'arbre de la vie* : une expression métaphorique pour signifier les choses qui font le charme et la banalité de la vie (*La fille du douar* ; *Ainsi la femme*; *De la ziza au zizi*; *Souvenirs du hammam*; *La maison aux vents offerte*; *La smala*; *Voisinage*; *Une aubaine pour les charlatans*; *Connivence*; *Sadia se marie*; *Autour du père*; *Drôle de baraque*; *Le jardin de Baba Aïssa* et *Bitna*).

En troisième lieu enfin, en évoquant les deux paradis, il réfère à ce quoi peuvent mener les deux cultures en cohabitation/conflit à cette époque en Algérie : un paradis sur terre et un autre dans l'au-delà (*L'école coranique* et *La communale dite le « coulidj »*).

2. Une table des matières pédagogique

Le soleil sous le tamis
Un enfant, une famille, un village d'Algérie avant l'indépendance

Dédicace : A Messaouda et à Ali. A Yvonne. (p.7)
Préface de Jean Déjeux

A- La rue et les saisons

Les petits ingénus
En toute liberté
Les petits soldats
Les jeux interdits
Les autres
Le filadj
Féeriques jeudis
Les Boussaâdia
Ramadan
La fête du mouton

B- L'arbre de vie

La fille du douar
Ainsi la femme
De la ziza au zizi
Souvenirs du hammam
La maison aux vents offerte
La smala
Voisinage
Une aubaine pour les charlatans
Connivence
Sadia se marie
Autour du père
Drôle de baraque
Le jardin de Baba Aïssa
Bitna

C- Deux paradis à l'horizon

L'école coranique
La communale dite le « coulidj »

Une telle table des matières permet au lecteur, en plus de ponctuer sa lecture, de s'arrêter et/ ou de revenir sur un thème. En un mot, il lira ce récit de vie, de la vie au village, comme un manuel de sociologie, de linguistique ou d'ethnologie.

V. Précision des rapports logiques

1. Cause, effet, condition, hypothèse… une maîtrise argumentaire

Quand le manuel scolaire insiste sur ce que les rapports logiques soient bien pensés et bien exprimés pour qu'il y ait une bonne compréhension des énoncés transmis, il insiste sur les conditions de réussite de l'opération de l'explication.
Les différents rapports logiques ont cette vertu de rendre les rapports intelligibles entre les idées contenues dans les énoncés qui composent tout message. En effet, en rapport avec le temps, avec l'espace, avec la finalité, avec les hypothèses, etc., toute idée formulée acquiert une signification relative, celle-là même que l'auteur du message veut signifier.

On le rencontre très fréquemment dans le corpus dégagé où l'auteur organise son énonciation de façon à délivrer la signification voulue dans le contexte voulu.

A titre d'exemple, l'analyse des causes et des effets sert à expliquer pourquoi une chose est arrivée. En le sachant, le lecteur de Rabah Belamri n'éprouve aucune difficulté à assimiler tout référent, général ou même particulier : le mérite revient justement à la pensée et à l'expression linguistique de ses rapports logiques.

2. Rapports logiques entre mots, expressions, propositions et phrases

En plus de la juxtaposition (de mots, de séquences et de phrases) qui est utilisée à une large échelle, l'auteur fait recours à la coordination (en utilisant certaines conjonctions dont celles à valeurs additives, oppositives, causales et consécutives), à la subordination, à l'enchainement-liaison à l'aide de locutions prépositives, etc.

Nous les nommons et illustrons comme suit :

2.1. Explication par juxtaposition

Dans les quatre premiers exemples, Belamri juxtapose des séquences explicatives des mots et expressions relevant de corpus lexical local (respectivement : *route beylicale ; tang ; aïch ; rounda ; aller tête nue*).

1. la *route beylicale***,** large et carrossable. (p.143)

2- (le) bulldozer jaune de la commune que nous appelions alors le « *tang* »**,** la machine trépidante et fumante … (p.284)

3- On préparera une grosse marmite de *aïch***,** couscous à gros grains noyés dans une sauce vermeille et fortement épicée. (p.128)

4- Nous courions comme des fous sur la route du beylec avec nos *rounda***,** *cerceaux métalliques que nous poussions devant nous avec un fil de fer recourbé à son extrémité*. (p.34)

5. Je n'avais pas l'habitude d'*aller tête nue* **;** je n'enlevais ma chéchia que pour dormir… (p.283)

6. (elles) ne reconnaissaient de prédécesseurs aux Arabes, sur cette terre, que les *Jouhala* **,** hommes préhistoriques, frustes et ignorants (p.144)

7. Nous mangions dans la même pièce, les jambes croisées, autour de la rebaïa**,** le grand plat de bois. (p.158)

8- Elles cherchaient les plantes comestibles (…) recueillaient sur les chardons le *alk***,** une espèce de résine qu'elles mastiquaient à la place du chewing-gum (p.24)

Dans les exemples suivants (9 à 13), en plus du signe de ponctuation (virgule) et pour plus d'efficacité, l'auteur ajoute, ça les deux points qui introduisent une explication et là, le présentatif ou la locution explicative (*c'est* ou *c'est-à-dire ; pour reprendre les termes de ;*)

9- L'accouchée fera l'objet de soins particuliers (...) **:** on la gavera de *sfendj***,** gros beignets aux œufs, saupoudrés de sucre. (p.129)

10- Faire l'automne, se régaler de l'automne, **c'est** manger du fruit le plus délicat de cette saison et aussi le plus abondant dans nos jardins **:** les figues. (p.166-167)

11- La *tahara, disons-nous* **,** *c'est-à-dire* la purification. (p.136)

12- Sur l'autre table était empilé le *guech***,** *c'est-à-dire* l'ensemble des sacs de provision de grain et les différentes semoules. (154-155)

13- La description de l'ange « Azraïn »**,** *le gendarme d'Allah, pour reprendre les termes de* Si Hachoum... (p.273)

Par ailleurs, il recourt aussi à certaines locutions prépositives introduisant les idées de : cause (*à cause de*), de comparaison/intensité (*encore plus*), d'opposition (*par opposition à*) et d'illustration (*par exemple*) comme on peut le vérifier dans les exemples suivants :

14- Le *bélier* était ainsi surnommé **à cause de** son front bombé, qu'une calotte trop petite pour le volume de sa tête rendait **encore plus** proéminent et redoutable. (p.287)

15- Nous empruntions un *chemin poudreux* et caillouteux dit *route kabyle* **par opposition** à la *route beylicale*, large et carrossable. (p.143)

16- Certains de ces jeux étaient d'une brutalité inouïe : **par exemple** la *hambaria***,** un jeu de bergers… (p.87)

Juxtaposition de deux phrases ou de deux propositions indépendantes

Le même procédé d'explication qui consiste à jouxter des mots (noms, verbes, adjectifs, etc.) ou des expressions (suites lexicales) est aussi utilisé par l'auteur pour expliquer des propositions indépendantes par d'autres, ou carrément des phrases par d'autres phrases.

Parce que nous en avons eu quelques illustrations de la première catégorie, nous réservons les exemples qui vont suivre à la juxtaposition des phrases :

1-Depuis le temps que je fréquente les Arabes**. //** *Je ne suis pas un Boudjadi parmi vous*. (p.51)

2- C'était, disait-t-on, un ange qui venait du Paradis (…)**. //** On l'appelait révérend Ramadan… (p.85)

3- Quelle maigreur, mon Dieu **! //** On dirait un clou**. //** Sans même te toucher, on pourrait te compter les côtes (p.187)

4- Le jeu de la *khalouta* (le mélange) s'apparentait à un cours pratique d'apprentissage ménager**. //** Les filles (…) apprêtaient en commun un repas. (p.24…)

5-On préparera une grosse marmite de *aïch* (…). **//** Toute la famille s'en régalera et on en distribuera des assiettes. **//** *C'est* le barouk (cadeau) (p.128)

6-le vendeur de DTT (…) portant un panier rempli de poudre bleue**. //** Il appelait sa marchandise « remède américain »**. //** Elle tuait les poux, les puces, les pucerons, les cafards, les fourmis et toute vermine connue.

Comme on a pu le vérifier, on juxtapose deux phrases indépendantes et, parfois, trois (ici les exemples 3 et 6)

2.2. Explication par coordination

En plus de relier des propositions, les conjonctions de coordination introduisent des valeurs de conséquence (exemples 1et 2), de succession dans le temps (exemples 3et 4), de simultanéité (exemple 5) et d'addition (exemple 6).

1- - La circoncision se profilait **donc** à l'horizon, accompagnée de you-you **et** de cliquetis de ciseaux. (p.136)

2- Il appelait sa marchandise « remède américain » **et** chantait à tue-tête ses multiples vertus.

3- On égorgera ensuite une ou deux volailles **et** on préparera une grosse marmite de *aïch.* (p.128)

4- Les filles se réunissaient dans une impasse **ou** au fond d'une grande cour **et** apprêtaient en commun un repas. (p.24...)

5- Cette espèce de sac dégonflé (…) pendait **et** se balançait légèrement entre les jambes des hommes portant le fameux pantalon arabe *boudnou*... (p.70)

6- (ange) venait du Paradis, le front nimbé de mille grâces **et** les ailes fleurant le musc des houris... (p.85)

Les exemples 7 et 8 expriment l'idée d'opposition par le truchement de la conjonction de coordination (*mais*), avec plus insistance dans le dernier exemple où (*mais*) est inclus dans la locution (*non pas de… mais de*).

A remarquer aussi que, dans ce même énoncé, le coordonnant (*ou*) introduit une idée de choix entre deux unités synonymes mais dans deux langues différentes, c'est-à-dire deux équivalents.

7- l'on bourrait de coups de poing et de pied le principal acteur *contraint d*'évoluer à quatre pattes, **mais** *autorisé à* envoyer à ses tourmenteurs les ruades. (p.87)

8- Notre croque-mitaine était le *nedjam* **ou** lépreux qu'elles nous peignaient sous l'aspect saisissant **non pas d**'un pauvre malade suscitant la compassion, **mais d**'un montre sournois et sanguinaire. (p.29)

2.3. Explication par subordination

Parmi les rapports logiques sur lesquels veille l'auteur pour faciliter l'accès à ce qui est spécifique à la culture locale, Belamri use de la subordination, c'est-à-dire en subordonnant la compréhension d'une proposition à la compréhension d'une autre (en l'occurrence, le fait local spécifique au fait connu, général).

L'exemple premier subordonne un fait (*soins particuliers*) à un but précis (*retrouver des couleurs*)

L'accouchée fera l'objet de soins particuliers (…) : on la gavera de *sfendj* (…), **pour qu**'elle retrouve très vite des couleurs. (p.129)

Mais l'auteur use beaucoup plus de subordonnées relatives, dont le rôle est d'apporter une information complémentaire, relativement à un fait antécédent qui en aurait besoin pour être assimilé. On dit bien, en analyse grammaticale, que la proposition introduite par le pronom relatif a pour fonction d'être complément de l'antécédent situé dans la proposition principale.

Les pronoms relatifs les plus utilisés sont *dont, qui, où,* entre autres.

1-Que peut la médecine des Roumis contre un mal **dont** les seuls responsable sont les djinns, les afrit et autres succubes et incubes ? (p.64)

2- C'était, disait-t-on, un ange **qui** venait du Paradis, le front nimbé de mille grâces… (p.85)

3- L'élément vestimentaire qui retenait le plus mon attention, tant il était amusant, était cette espèce de sac dégonflé **qui** pendait (…) légèrement entre les jambes des hommes portant le fameux pantalon arabe *boudnou*… (p.70)

4- Le fameux pantalon arabe *boudnou*, le genre de pantalon **où** l'on tiendrait facilement à deux… (p.70)

5-Certains de ces jeux étaient d'une brutalité inouïe : par exemple la *hambaria*, un jeu de bergers **où** l'on bourrait de coups de poing et de pied le principal acteur. (p.87)

VI. Description et analyse de processus

La description du déroulement d'un processus de constitution ou de construction d'une œuvre, du fonctionnement d'une entreprise (de tout ce qu'on peut entreprendre), de l'organisation ou de la structuration d'un phénomène, au-delà de la simple technique d'agencement et de successivité des opérations qui les constituent, sont autant de procédés d'explication. Comme on peut expliquer, on l'a vu plus haut, en définissant, en comparant, en exemplifiant, etc., on le fait avec encore plus d'efficacité par la description des processus.

La définition la plus partagée du procédé est que cette analyse descriptive « *consiste à énumérer toutes les étapes nécessaires pour effectuer une opération. Elle se fait étape par étape, toujours dans un ordre particulier* ». Si d'aventure l'ordre du déroulement du processus est altéré, l'opération échoue au double plan : de sa réussite proprement dite, et partant de son assimilation par autrui, ce qui signifie l'échec de l'explication.

Les énumérations qui la caractérisent sont autant d'explications et de détails relatifs aux attributs de l'idée, de l'objet ou du fait à expliquer.

Explications par description de processus, d'utilité et de fonction

Dans le corpus que nous avons dégagé pour vérifier la tendance et les techniques d'explication, par l'auteur, de tout ce qui est original, donc inconnu d'autrui, nous nous sommes arrêtés surtout aux jeux des adolescents des deux sexes dans le sétifois à l'époque. Belamri, qui sait au préalable que son lecteur peut ignorer tout cela, entreprend de les lui décrire et d'en expliquer les processus de déroulement.

1. Dénomination et description des jeux de société

Nous présentons ci-après le procédé que l'auteur utilise pour faire part des activités ludiques des adolescents : les nommer en essayant de leur trouver des synonymes dans la langue française, puis de les décrire (actants et actions ; entames, phases et dénouements, etc.)

Trois de ces jeux sont nommés en synonymie, c'est-à-dire que l'auteur ne transcrit pas leurs noms originels (en arabe ou en kabyle) : il s'agit du *Jeu des osselets,* de celui du *Mufle de la vache* et de celui du *Chevreau aveugle :*

1- Jeu des osselets : « *Dans le jeu des osselets, la violence était exercée de la manière la plus franche (…) A l'issue de la première partie, on attribuait au gagnant le titre de sultan. Celui-ci nommait un vizir-bourreau et (…) prononçait des sentences à l'encontre des joueurs que le sort ne favorisait pas. Ces peines étaient au nombre de trois (…) Il y avait la hache, un coup asséné sur la nuque avec le tranchant de la main ; le gourdin, un formidable coup de poing entre les omoplates ; et la plus exécrable, « l'appendice carabinée », exécutée avec le coude et le poing*. » (p.34)

2- Jeu du Mufle de la vache : « *Quant au* ''Mufle de la vache''*, il était, sans aucun doute, à éviter aux constitutions fragiles. Imaginez un garçon d'une dizaine d'année, placé devant un mur, le corps en équerre, et ses camarades, une demi-douzaine d'espiègles, fonçant de loin et grimpant, tous à la fois, sur son dos. Ils ne devaient descendre qu'après avoir compté jusqu'à cent*. » (p.34)

3- Jeu du Chevreau aveugle : « *Jouer au* « Chevreau aveugle » (…) *était polisson. Il consistait, en effet, à mettre la main aux fesses de l'enfant aux yeux bandés. Le nom complet de notre colin-maillard était du reste assez explicite : « le chevreau aveugle, mettez-lui la main aux fesses* » (p.27)

Tout lecteur, pourvu qu'il ait la compétence linguistique requise, comprend parfaitement ces trois jeux : leurs règles, leurs acteurs, les actions déployées et leurs finalités. On les *nommera* assez explicitement, on *expliquera* en quoi ils *consistaient.* Il y a des actions comme *grimper* et *descendre*, il y a *exercice de la violence*, il y a récompense *attribuée au gagnant* et *sentences prononcées à l'encontre des joueurs* perdants.

D'autres jeux sont nommés par leurs appellations d'origines : en arabe (*la hambaria, koura, Humm Addabab,*) décrits pour les deux premiers et expliqué et traduit en français pour le troisième :

4- *Jeu de la hambaria* : « *Certains de ces jeux étaient d'une brutalité inouïe : par exemple la hambaria, un jeu de bergers où l'on bourrait de coups de poing et de pied le principal acteur contraint d'évoluer à quatre pattes, mais autorisé à envoyer à ses tourmenteurs les ruades.* »

5- *Jeu de la koura* : « *Avant la guerre, ma mère, mes sœurs et les voisines organisaient régulièrement, dans les premiers jours du printemps, des parties de koura, un jeu traditionnel, exclusivement féminin et campagnard, qui tenait un peu du hockey, dans la mesure où il consistait à disputer à l'aide de grands bâtons, une balle, en l'occurrence une boite de conserve vide, qu'il importait de conduire jusqu'à un trou creusé à même la terre.* » (p.171)

6- *Jeu de Humm Addabab* : « Humm Addabab (*brouillard noir*) *était par contre un jeu paisible et plein de fantaisie. Nous nous divisions en deux groupes, puis chaque groupe se retirait à part, assez loin pour ne pas être entendu par la partie adverse, et tenait en bref conciliabule. Chaque participant devait se choisir un sobriquet : la fourmi, l'orvet, le caméléon, le ténia, l'arc-en-ciel, le soleil, le vent, la pluie, les testicules, la bouse de vache, le poteau, l'ogre, le dragon traîneur de chaînes, etc*. » (p.87-88)

Si l'image du berger (jouant le rôle de son mulet qu'importunent ses collègues) se dégage assez nettement du premier jeu, étant très courante dans toutes les sociétés humaines, si le jeu de Koura a son équivalent ailleurs aussi (*tenait un peu du hockey*), donc facilement compréhensible, il a fallu à l'auteur de déployer une description détaillée du jeu original de *Humm Addabab* : traduction du nom en français, comparaison avec les jeux précédents quant à son aspect *paisible et à sa fantaisie*, nombre de joueurs et de *groupes*, etc.

2. Présentation et description de personnages et de faits de société

Comme on le voit nettement, les descriptions linguistiques des processus de déroulement de ces jeux apportent beaucoup à l'intelligence /compréhension de l'écrit et du discours de Rabah Belamri et rendent accessibles des réalités qui, sans cela, seraient restées confuses, voire nébuleuses, pour autrui n'appartenant pas à cette sphère culturelle.

L'auteur use beaucoup de ce procédé pour rapprocher des réalités socioculturelles locales, exprimées dans notre langue, de l'entendement de ses lecteurs francophones qui peuvent être étrangers à ces réalités.

Nous avons choisi sa *Présentation du conteur public* en exercice en plein Souk ; sa *Dénonciation de la collecte* et des collecteurs de la taxe communale qui ont la main basse sur ce même Souk ; sa *Description d'une séance d'exorcisme* : *la hadra ;* ainsi que des procédés de *Fabrication du smagh (encre)* et de la manière *bâtir une meule* de paille ou de foin.

Nous terminons avec une expression figée consacrée par l'usage *Avoir la tête légère* et un *Surnom adéquat* : *Le bélier.*

2.1. Description du conteur public en exercice

« *Ceux que le temps ne pressait pas écoutaient avec recueillement* ***le meddah (conteur public)*** *aveugle. Les paupières mi-closes, le meddah parlait, chantait, exhortait son auditoire, au son d'un tambourin battu par son accompagnateur, un vieillard aux cheveux blancs*. » (p.77)

Ainsi, c'est un duo d'artistes (conteur et percussionniste, face à un auditoire) et dont les faits et actes qui font spectacle sont :

-le conteur : *parler, chanter et exhorter*,

- le percussionniste : *battre le tambourin*,

- l'auditoire : *écouter avec recueillement.*

2.2. Dénonciation de la collecte et des collecteurs de la taxe communale

*« Un seul élément déplaisant dans ce lieu de foire, de couleurs et de rêve : **le mekkas** et ses adjoints, individus insolents, postés aux points de passage, une sacoche à l'épaule, un carnet de tickets à la main, pour faire payer une taxe aux paysans qui venaient vendre leurs bêtes*. » (p.76)

Mekkas : Collecteur de la taxe communale

Même si la collecte de la taxe communale est une pratique commune à toutes les sociétés organisées, ce que Belamri entend faire comprendre à ses lecteurs, c'est que là où elle est une institution économique, elle est chez nous incarnée par des personnages *insolents* (*mekkas et adjoints*).

2.3. Séances d'exorcisme : *la hadra*

*Séances d'exorcisme avec tambour et zourna sur la place publique. C'était **la hadra.** Le malade devait se laisser entraîner par le rythme de le musique, de plus en plus trépidant, et danser jusqu'à l'épuisement. Le but escompté était de provoquer chez lui le délire. (…) et lui purger ainsi le corps et l'âme des miasmes et des influences pernicieuses. Il n'était pas rare ensuite que, de fou, le malade soit promis au rang de bouhali, c'est-à-dire d'innocent, un état, somme toute, voisin de la sainteté*. (p.65-66)

C'est tout simplement une thérapie se déroulant sur la *place publique*, qui consiste à *entraîner*, *par le rythme de la musique*, *le délire* du *malade* : le *but escompté* étant de *lui purger le corps et l'âme*.

2.4. Comment bâtir une meule de paille ou de foin

Après avoir rentré le blé à la maison, chacun (…) ***bâtissait sa meule** avec la paille amassée. C'était une véritable opération architecturale. Pour que la meule ne se disloquât pas sous l'action du vent automnal, on lui arrangeait une calotte blanche avec une couche de gypse. Le jour où on frappait la meule –c'était l'expression consacrée- était fêté comme un événement heureux.* (p.247)

''*Bâtir une meule*'' requiert une technique (*opération architecturale*) et des actions précises : *séparer blé et paille, rentrer le blé, amasser la paille*, lui appliquer *une couche de gypse (calotte blanche*).

2.5. Fabrication du smagh (encre)

Ma mère prit une bonne touffe de laine (…) et la fit noircir sur le tadjin encore brulant (…) Ensuite je la vis introduire, dans une petite bouteille plate, la touffe carbonisée, ajouter un peu d'eau, quelques grains de gros sel et remuer le tout avec la queue d'une cuillère. Tiens (…) Voilà ton smagh. (p.259)

Enumération des outils et ingrédients entrant dans la production de cette matière : *laine, tadjin brulant, bouteille plate, eau, gros sel, cuillère*.
Opération exécutée par une femme (*mère*) : *noircir* la *touffe de laine*, l'*introduire, dans* la *bouteille, ajouter eau* et *sel, remuer*.

2.6. Ce que signifie ''*avoir la tête légère*''

*Elle disait à ses voisines (…) que **j'aurais la tête légère** –ce qui est un compliment en notre langue-, et que je serais intelligent tandis que leurs enfants, à force de s'empiffrer de lait, auraient un crâne lourd, dur, imperméable au savoir.* (p.132)

''*Avoir la tête légère*'' est favorable à l'instruction et à l'entretien de l'*intelligence*, contrairement au grand appétit qui aurait une vertu dormitive : *crâne lourd, dur, imperméable au savoir*.

2.7. Explication d'un surnom : *Le bélier*

*Le **bélier** était ainsi surnommé à cause de son front bombé, qu'une calotte trop petite pour le volume de sa tête rendait encore plus proéminent et redoutable. Au cours des bagarres, il assénait à ses adversaires de formidables coups de tête comparables à des coups de butoir.* (p.287)

Surnom conforme à des attributs physiques et vestimentaires (*front bombé, proéminent, volume de la tête, calotte trop petite*) et à un comportement de bagarreur (*redoutable, asséner* des *coups de tête, des coups de butoir*).

Conclusion

Il s'avère, en conclusion de ce chapitre III, consacré à l'application de la théorie de l'explication au corpus d'analyse de notre projet, que l'usage de *ses procédés* est très efficace dans la traduction des faits socioculturels langagiers.

L'auteur a fait preuve de pertinence et de perspicacité quant au recours aux procédés de cette théorie. Il a fait preuve de compétence sur des sujets pragmatiques, linguistiques et didactiques pour mener à bien son entreprise d'explication de sa culture dans une langue autre que celle de cette culture.

Il a multiplié les explications par définition, par reformulation, par périphrase et paraphrase, etc. ; il a investit calques, emprunts lexicaux et traductions littérales de (l'arabe au français) pour rendre avec efficacité idiotismes et autres formules consacrée par l'usage comme les expressions figées ou proverbiales, les adages, les dictons, etc.

De même, ses compétences dans le domaine de l'illustration explicative par l'exemple, l'analogie et l'équivalence et sa maîtrise des systèmes de comparaison et d'argumentation ont permis de rendre accessible ce qui sans quoi ne le serait pas.

Sa juste explication des processus de constitution des faits socioculturels et la justesse de ses catégorisations des contenus achèvent de clarifier ces faits et d'en faciliter leur lecture et leur compréhension par les lecteurs de tout horizon.

CHAPITRE QUATRIEME

Une langue et des mots pour dire sa culture

Vivre et le dire : le vécu et son expression

I. Le vécu et son expression ou ‘‘*Les mots pour le dire*’’

II. Le vécu et son expression ou *‘‘la langue des croyances et légendes’’*

Introduction

Dans ce quatrième chapitre de la thèse et deuxième chapitre d'analyse du corpus, nous serons attentifs à la vie locale, à ses modes et aux modalités qu'a empruntées l'auteur pour le dire. Nous l'avons intitulé ''*Une langue et des mots pour dire sa culture*'' et sous titré ''*Vivre et le dire ou le vécu et son expression*''.

Nous consacrerons le premier de ses deux axes à la ''sémiotique spatiale, vestimentaire et culinaire'' des autochtones, que dépeint judicieusement l'auteur (un des leurs) à l'attention d'autrui, essentiellement des francophones. Nous consacrerons le deuxième axe à leur ''*sémiotique spirituelle et religieuse*''.

S'agissant du premier point résumé par *Le vécu et son expression ou* ''*Les mots pour le dire*'', nous analyserons la façon dont l'auteur décrit les *habitations* qu'il donne à voir comme *espaces vitaux* ; le port des *habits* par les indigènes qu'il situe entre habitacles de primitifs et costumes exotiques.

Les mots et expressions auxquels l'auteur recourt pour disserter de la nourriture et des ustensiles de cuisine des siens sont révélateurs de la sacralité, de la rusticité et de la frugalité de la « *nourriture de Dieu* » pour les algériens de Bougâa et de ses environs, à cette époque. Ils sont aussi très révélateurs de l'indigence et de la simplicité des conditions matérielles de ses habitants, dont le mobilier et les ustensiles sont rudimentaires, réduits à un simple *guech* , mais dont la générosité et la convivialité sont des vertus dominantes.

Dans le deuxième axe, que nous résumons par *Le vécu et son expression ou ''la langue des croyances et légendes''*, nous y traiterons de sémiotique spirituelle et religieuse des habitants de cette contrée. Nous y décortiquerons les deux paradigmes lexicosémantiques, par ailleurs dominants dans l'entreprise de l'auteur, à savoir le paradigme socioculture et le paradigme religieux.

Nous découvrirons les champs lexicaux et les champs sémantiques que déploie l'auteur pour rendre intelligible l'atmosphère socioculturelle où évoluent mythes, représentations fantasmagoriques et personnages légendaires. Nous prendrons acte d'une autre atmosphère faite de croyances et de superstitions, de naïveté et de crédulité, de religion et de religiosité où le prosélytisme ordinaire côtoie la piété et la religiosité sincère. Rabah Belamri use avec mesure et maîtrise de ce vocabulaire dont la vertu est qu'il est accessible à tous

Une langue et des mots pour dire sa culture

I. Le vécu et son expression ou ‘‘*Les mots pour le dire*’’

> *Ce qui est intéressant dans la relation (entre les langues) ce n'est pas la translation du contenu : c'est la translation des poétiques, c'est-à-dire la translation des images formelles de sa langue.* (…) *Ce n'est pas le contenu du texte qui est traduit. C'est la poétique du texte.*
>
> Edouard Glissant, in Luigia Pattano,
> ‘‘*Traduire la relation des langues*’’, entretien avec E. Glissant

Il en va de l'Histoire (ou même du simple récit), de l'amour (ou de la haine), de la liberté (ou de l'esclavage) comme de la vie :

Le fait de les vivre (de les éprouver, de les sentir, d'en jouir et d'en souffrir), ne peut en aucun cas correspondre au fait de les dire.

Ainsi, il en va autant de la vie des algériens de cette époque et par cette région décrite par Rabah Belamri.

Ce dernier en est conscient qui, sachant l'impossibilité d'exprimer et de dire convenablement le vécu, sinon de décrire exactement cette vie, recourt à ces procédés, à certains palliatifs qui se sont avérés très efficaces.

C'est l'usage mesuré des lexies algériennes dans des structures phrastiques françaises, qui les adoptent, qui conduisent les lecteurs à se faire une idée, sinon exacte, du moins la plus proche de la réalité exprimée.

I. Sémiotique spatiale, vestimentaire et culinaire

1. Habitation ou espace vital

> *Bitna, notre demeure, notre famille, était* ***un mot*** *plein d'enchantement et de parfum pour mes sœurs et moi, mais un mot qui n'allait que dans la bouche de ma mère. Car Bitna ne pouvait susciter en nous qu'une seule image, qu'une seule réalité merveilleuse*. (p.232)

Sous la plume de Rabah Belamri, parler de l'habitation des algériens de l'époque revient à militer pour des dénominations authentiques de ces espaces vitaux. Il commence par nommer et situer « *son village de Bougaâ (appelé à l'époque Lafayette) dans les Guergour*. » (p.12)

La simplicité, le dénuement et la frugalité étaient leur lot et il fallait très peu de moyens pour que les algériens vivent, tel qu'on « *mangeait dans la même pièce* » où on dormait **»** (p.158). Au fait,

> *Chaque pièce était constituée de deux parties (…) : l'une, surélevée comme un mezzanine, réservée au êtres humains, et l'autre, basse, où créchaient les bêtes (…) les deux parties n'étaient séparées que par une murette (…) Si la hala ou partie haute, telle une terrasse me rassurait (…), le daynin ou partie basse réveillait mon angoisse face à l'obscurité.* (p.236)

En effet et en vérité, la vie se déroulait habituellement en dehors de cette pièce pour les hommes, qui prenaient « le frais sur la *touraâ* », alors que les femmes sont à la fontaine sinon dans les champs, à l'exception de la saison du froid pour les femmes.

En guise de literie et de couvertures, « une *natte boutalbi* » (p. 200) commune et « *les haiks de réserve* » que les femmes auront tissés tout au long de l'année, suffisent au bonheur des petites gens.

Bitna, *Bougaâ*, le *Guergour*, le *mezzanine*, *la hala*, *le daynin* et la *touraâ*, la *natte boutalbi*, le *haik* etc., ce sont là quelques unes des lexies du parler algérien que Belamri a réussi à insérer dans la langue française et que tout lecteur comprend parfaitement en lisant son œuvre.

1. Habillement ou habillage, entre habitacles et costumes

> ‘‘*Contrairement au reste de l'habillement un peu négligé, le turban était d'une blancheur irréprochable. Aux yeux de mon père, le turban est la pièce vestimentaire la plus révélatrice de l'homme, une espèce d'enseigne portée haut sur laquelle tout le monde peut lire votre caractère et juger de votre responsabilité comme de votre indignité. La propreté du turban, son volume et la manière l'arborer : élancé comme une tour, ramassé comme une boule, étalé sans consistance sur les bords, tombant sur la nuque, le front ou les oreilles, sont pour mon père autant de signes qui distinguent l'homme ou le déconsidèrent*.’’ (p.203)

C'est en étant considérés en eux-mêmes, au-delà de ce qu'ils peuvent signifier (objet de la sémantique), que les mots cessent d'être des instruments de communication pour devenir un objet d'étude pour la linguistique. De même, c'est en étant définis au-delà de leur usage courant que les habits muent et deviennent un objet de la sémiologie, en particulier, et de la linguistique en général.

Ainsi, comme la langue que nous parlons nous parle à son tour, les vêtements que nous portons nous habillent de leur signifiance. Pour ne considérer que le corpus dégagé de l'œuvre de Belamri, les noms des vêtements, par leur ancrage dans la culture, l'économie, les traditions et le mode de vie d'une société donnée, sont, à l'instar du turban, révélateurs de ceux qui les portent : ‘‘*le turban est la pièce vestimentaire la plus révélatrice de l'homme*’’. (p.203)

En parlant d'habillement des hommes, des femmes et des enfants, en évoquant la coquetterie et l'habit d'apparat, Belamri cite essentiellement :

- pour les hommes, en plus du *turban* qui peut-être en *melf*, tout comme le *burnous*, la *gandoura*, le *pantalon arabe boudnou*, la *chéchia*, le *guennour*, la *tbanda*, etc. ;
- pour les femmes, le *chambir*, la *hassaria*, la *melaya* (par rapport au voile blanc), la *djelleba* (marocaine), le *haïk*, la *natte boutalbi*, et ce qui va avec comme bijoux le *sautoir* et le *m'charref* ainsi que le *hourguis*, la *zina* , etc. ;
- pour les enfants, le *gammat*, la *gandoura*, la *chéchia kalabouch*, etc.

1.2. Habillement des hommes

Le corps de l'homme se plait dans « *des vêtements flottants*, *la gandoura* ou *robe ancestrale pour homme* » (p.100), qu'on s'empresse de mettre à la place des habits de travail, dont la *tbanda* (pour les cultivateurs). Cela renseigne sur le climat trop chaud et humide à Bougâa à l'exception de l'hiver très froid.

Quant à sa tête, elle est surmontée, pour la plupart des hommes, d'un «*turban à plusieurs tours*. »

Le reste de l'année, on porte majoritairement « *le fameux pantalon arabe boudnou*, reconnaissable au « *sac dégonflé qui pendait et se balançait légèrement entre les jambes des hommes*» (p.70)

Le jour du marché hebdomadaire du jeudi, clients et commerçants mettent « *des burnous, des gandouras, des cache-poussière, des turbans, des chéchias, des chapeaux de paille* » (p. 76).

Certaines catégories de la gent masculine arborent des tenues caractéristiques : nous citerons les méharistes au « *majestueux guennour architecturé en spirale* » (p.78), les Boussaâdia « *si étrangement accoutrés* » (p.82), les plus riches aux « *chaussures rouges ou bleues* (…) ; *chaussures zazou* ». (p.70)

1.3. Habillement des femmes

A l'extérieur du foyer, la citadine parmi les femmes porte « *la melaya des sétifiennes* » (p.167), là où la jeune campagnarde porte le voile blanc ou *haïk*, dont on lui offre deux en cadeaux de mariage. Les moins jeunes sont « *drapées de djellebas marocaines* » ou locales. (p.175)

En intérieur et pendant les fêtes, la femme porte « le *chambir avec sa hassaria aux manches amples* » (p.113)

En rapport avec leur vêtements, les femmes exhibent des bijoux d'apparat tels « *bracelets et ses jambelets qui tintaient à chaque mouvement* » (p.113) ; les « *sautoir et m'charref en or* (…) ou *ceinture en argent…* » (p.198)

Par coquetterie, elles portent des tatouages (*arbre de vie à sept branches*) (p.113), se badigeonnent « *de henné les pieds et les mains ; on ... souligna les sourcils de hourguis* … » (p.121) et, pour ''*blanchir la peau*'', elles s'enduisent de pommade qu'elles « *désignaient sous le nom de zina* ». (p.201)

1.4. Habillement des enfants

Dès sa naissance, et sur quelques mois, le bébé est ''*enroulé dans* (des) *chiffons*'' et ''*ficelé*'' avec *un* ''*gammat, un cordon en poils de chèvre*''. (p.132) S'il porte une ''*gandoura de soie blanche,* (elle est) *portée à même la peau*'', s'il est ''*chaussé de sandales rouges* (c'est) *sans chaussettes*'' (p.137)

Quand bien même l'enfant du peuple enfile ''*l'habit d'apparat*, c'est la *gandoura à large échancrure festonnée de fils de soie chatoyants*''. Il soupire toujours « *derrière la tenue dite « zazou », privilège des enfants de riches et de fonctionnaires, composée d'un béret noir ou, plus chic encore, d'une casquette à visière, d'une paire de sandales de cuir ou de mocassins qui trissent à chaque pas, d'un pantalon avec pli net, d'une veste à trois poches et d'une chemise à col dur : une vraie tenue de civilisé* ». (p.100)

Remarquons que les lexies utilisées par l'auteur pour désigner les habits des ''enfants du peuple'' sont en arabe algérien alors que les habits dits ''zazou'' des enfants des riches sont nommés en français (*béret noir chic, casquette à visière, paire de sandales de cuir, mocassins qui trissent, pantalon avec pli net, veste à trois poches* et *chemise à col dur*).

Le port par un garçon de « *boucle d'oreille* (est) *une espèce de fétiche pour conjurer la mort* » (p.126) et non un signe de richesse ni un colifichet de mode.

2. Aliments et ustensiles

> *Un homme, ça doit manger de tout, des cailloux et même de la merde. … On voit bien que tu manges à ta faim pour faire ton dégoûté devant un couscous propre comme de la neige vierge. Tu seras pareil à ton incapable de frère, lui aussi faisait la grimace devant la nourriture de Dieu. La misère vous mangera par les yeux. Les hommes des temps de la fin.* (p.159)

Famine menaçante, précarité ; sacralité de la nourriture, etc., Belamri annonce la couleur en poursuivant son objectif de rendre compréhensibles les us et coutumes algériennes, en un mot, de faciliter l'accès à notre culture.

S'agissant de la question de la nourriture, l'auteur réussi à faire admettre, dans le lexique du français, un certain nombre de lexies algériennes du type de celles qui sont assez courantes (*couscous, chorba, zalabia*, etc.) et surtout d'autres assez originales comme *talghouda, khalouta* dite aussi *khoulita, zzit, ousbana, cherchem, aïch, hassoua, frik* (pour les plats épicés), *rfis, tamina, sfendj*, etc. (pour le sucré).

En matière de mobilier et d'ustensiles de cuisine nous avons, en plus de *kanoun, tadjin meïda* considérés comme assez connus et familiers des répertoires des mots adoptés par le français, il y a *guech, mezzoueds, hammara, rebaïa*, réchaud *zefzafi* et réchaud *sakouti*, etc.

Ce faisant, tout en insérant ces mots dans le répertoire du vocabulaire français d'emprunt, l'auteur évoque les conditions de vie qui avaient fait qu'elles aient pour pendant la précarité : la *famine* et son corollaire la *misère*, la *rusticité* des aliments, la *frugalité* des personnes, la préparation et l'*initiation* à ce manque de nourriture pour éviter le gaspillage. C'est dans ce sens qu'on est amené à lire (tous : natifs et étrangers) la consigne et l'avertissement de Belamri, par personnage interposé : « *Un homme, ça doit manger de tout, des cailloux et même de la…* Sinon « *la misère vous mangera par les yeux.* » (p.159)

Il est quand même concédé aux miséreux quelques moments de régal à l'occasion de certains événements (comme l'Aïd, les fêtes, etc.), où ils se goinfrent de gâteaux et sucreries tels la *zalabia* le *rfis*, la *tamina*, le *sfendj*…

3.1. La « *nourriture de Dieu* » : sacralité, rusticité, frugalité et convivialité

En rapport avec la précarité extrême dans laquelle vivait l'algérien à cette époque, il est conduit à sacraliser la nourriture sous la menace de la famine tel qu'il la nomme « *nourriture de Dieu* » et décrit le plat du pauvre (*couscous à l'eau* mais qui peut être un plat des grandes occasions), il le décrit comme étant « *le couscous propre comme de la neige vierge* ».

On le comprendrait d'autant plus qu'on voit les siens amenés à consommer des *racines sauvages* (*talghouda*) et autres plantes comestibles. En revanche, « *le chocolat et le fromage* (…) *n'avaient pas leur place sur les meïdas algériennes*. » (p.293)

En plus de la rusticité des goûts de l'algérien de cette époque et de cet espace (*ousbana, cherchem, aïch, hassoua, frik…*), il est la frugalité personnifié : il se contente de peu de chose et « *n'achetait presque rien* (au) *marchand d'huile,* (qui criait) « *Achari'zzit !* », (p.73)

Malgré cela, il est reconnaissant envers Dieu et même content quand, après une récolte, un personnage de père cultivateur dit à l'attention de son fils : « *Louange à Dieu, mon fils ! Les oignons et les cardes ont donné de quoi vous acheter un sac de semoule* ''*brimo*'' ». (231)

Ce même fils, en bon observateur, et tout en nommant le menu habituel de la famille (*galette* à mi-journée et *couscous* le soir), remarque la parcimonie dans la gestion par sa mère de « *la provision de grain et les différentes semoules où* (elle) *puisait quotidiennement pour nous faire la galette et le couscous.* » (154-155)

Ces mères jouent aussi un grand rôle dans l'initiation de leurs filles pour les préparer à mieux leur succéder dans la responsabilité du ménage, ici la gestion de la nourriture.

Alors qu'elles approvisionnent les enfants qui vont à l'école coraniques (djamâa), en dattes (dont ils « *enfouissent les noyaux sous les nattes* » du *taleb*, p.257), et sachant que les jeunes garçons sont attirés beaucoup plus par « *une gargote* (et) *un sandwich aux merguez* » (p.221), comme leurs aînés qui se contentent d' « *un café ou* (d') *un thé commandé au kahouadji*… » (p.60), les mères se focalisent sur leurs filles et sur leurs « *camarades d'enfance, celles de la marelle, de la khoulita et des errances printanières* » (p.193).

Elles leur enseignent les arts du ménage de façon ludique en les laissant s'adonner au « *jeu de la khalouta (le mélange)* (qui) *s'apparentait à un cours pratique d'apprentissage ménager. Les filles se réunissaient (…) et apprêtaient en commun un repas*. (p.24)

Certains événements donnent l'occasion aux familles algériennes de goûter à des mets spéciaux et à des heures spéciales, et à Rabah Belamri d'introduire d'autres lexies algériennes (ou même maghrébines) dans le vocabulaire français d'emprunt.

En songeant au Ramadhan, les femmes sont affairées à « *décortiquer des épis de blé pour la chorba du soir…* » (p.56). Sitôt le *ftour* consommé, elles ont « *encore le shour (repas de minuit) à imaginer et à apprêter.* (…) *préparer quelques pains mili* ». (p.90)

Pour ce faire, les mères avaient économisé des denrées qu'elles sortaient le moment opportun, quand elles tirent, qui « *une outre de petit lait*, (qui) *une douzaine d'œufs*, *un pot de beurre salé*, (qui) *un pot de miel, du frik ou blé grillé*… », pour satisfaire aux besoins des leurs en énergie. (p.195)

D'autres événements comme la circoncision (la *tahara*), la poussée de la première dent d'un enfant et surtout l'Aid du mouton (*Aïd el kebir*) sont des occasions de consommation effrénée et même de gaspillage. En effet, dès qu' « *on sentit la première dent venir (…), la mère célébra l'apparition par un gros cherchem, blé bouilli*» (p.134) qu'on partage avec les voisins contre des ingrédients pour le grand festin du soir.

En l'occurrence, avec les provisions ramassées, « *on égorgera ensuite une ou deux volailles et on préparera une grosse marmite de aïch, … Toute la famille s'en régalera et on en distribuera des assiettes. C'est le barouk* » (p.128)

Mais l'*Aïd el kebir* reste le moment le plus attendu en ces temps de disette. L'auteur fait dire à un enfant : « *Quel événement exceptionnel, ce couscous ! Le couscous de ce jour (L'Aïd) était obligatoirement accompagné de la succulente ousbana, boulettes de semoules pétrie de dattes écrasées, …* » (p.109)

Aussi, en période de grand froid, pour lutter contre la grippe saisonnière et les coups de froid, on se régalait de soupe brulante et piquante du type sur laquelle s'est rabattue la femme d'un soulard (Ab oub) qui, « *pour le dégriser, se hâtait de lui préparer une hassoua au piment extra fort de Tunisie* ». (p.69)

En matière de gâteaux et de sucrerie, on gâte « *l'accouchée* (qui) *fera l'objet de soins particuliers* (…) *: on la gavera de sfendj, ….* » (p.129), le maître d'école coranique (*taleb*), en lui « *apportant un gros paquet de zalabia achetées à côté, toutes fraîches et ruisselantes de miel.* » (p.278)

En d'autres occasions, naissances, circoncisions, mariages et même visites de parents, on « *prépare un grand plat de rfis, un rfis succulent* » (p.119) et on consomme de la *tamina* à base de *semoule* et de *beurre*, tout en rêvant au moment où on rejoint « *les jardins d'Allah,* (…) *où couleraient des fleuves délicieux de lait, de lben, de miel, de gazouz, de café au lait, de thé à la menthe !* » (p.274)

3.2. Le *guech* ou mobilier et d'ustensiles rudimentaires

> *Sur l'autre table était empilé le guech, c'est-à-dire l'ensemble des sacs en peau de mouton renfermant la provision de grain et les différentes semoules.* (154-155)

Déjà, en imposant la lexie « *guech* » comme seule adéquate à la situation, à savoir référer à ce à quoi il veut renvoyer, Belamri signifie aussi, comme pour la nourriture où *fromage* et *chocolat* n'avaient pas de place sur la *meïda* algérienne et qu'on mangeait dans *la même pièce*, à quoi se résume *la maison*, qu'on avait nos propres ustensiles et notre propre mobilier.

Ce mobilier est constitué de *guech*, justement, qui se substitue aux armoires et aux buffets. Les jeunes mariées en reçoivent d'ailleurs en nombre en cadeau comme pour le personnage de Sâdia : « *les cadeaux qu'elle lui avait faits* : *une demi-douzaine de mezzoueds à grain en peau de moutons et trois outres en peau de chèvre.*» (p.199-200)

Il y a aussi la *hammara*, en guise de trépied pour supporter l'outre d'eau (*guerba*) ou de lait (*chekwa*).

En guise de tables, on possède des *meïdas* ou tables basses qui ne nécessitent pas de chaises ou des tabourets : on s'asseyait à même le sol.

Pour ce qui est des ustensiles de cuisine, le matériel de cuisson est relativement étoffé par rapport aux plats (qui se résument à une *rebaïa*) ; il est constitué essentiellement de *kanoun* et de *tadjin* et, pour les plus riches de « cafetière (qui) vibrait, tressautait sur le *réchaud zefzafi* (…) ou *sakouti*. (p.160)

II. Le vécu et son expression ou *''la langue des légendes et croyances''*

Une langue et des mots pour dire sa culture

Sémiotique spirituelle et religieuse

- *''Mektoub'', dit finalement le Marchant.*
- *Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Santiago*
- *Il faudrait que tu sois né arabe pour comprendre. Mais la traduction doit-être quelque chose comme ''c'est écrit''.*

Paulo Coelho, *l'Alchimiste*, Alger, Casbah, 2001 (p.98)

Socioculture et religiosité : croyances, légendes et superstition

Comme il avait réussi à faciliter l'accès de l'autre à sa culture traditionnelle en traitant des moyens et des espaces vitaux des populations de sa région, Rabah Belamri le reconduit pour disserter sur leurs croyances, leurs légendes et leurs superstitions.

Serait-il efficace de dire ses croyances et ses légendes et ses superstitions en langues étrangères ? Serait-il efficace de les dires à l'adresse des natifs de ses langues étrangères ?

La réponse est doublement négative : ni ces phénomènes ne se laisseraient entièrement encodés dans des autres langues que celle de leur émulsion, ni leurs décodeurs étrangers ne les perçoivent que sous le prisme déformant de leurs propres langues.

Conscient du phénomène linguistico philosophique (parce que relevant du rapport langage/pensée), Belamri trouvera la parade dans la juste mesure et dans le juste dosage lexicosémantique dans l'explication de ces domaines très récalcitrants à leur apprivoisement par le langage.

Il se dégagera de son procédé explicatif des paradigmes lexicosémantiques en rapport avec la thématique prise en charge et qui confirmera le recours systématique à la langue parlée dans ce sous-territoire. Le but poursuivi par l'auteur est de réussir cette communication interculturelle.

Le socioculturel et le religieux : paradigmes lexicosémantiques

Croyances et superstitions

> *Elle semblait appartenir à un autre règne, sortir d'un autre monde, d'un monde tout de merveilles et de magie, d'un monde de jinns et d'animaux qui parlent, d'un monde où les vagabonds épousent les filles des sultans, d'un monde où les cieux sont au nombre de sept comme les terres et les mers, où les serpents ont sept têtes et où les ogres engendrent des créatures aussi resplendissantes que les houris des jardins d'Allah* ... (p.196)

Pour être intelligible de tous ses lecteurs (nationaux et étrangers), Rabah Belamri réinvestit tout une terminologie locale, arabo-berbère, des représentations culturelles et religieuses que se font d'eux-mêmes les indigènes.

Il procède en partant du principe rappelé et souligné par Paulo Coelho, principe selon lequel, la meilleur traduction d'une idée, la meilleure façon de la rendre entière et en toute authenticité, c'est de la dire dans le mot, dans la lexie qui a été créée pour elle.

La socioculture locale, ainsi que la culture religieuse sont deux paradigmes spécifiques à cet espace et en ce temps, elles requièrent leurs propres matériaux linguistiques qui puissent rendre le sens exact qu'elles véhiculent. En effet, entre religion et religiosité, dans la sphère culturelle qui nous intéresse ici, il y a beaucoup de nuances qu'il faudrait préciser et que le vocabulaire dont disposent les autres langues peut ne pas se prêter à son exacte expression.

1.1. Croyances et superstition : naïveté et crédulité

Ainsi, pour rendre cette atmosphère de naïveté et de crédulité des hommes de ces contrées, pour prendre la mesure de leur croyance en le surnaturel, pour apprécier à leur juste valeur leur sens du mythe et leurs représentations légendaires, Belamri utilise les vocables, les expressions et même les images que les langues des natifs fournissent et proposent à l'occasion.

Pour parler de la croyance au surnaturel, un monde de *jinns* et de démons, l'auteur fait dire à un personnage : « *Que peut la médecine des Roumis contre un mal dont les seuls responsable sont les djinns, les afrit et autres succubes et incubes* ? » (p.64)

On aura très bien compris, du fait du rapport de coordination qu'établit l'auteur entre deux lexies algériennes et deux françaises, que les éléments (en arabe, qu'il fait suivre d'autres mots en arabe et qui constituent un champ lexicosémantique du thème dont il traite, comme *Djinn, Afrit, Iblis, Chitan, Bellahmer, Taleb*, etc.), sont de ces lexies irremplaçables, qui s'imposent mais sans atteinte à la signification de la suite qui les contient.

Belamri les garde aussi pour exprimer, en plus de ce registre, un autre qui concerne une caractéristique de l'esprit en vogue à l'époque : j'ai cité la superstition. Ainsi en est-il quand un maître de maison s'adresse directement à un djinn pour le sommer de quitter les lieux : « *Toi qui revêts l'apparence d'un chien noir, je sais qui tu es. Tu appartiens à la maudite engeance d'Iblis.* » (p.120), ou quand la mère du narrateur fait cette explication : « *le reptile était noir à cause de son venin et de sa collusion avec chitan* ». (p.157)

La propreté et l'hygiène des personnes et des lieux ne sont pas nécessaires seulement pour la santé physique des humains ; elles le sont surtout pour leur santé psychique car leur absence préparent « *les conditions pour rendre inévitable une agression des démons, en particulier de l'afrit, traîneur de chaînes, et de son acolyte, Bellahmer (le rouge) des rivières* ». (p.227)

Sur ce registre, on le voit bien, Belamri ne pouvait pas se passer de ces vocables en langue arabe pour traiter de ce sujet. De même, leur insertion dans le corps de ses énoncés en langue française, loin de la rendre inintelligible, lui permet de dire avec plus de précision les nuances de ce registre.

1. 2. Mythes, représentations et personnages légendaires

Il en va de même pour les mythes, les représentations et les personnages légendaires que cultivent les personnes vivant dans ces lieux et se comportant de façons particulières à eux. L'auteur ne peut pas faire autrement que de nommer les personnages de *Djaha, Loundja, l'ogre, l'Ogresse, Settoute,* etc. (''*ne me laisse pas toute seule, l'ogre va me dévorer*''. p.156). Ce sont des personnages du terroir, originaux par rapport à ceux des éventuels lecteurs, donc différents par certains aspects.

Des mythes sont aussi mis en avant qui revoient à cette culture même si ailleurs, ils existent aussi. C'est le cas du mythe de l' «*ancêtre* », très sublimé : celui de cette contrée a de l'orgueil à revendre (''*Voilà petit, comment étaient tes ancêtres, des hommes qui avaient beaucoup de nif et de bravoure*'', p.207), comme d'ailleurs le « *Hodni* » (''*Si tu n'es pas guéri* (…), *arrache-nous les moustaches que nous ne serons plus dignes de porter*'', p.78).

Avec la lexie « *Hodni* », personne/personnage auquel aucune autre dénomination ne peut renvoyer avec exactitude, Belamri adjoint (pour le déterminer encore plus) le mythe de la « *parole donnée* » : « *Parole de Hodni, frère*. » (p.78)

Parmi les légendes qui alimentent cette culture locale authentique, Rabah Belamri évoque, en donnant à tout lecteur la juste entente de cette légende, le portrait du personnage qu'on confond délibérément avec la personne :

> *Il ne faut pas toucher à Sidna Ali ! Tu oublies donc que c'est le cousin de notre prophète Sidna Mohamed* ! » (p.308). En effet, « « *au mur, deux images représentaient le Sayad* (qu'on) *tint à les placer dans des cadres vitrés* (pour) *conserver leur flamboiement céleste, le* ''*nour*''. (p.156)

On lira dans la foulée une autre légende : le *« nour* » qui se dégage du portrait du « *Sayad* ». Mais, la plus sublime des légendes de « *Sidna Ali* » est l'épée extraordinaire et imbattable qu'il dégaine dans les grandes batailles, surtout (dans les représentations populaires) pour humilier les Juifs : « *Pour mettre terme à leur malfaisance, Sidna Ali, l'homme au cimeterre de feu, dut livrer une guerre sans merci.* » (p.55)

2. Religion et religiosité : Prosélytisme ordinaire

En matière de religiosité socialement ambiante, une nette tendance au prosélytisme ordinaire est remarquée et mise en mots et en texte par l'auteur par le truchement d'un vocabulaire convenable où il donne la nuance appropriée.

Pour ce faire, si « *l'Aïd El-Kébir* » (''*Le congé annuel correspondait à la fête du mouton, l'Aïd El-Kébir*'' », p.260), la « *main de Fatma* » ou le « *taleb* », peuvent être interprétés comme tels dans une traduction par équivalence (ce qui n'est pas sans les diminuer de certains sèmes, tous les autres lexies arabes peuvent ne pas avoir d'équivalents synonymiques en français. Leur traduction dictionnairiques les diminuent de leur dimension religieuse. En effet, par vénération ou par sacrilège, beaucoup d'objets sont assimilés à différentes postures religieuses.

Ainsi, dans l'expression « *on dénombrait plusieurs talismans …, un bout de plomb, une main de Fatma et deux petits sachets contenant, l'un du harmel, et l'autre, de la poudre à canon* » (p.133), « *harmel* » et « *poudre à canon* » (*baroud*) ne sont pas considérés en leurs substances respectivement, ni utilisés en fonction de cela : ce sont des potions magiques.

De même, les « *talebs* » chargé des « *amulettes* », le « *kalem* » qu'on trempait dans le «*smagh* » et ce même «*smagh* », pour ne citer que ces vocables, ne correspondent pas et ne sont pas respectivement « les maîtres d'école coranique », ni des « plumes » à écrire à l'aide d'une « encre » : il aura fallu à l'auteur d'utiliser les mots adéquats à la situation :

- « *à sa ceinture se balançait un chapelet d'amulettes venant de <u>talebs</u> éminents* » (p.235)
- « le *kalem* … qu'on trempait par intermittence dans la bouteille de *smagh* » (p.257)

Il en va de même pour

a- « le *djama* de Si Lamri » (p.253) qui n'est pas que la « *Mosquée* » ;

b- « le *tadjouid* de l'après-midi, mené de concert par le *taleb* et l'élève » n'est pas que la « *spalmodie* », ni le « *taleb* » n'est celui des amulettes ;

c- « le badigeonnage de la tablette avec *le sisal* » (p.258) ne se résume pas à la passer à l'argile blanche ;

d- « remettre immédiatement à son *minbar* l'imam évincé (p. 309), n'est pas le disposer sur sa chaire, mais au bon endroit.

S'agissant de la vénération que manifeste le peuple pieux pour certains personnages religieux et envers les vieux en général, l'auteur ne peut pas faire l'économie de cette terminologie arabo-musulmane.

Ainsi, la particule « *Si* », un grade plus élevé que « *Monsieur* » ou « *Seigneur* », n'est accordée qu'à ceux qui savent le Coran comme pour *Si Ali* : « *On l'appelait Si Ali, car il savait par cœur au moins trois chapitres du coran* » (p.117) ou pour ceux qui l'enseignent comme *Si Lamri*.

Certaines vertus de personnes vénérables sont qualifiées de « *Baraka* » comme pour *Si Daoud* (« *la plume de Si Douadi* (*écrivain public*) *baignait dans la baraka*.» (p.62)

D'autres sont considérées en eux-mêmes comme « *Baraka* », à l'instar d'une personne que le père du narrateur « *vénérait tel un saint. Il l'appelait l'Incommensurable Baraka* ». (p.218)

D'autres encore, à l'image du Grand-père, sont célèbres par leurs œuvres. Ainsi, « *le très vénéré Jeddi Amar –sur sa tête la tribu donnait sa parole depuis des générations- avait élevé de ses mains une kourraba,* » (p.114)

3. Religiosité sociale : dénominations, prières et formules convenues

Comme mode de vie et de comportement culturel, la religiosité sociale est reconnaissable à ses dénominations, à ses prières et à ses formules convenues qu'échangeaient ordinairement les membres de la collectivité, même s'ils ne sont pas des connaisseurs en la matière à l'exemple de l'approximation rapportée par l'auteur dans cette réplique : « *Alors mon enfant, tu veux bien apprendre le Coran, la parole de Dieu et du prophète* ? » (p.255).

Les dénominations les plus récurrentes (*alem*, *Moussems, Jouhala*, *hadra*, *tahara*, *malaïka*) sont, respectivement, assez explicitées dans le corps de l'énoncé par une suite explicative et augmentées par l'équivalent en français :

a- « *dans ce livre, … il y a toute la sagesse et tout le savoir du monde. Il fera de moi un grand alem* » (p.301) .Savant

b- « *A la veille des Moussems, de vieilles femmes entreprenaient héroïquement l'ascension de la falaise* » (p.114) Fêtes religieuses

c- « Nous n'allons pas (...) l'enterrer vivante comme faisaient les *Jouhala* (p.128). Hommes de la période préislamique

d- « *séances d'exorcisme avec tambour et zourna sur la place publique. C'était l*a *hadra*. » (p.65)

e- « *La circoncision* (...) *La tahara, disons-nous, c'est-à-dire la purification. Mais de quelle souillure, de quel péché, diable, un enfant encore appelé malaïka (ange) peut-il être atteint ou coupable* » (p.136)

En concomitance et en appui de cette religiosité sociale, des formulations de prières, ainsi que d'autres formules convenues sont réinvesties par l'auteur est expliquées de telle manière à rendre avec exactitude l'environnement langagier, culturel et religieux des siens.

Dans leurs prières, les indigènes évoquent des intercesseurs et répètent des formules que l'auteur réussit à transcrire et à rendre avec un grand succès.
Nous citerons :

- « *O Allah, le Très-Haut… sois avec nous, accomplis nos vœux, fasse que …* » (p.304)
- « *O Sidi Ali ! O M'ma Tafat ! O Sidi El-Djoudi ! Vous que j'ai toujours appelés à mon secours, bénissez …, étendez sur lui vos ailes blanches et vertes. … Amin, amin, Dieu de l'univers !* » (p.304)
- « *O Sidi* ! (je te conjure par le) *Tout-Puissant* **… »** (p.270)
- « Ma mère, l'air affligée, le priait *par la loi de Dieu et de Mohamed de …* » (p.159)

Même pour éloigner les démons et se prémunir contre leurs méfaits, les formules sont traduites avec fidélité comme dans ce qui suit : « *Iblis … Maintenant que j'ai partagé avec toi le sel et le pain, je te conjure, par la loi d'Allah et de son prophète, de* quitter …, *retourne au feu éternel et restes-y, par la loi d'Allah*. » (p.120)

De façon générale, on prie : « *par la loi de Dieu et de Mohamed* », « *par la loi d'Allah et de son prophète* » ou en évoquant : « *O Allah, le Très-Haut* » ; « *O Sidi Ali ! O M'ma Tafat ! O Sidi El-Djoudi !* ».

Les formules convenues sont rapportées telles qu'elles sont produites en société. Elles vont de ce qui est bref et laconique à ce qui est un peu plus élaboré.
Nous les soulignons pour délimiter leurs formes :

Les formules brèves :

- « *en marmonnant un* « *bismi'llah* » *de bénédiction* ». (p.102)
- « *Les vieilles se le passent en disant* : *bismi'llah* » (p. 243)
- « *l'eau de Dieu jaillira, in cha'Allah* ! » .p.229)

- à l'adresse du fidèle prieur « *Qu'Allah t'agrée !* » (p.241)
- « *Ya ! Latif ! Ya Latif ! Quelle fournaise* ! » (p.228)
- « *Allah m'est témoin*, c'est toi qui as eu cette idée » (p.308)
- « *Amin, amin, Dieu de l'univers !* » (p.304)
- « *Avec la baraka d'Allah, demain tu sauteras comme un cabri* ». (p.78)
- « porter la bonne nouvelle : *Mabrouk ! Mabrouk ! Mabrouk !* (p. 243)

Les formules élaborées sont essentiellement constituées de professions de foi et de certains énoncés de prêche ; nous les soulignons :

- «Je professe : ''*Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohamed est son prophète*.'' » (p.274)
- (à l'adresse du Djinn) « *Moi, je suis musulman et je dis : il n'y a d'Allah qu'Allah et Mohamed est son prophète*. » (p.119)
- **«** *Qu'Allah nous préserve de la médisance, mes sœurs*. » (p.191)
- « *Mon Dieu, ô Sidna Azraïn, c'est Allah, ton propre Dieu*. » (p.274)

Concernant la religion chrétienne, l'auteur rapporte des formules prononcées par les missionnaires dont celle-ci en arabe, qu'il traduit en français :

- « *L'un des refrains disait* : « *Toub li'llahi wastaïn bilmasih elfadi* » (*Rends grâce à Dieu et invoque le Messie rédempteur*) (p.57)

Conclusion

Nous avons assisté, dans ce deuxième chapitre de l'analyse du corpus, (Chapitre 4 de la thèse) à une insertion, à grande échelle, de lexies arabes et d'autres berbères dans le tissu linguistique français, dans lequel est écrite l'œuvre de Rabah Belamri.

Si la *langue pour dire sa culture* était le français (mais quel français ?, le français d'auteurs non natifs, d'auteurs plutôt colonisés par la France), les mots, eux ne l'étaient pas, car ne pouvant lexicosémantiquement l'être.

En effet, ni la ‘‘*sémiotique spatiale, vestimentaire et culinaire*’’, ni celle ‘‘*spirituelle et religieuse*’’ n'ont pu être autres qu'algériennes pour pouvoir camper les espaces vitaux, dessiner les vêtements et préparer les repas. Car, les autochtones n'habitait, ni ne s'habillait, ni ne consommait occidental. Seules les lexies des langues locales peuvent l'exprimer.

On ne pouvait, encore moins, entretenir une vie spirituelle, religieuse (ou même profane) et l'exprimer dans un idiome autre, étranger à cette forme de vie. Le décalage est nettement visible.

Rabah Belamri a réussi la gageur de le penser et de le faire : tout son texte est émaillé de ce lexique issu des nomenclatures arabe (et berbère, à degré moindre).

CHAPITRE CINQUIEME

I. L’onomastique belamrienne,
Une ethno-sociolinguistique rurale

II. Onomastique, phonétique contrastive et intercompréhension

Introduction

Le cinquième et dernier chapitre de la thèse correspond au troisième chapitre de l'analyse du corpus dégagé de l'œuvre de Rabah Belamri. Nous l'intitulerons ''*L'onomastique belamrienne, une ethno-sociolinguistique rurale*'' et nous le sous-titrons en nommant ses deux axes les plus importants, à savoir, ''*Onomastique, phonétique contrastive et intercompréhension*''.

En effet, dans le premier axe, l*'onomastique*, nous prendrons en charge, d'abord l'*anthroponymie locale* comme *dénominations identificatrices et structurantes*, où nous essayerons de l'analyser en noms de personnalités (où l'aspect religieux est dominateur) ; en noms de personnages (où l'antagonisme social est criard) ; en noms de personnes (où les patronymes locaux dénoncent ceux étrangers) et en surnoms et sobriquets (symptomatiques d'une révolution onomastique).

Nous prendrons en charge, ensuite, la *toponymie* sétifoise de l'époque, où se manifeste une sorte *de linguistique ethnographique* ou d'*ethnolinguistique*.
Cette *ethnolinguistique* est nettement visible à travers les toponymes des lieux habitables ou habités d'où se dégage une atmosphère rurale et paysanne. L'auteur y utilise des dénominations issues de la langue arabe.

En revanche, les *oronymes* et les *hydronymes*, ou toponymie des reliefs et des cours d'eau, caractérisée par des dénominatifs composés, dessinent la vie des montagnards. On remarquera que l'auteur utilisera, majoritairement, des mots français pour les désigner, mots qu'il explicitera par un complément de nom formulé dans une lexie de la langue arabe.

Dans le deuxième axe de ce chapitre, Phonétique contrastive et intercompréhension, nous analyserons d'abord la prononciation des anthroponymes (locaux et étrangers). Nous prenons en charge, par la suite les onomatopées en mettant en relief une sémiotique forgée localement et consignée par Belamri dans son œuvre, dont le langage des animaux domestiques.

I. L'onomastique belamrienne, une ethno-sociolinguistique rurale

> *C'est mauvais signe de changer de prénom. Un prénom, c'est pour la vie comme la foi et le cœur. Il n'y a que les m'tournis, ceux qui résilient honteusement leur foi de musulman, qui changent de prénom.* (p.286)

Nous nous arrêtons dans ce qui suit à l'onomastique maghrébine en général et algérienne et sétifoise en particulier. C'est, dans notre cas, une entreprise à cheval entre la linguistique, l'histoire, l'anthropologie et l'ethnologie. Nous en voulons pour preuve ce que tous les linguistes ont signalé, dont Foudil Cheriguen qui écrit en introduction de son dictionnaire :

> *Les Français, c'est clair, ont occupé le pays et ont construit des villes, qui étaient souvent le pendant des villes arabes. Ils ont donné des noms d'hommes de sciences, de militaires, de religieux aux lieux. Ils ont également déformé les noms typiquement algériens, notamment amazighs.*[126]

S'agissant de la réflexion et de l'analyse que nous menons sur la traduction par Belamri de la culture locale dans son œuvre en langue française, il nous est apparu que l'onomastique, dans ses volets toponymique et anthroponymique, telle que rendue par l'auteur, est une réussite et d'une grande efficacité dans son entreprise. En effet, tout en expliquant métalinguistiquement et en donnant parfois des presque-équivalents dans la langue étrangère, il tient absolument à ce que la lexie ou la suite lexicale soit du terroir (arabe ou kabyle).

Ainsi, il se dégage de cet usage des noms, en particulier des toponymes et des anthroponymes, un net rapport, qu'on peut nommer rapport onomastique, entre l'homme et son environnement physique. Ce rapport peut être envisagé au pluriel.

[126] Foudil Cheriguen, *Dictionnaire de l'hydronymie générale de l'Afrique du Nord* (Algérie, Maroc, Tunisie), Editions Achab, Tizi-Ouzou, décembre 2012

Dans les faits et de façon générale, l'homme considère la « *dénomination* (en termes de noms) *de ses lieux, de ses croyances et de ses cultes, de son groupe et de sa filiation, du règne végétal et animal, en somme toutes les formes d'expression onomastique* » par rapport à sa position, à son histoire et au contexte où il se trouve et évolue.

Cela pouvant révéler un nombre considérable d'informations sur la culture locale, nous traiterons de toutes leurs catégories onomastiques sous-jacentes, celles-là même que l'auteur inscrit délibérément dans son œuvre, qui peuvent être particulières à une situation donnée ou complémentaires d'une autre.

A ce propos, l'argumentaire du colloque de Djanet[127] cite les « *hydronymes, oronymes, hagionymes, anthroponymes, ethnonymes, patronymes, prénoms, pseudonymes, etc.* », aussi, nous dégagerons du corpus d'analyse tout ce qui constitue les champs lexicaux et sémantiques de cette onomastique.

[127] Argumentaire du colloque de Djanet, ''*Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*'', des 21-22-23 novembre 2010 (tenu à Tamanrasset)

1. Onomastique ethno-sociolinguistique

Anthroponymie : dénominations identificatrices et structurantes

A l'analyse du corpus anthroponymique dégagé de l'œuvre de Belamri, il apparaît assez nettement que l'auteur le structure et le catégorise en noms de tribus d'abord, en noms de personnalités (où domine le clergé), en noms de personnages (où l'antagonisme social est visible) et en noms de personnes (où des patronymes locaux dénoncent ceux étrangers). Enfin, les surnoms et les sobriquets marquent une démarcation populaire par rapport aux lieux communs.

Nous adoptons la même définition, courte et concise, que les organisateurs du colloque de Djanet, ''*Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*'' : elle énonce que l'anthroponymie est une « *analyse des diverses catégories dénominatives (patronymes, prénoms, surnoms, sobriquets….) dans les représentations symboliques et la construction de l'identité individuelle et par rapport aux contingences historiques* ».[128]

Nous l'augmentons de l'éclairage descriptif linguistique pour vérifier la manière dont l'auteur s'y prend pour rendre son œuvre intelligible et sa culture locale accessible à tous.

Il va sans dire que, l'œuvre étant documentaire, les représentations du monde environnant vont marquer l'imaginaire onomastique local que Belamri s'emploie à restituer fidèlement et surtout efficacement. Ainsi, les façons qu'ont les membres de la société (décrite dans l'œuvre) de nommer et de dénommer les êtres et les choses, les constantes et les variables qu'ils respectent, les fantaisies et les présages qu'ils s'autorisent, sont rendues avec fidélité par l'auteur. L'objectif est qu'elles arrivent à destination avec authenticité.

[128] Colloque de Djanet, ''*Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*'', op.cit.

Concernant l'anthroponymie de cette sous-région, Belamri la localise dans le Nord-Sétifien et la situe et la différencie par rapport aux étrangers d'abord : par rapport aux Romains qui avaient occupé ce pays, d'où le dénominatif « *Roumis* » ; à l'Angleterre d'où venaient les missionnaires (''*On les appelait : l'Anglisi et la femme de l'Anglisi ; car disait-on, ils venaient du pays des Anglisi, un pays des païens, situé au bout du monde* », p.56) et à la France, bien évidemment, d'où sont venus tous ces soldats et même des civils qui mènent la vie dure aux autochtones.

Il la situe aussi en rapport avec d'autres régions : le Sahara de façon générale et le Hodna d'où venaient les méharistes, ces personnages pittoresques.

Par la suite, et pour une meilleure approche sociolinguistique, tout en les nommant, il les scinde en tribus, en personnalités, en personnages connus et en personnes quasi-anonymes.

D'abord les tribus : l'auteur en cite les quatre principales de la région de Bougâa : la tribu des *Beni-Abdallah***,** celle des *fils du Bossu*, celle encore *des Bossam* et celle dont il relève, les *Beni Nemdil*. Ce sont là des nominations collectives, et en la matière, nous apprend Andrée Tabouret Keller,

> Etre soumis à une nomination individuelle ou collective est, en soi, une implication *dans l'ordre de cet autre principe universel, le principe de la filiation. L'attribution d'un nom identifie non seulement la personne mais l'insère à une place dans sa généalogie et, plus, généralement, dans le double réseau de la filiation et des alliances*. [129]

[129] *Tabouret-Keller*, Andrée (éd.), *Le nom des langues I – Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-La-Neuve, Peeters, *1997* et Édition : Montpellier : Université Paul-Valéry, Montpellier III, 1997

1.1. Noms de personnalités : le religieux en dominateur

Ceux que la société considère comme de grandes personnalités, le sont de par leur appartenance ou de leur proximité avec le clergé. Ce sont des personnalités religieuses dont les anthroponymes sont précédés de particules honorifiques et de marquage de statut. La société étant foncièrement très pieuse (et superstitieuse), elle vit une religiosité à la limite du prosélytisme.

De fait les noms des Prophètes, des Saints, des Califes, des Anges et de tous ceux qui se prévalent de la piété et de la connaissance de la religion. Ainsi, nous avons : (Particules +Noms)

1- Sidna Aïssa (Jesus-Christ), Sidna Mohamed : prophètes,

2- Mariam (Marie) : Sainte

3- Le Sayad Ali ou Sidna Ali : calife orthodoxe

4- Sidna Djabrin (l'ange Gabriel), Sidna Azraïn : anges

5- Sidi Ali le Dénudé ; Sidi Okba : Saints ou Wali

6- Alem ; Hadj ; Sidi le cheikh ; Taleb : Pieux et vénérables

7- Si Hachoum- Si Abdelkader Si Lamri : Honorables.

Pour plus de précision, l'auteur rapporte ce cas le concernant quand il était élève chez Si Hachoum : « *Si Lahcène* : *La particule honorifique ajouté à mon prénom, comme si j'étais déjà adulte, craint et respecté...* » (p.254)

Il ne l'était pas ; c'était un simple présage.

1.2. Noms de personnages : antagonisme social

Après les noms de tribus et ceux des personnalités, nous dégageons une autre catégorie : celle des personnages. Ils sont divers et représentatifs de la situation sociale de l'époque où un antagonisme apparent caractérise la vie en société ou, pour être plus précis, plutôt des deux sociétés qui cohabitent dans le même espace. En s'abstenant de décrire la vie et l'animation culturelle de la partie française, l'auteur voulait réserver tout l'espace et toute son énergie pour donner une meilleure idée de et sur la culture locale.

Donc, en se limitant à la culture locale, il décrit l'animation culturelle dont les agents sont le *Meddah*, les *Bousaâdia*, les *Méharistes* et autres personnages haut en couleurs du Souk du Jeudi. Il cite même une vedette de la chanson arabe de l'époque (du nom artistique : *Samia Gamal*). Au plan spirituel, l'animation et l'entretien de la vie religieuse est à la charge d'un clergé constitué de *Muezzins*, de *Talebs* et de *Maîtres d'écoles coraniques*.

Autres anthroponymes de personnages qui meublent les imaginaires des algériens de cette région (et d'autres au Maghreb), essentiellement des personnages fictifs du types de : Djeha ; *Settoute*; *Loundja*; *l'Afrit*; *Bellahmer*; *Nedjdam* ; etc.

La grande famille est représentée en tant que cellule de base du *Arch* ou *Tribu*, maillon fort de la chaîne qui forme la société. A considérer ces statuts (*Djeddi* ; *Grand-mère ; Père ; Mère* dite aussi *Mma ; Frère* ; *Sœur* ; *Fille*, etc), la famille couvre plusieurs générations. Elle s'étend sur plusieurs branches en allant des *Vieux* et *Vieilles*, aux *Oncles et Cousins*, aux *Gendres* et *aux Voisins*.

D'autres anthroponymes en rapport avec l'exercice d'un métier ou d'une fonction permettent à l'auteur de dire les conditions et le niveau de vie des algériens. Alors que la minorité européenne contient en son sein des *Pharmaciens* et des *Notaires*, des *Hakems* et des « *Coumissars* », les algériens sont pour la plupart des *Ouvriers*, des *Factotums*, des *Maçons*, des *Moissonneurs*, des *Kahouadji* ou des *Fatma* : *bonnes musulmanes*. (p.49) Les plus favorisés sont des *Marchant*s, des *Bouchers* ou des *Mekkas*.

Mais la catégorisation et donc les dénominations qui montrent le mieux cet antagonisme social et cette animosité (et qui expliquent le sentiment d'insécurité et met les deux communautés sur le qui-vive) sont les suivants :

- d'un côté, les indigènes qu'on peut regrouper sous le dénominatif *Combattants* : *Arabes, anciens Combattants, Fidai* et « *Maquisards appelés Fellaga* ;
- de l'autre, les « *différentes dénominations désignaient les Infidèles, les Païens, les prévaricateurs* » : *Européens, Roumis, Gaouri, Français, Colonel, Soldats, Harkis* et *Goumiers*.

La seule catégorie qui peut suggérer une situation de normalité (de paix) est le fait qu'il y ait école avec *Elèves, Maîtres* et *Institutrices.*

1.3. Noms de personnes, patronymes locaux dénonçant ceux étrangers

Il en va presque de même pour les patronymes des personnes ordinaires, voire anonymes des deux bords ; patronymes de ceux qui sont originaires des lieux et de ceux qui sont venus en occupants. En plus de l'antagonisme apparent, il y a dans les desseins de l'auteur des velléités de le dénoncer par la plus simple des vertus onomastiques.

Comme il l'avait dit pour les toponymes *Bougâa* et *Lafayette,* le premier sentant l'humus de la terre et l'autre apporté dans les bagages des colons, il le signifie par les prénoms des indigènes par rapport aux autres appellations des occupants.

D'abord, pour ce qui est de ces derniers, on cite à la suite des occidentaux, « *Monsieur et Madame Luce que* (la mère du narrateur) *appelait* « *Louce* » (p.290), des juifs, dont « *Slomo avec sa calotte brodée* » (p.55), les *Fisher,* missionnaires chrétiens appelés « *l'Anglisi et la femme de l'Anglisi* » et aussi *Jandar* (Jeanne d'Arc), symbole de la chrétienté.

Il s'en dégage une forme symbolique occidentale, sinon Judéo-chrétienne qui contraste fortement avec les prénoms des autochtones que nous scindons selon le genre, masculin ou féminin. Ils sont représentatifs de la culture arabo-berbéro musulmane des habitants de ce pays.

On y rencontre, pour le genre masculin, des prénoms et leurs diminutifs caractéristiques de cette région en particulier : le sétifois qui couvre les localités relevant du département de Sétif avant le découpage administratif de 1974.

Nous citons, à titre d'exemple et par ordre alphabétique: *Amar*, *Bendaoud*, *Bentchicou*, *Bouzid*, *Layachi*, *Mahfoud*, *M'barek*, *Nedjar* et *Doudou*, *Houhou*, *Saou*, etc.

Les deux derniers sont des diminutifs *Houssine* ou *El Houssine* et de *Saoudi*, *Saâdi* ou *Saâd*.

On rencontre aussi des prénoms pris ou adaptés à partir de la nomenclature des prénoms musulmans. Nous citerons : *Abdallah, Aziz, Brahim, Chérif, Khélifa, Moussa*.

Pour ce qui est du genre féminin, et en gardiennes des valeurs culturelles des familles et des tribus des *Beni-Abdallah***,** des *fils du Bossu*, des *Bossam* et des *Beni Nemdil*, les femmes portaient des prénoms très spécifiques à cet arrière pays. Ces prénoms tiennent leurs spécificités du fait que le territoire est situé à cheval entre une zone berbérophone et une autre arabophone. D'ailleurs, on appelle les habitants de Bougâa « *K'baïl et Hadra* ». Cet appellatif est expliqué à partir de la présomption que c'est une expression de la langue arabe qui signifie « *Kabyles urbanisés* », sachant qu'en milieu urbain il y a minorisation des parlers locaux et domination du parler national.

Nous citerons, pour les prénoms originaux *Alja, Braïka, Garmya, Kamir, Sadia, Tassaâdit*, et *Hajila* et, pour les prénoms communs à toute l'Algérie, *Aïcha*, *Hadda*, *Houria, Khadidja, Larem, Louisa* et *Zouina*.

1.4. Surnoms et sobriquets : une révolution onomastique

Cette démarcation populaire dans le système de dénomination s'apparente à une révolution onomastique relative, entre autre à l'anthroponymie.

Techniquement, elle est caractérisée par un certain nombre de changements lexicaux et morphologiques dont :

a- Emploi du déterminant « ***al*** » suivi d'un ***nom*** (le Bélier - l'Ivrogne - le Nippon - *les Jouhala*) ou d'une ***caractérisation*** physique (le Dénudé- le Mielleux – le Longuet -le Tigré - un Zamel)

b- Suite lexicale ou mot composé : *double tête* (pour souligner le volume exagéré de cette partie du corps) ; *Peau de Chagrin* (personnage en référence à un motif littéraire signifiant le rapetissement) ; *Boussebsi* (de ***Bou*** qui signifie ***Père de*** et de ***Sebsi*** qui veut dire ***cigare*** (ou cigarette) : ***l'homme au cigare***)

c- Onomatopées ou consonantiques significatives : Nef-Nef (revoie généralement à un amateur de tabac à sniffer et, par extension, à celui qui émet un son nasal), Ab-Oub (pour suggérer que l'ivrogne qu'il est toujours bourré), Cacoucha ou « *bizarre sobriquet de Cacoucha, onomatopée au sens impénétrable*. (p.178)

d- Des acronymes ou initiales formant une suite désignative comme « GMS Kaddour » et « GMS Smaïl » (GMS signifiant Groupe mobile de Sécurité)

e- Des sobriquets ayant rapport avec un trait physique ou géographique (*Saligan= couleur* de la peau ou issu du *Sénégal*) ou avec un trait de caractère (*kerrouch = peureux* ou *vide*, à l'instar du faux canon connu sous ce nom : *Medfaâ el Kerrouch*).

Ainsi, détermination, composition, préfixation et même recours à l'acronyme, telles sont, entre autres, les techniques utilisées pour construire surnoms et sobriquets dans la société décrite par Rabah Belamri.

II. Toponymie : une linguistique ethnographique

> *Notre village avait deux noms : l'un, sentant fortement le terroir,* ***Bougaâ*** *(l'homme à l'aire de battage), l'autre apporté dans les maigres bagages des premiers colons,* ***Lafayette****, dont l'histoire nous était inconnue.* (p.17)

Pour traiter de la toponymie comme une ethnographie linguistique, nous nous appuyons d'abord sur la définition qu'en donne les organisateurs du colloque de Djanet où ils écrivent que « *la toponymie et la microtoponymie* (consistent en l') *étude de toutes les formes dénominatives des lieux (ethniques, hydronymes, oronymes, endonymes, hagionymes…) d'un point de vue linguistique, ethno-anthropologique, historique et sociolinguistique*. »

Les toponymes de la région, cités par l'auteur dans son œuvre, sont des noms communs en général, à l'exception de quelques noms propres, figés en noms de lieux.

C'est ce par quoi nous commençons en rapport avec la réflexion de Belamri s'agissant du nom de son village. Il est d'ailleurs très instruit dans ce domaine de la «*toponymie*, (qui, au dire de Djamel Nahali) *est un carrefour multidisciplinaire (géographique, linguistique, archéologique)* (et où) *un toponymiste est un archéologue du nom, comme on dit dans le milieu scientifique.* » [130]

[130] Cité par Hamatou, in ''*La toponymie est une mémoire qui refuse l'oubli*", *Liberté* du 20/08/15

1. Toponymes des lieux habitables ou habités

En l'occurrence, en toponymiste, l'attention de l'auteur est attirée par l'incompatibilité (qu'il met bien en évidence) des deux noms de son village natal. En connaisseur des deux langues, il entreprend une explication lexicosémantique :

- *Bougaâ* : de (*Bou*) qui signifie *Père de* et (*Gâa*) qui renvoie à une sorte de *chaussure pour battage* ou carrément à *aire de battage*, d'où la proposition de l'auteur : *l'homme à l'aire de battage,*

- *Lafayette* : l'origine de ce nom est latine ; son étymologie vient de *fagia fagea* : le *hêtre*, la *hêtraie*. Peut-être que les « *premiers colons* » ont adopté ce nom (*dont l'histoire nous était inconnue*) du fait de la présence remarquable de cet arbre dans le pays, par ailleurs recouvert de végétation luxuriante.

Seuls cinq lieux situés hors du sétifois sont signalés, dont trois à l'étranger :

-a- *la Tunisie*, d'où l'on ramène le fameux piment aigre dit *felfel tounès* et « du grand pommier de *Djerba* » (p.230) qui fait la fierté de Cheïkh Aïssa, père du narrateur.

-b- les deux autres noms de lieux sont cités pour des raisons religieuses : l'Islam pour *Bit el-Makdas* et le Christianisme pour *le pays des Inglisi* d'où sont originaires les Missionnaires, Mme et M. Fisher.

Le fait que le village soit situé au Nord du pays expliquerait la citation par l'auteur de seulement deux lieux du grand Sud algérien : le *Sahara*, non présenté, non décrit ni commenté parce qu'il serait connu de fait et le *Hodna* dont il cite la légende et le sublime après avoir cité en référence le sens de *la parole donnée* de ses habitants :

> *Le Hodna, le pays où les femmes ont des yeux de braise et des étoiles bleues sur le front, où le sel se ramasse à la pelle, où le blé et l'orge poussent deux fois par an, où le soleil est si bas qu'il caresse de sa barbe la toison des moutons*. (p.78)

En tant que région saharienne, *le Hodna* déteint sur le physique et le comportement des Hodnis, dont les méharistes. Ils sont décrits ainsi : « *leurs produits mirobolants, leur teint foncé, leur accent chantant et leur politesse…* (…) *Le corps menu et sec, le front haut et tatoué, surmonté par un majestueux guennour architecturé en spirale* » (p.78)

On remarquera qu'une certaine toponymie assez originale est utilisée pour désigner des lieux mais de façon détournée car, ces derniers (lieux) étaient dotés d'autres sens en plus de ceux auxquels ils renvoient : « le *filadj* : *déformation du mot village* », « *la Touraâ* », « Le *douar* des avunculaires où est située « *Bitna* », « *la communale dite le ''coulidj''* », et même « *la baraka de Cheïkh Aïssa* »

« *Le filadj* » qui est une **«** *déformation du mot « village* », ne correspondait pas à ce à quoi le toponyme peut renvoyer mais à « *la longue rue du centre qui allait de la préfecture à la gendarmerie entre deux rangées de frênes vigoureux* ». En effet, « *pour tout le monde, c'était le filadj et rien d'autre*. (…) *L'appellation ne s'appliquaient qu'à cette rue que ses trottoir, sa chaussée goudronnée, ses nombreuses fontaines publiques, ses sergents de ville et ses boutiques à l'alignement parfait distinguaient bien des autres rues qui avait l'air de chemins de compagne*. » (p.59)

De même que la lexie « *Filadj* » est détournée de son sens pour ne renvoyer qu'à cet espace bien délimité, de même la lexie «*Touraâ* » ne signifie pas « *aire de battage* » pour tout le monde et tout le temps. En effet, « *la Touraâ, l'espace compris entre les jardins et les maisons* » (p.233) est perçu et fonctionne différemment selon les saisons et selon le genre. Pour les hommes et pendant la récolte (la saison des moissons battages), cet espace joue son rôle de *Touraâ*, le jour et d'espace de détente, à la tombée de la nuit et le soir, quand les hommes viennent profiter de la fraicheur. Pour les femmes, c'est un espace interdit ou qu'on ne peut traverser que pendant les autres saisons. Quand il n'y a pas de battage, l'aire est utilisée surtout par les enfants pour jouer.

Est appelé « *Le douar des avunculaires* », l'agglomération créée de toute pièce par l'administration coloniale pour installer la famille de la mère du narrateur, expropriée de ces terres ancestrales. Il est « *situé dans une anse étroite …, volontairement coincé par l'administration coloniale entre l'Oued et le Jurf, falaise abrupte* ». (p.114)

C'est là où se trouve « *Bitna* », littéralement la maison (*bit*) qui est la nôtre (*na*). C'est, comme lieu d'habitation et pour les voisins, « *la maison de l'oncle Mahfoud et de la tante Hadda* » (p.232). Mais, pour les enfants, « *Bitna* » est à la fois et en même temps, leur « *demeure* » et leur « *famille* ». C'est dans la bouche de sa mère, dira le narrateur, « *un mot plein d'enchantement et de parfum pour mes sœurs et moi. Car Bitna ne pouvait susciter en nous qu'une seule image, qu'une seule réalité merveilleuse : la maison de l'oncle Mahfoud et de la tante Hadda, la maison où notre mère avait vu le jour* ». (p.232)

Autre curiosité dans les dénominations spécifiques aux régions, voire à la même région : l'auteur rapporte cette cacophonie et cette emphase des signes à propos de l'école qu'il fréquentait, enfant. C'est l'école communale ou « *La communale dite le ''coulidj'' »* ; il cite ses appellations à l'échelle nationale

> *Dans notre pays, l'école française avait de nombreuses appellations : les algérois disaient « m'sid », un mot qui faisait rire les étrangers, car étymologiquement il signifie massage ; les sétifiens disaient « ch'koula », probablement tiré de school anglais, ce mot qui rappelait le chocolat prêtait également à plaisanter. Dans d'autres régions, comme en Kabylie, on disait « licoul », du mot école, mais chez nous c'était le « coulidj », une déformation du mot collège, que les Sétifiens et les Algérois trouvaient parfaitement ridicule et prétentieux.* (p280)

Ainsi, sur le même territoire, huit appellations pour un même signifié toponyme étaient en usage : en plus de « *la communale* » qui sous-entend « *école* » ; « l'*école* » et sa déformation *« licoul » ;* « le *collège* » et sa déformation *« coulidj »* ; *« ch'koula »* comme déformation de « school », en plus de *« m'sid* ».

2. Toponymie des reliefs et des cours d'eau

Ceci concernant les lieux habités seulement car, écrit Foudil Cheriguen en introduction de son Dictionnaire, « *en plus de l'étude des noms de lieux habités (villes, villages), la toponymie étudie les noms liés au relief (oronymes), aux cours d'eau (hydronymes).* »[131]

C'est ce qui constitue majoritairement les toponymes de la région, très présent dans la présentation des lieux faite par Belamri dans son œuvre.

Si dans son Dictionnaire Foudil Cheriguen se veut très exhaustif en recensant les *oronymes* et les *hydronymes* de tout le Maghreb, nous nous limiterons à ceux cités par l'auteur qui ne sont relatifs qu'au Sétifois pour la toponymie et à la région de Bougâa pour les localités, les reliefs ou les cours d'eau.

En effet, Cheriguen définit, « *dans son introduction, les bases hydronymiques de mots tels que oued, assif, aguelmam, chott, guelta, daya, merdja, etc., utilisés dans les trois pays maghrébins. Il recense également les catégories sémantiques de mots (flore, eau, faune, rocher, quantité d'eau, etc.)* »[132]

[131] Présentation par *El Watan* du 31.08.15 du *Dictionnaire de l'hydronymie générale de l'Afrique du Nord* de Foudil Cheriguen
[132] Idem

Oronymes et hydronymes : une dénomination composée

Les appellations oronymiques et hydronymiques composant cette onomastique spécifique à la région de Bougâa sont constituées de noms composés de deux groupes nominaux, constitués à leur tour d'un ou de deux unités. On donnera comme exemple l'oronyme : « *les collines de Tabbakha* » (p.117) constitué des groupes nominaux (*les collines*) et (*de Tabbakha*), lesquels groupes sont formés respectivement de (*les+ collines*) et (*de +Tabbakha*).

Certains oronymes (*Kaf* ; *Djurf* ou *Jurf* ; *Djabia* ; *falaises* ; *vallée* …) et hydronymes (*Oued* ; *Hammam* ; *Rivière* ; *Chélif* ; *Bousselam* ; *Guergour*…) sont susceptibles d'apparaître sous une forme simple ou sous la forme composée aussi.

Dans la *forme composée* (qui est la plus usitée parce que la plus précise), on leur prépose ou on leur postpose un Nom ou un groupe nominal :
Préposition : *la falaise* du Djurf ; *Hammam* Guergour ; *les plaines* de Bousselam ;
Postposition *:* les falaises *de Fertla* ; la vallée *de craie*

Dans la *forme simple* le toponyme (*oronyme* ou *hydonyme*) est généralement précédé d'un déterminant : ***le*** Jurf ; ***la*** Djabia ; ***le*** Chélif ; ***le*** Bousselam ; …

Il est à remarquer que dans le cas qui est le nôtre, quelques toponymes fonctionnent tant en oronymes qu'en hydronymes selon l'emploi qu'on en fait :
Hammam ; *Bousselam* ; *Oued* lieux humides, voire hydriques par excellence, sont aussi des lieux aux reliefs spécifiques, des lieux à forte production agricole et des lieux habitables. De nos jours, *Hammam* et *Bousselam* sont les agglomérations administratives de classe « Commune » : la commune de Bousselan et la commune d'El Hammam.

A titre d'exemples, les oronymes sont constitués des : *Djabia* ; *Kaf* ; *Djebel* ; *Djurf* ou *Jurf* ; *falaises* ; *Mont* ; *Shag* ; *Vallée* ; etc., tandis que les hydronymes concentrent les noms de *Oued* ; *Hammam* ; *Rivière* ; *Chélif* ; *Bousselam* ; *source* ; etc.

Oronymes		**Hydronymes**	
Nom	**Complément du N**	**Nom**	**Complément du N**
la falaise	du Garef	la source	de la mariée
les falaises	de Fertla	Oued	Sidi Ali
la falaise	du Djurf	Oued	Bousselam
les collines	de Tabbakha	Hammam	Sidi El-Joudi
la vallée	de Sidi Ali	l'Oued	Simple
la vallée	de craie	le Bousselam	Simple
les terres	du Shag	el Hammam	Simple
un escarpement	du djebel	la Rivière	Simple
le mont	Chélia	le Chélif	Simple
Djebel	Tafat		
Mitre	d'évêque		
la Djabia	Simple		
ce kaf	Simple		

En observant le tableau, on réalise que Rabah Belamri donne des noms (1ère colonne) en français aux oronymes, si on excepte *Djabia*, *Kaf* et *Djebel* alors que leurs compléments 2ème colonne) sont en arabe (excepté *évêque*). En revanche, tous les noms des hydronymes (1ère colonne) sont en arabe (à l'exception de *Rivière*).

La région étant connue pour ces reliefs très accidentés, pourtant ce ne sont pas les oronymes qui préoccupent l'auteur, mais bien les hydronymes. Peut-on conclure, que l'eau a toujours été la première richesse et le bien le plus précieux pour ses concitoyens.

III. Phonétique contrastive et intercompréhension

> *Pour rire, j'appris à ma mère que désormais je ne m'appelais plus* ***Lahcène avec un h*** *bien aspiré, comme elle l'avait décidé à ma naissance, mais* ***Lacène sans h****, comme voulait la Roumia.* (p.285)

Rabah Belamri serait-il connaisseur en linguistique des deux langues en contact en société et dont les répercussions sont très visibles dans son œuvre ? Du moins, est-il plus vigilant quant aux spécificités de l'une et de l'autre langue ? En tout cas il le laisse bien apparaître dans ses commentaires et ses anecdotes au sujet de la prononciation par ses concitoyens (enfants à l'école et adultes en société) des mots et expressions du français, les anthroponymes entre autres.

En l'occurrence, c'est là un domaine de spécialistes, celui des phonéticiens, car c'est « *la phonétique* (qui) *étudie les propriétés physiques des sons constitutifs du langage humain, leurs particularités, la façon de les produire (phonétique articulatoire), leur mode de transmission (phonétique acoustique).* (Elle) *étudie également l'évolution des sons au travers des siècles.* » [133]

L'auteur réinvestit dans son œuvre un certain nombre d'expressions ayant trait à une phonétique contrastive et d'intercompréhension des langues en contact. Cela serait du au bilinguisme de l'auteur, en premier et à l'expression des contenus relatifs à la vie locale en langue étrangère.

Il nous donne ainsi l'opportunité d'éclairer certains axes concernant :

- la prononciation, dont celle des anthroponymes des deux communautés ;
- la sémiotique des onomatopées et de leurs formes ;
- L'onomatopée comme code du langage des animaux domestiques
- la formation et la réalisation phonique de mots et expressions empruntés

[133] https://www.heurisis.ch/phonetique-phonologie

1. De la prononciation

La prononciation d'un mot, par exemple, étant la façon convenable de l'articuler, elle ne change pas le sens de ce mot. On a pu le voir dans la façon qu'on les algériens de s'approprier les noms de choses qui ne relevaient pas de leur environnement, c'est-à-dire là où mots et choses sont « *ramenés dans les maigres bagages des colons* », selon l'expression de l'auteur. Nous citerons : *tarboula, rounda, carroussa, gazouz, sartifica, soubba, tricité.*

De même, certains « phones » (ou unités sonores de base de la phonétique) n'existant pas dans la ou les langues nationales (arabe algérien et kabyle), sont réalisés dans la prononciation la plus proche possible. On le perçoit nettement dans la description par le narrateur d'un jeu d'enfants imitant les militaires français :

« *Un dey ! Un dey ! Gaouche, gaouche, gaouche ! Un, deux, trois, quatre, gaouche, gaouche, demi-tour, droite ! Un dey, Un dey, section, halte ! Présentez, armes* ! » (p.38)

La prononciation des mots français, en fait des chiffres (1 et 2), du fait de l'inexistence en leurs langues du son ou phone (***eu***) de (d***eu***x), les enfants réalisent bien le son (***un***) qu'ils prononcent plus ou moins convenablement mais butent sur (d***eu***x) qui est rendu par (*d***ey**) et (g***au***che) par (g***aou***che), deux des ‘‘sons’’ qui sont les plus proches.

En l'occurrence, la prononciation « *provient du contexte dans lequel on l'a appris : l'époque, l'endroit où l'on est né ou bien où l'on vit, mais aussi la classe sociale et l'éducation*. » [134]

Si tous les citoyens algériens de la région partagent ‘‘*l'époque, l'endroit* de naissance et de *vie*’’, tous ne relèvent pas de ‘‘*la* même *classe sociale* ni n'ont reçu la même *éducation*’’, voire ne jouissent pas du même Quotient Intellectuel (Q.I.)

[134] Wikipédia, article *Prononciation*

L'auteur semble, voire montre qu'il était au fait des subtilités des langues en contact et bien plus du français dont la prononciation pose problème à ses camarades de classe ou de jeu.

Il nous l'explique dans ce qui lui sert pour introduire une anecdote :

> *Mon camarade avait de grosses difficultés avec les voyelles nasales (...), tous nous achoppions plus ou moins sur cette particularité linguistique inexistante en arabe : il ne savait pas s'il convenait d'écrire (***o**n*), (***a**n*), ou (***i**n*). Les méprises auxquelles donnait lieu cette confusion étaient des plus surprenantes et des plus comiques.* (p.302)[135]

Il connaissait les voyelles, nasales et buccales ; il a conscience des particularités linguistiques inexistantes en arabe et sait évaluer les méprises dont les effets peuvent être comiques (comme c'est le cas) ou même sémantiques dans les autres cas qu'il expose en les relatant.

A noter qu'enfant, l'auteur a fréquenté l'école coranique avant l'école laïque française. Le personnage enfant du livre, qui représente le mieux la scolarité de l'auteur, en parle en terme de

- « *ponctuation des lettres : **Lalif** n'a pas de point ; le **ba** a un point en dessous ; le **ta** a deux points au-dessus : le **tha** a trois points au-dessus, etc.* » (p258).

- de « *prononciation des lettres vocalisées : **Ba, ta, tha, ha ; bou, tou, thou, hou ; bi, ti, thi, hi.*** » (p.259)

Sa maîtrise des systèmes phonatoires des deux langues lui permet de faire des remarques pertinentes sur les cas qui se présentent et, pour revenir à son objectif de rendre sa culture (et partant sa langue) accessible, de permettre une meilleure intercompréhension.

[135] Un matin, pendant la leçon de vocabulaire, le maître nous demanda de construire des phrases avec le mot « *mélancolie* » (...) mon camarade (...) claironna d'une voix chantante : « *mes longs colis* sont arrivés de Paris ». (p.302)

Ainsi, en plus des anecdotes qui révèlent les différences dans la prononciation des siens, il nous expose aussi le cas d'une institutrice française :

a- L'institutrice française :

> *La maîtresse avait une curieuse façon de prononcer nos noms et nos prénoms. Elle les écorchait si bien qu'elle nous les rendait méconnaissables (...) les noms comportaient des gutturales et h aspirés (...) Il n'était pas rare non plus que deux ou trois élèves, croyant reconnaitre leurs noms, ne répondent tous à la fois : « Prison, madame* » (p.285)

Il dénonce ici la méconnaissance (et le non respect) de l'enseignante française du système phonatoire algérien (de cette localité).

b- Elèves algériens :

> *Nous ne comprenions rien aux couplets que nous chantons.*
> *Des mots étrangers, mutilés et désarticulés à force de rouler dans la rocaille de notre accent, sourdait une musique suave qui faisait vibrer nos sensibilités et qui parfois nous troublait.*
> ***Il était un** petit navire devenait sur nos lèvres : « **ilé tétin** » ;*
> *Alouette, **gentille** alouette : « alouette, **chantille** alouette » ;*
> *À la claire fontaine **m'en allant promener** : « à la claire fontaine **mon nanon prominé** ». (p.292)*

Il explique des effets de la phonétique contrastive par l'incompatibilité des deux systèmes. Il en résulte une mutilation et une désarticulation mutuelles, dont les manifestations sur les mots en langue française sont rendues par l'image « *Rouler dans la rocaille de notre accen*t ».

En effet, l' « *usage* (des sons et) *leur fonction au sein d'une langue* (sont du) *domaine de la phonologie, qui considère les sons en tant qu'unités d'une structure* (et) *s'occupe en premier lieu de déterminer les sons de base utilisés dans une langue.* (Elle) *étudie donc l'influence des sons dans la production de sens, l'impact de leur variation sur la production langagière* ».[136]

[136] https://www.heurisis.ch/phonetique-phonologie

2. Prononciation des anthroponymes

Si pour les noms des Prophètes et des Saints le recours à l'Arabe classique est de mise, automatiquement, du fait de la sacralité du sujet, les noms des étrangers, ainsi que ceux de leurs pays, sont adaptés au système phonétique local et donne des noms assez originaux du type :

- *Louce* pour la famille ***Luce*** :

« *Monsieur et Madame* ***Luce*** *qu'elle appelait* « ***Louce*** » (p.290)

- ***Jandar*** pour l'icône ***Jeanne d'Arc*** et ***Anglisi*** pour les Anglais qu'elle est censée combattre (du moins dans l'imaginaire local):

« ***Jandar***, *c'est une petite fille ; elle gardait ses moutons, et puis les* ***Anglisi*** *l'ont attrapée et l'ont brûlée, il y a de cela quelques jours*. » (p.299)

Pour ce qui de l'Arabe classique, ***Jésus-Christ*** est rendu par ***Sidna Aïssa*** et ***Marie*** par ***Mariam*** et non par ***Meriem*** comme on la rend dans cette région :

« *Dans l'enseignement des Fisher,* ***Sidna Aïssa*** *(Jésus-Christ),* ***Mariam*** *(Marie) […] revenaient souvent.* (On) *savait qui était* ***Sidna Aïssa***, *un prophète vénérable, mais pas aussi prestigieux que* ***Sidna*** *Mohamed.* » (p.57)

3. Sémiotiques des onomatopées

3.1. Onomatopées comme sons produits de façon phatique

C'est, dans la plupart des cas, un tic de langage caractéristique de certains personnages et en rapport avec des métiers déterminés. Ils servent aussi à l'entretien de l'échange, contre la rupture de la discussion (comme dans le cas de (*Allo ! Allo ! Pronto ! Boker tov !*...) ou pour exprimer une émotion, une impression.

Il y a le tic de l'enseignant, celui du médecin, celui du charlatan ou du guérisseur comme pour ces sons (*Mm, mm… Mm, mm …*) qui suggèrent l'impression qu'éprouve ce devin (ou taleb) en observant ce qui révèle l'avenir du candidat à l'examen du Certificat des Etudes Primaires (CEP) :

« ***Mm, mm…*** *un turban melf tu m'apporteras.* ***Mm, mm …*** *plus une gandoura.* ***Mm, mm…*** *sinon ton goret jamais ne gagnera.* » (p.177)

Parmi les interjections produites en société et rapportées par Belamri, il y en a une qui s'apparente aux sonorités emphatiques mais qui relèverait d'une imitation adaptée ou, pour reprendre l'expression de l'auteur, une imitation, mais « *roulée dans la rocaille de notre accen*t » :

- ***Houay ! Houay !*** *Mon enfant, le cheval, nos anciens l'avaient dans le sang.* ***Houay ! Houay !*** *File le temps, mon enfant, file le temps et gloire à l'éternel !* (p.206)

Cette sonorité (*Houay ! Houay !*) se voulait une imitation du (*Oui*) français où l'on insiste en étirant le son : (*Oouaiii …*)

3.2. Imitation d'un son : degré zéro de l'onomatopée

Les onomatopées sont des imitations des sons produits, ceci étant la règle générale. Or, il s'avère que les sons produits par les mêmes objets et dans les mêmes conditions ne sont pas rendus de la même façon, selon les langues et les cultures. Rabah Belamri intervient ici pour mettre en avant les onomatopées locales.

A l'instar de l'eau dont l'onomatopée fait « ***glou glou*** » en français et « ***kh rr' kh rr'*** » en arabe, Belamri propose des onomatopées spécifiques à sa région pour :

a- un moteur :

- *Ah ! Si j'avais yammahoum (leur mère, l'argent), j'achèterais un moteur :* ***douff ! douff ! douff !*** (p.226)

b- les giclées du lait :

- *Le lait, odorant et chaud, coulait par giclées intermittentes, accompagné d'un grésillement syncopé :* ***bzzz, bzzz, bzzz,*** *qui semblait ravir les vaches elles-mêmes.* (p.238)

Il y a même le cas opposé où, au lieu de produire l'onomatopée ou après l'avoir produite, on construit un nom ou un adjectif à partir du son produit :

- *Le réchaud* ***Zefzafi****, ainsi dénommé pour son vrombissement par opposition au Sakouti ou silencieux*. (p.160)

L'onomatopée supposée serait : ***Zef*** répétée ; d'où le substantif relatif (*ez Zef*).

3.3. Onomatopée, suite de sons à valeur de phrase (exprimant une idée)

L'auteur, en connaisseur et de la langue et du langage des siens, nous l'explique très bien en mettant en situation le père du narrateur dénonçant le ''*blabla*'' (onomatopée substantivée française) des moins expérimentés que lui qui prétendent lui donner des leçons :

> *- Vraiment, on aura tout vu. Fais comme ça, mon père, attention, ne fais pas comme ça.* ***Tatata, lalala, bababa, trr, trr …***
> *Cette dernière onomatopée, courante chez nous pour exprimer le dédain, était accompagnée de la projection en avant du majeur de la main droite, dirigé comme une lance vers mon cœur.* (p.213)

D'autres onomatopées à valeur de phrases sont spécifiques au Sétifois, et dont Belamri veut bien expliciter le sens pour ses lecteurs de tous les horizons.
Nous en citerons quelques unes, suivies de l'explicitation de l'auteur :

1- ***Ahlili ! Ahlili !*** *O ma veine, mon bonheur !* ***Ahlili !*** (p.135)
Littéralement : ***Ah*** (interjection) **+** ***hlil*** (petit état) **+** ***li*** (le mien)
= *Ah ! le merveilleux petit état qui est le mien !*, traduit par l'auteur par *O ma veine, mon bonheur !*

2- *Je n'interviendrais pas même s'il t'arrachait des lambeaux de chair, ma fille. J'applaudirais et je dirais :* ***Chah ! chah !*** *Je suis soulagé*. (p.192)

Cette onomatopée marque deux idées: celle qu'on peut résumer dans l'expression française (*Bien payé pour sa tête*) et celle explicitée par l'auteur (*Je suis soulagé*)
Elle peut émaner du mot arabe (*Chaha*) du classique (Ichtaha) qui veut dire ***aimer*** et ***désirer*** qu'on peut paraphraser par: *''J'aime bien ce qui t'arrive*'' ou *''Je désire qu'il t'arrive un mal*''.

3- Cette onomatopée (***Chah ! chah !***) Peut-être appuyée par une autre (***Hih, hih*** !) pour marquer une insistance doublée d'un réconfort de celui qui le souhaitait.
- ***Chah****,* ***chah****!* ***Hih, hih****! Il a fini par payer le païen.* (p.53)

On comprend le soulagement et le réconfort de celui qui avait souhaité qu'il arrivât un mal au *païen.*

4. Langage des animaux domestiques

Il en va des expressions forgées en société pour s'adresser (apostropher pour conduire) aux animaux domestiques comme il en va des onomatopées : certaines sont spécifiques à ces sociétés tandis que d'autres seraient communes.

Pour accomplir son projet de rendre intelligibles sa culture locale et les comportements des siens, Rabah Belamri ne rate pas l'occasion de banaliser ce code et de l'offrir en partage aux lecteurs de tous bords.

Ainsi, en campagnards et en paysans, les éleveurs et les bergers (qu'il présente et qu'il fait parler) s'adressent à leur bêtes dans un code de sons et de signes conventionnels qui leur permettent de les conduire ou de leur faire faire des actions attendues.

Nous relevons du corpus d'analyse quelques cas d'expressions sonores des plus récurrentes :

1- Quand le paysan (ici la paysanne) veut traire ses vaches, par exemple, il produit des sonorités qui ne seraient pas les mêmes pour tous les paysans du monde.

> *La tante Hadda parlait à ses deux vaches en usant d'onomatopées aux sonorités mélodieuses comme : « **houcha, houcha** », « **fricha, fricha** », **hachicha maïcha** » ; un langage que les bêtes semblaient parfaitement entendre. Car elles ne manifestaient aucun signe de mauvaise humeur lors que la tante posait la jatte, couleur argile, entre leurs pattes*. (p.237)

Cette harmonie imitative serait pour beaucoup dans le calme des bêtes.

Parce que la région était campagnarde, d'autres animaux y sont présents auxquels il faut commander. En guise d'initiation, les enfants s'y exercent le jour du marché hebdomadaire.

Parmi eux, le narrateur dit : « *Nous sautillions en jappant* (...)

- *des « **arrr** », pour activer la marche indolente des ânesses,*
- *des « **chou** », pour tempérer la fougue des mulets,*
- *des « **hay** », pour obliger les chèvres turbulentes à rester sur le chemin.* (p.71)

Ces enfants, qui ont bien observés les chameaux le jour du Souk, ont appris le code ou l'expression convenable, qu'ils rapportent :

- *Pour les faire décoller (méharis), au moment de partir, les méharistes, perchés sur leurs bosses, leur criaient :* « ***hoss*** ! ***hoss*** ! » (p.79)

De même, les bergers qui conduisent les troupeaux, leur tiennent le langage requis pour la situation, dont celle où se trouve ce villageois à la veille de l'Aïd el Kébir :

- *Pour l'inciter à me suivre sans être forcé de la tirer (la brebis), je lui agitais sous le museau une branche de frêne feuillue en faisant :* « ***ach, ach, ach*** ! ». (p.96)

5. Mots et expressions forgés à partir d'équivalents français

Beaucoup de choses venues avec les colons ont imposé leurs noms aux locuteurs algériens de cette région (et d'autres aussi). Pour s'en servir, ils doivent bien les appeler par leurs noms. Mais, comme les deux systèmes phonatoires sont dissemblant, ils les prononcent avec ce que permet le leur (celui des deux langues familières : l'arabe algérien et le kabyle). Ce faisant, ils se les approprient en les revêtant de leur particularisme acoustique. Qu'on observe le résultat *en algérien* :

Formation de noms en arabe algérien à partir de radicaux français

Citations	En algérien	En français
- …pour fabriquer une ***tarboula*** (p.32)	***tarboula***	tire boulettes
- Nous courions sur ***la route du beylic*** avec nos ***rounda***, (p.34)	***beylic,*** ***rounda***	public roue
- des carrioles appelées ***carroussa***. (p.35)	***carroussa***	carrosse
- Demande-moi de t'y conduire en ***rouplane***	***rouplane***(p.142)	aéroplane
- …l'avion jaune ou la « ***mounchar*** »	***mounchar***(p.172)	mouchard
- pas boudjadi mais un véritable ***acien*** (p.103)	***acien***	ancien, expert
-c'est à moi de lui mitonner un café ***intic*** (p.62)	***intic***	antique
- aussi douce que le miel et ***le gazouz*** (p.218)	***le gazouz***	l'eau gazeuse
- Je veux bien que tu deviennes ***tellija*** (p.301)	***tellija***	intelligent
- Sidi va bientôt passer le ***sartifica*** (p.304)	***sartifica***	certificat
- exercices d'acrobatie et de ***parfixe*** (p.30)	***parfixe***	barre fixe
- Elle avait des « ***roumatiz*** » aux articulations	***roumatiz*** (p.304)	rhumatisme
- le chaudron qui contenait la «***soubba*** » (p.292)	***soubba***	soupe
- … travaillait au « ***tricité*** » (p.167)	***tricité***	électricité
- C'est mon fils qui l'a trouvée au ***zordir*** (p.31)	au ***zordir***	aux ordures
-… inénarrable la « ***baraca*** » du cheikh Aissa	***baraca*** (p.211)	baraque
- la fille du Hakem ou du « ***coumissar*** » (p.195)	***coumissar***	commissaire
- Avant l'année du ***Saligan***. (p.191)	***Saligan***.	Sénégal

En conséquence du contact des langues et surtout de la cohabitation, disons forcée, des deux communautés, surtout à cause ou grâce à la gestion par les autorités administratives de la vie en société, la langue parlée par les indigènes s'est enrichie de certaines lexies, simples et composées dont nous citerons les principales dans ce qui suit :

5.1. - Forge d'unités simples ou mots

- Maintenant c'est à moi de lui mitonner un café ***intic*** (antique). (p.62)
- Ce n'est pas un boudjadi mais un véritable ***acien*** (ancien, expert). (p.103)
- Je veux bien que tu deviennes ***tellija*** (intelligent) (p.301)
- … aussi douce que le miel et ***le gazouz*** (p.218)
- … le chaudron fuligineux, qui contenait la soupe, « ***la soubba*** » … (p.292)
- l'avion jaune ou la « ***mounchar*** », expression née de la guerre (p.172) (mouchard)
- nos ***rounda***, cerceaux métallique que nous poussions devant nous. (p.34)
- carrioles appelées ***carroussa***. (p.35)
- Votre Sidi va bientôt passer le ***sartifica*** (p.304)
- exercices d'acrobatie et de ***parfixe*** (barre fixe). (p.30)
- Elle avait des « ***roumatiz*** » aux articulations, comme moi. (p.184)
- travaillait au « ***tricité*** » (p.167)
- ***La rouplane*** (aéroplane) (p.296)
- C'est mon fils qui l'a trouvée au ***zordir*** (aux ordures). (p.31) les ordures
- Elle était inénarrable la « ***baraca*** » du cheikh Aissa**.** (p.211)
- la fille du Hakem ou du « ***coumissar*** »…pas de sidi instruction. (p.195)
- Avant l'année du ***Saligan***. (p.191)

5.2. - Forge d'unités composées : expressions ou suites lexicales

Le cours répertoire qui suit peut être considéré celui de suites lexicales dans la mesure où, même si dans la forme où il apparait, il s'apparente à une seule lexie, il est en réalité le condensé de plus d'un mot, c'est donc une expression. Nous le figurons ainsi dans le tableau suivant :

Mot ou suite lexicale en français	Sa traduction en arabe algérien
Haut les mains	***Alémain***
Bonjour,	***Bojor,***
Bonjour Madame	***Bojor, madame***
Au revoir Madame	***Anvar, madame***
Bonne Année	***Bounani***
Carte d'identité	***Cartantiti*** !

- … ***alémain***, déformation de ''haut les mains''. (p.37)
- « ***Bojor*** , ***bounani*** » (Bonjour, bonne année). (p.58)
- Quand nous rentrions en classe, nous étions tenus de lui dire « ***bojor, madame*** », et au moment de la quitter « ***anvar, madame*** » (p284)
- « ***cartantiti*** ! », vociférions-nous à l'approche des passants… (p39)

Conclusion

Ce cinquième et dernier chapitre de la thèse est en même temps le troisième et dernier chapitre de l'analyse sociolinguistique et contrastive de la transcription en français des faits socioculturels langagiers locaux. Il vient dans le prolongement de l'analyse de l'application de la théorie de l'explication à ces mêmes faits langagiers. Nous avons pu constater qu'en conséquence de cela, l'auteur a réussi à trouver le type de langue et les mots pour dire sa propre culture à l'attention d'autrui.

Il nous est resté les dénominations de ces faits et leur actualisation verbale (orale) pour parachever cette analyse. Nous avions été amenés à traiter des anthroponymes et des toponymes et de leur prononciation par les autochtones. Nous avons intitulé cet exercice ''*L'onomastique belamrienne, une ethno-sociolinguistique rurale*''

En effet, les anthroponymes se sont avérés être des dénominations identificatrices de ceux qui les portent et structurantes sur les plans social et professionnel, alors que les toponymes (oronymes et hydronymes) ont révélé, à la lumière de l'analyse linguistique, des marques ethnographiques qui régentaient la société qui y vivait.

Rabah Belamri aura réussi, en investissant cette onomastique locale, à établir une réelle intercommunication dans la mesure où les deux pôles sont dissemblant et où son pôle, dont c'est la culture locale qu'il présente, assume ses différences.

Ces différences assumées le sont aussi au plan phonétique. En effet, la prononciation des anthroponymes et la complétion des toponymes (par un complément de nom de résonance arabo-berbère) renseignent sur la différence des systèmes phonatoires des deux langues du transfert (de l'arabe au français).

La différence va jusqu'à une certaine créativité morpho phonologique qui manifeste une appropriation et un détournement, par les locuteurs arabophones, de lexies françaises.

Enfin, l'originalité des onomatopées, et l'intelligence de leur sémiotique par quiconque lira l'œuvre de Belamri, achèvent de démontrer que le transfert des contenus idéels s'est bel et bien produit et que sa transcription par l'auteur en des faits langagiers est une réussite.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette analyse du corpus dégagé de ‘‘*Le soleil sous le tamis*’’, il apparait clairement que Rabah Belamri a fait montre d’un grand potentiel de connaissances linguistiques qu’il a réinvesties et déployées dans son œuvre pour réussir son projet de s’adresser à tous, particulièrement aux lecteurs étrangers à sa culture. Ce faisant, il a réussi à atteindre son deuxième objectif, celui de promouvoir la culture locale.

Concernant notre projet d’analyse sociolinguistique et contrastive des faits socioculturels langagiers, en investissant la théorie explicative, ses présupposés, ses instruments et ses techniques, nous avons pu déconstruire le modèle d’écriture, de mise en texte des contenus par l’auteur moyennant une parfaite compétence linguistique, autant en langues locales qu’en langue française.

Cette grande compétence en matière de langues (nationales et étrangère) serait à l’origine de ses compétences socioculturelles, du moins lui aurait-elle permis de bien apprécier, et à leurs justes mesures, les cultures de ces langues. Sa maîtrise des procédés d’explication linguistique, ses compétences en matières de techniques de définition, de comparaison, d’argumentation, etc. lui ont permis de rendre la culture locale, voire nationale, intelligible pour les humains où qu’ils soient, pourvu qu’ils arrivent à vaincre la résistance de la langue française.

C’est que, nous apprend Patrick Charaudeau, « *une langue peut véhiculer des formes de pensée différentes. Tous les écrivains qui se sont exprimés directement dans une langue qui n’est pas leur langue maternelle en sont la preuve vivante*. » [137] Belamri en est un : il dit parfaitement bien sa culture algérienne en langue française.

[137] Patrick Charaudeau, "*Réflexions sur l’identité culturelle. Un préalable nécessaire à l’enseignement d’une langue*", in Gabry J. et alii, *Ecole, langues et modes de pensée*, CRDP Académie de Créteil, 2005

Techniquement, et selon la feuille de route que nous nous sommes fixée, en problématique sociolinguistique, la traduction des faits culturels est à la fois, vecteur de rapprochement entre les langues, les cultures et les personnes et moyen de leur sauvegarde. Ainsi, en les sauvegardant, la langue est confirmée dans sa fonction de marqueur d'identité linguistico-culturelle. S'agissant des langues, même si le phénomène a pris beaucoup d'ampleur, elles sont en contact les unes avec les autres depuis toujours. En conséquence de ces contacts, les échanges et les interférences sont plus constatables, donc observables et explicables linguistiquement.

Pragmatiquement, même en déployant les différents procédés techniques de la traduction, l'entreprise du transfert d'un contenu d'une langue à une autre est délicate ; elle l'est encore plus quand il s'agit de traduire les faits socioculturels, le texte de Belamri étant ethnographique et de témoignage. L'application de la ''*tactique*'' proposée par Bank Referatov au corpus puisé dans le dit texte nous ont permis d'identifier ''*les sept procédés*'' et de comprendre le secret de la réussite de l'auteur dans sa traduction de sa socioculture.

Même s'il en va autrement pour l'application de la théorie de l'explication au corpus d'analyse, il est constaté une parfaite maîtrise (de la part de l'auteur) de ses processus. Les faits socioculturels sont définis, reformulés, paraphrasés, exemplifiés, etc., de telle sorte que son lecteur les comprend et comprend qu'ils relèvent d'une autre culture. Certains faits langagiers sont ici rendus par des calques, là par emprunts lexicaux, ailleurs par traductions littérales ou par analogie et équivalence. Son souci de la précision dans la catégorisation de ces faits et son souci de la méthode dans la description de leurs processus de constitution sont fondamentaux dans la facilitation de la compréhension de sa traduction.

Autre stratégie qui s'est avérée concluante dans la traduction par Belamri des faits langagiers spécifiques à une culture locale, l'insertion, à grande échelle, de lexies arabes et d'autres berbères dans la structure syntaxique française, car, si la *langue pour dire sa culture* était le français (mais quel français ?, le français d'auteurs non natifs, d'auteurs plutôt colonisés par la France), les mots, eux ne l'étaient pas, car ne pouvant lexicosémantiquement l'être.

En effet, l'analyse des champs lexicaux et sémantiques ''*spatiaux, vestimentaires, culinaires, religieux* et de *spiritualité*'' a donné à comptabiliser une grande occurrence de lexies arabes et requiert donc une autre *sémiotique* pour déchiffrer cette épaisseur culturelle qui y est consignée.

Rabah Belamri a réussi la gageur de construire son discours de telle sorte que le ''*mariage*'' de lexies à des structures lui est favorable pour délivrer le message qu'il veut délivrer. En effet, dira Charaudeau :

> *C'est le discours qui témoigne des spécificités culturelles. Pour le dire autrement, ce ne sont pas tant les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter, de blaguer qui le sont.* [138]

En définitive, l'analyse sociolinguistique et contrastive de la transcription en français des faits socioculturels langagiers locaux, par le truchement des deux théories, de la traduction et de l'explication, nous ont donné à apprécier les performances de l'auteur dans les manipulations linguistiques, lexicosémantiques et organisationnelles. En lexicologie, en particulier, la maîtrise des dénominations onomastiques et de leurs actualisations phonétiques par l'auteur nous ont permis de mieux décrire la formation des anthroponymes et des toponymes en une déclinaison de l'ethnolinguistique que nous avons qualifiée plus généralement de sociolinguistique rurale.

[138] Charaudeau, op.cit.

Rabah Belamri aura compris, dans le sillage de Charaudeau, que « *les identités se construisent davantage autour des communautés de discours que des communautés linguistiques* ». [139]

Dont acte : il construit avantageusement son discours socioculturel dans des formes linguistiques et langagières qui font fi des normes et des structures de la langue d'accueil et d'expression.

Pour clore cette modeste réflexion très personnelle sur le sujet, nous espérons :

- avoir suffisamment déblayé le terrain et jeter les bases de l'étude sociolinguistique, lexiculturelle et contrastive de faits de langue à partir d'une forme de communication privilégiée (ici un récit référentiel et de témoignage) ;
- avoir réuni certaines conditions pour les approches : contrastive, lexiculturelle et sociolinguistique des faits de langue (s) ;
- avoir entrevu et recensé, par l'analyse linguistique, les spécificités et les caractéristiques techniques qui ressortent du corpus lexical (utilisé pour ce faire et dégagé à cet effet).

[139] Charaudeau, op.cit.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

OUVRAGES THEORIQUES

1- APOTHÉLOZ, D., 2002, *La construction du lexique français*. Éditions ORPHYS, Paris.

2- BALLARD, Michel, 1993. « *L'unité de traduction : essai de redéfinition d'un concept* », *La traduction à l'université*, Ballard M. (éd), Presses Universitaires de Lille

3- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Volume 1, Paris, Editions Gallimard.

4- BLOOMIELD Leonard, *Language*, University of Chicago Press, 1933

5- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris, Editions Fayard.

6- CALVET Louis-Jean, ‘‘*La sociolinguistique’’*, Collection « Que sais-je ? », 2009

7- CHERIGUEN Foudil, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère, Casbah-Éditions* - Alger - 2002 - 304 p.

8- COLLIGNON, Lucie-Glatigny, Les dictionnaires, Initiation à la lexicographie, Editions CEDIC, Lyon, 1978

9- CRISTEA, Teodora, *Stratégies de la traduction*. Bucureti : Editura FundaŃiei “România de Mâine”, 1998. 179

10- DANCETTE, Jeanne. (1995) : *Parcours de traduction ; étude expérimentale du processus de compréhension*, Presses universitaires de Lille

11- DANCETTE, Jeanne (2003) *La traduction raisonnée*, , 2e éd., Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 604 p.

12- HAGEGE, H. (1985). *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris, Editions Fayard.

13- HARCHI Khaoutar, "*Je n'ai qu'une langue et ce n'est pas la mienne*", essai, Paris, Pauvert, 2016

14- HERSLUND Michael, *Aspects linguistiques de la traduction*, Presses universitaires de Bordeaux, 2003

15- LACAN, J. (1971). Ecrits II. Paris, Seuil.

16- LAPONCE, J. (1984). *Langue et territoire*. Centre International de Recherche sur le Bilinguisme. Presses de l'université de Laval.

17- MACKEY William Francis : *Bilinguisme et contact des langues*. *Paris* : Editions *Klincksieck*, 1976.

18- MARTINIELLO Marco, (1995). *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. Paris, Que sais-je ? PUF.

19- MATORE, G. (1968) *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse

20- MEJRI Salah, *Traduire la langue, traduire la culture*. Rencontres linguistiques méditerranéennes, Editeur : *Maisonneuve & Larose*, Collection : *Lettres Du Sud*, 2003, 364p.

21- MOUNIN, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1986, p. 278.
22- PERGNIER, M., 1989, *Les anglicismes*.1re édition. Paris: PUF
23- SAUSSURE F. (de), *Cours de linguistique générale*, Alger, ENAG, 1990
24- SEBAA Rabeh, ‘‘*L'ALGERIE ET LA LANGUE FRANÇAISE OU L'ALTERITE EN PARTAGE*’’, Essai, (Préface de Abderrezak Dourari). Editions Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2015)
25- TESNIERE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, 1965, p. 383.
26- TOURATIER, Christian, *La sémantique*, Editions Armand Colin, Paris, 2000, 182p.
27- VAUTIER Jean-François, *Méthodes systémiques appliquées aux facteurs humains - Intégration des méthodes compréhensives et explicatives*, Référence A5340 v1, 1999
28- ZEMRANI Jamal, *Sémiotique des textes d'Azouz Begag : Esthétique romanesque et signifiance*, Paris, L'Harmattan, coll. « *Approches littéraires* », 2009, 306 p.

OUVRAGES COLLECTIFS

1- AR ROUZ David, JONASSON Kerstin, PEETERS Jean, VAN VAERENBERGH Léona, ‘‘*Pour la traduction…*’’, dans *La Traduction de la théorie à la pratique*, collectif, Ballard, PUL 1984
2- BALLARD Michel, *La Traduction de la théorie à la didactique*, études réunies par Michel Ballard, « Pour la traduction dans l'enseignement des langues : “Version moderne des humanités” », J.-R. Ladmiral, p. 49
3- CALVET, L.J. (1993). «*Français et urbanisation*» in Didier de Robillard et Michel Beniamini (Ed.). *Le français dans l’espace francophone*, Tome I, Paris, Champion. (1993).
4- DUBOIS et. al., (2007) Linguistique et sciences du langage. Paris. Larousse.
5- IVEKOVIC Rada (sous la direction de), *Que veut dire traduire ?*, Réseau scientifique de recherche et de publication, 2009-2010
6- LADMIRAL, J.-R. « Pour la traduction dans l'enseignement des langues : “Version moderne des humanités” », dans *La Traduction de la théorie à la didactique*, études réunies par Michel Ballard
7- LEDERER Marianne et SELESKOVITCH Danica, « Implicite et explicite » dans *Interpréter pour traduire*, Didier Érudition 1984, réédition 2001
8-YACINE Tassadit, (sous la direction de), *Enracinement culturel et rôle des médiateurs au Maghreb: l’exemple de Rabah Belamri,* Tassadit Yacine, 2001, 170 p

Actes de colloques, journées d'étude et contributions

1- Actes du colloque : MEJRI, S., *Polysémie et polylexicalité,* Actes du colloque de Tunis, 1998.
2- Appel à Contributions ‘‘*Traduction, adaptation, transposition. De la Traduction à la Transposition dans les arts et sciences humaines contemporaines*’’, thème d'un Appel à Contributions pour le Colloque de l'Université Paul-Valéry de Montpellier (15-17 mai 2008
3- Appel à contributions : Argumentaire de l'Appel à contributions ‘‘*L'impact du contact entre les langues : des interférences structurelles aux convergences typologiques’’* pour le 31e numéro de TIPA 31 - 2015
4- Appel à Contributions : ‘‘*Traduction, adaptation, transposition. De la Traduction à la Transposition dans les arts et sciences humaines contemporaines’’*, thème du Colloque de l'Université Paul-Valéry de Montpellier (15-17 mai 2008)
5- Colloque : Argumentaire du colloque ‘‘*Hybridations et tensions narratives au Maghreb et en Afrique subsaharienne*’’, 22- 29/07/2015
6- Journée d'étude : *Traduire l'intraduisible*, Journée d'étude organisée le « Langues, Lettres et Arts » du 17 décembre 2007 sous l'égide de l'Ecole Doctorale Revue e-LLA Numéro 1 (Juin2008)

Cahiers et publications universitaires

1- BOSSONG Georg, *Qu'est-ce qu'expliquer en linguistique ? Perspectives typologiques et universalistes*, Dieter Kremer (ed.), Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (1986), tome II, section III, «*Linguistique théorique et linguistique synchronique* ». [Tübingen : Niemeyer, 3-12]
2- CHARAUDEAU Patrick, "*Réflexions sur l'identité culturelle. Un préalable nécessaire à l'enseignement d'une langue*", in Gabry J. et alii, *Ecole, langues et modes de pensée,* CRDP Académie de Créteil, 2005
3- CODLEANU Mioara, ‘‘*Allusions socio-culturelles et problèmes de traduction*’’. *Signes, Discours et Sociétés,* 1. Interculturalité et intercommunication, 13 juin 2008.
4- DEROY, L., 1980, *L'Emprunt Linguistique*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Société d'Édition « Belles Lettres »1980
5- GROSS, Gaston, « *Noms composés N de N* », *Rapport de Recherches n° 5,* Laboratoire de Linguistique Informatique, Villetaneuse : Université Paris 13, 1988
6- GROSS, Maurice, « *La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire* », In: *Sur les compléments circonstanciels*, Editions Dominique Leeman, Langue Française, n°86, Larousse, Paris, pp. 90-102, 1990.
7- LEVI-STRAUSS, Cl. (1983), «*L'identité*» in Séminaire interdisciplinaire. Paris, Editions Gallimard.

8- LIANG, S. Q., «*À propos du dictionnaire français-chinois des collocations françaises*», en *Cahiers de Lexicologie* 59, 1991-1992, pp. 151-167.
9- MEJRI, S., *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des lettres Manouba, Tunis, 1997.

Manuel scolaire algérien de Français, 2ème Année Secondaire, toutes les filières, Institut Pédagogique National, Alger, 1988

Revues

1- ANS, André-Marcel, (d') (1994). «*Langue ou culture : L'impasse identitaire créole*», in *Le Métis Culturel*, Internationale de l'imaginaire, pp. 73- 98.
2- AREZKI Abdenour Université de Béjaia, ''*L'identité linguistique, une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive?*'' Algérie *Synergies Algérie* n° 2 - 2008 pp. 191-198
3- BACHIR PACHA-ABDESLAM Lila, *La traduction de la métaphore : quel(s) procédé(s) pour quelle(s) culture(s) ?*, *Synergies Pologne* n° 8 - 2011 pp. 69-81
4- BASTIN, G. L., « *La notion d'adaptation en traduction* », in *Meta*, XXXVIII, 3, 1993, pp. 473-478.
5- CHARAUDEAU Patrick, "*Réflexions sur l'identité culturelle. Un préalable nécessaire à l'enseignement d'une langue*", in Gabry J. et alii, *Ecole, langues et modes de pensée*, CRDP Académie de Créteil, 2005
6- ELMIGER Daniel, *Définir le bilinguisme*. *Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme*, in Revue *Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique), 2000 (p. 55-76)
7- GAATONE, D., « *Les ''locutions verbales'' : pour quoi faire* ? », *Revue romane*, 1981.
8 - GOTTESMAN Catherine, « *Quelques réflexions sur la traduction littérale* », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 1/2006 (n° 141), p. 95-106.
9- JEANMART Gaëlle, «*L'efficacité de l'exemple* », *Dissensus*, Efficacité : normes et savoirs, N° 4 (avril 2011)
10- PATTANO Luigia, ''*Traduire la relation des langues*'': un entretien avec Édouard Glissant, publié le 26/08/2011 in *Mondes Francophones* Dossiers Édouard Glissant, Rubrique *Entretiens*
11- RWET, N., « *Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative* » dans *Revue québécoise de linguistique*, Montréal, v.13, 1983.
12- SVENSSON, Maria Helena, '' *Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes*'', Umea Universitet, Nr. 16 – 2002/2 Oslo 12.-17. august 2002

Journaux

1- AKIKA Ali, ‘‘*Cette langue n’est pas mienne mais mon butin de guerre*’’, *Le Matin DZ* du 02/09/2016
2- AKIKA Ali, *Les langues parlées… de l’oralité à l’écriture*, *Le Matin DZ* du 10 Juin 2016
3- BELAMRI Rabah, ‘‘*Veillées d’antan*’’, ‘‘*El Moudjahid*’’, Alger, 30 septembre 1982
4- DE CECCATTY René, ‘‘*La voix cristalline de Rabah Belamri*’’, *Le Monde* du 20/02/98
5- HAMATOU, ‘‘*La toponymie est une mémoire qui refuse l’oubli*”, *Liberté* du 20/08/15
6- KOROGHLI Ammar, ‘‘*Rabah Belamri, dix ans déjà - La sérénité de la mémoire*’’, *El Watan* du 6 octobre 2005
7- M'HAMSADJI Kaddour, *Pour parler juste,* Présentation du *Dictionnaire pratique*
Arabe-Français de Beaussier / Ben Cheneb, *L’Expression* du 18 /03/ 2015

Thèses et mémoires

1- GLADYS Gonzalez, *L'équivalence en traduction juridique: Analyse des traductions au sein de l'Accord de libre-échange Nord-Américain* (ALENA), Thèse de Doctorat en linguistique, Directeur de recherche : Jolicoeur, Louis ; 2003, Université Laval, Département de langues, linguistique et traduction, Faculté des Lettres, Parue chez Copyright Gladys Gonzalez 2003
2- HASSAN AHMAD Adel, *‘‘Etude sociolinguistique du roman Le Gone du Chaaba de Azouz Begag’’,* Thèse de Magister, Le Caire, Ain-Chams, S/D de Mona Abdel-Aziz, 2002
3- LANGLOIS, L., *Bitexte, bi-concordance et collocation*, Thèse de Lucie Langlois pour l'obtention de la Maîtrise en Traduction (Université d'Ottawa), sous la direction de Roda P. Roberts, décembre 1996.
4- MISRI George, *Le* figement *linguistique en français contemporain*, thèse de doctorat, soutenue à l’Université René Descartes, Paris V, 1987.

Dictionnaires

1- *Nouveau Petit Robert*, 2001,
2- *Le Petit Robert*, DLF, 1990
3- *Le Petit Robert*, édition 1984 ;
4- *Dictionnaire* de Alain REY et Sophie CHANTREAU, 1977.
5- MOUNIN Georges, Dictionnaire de la linguistique, Paris, Quadrige/PUF, 2004
6- *Dictionnaire de la linguistique*, Mounin, G. Paris, PUF, 1974.
7- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ducrot O., Todorov T.1974

8- *Dictionnaire LEXIS*
9- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française
Analyse linguistique contrastive de la transcription des faits socioculturels langagiers Bibliographie 133

Sitographie

- http://esp.revues.org/477 38 | 2015 : Varia p. 4-5 PDF 120 k
- http://www.fahamu.org/WFCFrench/effdra15.html
- http://popups.ulg.ac.be/2031-4981/index.php?id=1100
- http://www.msh-m.fr/diffusions/rusca/rusca-langues-litteratures/
- https://www.bankreferatov.ru/referats/496E40ECDB25FAE3C3256FFB0040F1F8/.
- http://www.cnrtl.fr/
- https://fr.babbel.com/fr/magazine/qu-est-ce-que-le-bilinguisme
- https://fr.babbel.com/fr/magazine/qu-est-ce-que-le-bilinguisme
- http://www.revue-signes.info/document.php?id=372. ISSN 1308-8378
- http://www.ccic-cerisy.asso.fr/litteraturesafrique15.html
- Mame Birame, ‘‘*Langue française et cultures nationales en Afrique*’’, publié dans C*ontributions* du 24 novembre 2014
- http://www.walf-groupe.com/actualites/contributions/3658-langue-francaise-et-cultures-nationales-en-afrique
- Cours : GROSJEAN François, psycholinguiste de l’Université de Neuchâtel, Suisse
- Le CD-ROM version 2.1.
- MAURIN Marion, *Qu’est-ce que le bilinguisme?*
- *mondesfrancophones.com* ‘‘Traduire la relation des langues’’: un entretien avec Édouard Glissant par PATTANO Luigia, publié le 26/08/2011 in *› Dossiers › Édouard Glissant › Entretiens*
- PRANDI Federico , https://fr.babbel.com/fr/magazine/contributors/federico-prandi
- URL: http://www.patrick-charaudeau.com/Reflexions-sur-l-identite,119.html
- URL : http://esp.revues.org/477
- URL : http://popups.ulg.ac.be/2031-4981/index.php?id=1100.
- *Wikipédia*, entrée ‘‘*comparaison*’’

TABLE DES MATIERES

Analyse linguistique contrastive du Français et de l'Arabe

dans la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers
Application de l'œuvre de Rabah Belamri

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE 02

INTRODUCTION GENERALE 03

Préambule 04
Du corpus et de l'auteur 06
Du domaine de l'étude 11
De la problématique 14
De la démarche 16

PREMIERE PARTIE 19

CHAPITRE PREMIER

Bilinguisme, contact des langues et identité linguistico-culturelle 20

Introduction 21

1. La traduction, moyen de rapprochement ou de démarcation 22

2. Les langues, vecteurs de communication ou marqueurs d'identité 25
2.1. Appartenance linguistico-culturelle, une problématique identitaire ... 28
2.2. De l'identité linguistique 30

3. Du contact des langues 34
Du contact, à la cohabitation, à acquisition 38

4. Bilinguisme 43
4.1. Qu'est-ce que le bilinguisme ? 44
4.2. Bilinguisme individuel et bilinguisme social 46

Conclusion 54

CHAPITRE DEUXIEME

La traduction 55

Pragmatique de la traduction
Techniques méthodologiques et procédés linguistiques

Introduction 56

I. Pragmatique de la traduction 57

1. De la résistance des faits de culture à la traduction **58**
2. De la traduction et de la traduction du littéraire **62**

II. Techniques méthodologiques et procédés linguistiques 65

Des sept procédés de traduction selon Referatov **67**

A. Les traductions directes 68

1. L'emprunt ou l'emprunt direct **68**
1.1. Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique? **68**
1.2. Définitions linguistiques des emprunts **69**

2. Le calque **71**

3. La traduction littérale **74**
3.1. Condamnation de la paraphrase **75**
3.2. La traduction littérale, une erreur de langue et une inélégance esthétique **76**
3.3. La traduction littérale, une paraphrase explicative **79**
3.4. Paraphrase littéraire : littéralité et littérarité **80**
3.5. Eclairage lexicologique du procédé de « traduction littérale » **81**
3.6. Opposition entre sens littéral et sens figuré, entre la lettre et l'esprit **82**

B. Les traductions indirectes 83

4. La transposition **83**
4.1. La transposition : pourquoi ? **85**
4.2. Transposition ou adaptation ? **87**
4.3. Les différents types de transpositions **89**

5. La modulation **90**

6. L'équivalence **92**

7. L'adaptation **96**

Conclusion **101**

DEUXIEME PARTIE **102**

CHAPITRE TROISIEME

Analyse des procédés d'explication **103**
De l'usage de l'explication
Pour une traduction des faits socioculturels langagiers

Introduction **104**

De l'explication **106**

Qu'est-ce qu'expliquer ? **108**

I. La définition **113**

1. Définition : reformulation, périphrase et paraphrase **116**

2. Définition : analyse **119**

2.1. Calques et emprunts lexicaux **119**

2.1.1. Explications littérales (de mots arabes en français) **119**

2.1.2. Faits doublement expliqués **119**

2. 2. Calque ou traduction littérale de l'arabe au français **123**

3. Idiomatismes et autres formules consacrée par l'usage **125**

Expressions idiomatiques, figées, proverbiales, adages, dictons, etc.

3.1. Expressions idiomatiques : dictons et proverbes **125**

3.2. Formules idiomatiques **126**

3.3. Expressions idiomatiques: formules d'entame et de chute **127**

II. L'illustration explicative: exemple, analogie et équivalence **128**

1. L'exemple et l'analogie comme type d'illustration **128**

1.1. L'exemple **128**

1. 2. L'analogie **129**

2. L'équivalence en interculturalité, un miroir tendu à la culture locale **130**

III. La comparaison et la mise en contraste **131**

1. La comparaison **131**

1.1. Comparaison explicite avec emploi de « comme », « aussi que » **132**
1.2. Métaphores et allégories **136**
Comparaisons par le truchement d'Images et de Paraboles **136**

2. La mise en contraste **138**

2.1. Autres auxiliaires de comparaison **138**
2.2. Explication par opposition et par contraste **139**

IV. La catégorisation **141**

1. La catégorisation des contenus
Une facilitation de la lecture compréhension **143**

2. Une table des matières pédagogique **145**

V. Précision des rapports logiques **146**

1. Cause, effet, condition, hypothèse… une maîtrise argumentaire **146**

2. Rapports logiques entre mots, expressions, propositions et phrases **147**

2. 1. Explication par juxtaposition **147**
Juxtaposition de deux phrases ou de deux propositions indépendantes **149**
2.2. Explication par coordination **150**
2.3. Explication par subordination **151**

VI. Description et analyse de processus **152**

Explications par description de processus, d'utilité et de fonction
1. Dénomination et description des jeux de société **153**

2. Présentation et description de personnages et de faits de société **153**

2.1. Description du conteur public en exercice **153**
2.2. Dénonciation de la collecte et des collecteurs de la taxe communale **157**
2.3. Séances d'exorcisme : *la hadra* **157**
2.4. Comment bâtir une meule de paille ou de foin **157**
2.5. Fabrication du smagh (encre) **158**
2.6. Ce que signifie ''*avoir la tête légère*'' **158**
2.7. Explication d'un surnom: *Le bélier* **158**

Conclusion **159**

CHAPITRE QUATRIEME

Une langue et des mots pour dire sa culture **160**

Vivre et le dire : le vécu et son expression

I. Le vécu et son expression ou ‘‘*Les mots pour le dire*’’

II. Le vécu et son expression ou *‘‘la langue des croyances et légendes’’*

Introduction **161**

Une langue et des mots pour dire sa culture

Le vécu et son expression ou ‘‘*Les mots pour le dire*’’ **162**

I. Sémiotique spatiale, vestimentaire et culinaire **163**

1. Habitation ou espace vital **163**

2. Habillement ou habillage, entre habitacles et costumes **164**

2.1. Habillement des hommes **165**
2.2. Habillement des femmes **165**
2.3. Habillement des enfants **166**

3. Aliments et ustensiles **167**

3.1. La « *nourriture de Dieu* » : sacralité, rusticité, frugalité et convivialité **168**
3.2. Le *guech* ou mobilier et d’ustensiles rudimentaires **171**

Une langue et des mots pour dire sa culture **172**

Le vécu et son expression ou ‘‘*la langue des légendes et croyances*’’

II. Sémiotique spirituelle et religieuse **172**

Socioculture et religiosité: croyances, légendes et superstition **173**

Le socioculturel et le religieux: paradigmes lexicosémantiques **174**

1. Croyances et superstitions **174**

1.1. Croyances et superstition : naïveté et crédulité **174**
1. 2. Mythes, représentations et personnages légendaires **176**

2. Religion et religiosité : Prosélytisme ordinaire **177**

3. Religiosité sociale : dénominations, prières et formules convenues **179**

Conclusion **182**

CHAPITRE CINQUIEME

L'onomastique belamrienne **183**

I. Une ethno-sociolinguistique rurale

II. Onomastique, phonétique contrastive et intercompréhension

Introduction **184**

I. L'onomastique belamrienne, une ethno-sociolinguistique rurale **182**

1. Onomastique ethno-sociolinguistique **187**

Anthroponymie : dénominations identificatrices et structurantes

1.1. Noms de personnalités : le religieux en dominateur **189**
1.2. Noms de personnages : antagonisme social **190**
1.3. Noms de personnes, patronymes locaux dénonçant ceux étrangers **192**
1.4. Surnoms et sobriquets : une révolution onomastique **194**

II. Toponymie : une linguistique ethnographique **195**

1. Toponymes des lieux habitables ou habités **196**

2. Toponymie des reliefs et des cours d'eau **199**
Oronymes et hydronymes : une dénomination composée **200**

III. Phonétique contrastive et intercompréhension **202**

1. De la prononciation **203**

2. Prononciation des anthroponymes **206**

3. Sémiotiques des onomatopées **207**

3.1. Onomatopées comme sons produits de façon phatique **207**
3.2. Imitation d'un son : degré zéro de l'onomatopée **208**
3.3. Onomatopée, suite de sons à valeur de phrase **208**

4. Langage des animaux domestiques **210**

5. Mots et expressions forgés à partir d'équivalents français **212**

5.1. - Forge d'unités simples ou mots **213**
5.2. - Forge d'unités composées : expressions ou suites lexicales **214**

Conclusion **215**

CONCLUSION GENERALE **216**

BIBLIOGRAPHIE GENERALE **220**

TABLE DES MATIERES **228**

ANNEXES **236**

ANNEXES

Annexe 1 **Corpus d'analyse** ..... **234 - 268**

Annexe 2 **Glossaire des lexies arabes par ordre alphabétique** **269**

Annexe 3 **Biobibliographie de l'auteur** ..... **270 - 271**

Annexe 4 **Témoignages autorisés sur l'auteur : Ammar Koroghli** ..... **272 - 273**

Annexe 5 **Témoignages autorisés sur l'auteur : René de Ceccatty** ..... **274 - 276**

Annexe 6 **Patrick Charaudeau,** ***Réflexions sur l'identité culturelle*** ... **277 - 288**

Annexe 7 **Traduction littérale systématique presque mot à mot** ..... **289 - 291**

Annexe 1 Corpus d'analyse

Le soleil sous le tamis
Un enfant, une famille, un village d'Algérie avant l'indépendance

Dédicace : A Messaouda et à Ali. A Yvonne. (p.7)

Préface de Jean Déjeux:

- Ce récit autobiographique de Rabah Belamri (...) rend un son particulier, il est écrit sur un ton qui le rend sympathique. (p.7)
- D'autres œuvres, sophistiquées et hermétiques, s'adressent surtout à quelques sémiologues parisiens (...) A-côté de ces œuvres difficiles pour le lecteur moyens, qui n'a pas sous la main le dictionnaire/de néologismes ou qui n'a pas lu quelque traité de sémiologie (...) le récit de Rabah Belamri *Le soleil sous le tamis* est plein de spontanéité, de fraicheur, de vérité. Son vocabulaire ne manque parfois pas de verdeur que d'aucuns trouveront peut-être osée, disons que cette verdeur est audacieuse (...) Les réalités étant ce qu'elles sont, il n'est pas question de cacher le soleil avec un tamis. (p.8/9)
- Ce qui se remarque encore dans ce récit c'est l'humour. (p.12)
- à travers ce récit il est quand même facile de lire une ambiance culturelle et religieuse spécifique, la culture du monde rural, l'univers de l'enfance dans ce village de Bougaâ (appelé à l'époque Lafayette) dans les Guergour. (p.12)
- Les rites et les fêtes religieuses de l'année liturgique sont décrites avec malice parfois, vérité en tout cas : effervescence du ramadan, rites culinaires (...), bref un univers sous le signe de la vie religieuse musulmane, imprégnant l'éducation et marquant l'inconscient. (p.13)
- ouverture « au monde de la parole et de l'écrit : l'école coranique et l'école française. Que dit le vieux Baba Aissa à son fils : « Heureux celui qui a appris la Parole d'Allah et la parole des Roumis : il jouira de deux paradis, celui d'en-haut et celui d'en-bas » (p.14)

La rue et les saisons

- Notre village avait deux noms : l'un, sentant fortement le terroir, ***Bougaâ*** (l'homme à l'aire de battage), l'autre apporté dans les maigres bagages des premiers colons, ***Lafayette***, dont l'histoire nous était inconnue. (p.17)

Les petits ingénus

- une grande route, hérissée de cailloux...On l'appelait communément la route du beylec – reliquat de l'ancienne terminologie administrative turque- (...) synonyme de liberté et de fantaisie. Quand vous êtes sur la route du beylec, qui n'appartient à personne, vous n'avez de compte à ne rendre à personne (p.21)
- Ma fille, puisse Allah te combler de ses bienfaits et que ton itinéraire verdoie devant et derrière ! Sors un peu ton petit frère. Son âme est à l'étroit, ici. Emmène-le sur la route du beylec. (p.21/22)

- Chaque fois que j'entendais ces paroles, je frétillais d'aise et (...) me précipitais vers ma sœur en pialant : « barra ! barra ! » (1) (p.22) 1. Dehors
- Entends-tu comme ton bazz (2) 2 Enfant insupportable
- La principale distraction des filles consistait à fabriquer des poupées avec des lambeaux de tissu enroulés autour d'un bout de bois (...) Ces poupées étaient appelées *arroussat* (les mariées) (...) Regroupées autour des *arroussat*, les filles passaient de longs moments à chanter, à battre le *bandir* (tambourin) et à déchirer le ciel de you-you stridents. (p.24)
- Le premier jour de printemps, le *chaou rabia*, jour de fête dans notre village (p.24)
- reprenaient en chœur la chanson du printemps : (p.24)

O printemps printanier/ dans ce pré, tu me verras chaque année/des miens, accompagnée.

- Elles cherchaient les plantes comestibles (...) recueillaient sur les chardons le *alk*, une espèce de résine qu'elles mastiquaient à la place du chewing-gum qu'elles ne pouvaient pas se payer (p.24)
- Le jeu de la *khalouta* (le mélange) s'apparentait à un cours pratique d'apprentissage ménager.les filles se réunissaient dans une impasse ou au fond d'une grande cour et apprêtaient en commun un repas. (p.24...)
- Il y avait un jeu, une sorte de psychodrame, le *nissane* (1), qui associait étroitement les femmes. Les filles jouaient au *nissane* quand la pluie tardait à se manifester et que la sécheresse menaçait. Elles prenaient une louche à long manche qu'elles emmaillotaient avec leurs foulards comme un nourrisson, puis, en procession, faisaient le tour des maisons du quartier en chantant une invocation à la clémence du ciel. (p.25) 1Quatrième mois du calendrier solaire arabe (avril)
- Elles (les petites filles) mâchaient leur chewing-gum végétal et envoyaient derrière elles de continuels jets de salive blanche. (p.25)
- Elles (les mères) appréhendaient beaucoup la bagarre entre les enfants (...) lorsqu'elle avait lieu sur la route du « beylec », territoire où elles ne pouvaient accéder sans voile et sans raison majeure... (p.26)
- Quand nous jouions à cache-cache, nous aimions nous dissimuler sous les ailes de leurs châles et sous leurs amples gandouras (p.26)
- Lorsque nous voulions jouer au « chevreau aveugle », c'étaient elles qui nous bandaient les yeux de leurs foulards. Ce jeu, qui était notre colin-maillard (...) était polisson. Il consistait, en effet, à mettre la main aux fesses de l'enfant aux yeux bandés. Le nom complet de notre colin-maillard était du reste assez explicite : « le chevreau aveugle, mettez-lui la main aux fesses » (p.27)
- Mais regardez-moi ce veau, il batifole encore avec les filles. Ce n'est pas un homme, celui-là ! me lança, un jour, mon frère. (p.27)
- je célébrais l'apparition d'un magnifique arc-en-ciel en criant :

-à moi, le bleu pour en tisser une ceinture à maman ! A moi, le vert ! A moi, le rouge... (p.27)

- Et toi, ne reste pas là. Marche ta route !
- Mais, je suis sur la route du beylec ! Est-ce à ton père, la route du beylec ? (...)
- Tout est à nous : la route, le poteau, le fossé et même l ciel (...) Va devant la maison de ton père ! (p.28)

En toute liberté

- Notre croque-mitaine était le nedjam ou lépreux qu'elles nous peignaient sous l'aspect saisissant non pas d'un pauvre malade suscitant la compassion, mais d'un montre sournois et sanguinaire. Le nedjam sortait de son repaire à l'heure la sieste, l'heure la plus propice pour tendre des pièges, sans crainte d'être dérangé par les adultes assoupis, aux enfants que la désobéissance et l'imprudence avaient égarés sur son chemin. (...) Mais le pus effrayant, c'était le coutelas extraordinairement affilé, qu'il portait sur lui pour pouvoir éventrer ses petites victimes (...) De la poitrine de l'enfant, le nejdam extirpait le cœur, tout sanguinolent, et le dévorait tout cru. (p.29/30)
- les montants des buts qui servaient pour des exercices d'acrobatie et de parfixe (barre fixe) (p.30)
- Regardez, c'est en argent. Soupesez et vous verrez. C'est mon fils qui l'a trouvée au zordir (aux ordures) (p.31)
- Pour les capturer (les criquets), nous utilisions bérets, chéchias, chapeau de paille... (p.31)
- Nous nous acharnions tout spécialement sur les fourmis rouges, agressives et véloces, que nous appelions fourmis françaises par opposition aux fourmis arabes, brunes, minuscules et tout à fait pacifiques. (p.31/32)
- Nous n'étions délicats qu'avec les libellules, créatures graciles qui nous charmaient avec leur science. Lorsque nous en découvrions une, nous (...) lui demandions :
- Libellule, jolie libellule, je t'en prie, dis-moi de quel côté se trouve la maison de mon oncle maternel ? (p.32)
- Pour fabriquer une *tarboula* (tire-boulette), il nous suffisait d'un petit manche de bois fourchu et d'une paire d'élastiques taillés dans une vieille chambre à air. (p.32)
- quand je rencontrais une cigogne (...) : O toi, la cigogne! Peux-tu me donner l'heure? (p.33)
- Cigogne kab kab/Emmène Aicha au plus profond de la forêt/Et gorge-la de cent verges. (p.33)
- Nous courions comme des fous sur la route du beylec avec nos rouda, cerceaux métalliques que nous poussions devant nous avec un fil de fer recourbé à son extrémité. (p.34)

- Quant au « mufle de la vache », il était, sans aucun doute, à éviter aux constitutions fragiles. Imaginez un garçon d'une dizaine d'année, placé devant un mur, le corps en équerre, et ses camarades, une demi-douzaine d'espiègles, fonçant de loin et grimpant, tous à la fois, sur son dos (...) Ils ne devaient descendre qu'après avoir compté jusqu'à cent. (p.34)
- Dans le jeu des osselets, la violence était exercée de la manière la plus franche (...) A l'issue de la première partie, on attribuait au gagnant le titre de sultan. Celui-ci nommait un vizir-bourreau et (...) prononçait des sentences à l'encontre des joueurs que le sort ne favorisait pas. Ces peines étaient au nombre de trois (...) Il y avait la hache, un coup asséné sur la nuque avec le tranchant de la main ; le gourdin, un formidable coup de poing entre les omoplates; et la plus exécrable, « l'appendice carabinée », exécutée avec le coude et le poing. (p.34)
- (le vélo) Moi, le fils des Roumis m'a déjà appris à le conduire. (p.35)
- nous fabriquions, au moyen de planches, de clous et de trois roulements à billes, des carrioles appelées *carroussa*. (p.35)

Les petits soldats

- des jeux guerriers, nous ne connaissons qu'un désigné sous le nom de alémain, déformation de « haut-les-mains ». Ce jeu s'apparentait à une poursuite (...) Il importait seulement d'être agile, félin, habile à démasquer ses adversaires le premier en leur criant : « Alémain ». (p.37)
- (jeux militaires) –Un dey ! Un dey ! Gaouche, gaouche, gaouche ! u n, deux, trois, quatre, gaouche, gaouche, demi-tour, droite ! Un dey, Un dey, section, halte ! Présentez, armes !... (p.38)
- l'avion de reconnaissance dit « la manchar » (le mouchard) (p.38)
- les maquisards du FLN, alors appelés fellaga par tout le monde (...), en bute à la hargne des soldats français, des harkis et des goumiers. (p39)
- La consigne à observer était de réclamer la carte d'identité à toute personne (...) « cartantiti ! », vociférions-nous (p.39)
- Ah ! Les gosses, les gosses ! (...) Qu'Allah vous insuffle la sagesse et vous évite nos affres ! Allez ! Jouez à autre chose. (p.39)
- (le) mécanicien André (...) souriait de bonheur lorsque, tous en chœur, nous entonnions, à sa vue, le refrain : « *André, ça va bien, ça va un peu/ Il porte sur son cul un habit bleu* »

André nous serrait la main en répétant sans cesse : « Labès, labès » (p.40)

Les jeux interdits

- J'ai entendu une mère appeler avec mépris le fils qu'elle chérissait le plus parmi ses enfants, « vendeur de ses fesses » (p.48)
- Non, je ne veux pas d'un fils qui se laisse pétrir comme la pâte... (p.48)

Les autres

- Les européens ou du moins ceux que nous considérons comme tels parce qu'ils parlaient couramment le français, portaient des chapeaux, buvaient du vin sans se cacher et possédaient de belles demeures spacieuses impeccablement tenues par des bonnes musulmanes, répondant invariablement au nom de Fatma... (p.49)
- quadrilatère que délimitaient, à l'Est, la sous-préfecture ou maison du hakem (administrateur) imposante de blancheur et d verdure... (p.49)
- Ces gens qui ne professaient pas l'islamisme comme nous étaient indistinctement appelés Roumis, Français ; ces différentes dénominations désignaient les Infidèles, les Païens, les Prévaricateurs, inéluctablement voués à alimenter la brasier éternel, quand l'ange Gabriel muni de sa trompette aurait sonné le grand jour. (p.50)
- Ce colon, ma tante Zouina le connaissait (...) Elle nous le dépeignait comme une créature aussi horrifiante et monstrueuse que les ogres qui hantaient ses contes... (p.50)
- Elle lui souhaitait une longue vie comblée de richesses et de bonheur et, même, le paradis d'Allah avec ses jardins ombreux, ses fontaines, son vin et ses houris. (p.51)
- Ecoute la vieille ! Arrête ton cirque et tes larmes de Settoute (1) Vieille mégère (p.51)
- Mais Sidi, crains Allah ! Tu me demandes l'impossible. (p.51)
- ...depuis le temps que je fréquente les Arabes. Je ne suis pas un Boudjadi (2) parmi vous. Je vous connais comme ma poche ou comme dit votre adage : je connais votre cul et vous connaissez le mien. (p.51) 2 Ingénu
- Qu'Allah te crève les yeux et le cœur, païen ! Qu'Allah t'envoie un accident ! (p.51)
- La vengeance du colon fut perpétrée avec une sauvagerie extrême : le fidaï (1) fut littéralement découpé en morceaux,... (p.52) 1 Militant
- Ils ont tué le Roumi, ils ont tué le Roumi...
- Chah, chah ! Hih, hih ! Il a fini par payer le païen ! Puisse Allah envoyer à tous les païens de son espèce une puissante tornade qui les déracinera de notre terre ! (p.53)
- C'est avec les Juifs que nous avions le plus d'échanges (...) bien qu'ils ne fréquentassent pas l'église, nous ne les considérons pas moins comme des païens, destinés à rôtir en enfer à l'exemple de tous les Français ; car, disait-on, leurs pères avaient mal agit envers le prophète Mohamed (...) Pour mettre terme à leur malfaisance, Sidna Ali, l'homme au cimeterre de feu, dut livrer une guerre sans merci. (p.55)
- décortiquer des épis de blé pour la chorba (1) du soir... (p.56) 1 Bouillon de vermicelle
- Monsieur et madame Fisher (...) ne fréquentaient pas l'église et ne frayaient pas avec les autres Roumis. On les appelait : l'Anglisi et la femme de l'Anglisi ; car disait-on, ils venaient du pays des Anglisi, un pays de païens, situé au bout du monde (p.56)

- monsieur Fisher leur lisait un passage de l'évangile en arabe classique. Sans saisir un traitre mot de cette langue aussi étrangère pour elles que l'anglais, les femmes prêtaient docilement l'oreille, captivées par la musique que l'accent du missionnaire conférait aux mystérieux versets. (p.56/57)
- Comme les chants étaient en arabe classique, elles ne retenaient, une fois dehors, que les refrains. L'un des refrains '...) disait : « Toub li'llahi wastaïn bilmasih elfadi » (Rends grâce à Dieu et invoque le Messie rédempteur) (p.57)
- Dans l'enseignement des Fisher, Sidna Aïssa (Jesus-Christ), Mariam (Marie) et Bitel-Makdas (Jérusalem) revenaient souvent. Les petits Musulmans savaient vaguement qui était Sidna Aïssa, un prophète vénérable, mais pas aussi prestigieux de Sidna Mohamed. En revanche, ils ignoraient tout de Bit el-Makdas. (p.57)
- Nul n'était en mesure de dire ce qui se cachait derrière ce mot aux sonorités fascinantes. Longtemps après le cours, il continuait à rouler dans l'imagination et sur les lèvres. Certains garçons espiègles, pressés de le doter d'un sens, l'associaient aux calembours les plus grivois :
« Je vais tirer un coup à Bit el-Makdas », « Tu vas recevoir mon pied dans ton Bit el-Makdas, ou encore : « Est-ce que le Bit el-Makdas de ta sœur est chaud ? » (p.57/58)
- Après avoir chanté quelques cantiques à la gloire du Messie et présenté leurs vœux à monsieur et madame Fisher en disant : « bojor, bounani » (bonjour, bonne année), ils recevaient leurs cadeaux. (p.58)

Le filadj

- la longue rue du centre qui allait de la préfecture à la gendarmerie entre deux rangées de frênes vigoureux (...) Cette rue -logique oblige- s'appelait « rue des frênes », mais rares étaient les villageois qui le savaient. (...) pour tout le monde, c'était le filadj et rien d'autre. Déformation du mot « village », le filadj était, dans nos esprits, auréolé de magnificence. L'appellation ne s'appliquaient qu'à cette rue que ses trottoir, sa chaussée goudronnée, ses nombreuses fontaines publiques, ses sergents de ville et ses boutiques à l'alignement parfait distinguaient bien des autres rues qui avait l'air de chemins de compagne. (p.59)
- un café ou un thé commandé au kahouadji... (p60)
- Les établissement de café (...) étaient de deux catégories : ceux de style moderne, caractérisé par le percolateur, un nombre important de tables et de chaises, et une clientèle peu portée sur le turban et le burnous ; ceux qui étaient appelés cafés maures et qui, vétustes, sentant fortement la chique, sans eau courante parfois, étaient meublés d'une table unique, de deux ou trois bancs sans dossier et d'une natte d'alfa faisant office, le jour, de tapis de prière pour les consommateurs pénétrés de dévotion, la nuit, de couchette pour les sans-abri du village et les étrangers que l'odeur des écuries indisposait. Au café maure, le café ne giclait pas d'un robinet miraculeux. Il n'était pas débité en quantité industrielle.

Au contraire, chaque tasse faisait l'objet d'une préparation méticuleuse. (...) Le café était apprêté dans de petites cafetières sans couvercle et à la longue queue (...) posées à même la braise... (p.60-61)
- Mon père (...) disait que la plume de Si Douadi (écrivain public) baignait dans la baraka. (p.62)
- formule de politesse finale : « Toute la famille, grands et petits, chacun par son nom, t'envoie le plus grand bonjour, ainsi qu'à celui qui te lit cette missive. R.U. (Réponse Urgente). Cette formule, consacrée par l'usage, figurait sur la quasi-totalité des lettres, en pendant à la fameuse formule d'introduction, elle aussi, immuable tel un verset du coranique :
« Je t'écris ces quelques lignes pour te faire savoir de mes nouvelles qui sont en très bonne santé. J'espère que tu en es de même. » (p.62-63)
- Avant le premier coup de rasoir (oncle Baouz, le coiffeur) murmurait toujours un *bismi'llah* salutaire... (p.63)
- Fikran, est-ce que le cousin a l'air d'une gazelle des sables, oui ou non ?
- Juste, très juste, répondait le cafetier (...) On dirait l'astre nocturne (...) c'est à moi de lui mitonner un café intic (antique) (p.63)
- Que peut la médecine des Roumis contre un mal dont les seuls responsable sont les djinns, les afrit et autres succubes et incubes ? (p.64) Afrit : génie de caractère vulgaire et brutal
- séances d'exorcisme avec tambour et *zourna* sur la place publique. C'était la *hadra*. Le malade devait se laisser entraîner par le rythme de le musique, de plus en plus trépidant, et danser jusqu'à l'épuisement. Le but escompté était de provoquer chez lui le délire. (...) et lui purger ainsi le corps et l'âme des miasmes et des influences pernicieuses. Il n'était pas rare ensuite que, de fou, le malade soit promis au rang de bouhali, c'est-à-dire d'innocent, un état, somme toute, voisin de la sainteté. (p.65-66)
- des bordées d'imprécations prophétiques et d'invectives obscènes à l'endroit des femmes :
-Chiennerie que votre vie, chiennes que vous êtes ! Compagnes de Satan, Settoute (1) aux milles visages, hiboux, sorcières, vous crèverez du poison que vos cœurs distillent, putes ! (p.67)
- (Ab-Oub, l'ivrogne) sa femme, pour le dégriser, se hâtait de lui préparer une hassoua (1) au piment extra fort de Tunisie (p.69) (1) Hassoua : soupe préparée avec des pâtes confectionnées à la main.

Féeriques jeudis

- La vêture (...) attestait un souci manifeste d'élégance. Les chèches étaient blancs comme neige et avantageusement campés, les gandouras et les pantalons immaculés, les ailes des burnous rejetées dans le dos avec un rien de coquetterie. Les plus riches portaient des chaussures rouges ou bleues qui crissait à chaque pas sur le gravier de la route et que nous appelons « chaussures zazou ». (p.70)

- L'élément vestimentaire qui retenait le plus mon attention, tant il était amusant, était cette espèce de sac dégonflé qui pendait et se balançait légèrement entre les jambes des hommes portant le fameux pantalon arabe *boudnou*, le genre de pantalon où l'on tiendrait facilement à deux... cet appendice (est) absent des pantalons de mon père plus ou moins coupés à la mode occidentale (p.70)
- les vendeuses de cardes dites arabes, ces cardes naines coriaces et amères qui croissent à l'état sauvage parmi les ajoncs, les narcisses et la menthe sauvage, et que nos gens préfèrent de loin aux cardes dites françaises, énormes, juteuses, sucrées, mais incapables de soutenir lr rythme de la cuisson de la viande sans se transformer en bouillie. (p.71)
- Nous sautillions en jappant (...) des « arrr » pour activer la marche indolente des ânesses, des « chou » pour tempérer la fougue des mulets, des « hay » pour obliger les chèvres turbulentes à rester sur le chemin. (p.71)
- Le vieux pinceur (...) nous l'avions affublé de ce sobriquet à cause de sa manie de pincer les enfants, principalement les fillettes, aux fesses et à la poitrine (p.72)
- (mendiants) une litanie d'invocation sur les lèvres : - O gens de Dieu ! O croyons ! Faites l'aumône au nom du Ciel ! (72)
- Les timides se contentaient de ce message lapidaire, alors que les bavards et les impatients l'agrémentaient d'une kyrielle de formules et de métaphores de bénédiction à l'adresse de la maîtresse de maison et des siens :
- O ma sœur la généreuse ! Que tes morts reposent dans la grâce de Dieu ! Que ta demeure soit inondée de lumière ! Que tes flancs soient féconds ! Que la santé te soit donnée ! Que tes enfants connaissent la prospérité ! O ma sœur la tendre, ce que tu offres aujourd'hui te sera rendu demain au centuple dans la demeure de l'Eternel. (p.72-73)
- « Achari'zzit ! », c'était le cri du marchand d'huile, avec l'on ne sait quoi d'infiniment triste et résigné (...) Les gens, habitués à l'huile d'importation dite « sans goût » (...) ne lui achetait presque rien (p.73)
- (le marchand d'étoffe) Il criait « peignoirs ! peignoirs ! » (p.74)
- Pour dix douros, elles menaçaient de tout laisser tomber. (p.74)
- Mais bonnes créatures de Dieu, comprenez-moi ! Mettez-vous à ma place. Si, à toi, ma sœur, le baisse le prix de dix douros, et à celle-là de dix douros, et à cette autre de dix douros, et là-bas aussi la même chose, c'est la fin de mon commerce. Il ne me restera plus alors que d'aller jouer de la flûte à la croisée des chemins. (p.75)
- Ecoute bien, mon fils, le prix de cet oiseau, moi, je le fixe à 70 douros, pas un sou de moins. Mais, comme les gens sont malins, si tu commences par leur annoncer ce prix, ils te proposent 60 douros ou moins que ça. Alors, toi, sois malin : d'emblée, demande 80 ; et, s'ils marchandent, marchande toi aussi. Tu n'as rien à perdre : tu as une marge de dix douros. Mais, attention! Ne descends jamais au-dessous de 70. Si on t'offre 69, ramène-moi ma volaille ; nous la mangerons en famille. Nous ne nous en porterons que mieux. (p.75)

- (au souk) la marée bourdonnante, au souffle chaud et musqué, des burnous, des gandouras, des cache-poussière, des turbans, des chéchias, des chapeaux de paille. (p.75-76)
- (le vendeur de DTT) portant un panier rempli de poudre bleue. Il appelait sa marchandise « remède américain » et chantait à tue-tête ses multiples vertus. Elle tuait les poux, les puces, les pucerons, les cafards, les fourmis et toute vermine connue. (p.76)
- Un seul élément déplaisant dans ce lieu de foire, de couleurs et de rêve : *le mekkas* (1) et ses adjoints, individus insolents, postés aux points de passage, une sacoche à l'épaule, un carnet de tickets à la main, pour faire payer une taxe aux paysans qui venaient vendre leurs bêtes. (p.76)
- Ceux que le temps ne pressait pas écoutaient avec recueillement le meddah (conteur public) aveugle. Les paupières mi-closes, le meddah parlait, chantait, exhortait son auditoire, au son d'un tambourin battu par son accompagnateur, un vieillard aux cheveux blancs. (p.77)
- O gens de bien, à la main généreuse ! Invoquez le nom du Très-Haut et de son prophète ! lançait-il à chaque pause qu'il ménageait pour recueillir les oboles de l'assemblée. (p.77)
- Le rythme du tambourin et le verbe serti de rimes ballottaient l'imagination crédule du public d'une contrée à l'autre, d'un âge à l'autre. (p.77)
- on rencontrait les méharistes (...), leurs produits mirobolants, leur teint foncé, leur accent chantant et leur politesse. Ils venaient du Hodna, le pays où les femmes ont des yeux de braise et des étoiles bleues sur le front, où le sel se ramasse à la pelle, où le blé et l'orge poussent deux fois par an, où le soleil est si bas qu'il caresse de sa barbe la toison des moutons. Le corps menu et sec, le front haut et tatoué, surmonté par un majestueux guennour architecturé en spirale (p.78)
- N'ajoute rien, frère. Nous avons compris ton mal. Nous avons de quoi te soulager. Regarde cette poudre jaune. Mets-la dans de l'eau et bois. Avec la baraka d'Allah, demain tu sauteras comme un cabri. Parole de Hodni, frère. Si tu n'es pas guéri, reviens nous voir et, devant témoins, appelle-nous imposteurs et arrache-nous les moustaches que nous ne serons plus dignes de porter. (p.78)
- Pour les faire décoller (méharis), au moment de partir, les méharistes, perchés sur leurs bosses, leur criaient : « hoss ! hoss ! » (p.79)
- ...un long pain de boulangerie doré, un paquet de viande (...), et un paquet de zalabia qu'on veillait à ne pas écraser. (p.79)
- N'oublie pas de dire à ta mère de me préparer ça (...) en m'indiquant de l'index (...) un gros testicule de mouton (...) Si mon père raffolait de cet organe (...) il ne prenait jamais la liberté de prononcer le mot « testicule ». A moi, il le désignait par le démonstratif « ça », et l soir, au cours du repas, il demandait à ma mère de lui passer « l'autre ». (p.79-80)

- ceux qui entretenaient l'ambiance du souk : conteur public, méharistes, vendeur de thé à la menthe et tous les marchants itinérants (p.80)
- Le lieutenant parlait en français, et peu de gens saisissaient réellement le sens de ses paroles. (p.81)

Les Boussaâdia

- Dès que les Bousaâdia faisaient leur entrée dans le village au son de la cornemuse, du *bendir* (1) et des claquettes, les chiens se répandaient en une vaste clameur de défiance (...) Les Boussaâdia étaient tellement brûlés par le soleil et si étrangement accoutrés qu'ils semaient l'épouvante chez les bambins en bas âge (...) Quant aux chiens, même les plus hargneux battaient honteusement en retraite devant eux. Un dicton local dit : Boussaâdia a peur des chiens et les chiens ont peur de Boussaâdia. (p.82) 1. Tambourin
- Tout en jouant de leurs instruments, les Boussaâdia dansaient et chantaient. Leur répertoire était limité et les mêmes chansons revenaient d'une fois à l'autre, primesautières, nostalgiques, poignantes : « où se situe mon pays, où se situe mon village ? », « O tête d'infortune !», « O fontaine du figuier ! » Et puis il y avait la chanson du fils ingrat qui faisait couler en silence les larmes des vieilles et embuait les yeux de toutes les mamans :

Son père mendie son tabac.
Sa mère porte des haillons.
Sa femme est parée de soieries. (p.83

- « Qu'Allah bénisse ta bouche d'or ! », balbutiaient les vieilles (p.84)

Ramadan

- C'était, disait-t-on, un ange qui venait du Paradis, le front nimbé de mille grâces et les ailes fleurant le musc des houris. On l'appelait révérend Ramadan... (p.85)
- Calmez-vous, mes enfants, c'est Ramadan qui vous trouble la raison. Les torts ne sont pas de votre côté, c'est Ramadan le seul responsable, c'est lui et personne d'autre. Maudissez Satan et reprenez vos esprits. (p.86)
- Avant de rompre le jeûne, le bon Musulman doit penser à s'acquitter, dans le recueillement, de la prière du couchant, la part de Dieu. (...)
- Dieu peut attendre, mais mon ventre non ! disait notre voisin... aussitôt le signal libérateur donné ... (p.86-87)
- Certains de ces jeux étaient d'une brutalité inouïe : par exemple la *hambaria*, un jeu de bergers où l'on bourrait de coups de poing et de pied le principal acteur contraint d'évoluer à quatre pattes, mais autorisé à envoyer à ses tourmenteurs les ruades.

Humm Addabab (brouillard noir) était par contre un jeu paisible et plein de fantaisie. Nous nous divisions en deux groupes, puis chaque groupe se retirait à part, assez loin pour ne pas être entendu par la partie adverse, et tenait en bref conciliabule.

Chaque participant devait se choisir un sobriquet : la fourmi, l'orvet, le caméléon, le ténia, l'arc-en-ciel, le soleil, le vent, la pluie, les testicules, la bouse de vache, le poteau, l'ogre, le dragon traîneur de chaînes, etc. (p.87-88)

-Noir brouillard ! O toi que recouvrent les nuages ! Sors sort de ta cachette, toi qu'on nomme... (p.88)

- Le jeu le plus excitant pour nous était de courir derrière les personnes soupçonnées de n'avoir pas observé le carême (...) – Le mangeur de Ramadan, le voilà ! Le mangeur de Ramadan, le voilà ! (p.88)

- Les filles jouaient aux abords des maisons. (...) Nous aimions beaucoup les regarder jouer au père dévorateur et à la mère poule. Ce jeu mettait face à face deux filles, l'une figurant le personnage d'un père orge, et l'autre celui d'une mère protectrice et combative. Au départ, le père est seul, tandis que derrière la mère se tiennent toutes les autres filles (...)

- Je suis leur père et je les dévorerai, lançait d'une voix menaçante le père en essayant d'attraper une fille au hasard.

- Je suis leur mère et je les défendrai, rétorquait avec véhémence la mère en ouvrant les bras pour contenir les ruées de l'assaillant.

- Je suis le serpent au long cou.

- Je suis la poule rusée. (p.88-89)

- ... coup de canon de la délivrance. « Il a tonné, il a tonné », criions-nous de partout en sautant et en courant dans tous les sens. (p.90)

- La mère, elle, se remettait tout de suite à l'ouvrage, encore le *shour* (repas de minuit) à imaginer et à apprêter. (...) préparer quelques pains *mili* (1) Relatif à la ville de Mila

- Nous chantions la chanson de Louisa dont le refrain disait :

« O Louisa, ma fille, comme tu as maigri loin de ton pays ! » (p.90)

- Il y avait aussi la chanson de la Roumia:

O Roumia, retiens ton chien,
Béni, béni, bouff,
Qu'il ne me morde pas,
Béni, béni, bouff,
Aux fesses,
Béni, béni, bouff,
Avec quoi me soignerai-je ?
Béni, béni, bouff,
Avec un morceau de benjoin,
Béni, béni, bouff,
Que j'achèterai chez le Béjaoui (1), Habitant de la ville de Bougie.
Béni, béni, bouff. (p.90-91)

- Notre préférence allait naturellement aux chansons grivoises, notamment à celle de Saâdia :
Saâdia adore les pommes, mais moi, je n'ai pas de pommes.
J'ai seulement une clé pour ouvrir Saâdia.
Saâdia adore les poires, mais moi, je n'ai pas de poires.
J'ai seulement une pioche pour piocher Saädia.
Saädia adore les abricots, mais moi, je n'ai pas d'abricots.
J'ai seulement un harpon pour harponner Saädia.
Saädia adore les bananes, mai moi, je n'ai pas de bananes.
J'ai seulement ... (p.91)
- Le vingt-septième jour du Ramadan (...) Le soir, on remplaçait l'habituelle chorba par un couscous traditionnel... (p.92)

La fête du mouton
- Le grand l'Aïd ou l'Aïd du sacrifice tombait 70 jours après la rupture du jeûne, inondant de sang le pays de l'Islam, reproduisant à l'infini le geste mystique de ce patriarche appelé, selon les Livres, Abraham ou Ibrahim et dit localement Brahim, l'ami de Dieu ! (p.94)
- « O Brahim ! Toi qui es tout dévoué à ton Dieu, écoute ce que ton Créateur exige de toi comme témoignage de sincérité : le sacrifice de ton enfant Smaïl. Si tu adores vraiment ton Dieu, rends-lui sans tarder cet honneur qui fera de toi son ami éternel. » (p.94)
- Mon seigneur, prends soin de mon petit. C'est le produit de ma chair et de mon sang. C'est la pupille d mes prunelles. C'est mon foie. Si la plus anodine écharde l'effleurait, ma souffrance serait sans bornes. Veille sur mon agneau, mon seigneur, ami de Dieu ! (p.95)
- O Brahim, l'ami de Dieu, lança le visiteur inattendu, relâche cet enfant et tourne-toi du côté du soleil levant ! J e t'apporte un bélier qui a brouté au paradis. Sacrifie-le à la place de cet ange. Ton épreuve est maintenant achevée : tu as préféré ton Créateur à ton enfant. Dieu t'ouvre son royaume éternel. (p.96)
- Pour l'inciter à me suivre sans être forcé de la tirer (la brebis), je lui agitais sous le museau une branche de frêne feuillue en faisant : « ach, ach, ach ! ». (p.96)
- ... j'allais lui rappeler en chanson sa triste destinée :
O brebis, belle brebis, gentille brebis,
Mon père t'engraisse pour t'égorger,
Ma mère attend de te manger,
Pauvre brebis, mon amie. (p.96-97)
- Mais, quand finiras-tu de lui dire des horreurs ! me lançait ma mère. Tu ne sais donc pas que les animaux comprennent notre langage ? Parle-lui plutôt du paradis où son âme ira bientôt se reposer. (p.97)

- Le jour précédant l'Aïd s'appelle 'jour d'Arafa », du nom du mont hédjazien sur lequel les pèlerins sont censés se trouver à cette date.
Aujourd'hui, c'est Arafa.
Demain, c'est l'Aïd.
Préparons une petite galette
Pour Sidna Saïd. (p.97)
- L'habit d'apparat des enfants du peuple, c'était la gandoura à large échancrure festonnée de fils de soie chatoyants. Nous nous sentions parfaitement à l'aise sous cette robe pour homme, mais nous soupirons derrière la tenue dite « zazou », privilège des enfants de riches et de fonctionnaires, composée d'un béret noir ou, plus chic encore, d'une casquette à visière, d'une paire de sandales de cuir ou de mocassins qui trissent à chaque pas, d'un pantalon avec pli net, d'une veste à trois poches et d'une chemise à col dur : une vraie tenue de civilisé. (p.100)
- la robe ancestrale (p.100)
- L'essentiel, mon fils, c'est la santé.(...) Ne pleure pas, fruit de mon foie. Tu grandiras et tu porteras tous les costumes que tu voudras. Pourvu que Dieu te prête longue vie. (p.100)
- Nous manipulions aussi avec désinvolture le carbure que nous appelions alors « carbile», un produit dangereux mais si bon marché et si explosif. (p.101)
- L'immolation du mouton intervient après la prière. (...) le chef de famille (...) lui plantait le coutelas dans la gorge en marmonnant un « bismi'llah » de bénédiction. (p.102)
- Dis-lui d'aller doucement. Il est nerveux ! (...) S'il la perfore (la peau), je ne lui pardonnerai pas devant Dieu. (p.103)
- Mais non, ne crains rien, femme ! (...) Ce n'est pas un *boudjadi* (novice), mais un véritable acian (ancien, expert). (p.103)
- Hier encore, elle querellait avec hargne cette même voisine, la traitant de bréhaigne, de face de caméléon et de *Settoute...* (p.104)
- ... emportés par leur espérance bassement matérielle : le douro que certains adultes (...) leur glissaient au creux de la main. (p.105)
- ... c'était pour nous l'unique occasion de voir un film avec un vrai Tfayel (héros du Far West) (p.105-106)
- L'appareil de projection (...) avait beau grincer et ronronner, nul ne s'en formalisait : nous ne prêtions qu'un intérêt minime aux dialogues qui étaient en égyptien, en français ou en hindou. En revanche, nous étions infiniment attentifs aux images (p.107)
- Manger les rognons « sur le pied de mon oncle » consistait à griller les rognons, à les découper en sept portions, puis à les manger après avoir fait tourner chaque morceau sept fois autour des orteils de l'oncle allongé sur le dos. (p.108)

- Regarde bien, femme ! Ca, c'est pour les mendiants de Dieu qui viennent frapper à notre porte. N'y touche pas, n'ajoute rien, ne retranche rien. Tu as entendu ? (...) Quant à ça, femme, ce sont des côtelettes (Mon père attribuait cette dénomination pompeuse à tout bout de viande tant soit peu aplati et comportant un os.) (p.109)
- Quel événement exceptionnel, ce couscous ! Le couscous de ce jour (L'Aïd) (...) était obligatoirement accompagné de la succulente *ousbana*, boulettes de semoules pétrie de dattes écrasées, ... (p.109)
- Ma mère (...) nous en faisait griller des tranches sur le kanoun chaque fois que nous l'en prions. (p.109-110)

L'arbre de vie

La fille du douar

- ... son grain de beauté au confluent des sourcils –la source qui la désaltérerait demain au paradis- (p.113)
- avec son arbre de vie à sept branches, tatoué sur son avant-bras au bleu de méthylène, avec son *chambir* (1) noir frangé, avec sa *hassaria* (2) aux manches amples (...), avec ses bracelets et ses jambelets qui tintaient à chaque mouvement (...) ma mère sent le grand air et la fleur sauvage. (p.113) 1. Mantille 2. Tunique
- Le douar des avunculaires était situé dans une anse étroite de la vallée Sidi Ali, coincé entre l'oued et le Jurf, falaise abrupte, monumentale mitre d'évêque... (p.114)
- un des ancêtres, le très vénéré Jeddi Amar –sur sa tête la tribu donnait sa parole depuis des générations- avait élevé de ses mains une *kourraba*, mausolée miniature, ... (p.114)
- A la veille des *Moussems* (1), de vieilles femmes entreprenaient héroïquement l'ascension de la falaise (p.114) 1.Fêtes religieuses
- Sidi Ali, de son vivant, était tout sauf un frileux, et il lui arrivait fréquemment de parcourir les collines nu comme un ver. (...) Depuis on l'a appelé Sidi Ali le Dénudé. (p.115)
- Mes cousins, je n'empiète sur le bien de personne. C'est la terre du bon Dieu. (...) vous devez me suivre, passer l'oued et bâtir une maison sur la terre du Bon dieu. (p.116)
- ... leur rappelant qu'il était un musulman comme eux, leur frère en Allah et en Mohamed... (p.116)
- ... réintégrer le gourbi des origines... (p.116)... sur les collines de Tabbakha (p.117)
- ... douar... le merveilleux Roumi...(p.117)
- On l'appelait Si Ali, car il savait par cœur au moins trois chapitres du coran. Quand il monta au paradis, chez les houris –c'est une certitude pour ma mère-... (p.117)

- Moussa-Sidi, le pharmacien - Bendaoud, le maître des bijoutiers -Abdallah – tante Alja- tante Hadda – tante Larem - tante Zouina - tante Tassaâdit –mon frère Houhou, ma sœur Sadia – chanteuse Samia Gamal –le vieux Saou – Grand-père Chérif – oncle Brahim - la tribu des fils du Bossu – grand-mère Braïka - (Hammam) Sidi El-Joudi (141) – la falaise du Garef – les collines de Tabbakha - la vallée du Guergour – source de la mariée – la baraka la mosquée et le cimetière de Sidi El-Joudi – En amont de la rivière (...) se dressaient les falaises de Fertla (...) En aval, s'étiraient (...) les terres du Shag, propices à la culture du blé et de l'orge – Garmya - Louisa – Kamir – le vieux M'barek - un escarpement du djebel
- Elle l'appelait « le défunt mon frère » et disait que c'était un homme, un vrai homme comme on n'en fait plus de nos jours. Allah lui avait donné la parole, le courage et la générosité. (p.118)
- (à l'adresse du Djin) – Ecoute vieux (...) Tu as mieux à faire là-bas, avec ton frère Iblis et les mécréants de ton acabit. Moi, je suis musulman et je dis : il n'y a d'Allah qu'Allah et Mohamed est son prophète... (p.119)
- l'oncle demanda à sa femme de préparer un grand plat de rfis (1), un rfis succulent. (p.119) 1.Gâteau au beurre et au miel
- Toi qui revêts l'apparence d'un chien noir, je sais qui tu es. Tu appartiens à la maudite engeance d'Iblis (...) Maintenant que j'ai partagé avec toi le sel et le pain, je te conjure, par la loi d'Allah et de son prophète, de quitter ma demeure. Ta place n'est plus avec les humains, retourne au feu éternel et restes-y, par la loi d'Allah. (p.120)
- ... il renonça à la prendre pour femme, faisant trois fois le serment sur le sein de sa mère. Des oncles à barbe blanche intercédèrent pour le faire revenir sur sa regrettable décision, invoquant le *nif*... (p.120-121)
- Si, aujourd'hui, cette fille m'insulte, que ne me dira-t-elle pas demain, lorsqu'elle sera à mon coup ? (p.121)
- On te badigeonna de henné les pieds et les mains ; on te souligna les sourcils de *hourguis* ... (p.121)
- Passé cette nuit, ma petite, tu ne vaudras pas un *sourdi*, tu seras comme nous toutes, une marchandise avariée, sans prix. (p.121-122)
- L'outre, oui, c'est l'outre, la maudite, qui m'a ravi ma force. Elle m'a brisé la poitrine. Ah ! la païenne ! La vieille de la géhenne (p.123)
- (son ex. mari) Elle ne le nommait jamais, elle disait tout simplement « le père des filles » et nous comprenions de qui il s'agissait. (p.124)
- Il était toujours élégamment vêtu et, jusqu'à un âge fort tardif, il porta une boucle d'oreille, une espèce de fétiche pour conjurer la mort. (p.126)

Ainsi la femme

- (à la parturiente) Mais ce n'est qu'une femelle, ma pauvre fille, il n'y a pas de quoi faire tant de chichis. Tu nous as fatiguées pour rien. (p.128)
- Nous n'allons pas (...) l'enterrer vivante comme faisaient les *Jouhala* (1) (p.128)

1. hommes de la période préislamique

- Les vieilles se le passent en disant : *bismi'llah* ; elles le tapotent délicatement, lançant des you-you, dorlotent la mère, portent la bonne nouvelle au père, le maître de l'œuvre. *Mabrouk ! Mabrouk ! Mabrouk !* (2) 2.félicitation
- On égorgera ensuite une ou deux volailles et on préparera une grosse marmite de *aïch*, couscous à gros grains noyés dans une sauce vermeille et fortement épicée. Toute la famille s'en régalera et on en distribuera des assiettes. C'est le barouk (3) (p.128)

3. présent pour saluer un heureux événement

- L'accouchée fera l'objet de soins particuliers (...) : on la gavera de *sfendj*, gros beignets aux oeufs, saupoudrés de sucre, pour qu'elle retrouve très vite des couleurs. (p.128-129)

De la ziza au zizi

- la vieille Hajila (la petite perdrix) (p.130)
- Le manche noir et rabougri de la faucille d'or, son image, je l'avais entre les yeux... (p.130)
- (les yeux) Ils étaient blancs comme le lait de la brebis. (...) Tes yeux étaient redevenus aussi transparents que l'eau de la source du conteur. (p.131)
- Je suis né l'année du *bou* (1), c'est-à-dire l'année où sévissait le rationnement alimentaire. (p.131) 1. Bon de rationnement alimentaire
- Elle disait à ses voisines (...) que j'aurais la tête légère –ce qui est un compliment en notre langue-, et que je serais intelligent tandis que leurs enfants, à force de s'empiffrer de lait, auraient un crâne lourd, dur, imperméable au savoir. (p.132)
- Alors, voilà la ziza de moumma ! Tu ne l'aimes pas, la ziza de moumma ? (p.132)
- Ma mère prenait place auprès du kanoun, l'endroit le moins exposé aux courants d'air (...), m'enroulait patiemment dans mes chiffons et enfin (...), me ficelait avec application des orteils aux épaules comme un saucisson à l'aide d'un *gammat*, un cordon en poils de chèvre. (p.132)
- c'est, paraît-il, la meilleure façon de langer (...) ; je disais non à la camisole de force, non à la momification prématurée. Aussi ingénieux que fut mon empaquetage, je le défaisais comme rien. (p.132-133)
- On dénombrait plusieurs talismans couverts de cuir de gazelle, un bout de plomb, une main de Fatma et deux petits sachets contenant, l'un du *harmel*, et l'autre, de la poudre à canon... (p.133)
- Je le soignerai avec de l'huile arabe, vieille de cinq ans. (p.133)

- Allez, ouvre bien ta bibouche et laisse-moi chercher de l'autre côté (p.134)
- on sentit ma première dent venir (...). Ma mère célébra l'apparition par un gros *cherchem*, blé bouilli (...) 5qu'on avalait) en me faisant « gouïche, gouïche », pour m'arracher un sourire de complicité. (p.134)
- (les collègues du père) m'appelèrent « Monsieur l'homme, le fils du vieux » (p.135)
- Amon retour à la maison, ma mère me fit fête et elle n'arrêta plus de me flatter de l'après-midi : - Ahlili ! Ahlili ! O ma veine, mon bonheur ! Les hommes ont grandi, ils sont devenus des hommes. Ils ont été au filaj, ils ont fait le souk comme des hommes. Ahlili ! O ma veine, mon bonheur ! (p.135)
- Et alors ? Et cette zenana, comment va-t-elle ? A-t-elle grandi ou pas encore ? (p.135)
- La circoncision se profilait donc à l'horizon, accompagnée de you-you et de cliquetis de ciseaux. La *tahara*, disons-nous, c'est-à-dire la purification. Mais de quelle souillure, de quel péché, diable, un enfant encore appelé *malaïka* (ange) peut-il être atteint ou coupable (p.136)
- (complainte de la blessure) O Tahar, Tahar, mon frère, sois doux avec mon petit, ne le blesse pas ! (p.136)
- J'étais drapé d'une gandoura de soie blanche, portée à même la peau, chaussé de sandales rouges sans chaussettes, coiffé d'une chéchia kalabouch (1) grenat... (p.137) 1. Chéchia, haute et rigide, à pompon noir.
- La robe et la calotte étaient des présents de l'oncle Mahfoud chez qui je venais de passer deux jours et de nuits conformément à la coutume du *taksir* (2) (p.137) 2. Invitation précédant la circoncision
- Il ne faut pas faire cette tête-là, les ciseaux seront bien aiguisés. Tric ! Trac ! Clic ! Clac ! et on n'en parlera plus, et la zénana deviendra grosse et on la mariera et tatata, et tatata... (p.137-138)
- Les plus facétieux (...) me chatouillaient les bourses en me chantant dabb-el-ghar (1), ce qui me faisait rire aux éclats. (p.138) 1. Chatouillis sur le bras et sous l'aisselle de l'enfant.
- Il s'appelait Hocine et ses yeux étaient comme le ciel les matins de mai. (p.138)
- Les garçons déjà circoncis me demandaient ensuite si j'avais réussi à assommer mon circonciseur avec mon gourdin de chair, le *debbouz*. Je leur appris que (...) j'avais commotionné le *tahar* (1) (p.138) 1. Le circonciseur.

Souvenirs du hammam

- Tant que tu y es, demande-moi de t'y conduire en rouplane (aéroplane). (p.142)
- Nous empruntions un chemin poudreux et caillouteux dit route kabyle par opposition à la route beylicale, large et carrossable. (p.143)
- ... la falaise du Garef, sombre, massive et farouche. C'est du sommet de ce *kaf* (1) que ma mère menaçait d'aller se jeter dans le vide (...) Garef était un lieu maudit (p.143) 1. Falaise

- l'énorme rocher qui se détachait, solitaire, à l'extrémité occidentale du *kaf,* dont la forme étrange évoquait, à mes yeux d'enfant' l'attitude d'un prieur à la taille incommensurable, prêt à se prosterner vers la *kibla*. (p.143)
- Toute cette région avait été autrefois habitée par les Romains, comme l'attestaient encore (...), quelques ruines dont un arc-de-triomphe miraculeusement debout ... (p.144)
- (elles) ne reconnaissaient de prédécesseurs aux Arabes, sur cette terre, que les *Jouhala*, hommes préhistoriques, frustes et ignorants (p.144)
- coulait le Bousselam, vert et paisible, avec son solide pont de pierre, ses vieux moulins au chant monotone (p.144)
- Mais, bandes de païens ! Suis-je une souris costumée pour me guigner du coin de l'œil comme des hypocrites (p.146)
- (à l'entrée du hammam) Toi, je t'ai vu. Allez ! de l'autre côté. Ta place n'est pas là, péteux. Tu te caches derrière ta péteuse de mère (p.146)
- Un ange, il n'a même pas encore été baptisé. (p.147)
- Quant à l'envoyer comme ça se baigner chez les hommes, jamais de la vie ! Dieu est unique ! (p.148)
- du thé fleurant la cannelle, la muscade et le clou de girofle (...) Un délice de Dieu, le thé panaché du Guergour. (p.151)

La maison aux vents offerte

- (La borne-fontaine) Le filet d'eau qui devait en principe l'alimenter s'était dévoyé et sourdait, une cinquantaine de mètres en amont, au pied d'un vieux peuplier, c'est la *djabia*. (p.153)
- les haiks de réserve – les burnous - (p.153)
- des victuailles : un bloc de dattes écrasées, une boule de graisse de mouton, du raisin et de l'abricot sec, de la viande desséchée datant du dernier Aïd, quelques paquets de sucre et de café et parfois, aussi des dragées et des biscuits, généralement des cadeaux... (p.154)
- (la literie) ma mère devait chaque soir la descendre et l'étaler sur la natte commune pour l'enlever le lendemain, et ainsi de suite, « l'année de douze mois », comme disait ma mère (p.154)
- Sur l'autre table était empilé le *guech*, c'est-à-dire l'ensemble des sacs en peau de mouton renfermant la provision de grain et les différentes semoules où ma mère puisait quotidiennement pour nous faire la galette et le couscous. (154-155)
- Je t'en prie, pupille de mes yeux, ne t'endors pas, ne me laisse pas toute seule, l'ogre va me dévorer (p.156)
- Ça se passait dans les temps morts de l'après-midi, à l'heure de la sieste, à l'heure où « les *najdam* (lépreux) quittaient leurs repaires pour éventrer les enfants imprudents et leur manger le coeur ». (p.156)

- Au mur, deux images représentaient le Sayad Ali, gendre et cousin du prophète, quatrième calife orthodoxe qui fut poignardé par ses dissidents. (...) mon père tint à les placer dans des cadres vitrés (...) Son but était de les préserver des attouchements sacrilèges et de conserver leur flamboiement céleste, le « *nour* », disait-il (p.156)
- Ma mère disait que le reptile était noir à cause de son venin et de sa collusion avec *chitan* (1) (p.157) 1. Satan
- Ça doit être écrit là-dessus, ajoutait mon père.

Et de l'index, il suivait le réseau de caractères filiformes enserrant la scène, que jamais ni mon père, ni moi-même, ne pûmes déchiffrer pour satisfaire sa curiosité (p.157)

- le berceau poursuivait son mouvement oscillatoire accompagné du seul gémissement de la corde autour de la charpente. On eût dit alors un palanquin posé sur la bosse d'un chameau fantôme avançant doucement au son d'une cantilène lointaine, imperceptible (p.157)
- Le père empêtré dans sa gandoura et ses burnous... (p.157) – vieillards emmitouflés dans de long burnous (p.161)
- Cheikh, cheikh, allume le quinquet, ne fais pas le mort, mais allume donc. (p.158)
- Nous mangions dans la même pièce, les jambes croisées, autour de la rebaïa, le grand plat de bois. (p.158)
- Un homme, ça doit manger de tout, des cailloux et même de la merde. Oui, du caca. Parfaitement, galvaudeux ! On voit bien que tu manges à ta faim pour faire ton dégoûté devant un couscous propre comme de la neige vierge. Tu seras pareil à ton incapable de frère, lui aussi faisait la grimace devant la nourriture de Dieu. La misère vous mangera par les yeux. Les hommes des temps de la fin. (p.159)
- Ma mère, l'air affligée, le priait par la loi de Dieu et de Mohamed de me laisser en paix. (p.159)
- J'aimais beaucoup la boîte de café (...) elle présentait un dessin sur chaque face, souligné de quelques lignes de texte. C'était une bergère entourée de brebis blanches et serrant dans ses bras un agnelet (...) Le texte, qu'avec le temps je suis arrivé à comprendre, disait à la bergère de rentrer ses blancs moutons. Ma mère n'était pas d'accord, elle qui avait eu à garder, sur les collines de Tabbakha, des chèvres folles. (p.160)
- La cafetière bleue (...) vibrait, tressautait sur le réchaud zefzafi, ainsi dénommé pour son vrombissement par opposition au sakouti ou silencieux. (p.160)
- Chaque séquence de rêve s'ouvrait par la formule : Et devant mes yeux, j'au vu... (p.161)
- Quant aux lutins, c'est claire comme l'eau de roche, c'est des djinns. Les lutins de ma mère apparaissent soit sous des traits européens, avec les yeux bleus et le chapeau, soit sous les traits de voisins et de membres de la famille. (p.161-162)
- Tu oses te comparer à ton Sidi. Lui, c'est un homme. Il a le droit d'être tordu, mal foutu, nègre, boiteux, borgne et tout ce qu'il veut. Lui, c'est un homme. C'est lui qui épousera les femmes et non le contraire. Tu n'es qu'une *moussiba,* ma fille. (p.162)

- J'aimerais tisser un haïk ou un burnous tous les six mois. (p.163)
- Je te marierai, mon fils, avec une femme qui aura de la vigueur dans les poignets. Comme ça je serai sûre que tu n'auras jamais froid. (p.163)
- « Que Dieu vous garde la santé et renforce et renforce vos biens » (p.164)

La smala

- Attention ! Attention, frères ! chuchotait-on dans notre village en 1957. Méfiez-vous, prenez vos dispositions : les Roumis envisagent de kidnapper tous les gosses non circoncis pour en faire des chrétiens. Hâtez-vous de faire le nécessaire, sinon vous vous en repentirez. (p.166)
- Mais par Allah, attendez que l'ensemble mûrisse ! Vous ferez l'automne avec toute la famille, patientez un peu. Faire l'automne, se régaler de l'automne, c'est manger du fruit le plus délicat de cette saison et aussi le plus abondant dans nos jardins : les figues. (p.166-167)
- Bientôt nous allons nous régaler de l'automne dans la maison de grand-père ... (p.167)
- (Garmya) Elle ne portait pas le voile blanc mais la *melaya* (1) des sétifiennes. (...) elle était mariée à un électricien. Nous disions à nos voisins que son mari travaillait au « tricité » (p.167)
- Tu n'as pas beaucoup de santé, je le vois. Et puis, ça doit coûter de l'argent tout ça. Je vous plains et je vous admire, toi et ton mari. (p.169)
- Nous reposons sur l'aile du Tout-Puissant, le maître de l'univers. Par sa grâce, il y eut tout le temps à manger et à boire chez moi. Je peux te le jurer, frère M'barek. (p.169)

Voisinage

- Bonjour tante, comment va la situation ? Je vais déguster le café avec toi. (p.170)
- les maris, peu loquaces en milieu conjugal selon la tradition, n'en revenaient pas d'avoir des femmes si bien informées. Ils les appelaient d'ailleurs « le téléphone sans fil ». (p.170)
- Avant la guerre, ma mère, mes sœurs et les voisines organisaient régulièrement, dans les premiers jours du printemps, des parties de koura, un jeu traditionnel, exclusivement féminin et campagnard, qui tenait un peu du hockey, dans la mesure où il consistait à disputer à l'aide de grands bâtons, une balle, en l'occurrence une boite de conserve vide, qu'il importait de conduire jusqu'à un trou creusé à même la terre. (p.171)
- Elles s'en sortaient essoufflées, les reins brisés et les chevilles endolories mais heureuses ; car le jeu de koura (1) possède la magique vertu de les mettre à l'abri des courbatures et des lumbagos pour toute l'année. (p.171) 1. Ballon

- Le dictionnaire des injures, où les femmes puisent pour alimenter les joutes oratoires qu'elles se livrent périodiquement par l'entrebâillement des portes ou par-dessus les murs mitoyens, est riche en allégories. L'autre devient, par la magie du verbe, un scorpion jaune si elle est un peu pâlotte ; un crabe si elle ne va pas droit au but ; une grenouille si elle a un tant soit peu les yeux exorbités ; un hibou (balala) si elle louche ; un lézard si elle a le teint olivâtre ; une sauterelle si elle a les membres grêles ; une mule si elle est bréhaigne ; un caméléon (tata) si elle change facilement d'alliance.
Elle peut également devenir l'avion jaune ou la « mouchard », expression née de la guerre ; Settoute, la vielle sournoise et enjôleuse qui a joué plus d'un tour aux princes et aux princesses dans les contes ; la refroidie, c'est-à-dire la tuberculeuse, pour peu qu'on l'ait entendue tousser de bizarre façon.
Si l'on n'a pas l'amour des métaphores, on utilise tout crûment les épithètes : la jalouse, la gourmande, la stérile, la fainéante, la malpropre, etc. (p.172)
- Espèce de scorpion jaune, si je mettais la main sur ton *bazz*, je te l'écartèlerais comme ça. Tu entends, face de caméléon, comme ça, une jambe à droite, une jambe à gauche. (p.173)
- Touche-le, si tu es une femme, refroidie. Va ! Il frappe le premier et porte plainte avant moi, comme dit le dicton. C'est tout à fait ça. Heureusement que la grand-mère a tout vu. C'est ton bazz qui a mordu mon gosse le premier.
- Ha ! Ha ! Ha ! Sa grand-mère a tout vu. C'est comme l'histoire du matou. Quelle rigolade ! Vous entendez, mes sœurs ! On a dit au chat : quel est ton témoin ? Il a répondu : ma queue. (p.173)
- (la vieille Hadda) Elle retroussait tout bonnement ses jupes et offrait le spectacle de son intimité cotonneuse, en criant : voilà *nammi !* C'est l'injure la plus grave qu'on puisse adresser à une personne. (p.173)
- Et pourtant le prophète a recommandé au croyant de bien traiter son voisin :
- Votre voisin est l'égal de votre frère, a-t-il dit en substance. (p.174)

Une aubaine pour les charlatans
- drapées de djellebas marocaines (p.175)
- Ils s'exprimaient tous par métaphores et allégories. Ils mettaient des rimes au bout de leurs phrases comme les poètes et posaient des devinettes au sens ésotériques que ma pauvre mère s'épuisait en vain à déchiffrer. (p.176)
- Sidi, ô Sidi, au front nimbé de baraka ! Je viens recueillir tes conseils, toi qui m'a toujours guidé.
- Mamma, ô mamma, toi qui ne m'as jamais déçue !
- Tante, toi qui es dans le secret de l'absence. Est-ce que mon fils gagnera la « sartifica » ?
- Baba sidi, éclaire-moi, mets-moi sur la voie ... (p.176)

- Je cherche une bru sage et respectueuse pour s'occuper de moi et de mes enfants. (p.176)
- Mm ? mm..., le djebel tonnera. Mm, mm... la joie éclatera. Mm, mm...et ton marmot l'aura. Mm, mm... un turban *melf* (1), tu m'apporteras. Mm, mm... plus une gandoura. Mm, mm... sinon ton goret jamais ne gagnera. (p.176-177) 1. Tissu transparent et très fin
- Votre blanche brebis aux yeux pudiques à qui vous avez offert une prairie bleue est en train de se muer en chèvre galeuse, vous devez lui donner une piquette pour qu'elle reste brebis (p.177)
- La brebis blanche, c'est la bru ; la prairie bleue, c'est notre maison. C'est vrai qu'elle était gentille, ç son arrivée, la bru (...) Elle était douce comme une agnelle. Et puis, petit à petit, elle a changé (...) Elle s'est fait pousser des cornes comme une chèvre pour donner des coups ; elle se rebelle, quoi ! (...) Je retournerai chez sidi cheikh ; il connaît son affaire sidi (p.177)
- Elle répondait au bizarre sobriquet de Cacoucha (...), onomatopée au sens impénétrable. (p.178)
-C'est ton ennemi qui te guette ; il mijote quelque chose de terrible. Allah ! Ta protection (178)
- (La fondeuse de plomb) Ma mère l'appelait respectueusement tante Larem (...) Les gouttes de plomb tombent dans le mortier (...), elles s'étalent, se ramassent, s'échancrent, se creusent, jettent des tentacules filiformes, avant de se figer en une forme chimérique dont l'œil exercé de tante Larem dévoilera tous les secrets cachés. Le Rorschach avant la lettre. (p.179)
- Ton fils, ma fille, pas de doute, il gagnera sin « sartifica » (...) Je le vois avec un livre ouvert entre les mains et un crayon derrière l'oreille. (...) ; c'est inscrit devant mes yeux. (p.180)
- Ton salut est entre les mains d'un marabout. Ne tourne pas autour des toubibs ; ça ne pourrait que te nuire. Ton remède, je le vois, relève des gens de l'écriture. (p.180)
- de la suie prélevée sur le fond d'un tadjin (1) (p.180) 1. Plateau
- Ah ! La santé ! La santé ! La santé est fille de cabot, mes amis (...) C'est une fille de cabot, la santé ! Un jour, elle arrive comme ça, vous pince, vous fait « guili-guili » sous les bras et vous dites : merci Allah ! Vous soupirez d'aise (...) Et puis, le jour suivant, la fille de cabot ne vous chante plus la chanson de l'œil noir et de l'oeil bleu ; elle vous dit adieu, *beslama* (1) (...) Ah ! Santé ! Comme tu es perfide, mon amie (p.181) 1. Paix
- Cinq dans ton œil (ou encore cinq dans tes talons) et que le djinn t'écrabouille de tout son poids ! (p.182)
- Ma mère jugeait de la compétence d'un médecin à la longueur de son ordonnance, *la richa*, comme elle disait. (p.183)

- je lui ai demandé en premier : des ampoules de sang et de chair (...) je l'ai supplié en lui baisant les mains. Le païen ! Que Dieu lui ravisse la vie ! *In cha'Allah !* Et le sirop ? C'est kif-kif. Pas de sirop (...) Que Dieu lui crève les yeux ! *In cha'Allah !* Le païen ! (p.183)
- Tu sais lire ou non ? Oui, mma ! Les boîtes, je sais parce que c'est écrit à la *stamba* (1), mais les ordonnances, je ne sais pas toujours. C'est une écriture spéciale. (p.184) 1.machine à écrire
- Elle avait mal au foie, comme moi, des palpitations dans la poitrine, comme moi, des « roumatiz » aux articulation, comme moi. (p.184)
- Espèce de kerrouch (2), tu iras voir quelqu'un d'autre pour t'acheter ton médicament (p.184) 2 bornée
- Je la regardais quotidiennement prendre ces médecines traditionnelles, dites arabes (p.185)

Connivence

- Quelle maigreur, mon Dieu! On dirait un clou. Sans même te toucher, on pourrait te compter les côtes (p.187)
- Arrière, femme ! Arrière ! Je t'ordonne de t'écarter, je veux écrabouiller le misérable puisqu'il ne veut en faire qu'à sa tête. Je veux le pendre par les paupières. Je veux le découper en rondelles. (p.188)
- On dirait qu'il n'a rien de toi, qu'il est le fils de ton ennemi (...) Ce n'est pas possible une telle vie ! Arrête de la maltraiter ou je prends mes enfants sous mes bras et je fiche le camp. Nous irons tendre la main sur les chemins. (p.188)
- je lui ai dit : si tu es le fils de ta mère, lance ta pierre sur moi, il a laissé tomber sa pierre et a pris la fuite comme un *zamel* (penaud) (p.189)

Sadia se marie

- Mais pourquoi cette poutre, ce peuplier, n'est pas encore mariée ?
- Elle est née plusieurs années avant l'année du *Saligan* (1) 1. Sénégalais, toute personne de peau noire
- Un mauvais sort ! En voilà des prétentions ! C'est lui faire trop d'honneur, ma parole ! Ce n'est pas, comme dirait l'autre, Loundja, la fille de l'ogre.
- Probable, probable. Mais qu'Allah nous préserve de la médisance, mes sœurs. (p.191)
- Je n'interviendrais pas même s'ils s'arrachaient des lambeaux de chair, ma fille. J'applaudirais et je dirais : Chah ! Chah ! Je suis vengée. (p.192)
- ...en l'insultant dans un dicton populaire adapté à la situation : Celui qui aime par les yeux, la tapette est plus respectable que lui. (p.193)
- ses camarades d'enfance, celles de la marelle, de la *khoulita* et des errances printanières (p.193)

- L'école pour les filles ! Ha ! ha ! ha ! C'est à mourir de rire ! (...) Tu ne veux pas que ta fille devienne une infirmière ou qu'elle tape à la *stamba* dans le bureau du *hakem* ! (1) Tu connais l'histoire ? La femelle est par nature plus intelligente de que le mâle ; donne lui un petit chouia d'instruction et elle jouera l'ogresse (...) Est-ce que ta grand-mère y a été, et ta mère, et ta vieille ? Ta gamine, elle n'est pas la fille du *hakem* ou du « coumissar » (...) Pas de Sidi instruction, ni livre à acheter, ni dépenses. (p.194-195)
- tante Zouina, la propre sœur de ma mère (p195)
- Elle en tira une outre de petit lait, une douzaine d'œufs, un pot de beurre salé, un pot de miel, du *frik* ou blé grillé... (p.195)
- (la tante) Elle semblait appartenir à un autre règne, sortir d'un autre monde, d'un monde tout de merveilles et de magie, d'un monde de jinns et d'animaux qui parlent, d'un monde où les vagabonds épousent les filles des sultans, d'un monde où les cieux sont au nombre de sept comme les terres et les mers, où les serpents ont sept têtes et où les ogres engendrent des créatures aussi resplendissantes que les houris des jardins d'Allah, ... (p.196)
- Ma sœur, fille de ma mère, je veux prendre ta fille comme bru. J'ai pensé avant tout à mon sang quand mon fils m'a dit : j'ai envie de me marier. J'ai dit mon sang ne me trahira pas. J'ai dit : une étrangère dans ma maison, ça ne pourra pas être comme une fille de mon sang. J'ai pensé à mes vieux jours et j'ai dit : comme il me serait doux d'être soignée par ma nièce, la fille de la fille de celle qui m'a donné le sein. (p.197)
- C'est bien toi qui as ri la première, tête de mule (...) Quand tu seras ma bru (...), je te corrigerai, je referai ton éducation si ta mère ne l'a pas encore faite, ma fille. La tante est bonne mais rien ne l'agace plus que les femmes qui rient sans raison. Dans la bouche fermée, les mouches n'entrent jamais. (p197)
- elle lui achèterait un sautoir et un m'charref en or (boucles d'oreille), une ceinture d'argent ouvragée par Bendaoud, le maître des bijoutiers... (p.198)
- les cadeaux qu'elle lui avait faits : deux haïks à quinze mille francs l'un, une paire de boucles d'oreille en or à vingt mille francs, une natte boutalbi (1) (...) une demi-douzaine de mezzoueds à grain en peau de moutons et trois outres en peau de chèvre... (p.199-200) 1. Relatif à la montagne de Boutaleb (Sud-Constantinois)
- Ce soir même, je parlerai à mon homme et nous payerons jusqu'au dernier sourdi. Mais je tiens aussi à te dire que je ne te considère plus comme ma sœur. C'est fini, fini, fini ! Fausse sœur ! (p.200)
- ma sœur épousa un berger, un berger sans troupeau et sans argent qui n'avait, comme on dit, « ni dar (2) ni douar » (p.200) 2. Maison
- une pommade qui avait, disait-on, le pouvoir de blanchir la peau. Les femmes la désignaient sous le nom de zina (1) (p.201) 1. Belle

Autour du père

- (père) Son corps ne s plaisait que dans des vêtements flottants et sa tête semblait surmontée pour l'éternité d'un turban à plusieurs tours. Contrairement au reste de l'habillement un peu négligé, le turban était d'une blancheur irréprochable. Aux yeux de mon père, le turban est la pièce vestimentaire la plus révélatrice de l'homme, une espèce d'enseigne portée haut sur laquelle tout le monde peut lire votre caractère et juger de votre responsabilité comme de votre indignité. La propreté du turban, son volume et la manière l'arborer : élancé comme une tour, ramassé comme une boule, étalé sans consistance dur les bords, tombant sur la nuque, le front ou les oreilles, sont pour mon père autant de signes qui distinguent l'homme ou le déconsidèrent. (p.203)
- l'homme qui se respecte, l'homme qui a deux sous de virilité et de dignité, ne doit jamais montrer ses fesses. Il n'y a que les fils de leur mère (...) qui offrent sans honte leurs culs en spectacle. (p.204-205)
- Mon père tenait pour oncles et cousins tous les gens originaires de son douar natal, qu'ils portent ou non notre patronyme. (...) Les gens de la tribu de mon père, les Beni Nemdil (1) ... (p.205) 1. Les hommes au foulard
- Hé ! Regardez-le ! Il lit ! Mais oui, il lit ! Va, freluquet, ce n'est pas toi qui changeras quelque chose à la destinée des tiens par ton savoir. Je peux te jurer que de la tribu de ton père, depuis que le monde est monde, il n'est jamais sorti de *taleb*. Ne te creuse pas la moelle ! Il n'en sortira rien de ta tête. (p.206)
- Ecoute, toi l'enfant qui n'est pas encore habité par la dent de la sagesse (...) Ton ancêtre et mon ancêtre étaient comme on dirait cousins. Que Dieu répande sur leur âme sa miséricorde et guide les pas des vivants sur les chemins de la vérité. (...) ta tribu qui est aussi la mienne a donné les meilleurs cavaliers de toute la contrée. Houay ! Houay ! mon enfant, le cheval, nos anciens l'avaient dans le sang. (...) Houay ! Houay ! File le temps, mon enfant, file le temps et gloire à l'éternel ! (p.206)
- Voilà petit, comment étaient tes ancêtres, des hommes qui aimaient rire et s'amuser, mais qui avaient beaucoup de nif (1) et de bravoure. Houay ! Houay ! Tourne, tourne la roue des jours et des nuits et demeure la lumière de l'Eternel. (p.207)
- La grand-mère, une fille de la tribu des fils du Bossu, prénommée Braïka (la petite cane) 207
- Pour resserrer davantage les liens familiaux, mon père épousa sa cousine : notre huile dans notre semoule, comme dit l'adage. (p.207)
- il a dû, comme bien de paysans en période de sécheresse, se nourrir de racines sauvages, de talghouda (1) (p.208) 1. Racine comestible
- Les balles étaient derrière mes talons : tac, tac, tac, et moi, je haletais comme un tarous (2), la langue comme ça. (p.208) 2. Chien de chasse

- Hadda ne m'a pas reconnu et les « Saligan » continuaient toujours à me tirer dessus : tac, tac, tac ! (p.209)
- Tu peux te lever aux aurores, tu peux travailler toute ta vie, tu peux te mordre l'oeil, tu peux mettre les pieds contre le mur et pousser, pousser, t'exténuer à pousser, si le Très-Haut te dit non, c'est non. Comprends-tu, mon sot de fils ? (p.210)

Drôle de baraque

- La fantaisie et la désinvolture ont fait de notre baraque la plus originale et aussi la plus pittoresque de tout le marché. Elle était inénarrable la « barraca » du cheikh Aïssa. (p.211)
- Ah ! Si ton père n'était pas là, la *zoubia* (1) crèverait de faim (p.213) 1. Le dépotoir
- Vraiment, on aura tout vu. Fais comme ça, mon père, attention, ne fais pas comme ça. Tatata, cacaca, lalala, bababa, trrr, trrr...

Cette dernière onomatopée, courante chez nous pour exprimer le dédain, était accompagnée de la projection en avant du majeur de la main droite, dirigé comme une lance vers mon cœur. (p.213)

- Allez, petit dégourdi, déguste-moi ça sur-le-champ et donne m'en des nouvelles. Souviens-toi que c'est de la part de l'oncle Aïssa (p.214)
-... son café à lui, un café djezoua naturellement... (p.215)
- Aïcha, une femme travaillant à l'hôpital - Doudou, le factotum de la commune – Nedjar, un maçon – Nemdil, Nef-Nef ouvriers à la carrière – Aziz, le fils de Saou Peau de Chagrin Bouzid le Mielleux – Khadidja –Layachi le Longuet – Bouzid le Mielleux - Moussa le Tigré, boucher – Madame Luce, institutrice - monsieur et madame Luce –Saou Peau de Chagrin, marchant - Khélifa, un ancien combattant de la France – deux harkis dont nous ignorions les patronymes (...) et que nous désignons par « GMS Kaddour » et « GMS Smaïl » (GMS signifiant Groupe mobile de Sécurité) –le Nippon, élève aux yeux bridés - le muezzin - le colonel Boussebsi – le Chélif et le mont Chélia - Sidna Ali – Sidi Okba - Si Hachoum, le maître de l'école coranique - Si Abdelkader, une espèce de notaire ambulant – la voisine Houria - la vallée de craie et de cailloux, entre la falaise du Djurf et l'oued Sidi Ali – moissonneurs itinérants, venus du Hodna
- Il est bien dit, mon fils, que celui qui a fait un gramme de bien, le trouvera devant lui le jour du grand jugement, et celui qui a fait un gramme de mal, le retrouvera devant lui aussi. (p.216)
- Je ne lui réclamerai plus rien, Dieu est grand et seul juge. (p.216)

-Mon père vénérait ce personnage tel un saint. Il l'appelait l'Incommensurable Baraka (p.218)

- Mon père, lui, ne se lassait pas de l'écouter et disait que sa langue était aussi douce que le miel et le gazouz, et que, s'il lui avait été possible de l'emprisonner dans son œil, sous ses paupières (...) il l'aurait fait (p.218)

- Ah ! Mon fils, mon fils, ce n'est pas demain que je compterai sur toi pour gagner le pain de la famille (p.219)
- Je sortais d'une gargote un sandwich aux *merguez* à la main (p.221)
- N'oublie pas, mon fils, que tu es mon espoir. Je regarde vers toi, je n'ai que toi et Allah. Pense à moi, ne dépense pas tout ton argent à acheter les livres du diable. (p.223)

Le jardin de Baba Aïssa

- (l'oranger) Il est frêle. Il n'est pas d'ici. C'est comme un enfant exilé. Il ne faut pas que les rigueurs de notre climat l'éprouvent. Il est habitué à la douceur. Son pays, c'est là-bas, du côté de la mer. (p.225)
- la désinvolture paternelle qu'il comparait à celle du coucou.
-Il vous dépose un œuf à la *Guebla* (1) et un autre à la *Dahra* (2). Ce n'est pas un jardin mais un fourré, je vous dis. Un maquis, *khalouta et djalouta* (méli-mélo), la citrouille côtoie le melon, les tomates s'enroulent autour des tuteurs des haricots, les carottes poussent au milieu des oignons. Allez donc vous retrouver dans le jardin de Baba Aïssa. (p.226) 1. Orient 2. Occident
- Ah ! si j'avais *yammahoum* (leur mère, l'argent), je creuserais des puits, j'achèterais un moteur : douff ! douff ! douff ! (...) Donnez au fils d'Adam la terre et le fleuve, et il vous fera des prodiges. (p.226)
- Quand c'est notre tour d'irrigation, mon père s'armait d'une pelle et parcourait toute la séguia d'un bout à l'autre. (p.226)
- Elle est douce comme le *gazouz*, apprends-le, fille d'Adam sans cervelle ! Et puis, si cette eau te dégoûte et te sort le cœur par la bouche, pourquoi manges-tu les fruits et les légumes qu'elle arrose ? On aime la mariée, mais on méprise sa mère ! (p.227)
- Toutes les conditions, en effet, étaient réunies pour rendre inévitable une agression des démons, en particulier de *l'afrit*, traîneur de chaînes, et de son acolyte, Bellahmer (le rouge) des rivières (p.227)
- Les plantes rissolées inclinaient tristement leurs têtes en signe de capitulation devant le *Soleil-Gaïla* (1), souverain sans partage du ciel et de la terre. (p.228) 1. Torride
- *Ya ! Latif ! (2) Ya Latif !* Quelle fournaise ! (p.228) 2. Un des attributs de Dieu
- Ah ! Si l'oued Bousselam passait par là ! (p.228)
- Sous ton jardin, Aïssa, c'est comme une mer (...) Tu creuseras là où tu veux et l'eau de Dieu jaillira, in cha'Allah ! (p.229)
- Elle se mettait à jurer par la lumière du jour et M'ma Tafat en tournant la tête vers le Sud, du côté du djebel Tafat (p230)
- Louange à Dieu, mon fils ! Les oignons et les cardes ont donné de quoi vous acheter un sac de semoule « brimo ». (231)

Bitna

- Bitna, notre demeure, notre famille, était un mot plein d'enchantement et de parfum pour mes sœurs et moi, mais un mot qui n'allait que dans la bouche de ma mère. Car Bitna ne pouvait susciter en nous qu'une seule image, qu'une seule réalité merveilleuse : la maison de l'oncle Mahfoud et de la tante Hadda, la maison où notre mère avait vu le jour, tout au fond de la vallée de craie et de cailloux, entre la falaise du Djurf et l'oued Sidi Ali. (p.232)
- Mais avance, toi, bourrique ! Tu es d'ici, toi ! L'oued, ça te connait. Ne fais pas de manières (p.233)
- nous parvenions à la touraâ, l'espace compris entre les jardins et les maisons (p.233)
- la même question et la même réponse : « *Ouach raki* (1) – *Chouîya* (2) » 1. Comment vas-tu ? 2. Un peu
- Même si elle se portait comme un charme, ma mère ne disait jamais qu'elle allait très bien, mais que ça allait rien qu'un peu (*chouîya*) (p.233)
- les gourmands revenaient se planter sur le pas de la porte, le regard franchement quémandeur, mais tante Hadda les pourchassait, un bâton à la main, en leur disant : « Qui se sent à l'étroit sur sa tombe, s'allonge dessus ». (p.234)

-Approche-moi le réchaud, la semoule et le beurre. Je vais leur préparer une tamina(3). (p.234)

- La tante Hadda (...) jurait sur la tête de son frère Amar, un frère qu'elle aimait passionnément (p.234)
- à sa ceinture (...) se balançait un chapelet d'amulettes venant de *talebs* éminents (p.235)
- la tante (...) tombait gravement malade (...) au printemps, et les talebs consultés voyaient tous, dans ce retour cyclique de la maladie, l'œuvre d'un djinn intraitable, nommé « Z'coco », qui, comme les cigognes, émigre chaque année au Sahara d'où il ne revenait qu'au printemps (p.235)
- Chaque pièce était constituée de deux parties parfaitement distinctes : l'une, surélevée comme un mezzanine, réservée aux êtres humains, et l'autre, basse, où créchaient les bêtes par mauvais temps. (p.236)
- L'outre à lait (...) pendait entre les trois pieds de bois de la hammara (1) Le trépied (p.237)
- La tante Hadda parlait à ses deux vaches en usant d'onomatopées aux sonorités mélodieuses comme : « houcha, houcha », « fricha, fricha », hachicha maïcha » ; un langage que les bêtes semblaient parfaitement entendre. Car elles ne manifestaient aucun signe de mauvaise humeur lors que la tante posait la jatte, couleur argile, entre leurs pattes (p.237)
- le lait, odorant et chaud, coulait par giclées intermittentes, accompagné d'un grésillement syncopé : bzzz, bzzz, bzzz, qui semblait ravir les vaches elles-mêmes... (p.238)

- Le pus éprouvant pour un berger, c'était la fugue des bêtes en période de chaleur. Le fameux *tikouk* des bovins (p.239)
- les hommes retiraient leurs vêtement de travail, passaient des gandouras et allaient prendre le frais sur la *touraâ* munis de leurs tabatières et de leurs cigarettes. (p.240)
- Quand la djemaâ était bien campée, les femmes et les jeunes filles n'avaient plus le courage de traverser le douar. (p.240)
- au moment où il réapparaissait (le fidèle), les autre (...) lui disait : « Qu'Allah t'agrée ! » 241
- ... une petit ombre s'approchait de la djemaâ et hélait son dadda : Dadda ! Le couscous est prêt depuis une heure. ... (p.241)
- J'attendais avec anxiété que le petit prince dit « Moitié d'homme » revînt sain et sauf du jardin extraordinaire gardé par l'ogre, où il s'était furtivement introduit pour dérober quelques pommes *ennifouh* (1), des pommes possédant la vertu de rendre la vie aux mourants. (p.243) 1. Parfumées
- nous échangions quelques devinettes (...) transmises de génération en génération dans des formules absconses et immuables comme des versets du Livre Saint. (p.243)
- Le départ de la moisson était donné par le « murisseur des blés », un oiseau nocturne que nul n'aurait su décrire et dont le trille montait des jardins et des champs, à la tombée du jour, inlassablement répété, mais mesuré et persuasif comme un appel d'ami.

-Tab ! Tab ! Tab ! (1) semblait dire l'invisible informateur, chaque soir (p.244) 1. Il a cuit. Il a mûri

- (la petite faucille) il l'enroulait dans sa tbanda (1) ou tirait la pierre ponce pour l'aiguiser pendant tout un après-midi (p.245) 1. Salopette en peau de mouton
- Si chaque fourmi nous piquait un grain, mes frères, au bout de trois jours, nous n'aurions plus qu'à aller jouer de la zourna (1) au sommet du Djurf, disait le vieux Mihoub (p247) 1. Espèce de flûte
- Après avoir rentré le blé à la maison, chacun (...) bâtissait sa meule avec la paille amassée. C'était une véritable opération architecturale. Pour que la meule ne se disloquât pas sous l'action du vent automnal, on lui arrangeait une calotte blanche avec une couche de gypse. Le jour où on frappait la meule –c'était l'expression consacrée- était fêté comme un événement heureux (p.247)

Deux paradis à l'horizon

- Heureux celui qui a appris la Parole d'Allah et la Parole des Roumis : il jouira des deux Paradis, celui d'en-haut et celui d'en bas. » (p.251)

L'école coranique

- les allées et venues des élèves fréquentant le *djama'* (1) de Si Lamri (p.253) 1. Mosquée
- Allons Si Lahcène, allons (...) N'aie pas peur. Ce bâton-là, ce n'est pour toi (...) La particule honorifique ajouté à mon prénom, comme si j'étais déjà adulte, craint et respecté... (p.254)
- Les encriers noirs ou bistrés (...) étaient repoussés, avec les kalems (1) pointus, dans un coin (p.255) 1. Plume en roseau
-Alors mon enfant, tu veux bien apprendre le Coran, la parole de Dieu et du prophète ?(p.255)
- Si Lamri (...) attendait seulement l'heure de la récréation pour procéder à la distribution de mon barouk (p.257)
- Celui que je surprendrai en train d'enfouir ses noyaux sous les nattes aura une dizaine de *falaka* (1) sous chaque pied (p.257) 1. Coup de bâton
- le kalem au bec bruni qu'on taillait de deux coups de canif et qu'on trempait par intermittence dans la bouteille de smagh (2) (p.257) 2. Encre
- le *tadjouid* (3) de l'après-midi, mené de concert par le *taleb* et l'élève (...) le badigeonnage de la tablette avec le sisal (4) (p.258) 3. Psalmodie – 4. Argile blanche
- la ponctuation des lettres –Lalif n'a pas de point ; le ba a un point en dessous ; le ta a deux points au-dessus : le tha a trois points au-dessus, etc. (p258)
- la prononciation des lettres vocalisées : Ba, ta, tha, ha ; bou, tou, thou, hou ; bi, ti, thi, hi. 259
- ma mère prit une bonne touffe de laine (...) et la fit noircir sur le *tadjin* (1) encore brulant (...) Ensuite je la vis introduire, dans une petite bouteille plate, la touffe carbonisée, ajouter un peu d'eau, quelques grains de gros sel et remuer le tout avec la queue d'une cuillère. Tiens (...) Voilà ton smagh (p.259) 1. Plateau
- Si Lamri (...) riait d'avoir été une fois de plus roulé, et appelait « frères du diable » les présumés coupables. Les frères du diable –le groupe des grands élèves- ... (p.260)
- Le congé annuel, comptant à peine une dizaine de jours, correspondait à la fête du mouton, l'Aïd El-Kébir (p.260)
- Tels des pèlerins (...) nous allions en procession joyeuse quémander d'une maison à l'autre (...) On nous appelait les *chahatas* (1) (p.261) 1. Les marcheurs-mendiants
- les deux fameux refrains des *chahatas* :

Un œuf, un œuf pour les koutabas (2)
La paix de Dieu sur l'âme de vos pères !
La paix de Dieu sur l'âme de nos pères !
Lumière ! Lumière !
Que Dieu comble vos maisons de ses bienfaits !
Par la baraka du prophète,
Des bienheureux et des gens de bien ! (p.261) 2. Les écrivains

- La seconde antienne était à l'honneur de notre maître et me semblait scabreuse. Elle disait :
Notre cheikh, nous l'avons marié, nous lui avons fait épouser une houri,
Une houri habitant le paradis,
Le paradis où règne la sérénité. (p.262)
- Chaque élève (...) présentant (...) son propre dessin agrémenté d'un verset coranique où il était dit : « Nous vous ouvrons toute grande la porte du paradis ». (p.262)
- lorsqu'on me remit au Coran, à l'âge de sept ou huit ans, je dus repartir d'alif. (1) (p.263-264) 1. Première lettre de l'alphabet arabe
- Ignores-tu donc ce que nous apprend le dicton : quand le ventre est repu, il dit à la tête de chanter. Et je peux te jurer que la tète de ton fils, le matin à la mosquée, chante ou dort. (p.265)
- Tu dis vrai, frère. Ta parole est de miel et de sucre (p.265)
- Pourtant, le *taleb* qui sortait d'une grande medersa était aussi capable que les Roumis de nous dispenser un enseignement riche et attrayant (...) mais (...) renonça à nous faire étudier la langue arabe et nous rendit à notre rôle de perroquets chantant les multiples attributs du ciel (p.267)
- Il a beau connaître les soixante chapitres de la parole de Dieu, il ne mettra pas les pieds au paradis. C'est un *kafer* (1) sous la peau d'un Musulman (p.268) 1. Incroyant
- Quand la cacophonie atteignait son amplitude maximale, je pouvais même me payer me payer le plaisir (...) de chanter des airs égrillards du genre : « ay garni, garni », ou encore réciter *La Cigale et la Fourmi, Le Corbeau et le Renard* ? Le jeu était passionnant en tant que viol du sacré, et ne présentait aucun danger pour peu qu'on songeât à adopter le débit précipité des lecteurs du Coran en allongeant les voyelles comme on fait généralement à la fin des versets. (p.269)
- O Sidi ! Je ne te pardonnerai pas auprès du Tout-Puissant si tu ne châties pas cet impie comme il le mérite. Je te demande au nom d'Allah, de lui donner une vingtaine de *falaka* sur chaque pied. (p.270)
- le colonel Boussebsi, en personne, sec et long, son éternel pipe au coin des lèvres (p.272)
- Alors, M. Hachoum, on n'est plus maboul, maboul, maboul, à ce que je vois.
- Encore, mon colonel, un petit peu. Toujours je suis mal, beaucoup à la tête. (p.272)
- La description de l'ange « Azraïn », le gendarme d'Allah, pour reprendre les termes de Si Hachoum... (p.273)
- Mon Dieu, ô Sidna Azraïn, c'est Allah, ton propre Dieu et je professe : il n'y a de Dieu que Dieu et Mohamed est son prophète. (p.274)

- Cet événement serait annoncé par la trompette de Sidna Djabrin (l'ange Gabriel) dont le rôle se bornerait à réveiller l'humanité endormie (p.274)
- Ah ! Comme il ferait bon vivre dans les jardins d'Allah, frais, odorants et ombragés où couleraient des fleuves délicieux de lait, de *lben* (1), de miel, de *gazouz* (2), de café au lait, de thé à la menthe ! (p.274) 1. Petit lait 2. Limonade
- Un élève, répondant au sobriquet de double tête à cause de son crâne extraordinairement allongé (p.275)
- Sidi, le jour où je gagnerai le certificat, je jure que je t'apporterai un gros paquet de *zalabia* achetées à côté, toutes fraîches et ruisselantes de miel. Je le jure Sidi (p.278)
- savoir parfaitement lire et écrire l'arabe m'a été d'un secours inestimable au lycée quand je commençai les cours d'arabe littéraire comme première langue vivante étrangère. (p.279)

La communale dite le « coulidj »

- Dans notre pays, l'école française avait de nombreuses appellations : les algérois disaient « m'sid », un mot qui faisait rire les étrangers, car étymologiquement il signifie massage ; les sétifiens disaient « ch'koula », probablement tiré de *school* anglais, ce mot qui rappelait le chocolat prêtait également à plaisanter. Dans d'autres régions, comme en Kabylie, on disait « licoul », du mot école, mais chez nous c'était le « coulidj », une déformation du mot collège, que les Sétifiens et les Algérois trouvaient parfaitement ridicule et prétentieux. (p280)
- Il y a tout au « coulidj » : (...) des robinets. Tu tournes comme ça avec la main, et l'eau coule (...) et puis une cloche. Tu connais le *nakous* ? (1). Ça sonne comme à la mosquée des français. (p.281) 1. Cloche
- mon père vint à me raconter l'histoire du *khoudja* (2) (p.281) 2. Secrétaire
- Il me nomma le préau, les différentes classes et m'indiqua dans quelle direction se trouvaient les cabinets, un mot que j'avais déjà entendu mais qui n'évoquait aucune image. (...) mon frère (...) entreprit de me décrire les cabinets et de m'apprendre, par anticipation, à en user. Il me parla d'un trou, de porte à fermer, de chaîne à tirer, d'un mur inondé en permanence d'eau ... (p.281-282)
- mon père lui dit de me fouetter si je m'avérais (...) nanti d'une tête de pierre où la science a de la peine à pénétrer (p.282)
- La Roumia (...) me décoiffa et glissa ma chéchia dans le casier. (...) je n'avais pas l'habitude d'aller tête nue ; je n'enlevais ma chéchia que pour dormir (...) Comme je plongeais la main dans le casier à la recherche de ma calotte... (p.282-283)
- (le) bulldozer jaune de la commune que nous appelions alors le « tang ». la machine trépidante et fumante ... (p.284)
- Quand nous rentrions en classe, nous étions tenus de lui dire « bojor, madame », et au moment de la quitter « anvar, madame » (p284)

- Copiant les grands, nous ne tardâmes pas à connaître la suite de la rengaine qui disait : « Anvar, tachri la'dam bi franc ounas, tamchi outmos » - Au revoir, madame, tu achèteras des os à un franc et demi que tu suceras en marchant. En français la chanson perd toute sa musique. (p.285)
- L a maîtresse avait une curieuse façon de prononcer nos noms et nos prénoms. Elle les écorchait si bien qu'elle nous les rendait méconnaissables (...) les noms comportaient des gutturales et h aspirés (...) Il n'était pas rare non plus que deux ou trois élèves, croyant reconnaitre leurs noms, ne répondent tous à la fois : « Prison, madame » (p.285)
- pour rire, j'appris à ma mère que désormais je ne m'appelais plus Lahcène avec un h bien aspiré, comme elle l'avait décidé à ma naissance, mais Lacène sans h, comme voulait la Roumia. (p.285)
- c'est mauvais signe de changer de prénom. Un prénom, c'est pour la vie comme la foi et le cœur. Il n'y a que les m'tournis, ceux qui résilient honteusement leur foi de musulman, qui change de prénom. (p.286)
- Bien que nous n'entendissions encore rien au français, les récriminations verbales ne nous étaient pas pour autant inintelligibles, car une gesticulation sans équivoque et un peu de physionomie les accompagnaient. (p.286)
- Elle, est-ce qu'elle aspire sa morve comme un cochon, un « hallouf » au lieu de prendre son mouchoir ? (p.286)
- Le bélier était ainsi surnommé à cause de son front bombé, qu'une calotte trop petite pour le volume de sa tête rendait encore plus proéminent et redoutable. Au cours des bagarres, il assénait à ses adversaires de formidables coups de tête comparables à des coups de butoir 287
- Monsieur Luce usait d coups de poing et de pied agrémentés d'injures proférées en arabe. (p.290)
- J e quittai l'école en larmes, et ma mère (...) ne fit que souhaiter à monsieur et madame Luce qu'elle appelait « Lousse » d'avoir les bras brisées et les yeux crevés. (p.290)
- Ce remaniement inattendu me fit perdre le voisinage de mon cousin (...) Je n'avais plus qu'à « nager ma mer » comme nous disions chez nous. (291)
- nous ne comprenions rien aux couplets que nous chantons. Des mots étrangers, mutilés et désarticulés à force de rouler dans la rocaille de notre accent, sourdait une musique suave qui faisait vibrer nos sensibilités et qui parfois nous troublait. Il était un petit navire devenait sur nos lèvres : » ilé tétin » ; alouette, gentille alouette : « alouette, chantille alouette » ; à la claire fontaine m'en allant promener : « à la claire fontaine mon nanon prominé ». (p.292)
- la cour où trônait le chaudron fuligineux, qui contenait la soupe, « la soubba »... (p.292)
- le chocolat et le fromage étaient des denrées de luxe qui n'avaient pas leur place sur les *meïdas* (1) algériennes. (p.293) 1. Table ronde, basse

- Il y avait aussi la machine qui fabriquait les « toubs » pour les chantiers de la commune 294
- Mais dis-moi un peu, mon cochon (...) est-ce que tu veux dire que tu sais déjà lire le journal ? (p.295)
- On dirait la poule de ma grand-mère à l'heure de la ponte. Tu sais lire comme ma grand-mère savait conduire la rouplane (aéroplane). (p.296)
- l'un des palabreurs me bénit et me souhaita une vie verdoyante devant et derrière (p.297)
- elle me supplia, au nom du sein qu'elle m'avait donné, de lui lire : elle voulait savoir dans quelle *richa* était consigné le médicament du foie (p.297)
- Je ne peux pas lire ça ; c'est difficile pour moi. Je ne sais lire que l'écriture de la *stamba* comme dans les livres et le journal ... (p.297-298)
- Mais, dis-moi, mon fils, c'est bien de notre Djaha qu'il s'agit ? (dans les livres de classe des Roumis) (p.298)
- Jeanne d'Arc se consumant sur son bûcher (...) la triste aventure de la jeune bergère à qui Allah avait dit : Va sauver la France ! » (p.299)
- Oui, c'est mon fils qui me l'a dit (...) Jandar, c'est une petite fille ; elle gardait ses moutons, et puis les Anglisi l'ont attrapée et l'ont brûlée (p.299)
- Le soleil, on le voit bien tourner du matin au soir, et l'année douze mois. (p.299)
- dans ce livre, tu ne le sais pas, il y a toute la sagesse et tout le savoir du monde. Il fera de moi un grand *alem* (1) (p.301) 1. Savant
- Mon camarade avait de grosses difficultés avec les voyelles nasales (...) -tous nous achoppions plus ou moins sur cette particularité linguistique inexistante en arabe- il ne savait pas s'il convenait d'écrire on, an ou in. Les méprises auxquelles donnait lieu cette confusion étaient des plus surprenantes et des plus comiques.

Un matin, pendant la leçon de vocabulaire, le maître nous demanda de construire des phrases avec le mot « mélancolie » (...) mon camarade (...) claironna d'une voix chantante : « mes longs colis sont arrivés de Paris ». (p.302)

- Attention, gare à vous ! Ne faites pas de bruit. Votre Sidi apprend ses leçons. Votre Sidi va bientôt passer le sartifica. Ne le dérangez pas ; sa moelle travaille beaucoup, beaucoup. Le sartifica, c'est difficile ; ce n'est pas du couscous à l'eau. (p.304)
- O Allah, l Très-Haut (...) sois avec nous, accomplis nos voeux, fasse que mon fils gagne le sartifica. O Sidi Ali ! O M'ma Tafat ! O Sidi El-Djoudi ! Vous que j'ai toujours appelés à mon secours, bénissez mon papillon, étendez sur lui vos ailes blanches et vertes. Et je viendrai encenser vos tombeaux et vous illuminer d'une bougie. Amin, amin, Dieu de l'univers! p.304
- La sourate de la chaise, c'est l'idéal (...) Aussitôt que tu la récites, Allah t'entoure d'un grillage de protection invisible qu'aucun djinn ne peut franchir. (p.305)
- Ce que ma mère redoute le plus, ce sont les succubes, les djinniates que les djinns ne doivent pas bien satisfaire et qui viennent chercher des compensations dans le monde des hommes305

- Dès le pas de la porte, elles lançaient en direction de la maîtresse de maison au visage épanoui, de joyeux « *mabrouk sur toi* » (p.306)
- Ce que tu fais là, mon fils, ne me plaît guère. Ça ressemble à un sacrilège ! Il ne faut pas toucher à Sidna Ali ! Tu oublies donc que c'est le cousin de notre prophète Sidna Mohamed ! Allah m'st témoin, c'est toi qui as eu cette idée (p.308)
- Ma mère remit immédiatement à son *minbar* (1) l'imam évincé (p.308-309) 1. Chaire

Le test de ***Rorschach***, plus couramment appelé "test des taches d'encre", est l'un des tests projectifs les plus connus. Il permet d'évaluer les traits et les lignes de force de la personnalité du sujet analysé. ... ce que vous voyez dans les « taches d'encre » est censé révéler différents aspects de votre personnalité .

Annexe 2 Glossaire des lexies arabes par ordre alphabétique

A – Ab-Oub - ach, ach, ach! - acien - afrit -(l') Aid - (cheikh) Aissa -(BABA) AISSA - Alem -Alja – (Sidi) Ali - (Jeddi) Amar – Amin, amin - Anglisi - (Jour d') Arafa - Aziz

B – BABA (AISSA) – baraca - Baraka - barouk – bélier - bendir - Beni Nemdil - Beslama – (route du) beylic - Bismi'llah - Bit el- Makdas - Bitna -Bojor -Bou - boudjadi – (pantalon arabe) boudnou - bouhali - Bougâa - bounani -Boussaâdia - boutalbi - Boutaleb - Brimo - Bzzz, bzzz, bzzz

C – Cacoucha - Caïd - carbile – Chach ! chach ! - chambir - chéchia kalabouch -cheikh (Aissa) – (sidi le) cheikh - chitan – (Sud)-Constantinois

D – dabb-el-ghar – dadda - Dahra - dar - daynin - douar - debbouz - djabia - djama' - djebel -djemaâ - djezoua -douar – douros -

E – (Sidi) El-Djoudi

F – Fatma - filadj - fricha, fricha -

G – Gaila - (Samia) Gamel - gammat - gandouras - Garmia - gazouz - gouïche, gouïche - gourbi (Le) Grand l'Aid - Guebla - guennour -Guergour -

H – hachicha maicha – (tante) Hadda - hadra -Hajila - hala - hallouf - hambaria - hammara -harmel – hassaria - hassoua -(mont) hédjazien - Hocine - Hodna - hoss ! hoss ! – houcha, houcha - hourguis - Humm Addabab -

I – Imam intic - Incha'Allah !

J – Jandar - Jeddi (Jeddi Amar) - Jouhala - jurf -

K – kaf – kafs – kahouadji - kalabouch - Kamir - kanoun - Khadija - kerrouch - khoulita - kibla – koura -kourraba –

L – Lafayette - Lahcène - Lamri -Louisa – Louce - (Monsieur et Madame) Luce

M - mabrouk ! mabrouk ! mabrouk ! – Madjid - (Oncle) Mahfoud - Makdas - malaika - M'ma (Tafat) -(Si) Messaoud et Mohand-Ali - Minbar - Moussens -moussiba

N – najdam – nager ma mer - nammi ! - nif - nour

O – (Sidi) Okba Oncle (Mahfoud) - oued (et le jurf) - ousbana

P –

R – rfis – richa - roumatiz - Roumia - Roumi - rouplane

S – sakouti – Saïd - Saligan - Samia(Gamel) - sartifica - Sayed - séguia - settoute - Sidi Ali - Sidi El-Djoudi - Sidi le cheikh -Si Messaoud - - Sayed Ali - Sidna - Sourdi - stamba - Si Lahcène - Si Lamri

T – tadjin - 'M'ma) Tafat - tante (Hadda) - Tatata (lalala, bababa) - tahara - taksir – talghouda - taleb – taminna - tarboula - tarous - tbanda - tellija - Tikouk -touraâ - tricité - trr, trr …

Z – zefzafi – Zénana – Ziza - Z'coco - Zoubia - zourna.

Biobibliographie de l'auteur

Biographie

Rabah Belamri est né en 1946 à Bougaâ, dans la wilaya de Sétif (Algérie). Devenu aveugle à 16 ans, il s'établit à Paris depuis 1972. Il a obtenu le Prix Sernet de poésie en 1994 pour "*Pierres d'équilibre*".

Ce fut un conteur de grand talent, admirateur de Jean Sénac. L'écriture, qui caractérise ses romans, poèmes et textes autobiographiques, oscille entre le réalisme et l'onirisme, le passé et le présent, l'Algérie et la France et insiste sur le pouvoir du désir en lequel il voyait une force de transcendance.

Décédé à l'âge de 48 ans à Paris le 28 septembre 1995 des suites d'une intervention chirurgicale, cet écrivain, au clair regard poétique, laisse derrière lui une oeuvre importante.

Introduction à l'auteur du corpus de contes et récits

(de Brigitte Lane d'après l'article de René de Ceccatty paru dans le Monde du 30 septembre 1995)

C'est le 28 septembre 1995, à l'âge de 48 ans que Rabah Belamri, poète algérien de langue française, est prématurément décédé à Paris. Devenu aveugle à 16 ans, cet écrivain, au clair regard poétique, laisse derrière lui une œuvre importante.

L'écriture, qui caractérise ses romans, poèmes et textes autobiographiques, oscille entre le réalisme et l'onirisme, le passé et le présent, l'Algérie et la France et insiste sur le pouvoir du désir en lequel il voyait une force de transcendance.

Conteur de grand talent, admirateur de Jean Sénac, Rabah Belamri aura connu, comme ce dernier, une mort soudaine et inattendue qui nous prive désormais d'une voix primordiale.

Bibliographie

1- *Le bélier de la montagne*, Conte, Gallimard, Paris, Gallimard, Paris, 2004

2- *Proverbes et dictons algériens*, Contes, Paris, L'Harmattan, 2000

3-*17 contes d'Algérie*, Contes, Paris, Flammarion, 2000

4- *Chronique du temps de l'innocence*, Roman, Paris Gallimard, 1996

5- *Mémoire en archipel, Souvenirs d'enfance*, Nouvelles, Gallimard, Paris, 1994

6- *Pierres d'équilibre*, poèmes, Edition Le Dé bleu, 1993

7- *Femmes sans visage*, roman, Prix Kateb Yacine, Gallimard, Paris, 1992

8- *Jean Sénac: entre désir et douleur*, essai, OPU, Alger, 1989

9- *L'Olivier boit son ombre*, poèmes, Edi Sud, Paris, 1989

10- *L'Asile de pierre*, roman, Gallimard, Paris, 1989

11- *Corps seul*, Poésie, Paris Gallimard, 1998

12- *Regard blessé*, roman, Gallimard, Paris, 1987

13- *L'Oiseau du grenadier*, contes, proverbes et souvenirs d'enfance, Edition Flammarion, Castor poche, Paris, 1985

14- *Le Soleil sous le tamis*, récits autobiographiques, Publi Sud, Paris, 1982

1. Ammar Koroghli, Témoignages autorisés sur l'auteur

''*Rabah Belamri, dix ans déjà - La sérénité de la mémoire*''

Dix ans, jour pour jour. Rabah Belamri nous a quittés le 26 septembre 1995. Cet écrivain prolifique a eu plusieurs cordes à son arc ; poète : *Le galet et l'hirondelle, L'olivier boit son ombre* ; conteur : *Contes de l'Est algérien, L'oiseau du grenadier, L'âne de Djeha* ; romancier : *Le soleil sous le tamis, Regard blessé, L'asile de pierre, Femmes sans visage, Mémoire en archipel* ; essayiste : *Jean Sénac, entre désir et douleur*. Et **chose assez rare chez nos auteurs pour être saluée ici, il a publié des ouvrages en édition bilingue (français, arabe)**, notamment : *Proverbes et dictons algériens* et *L'âne de Djeha*.

Dans ses œuvres, Belamri cadrait ses personnages en des lieux géographiquement déterminés (Oued Bousselem, Hammam Guergour, Bougaâ...) et en plantant les décors où se meuvent **ses héros** (**il n'hésitait pas d'ailleurs à les faire parler en arabe dialectal ; en tout cas, à puiser leurs expressions dans le terroir local**). Il est vrai aussi que le monde fascinant de l'enfance et l'Algérie en guerre et post-indépendance étaient des domaines de prédilection pour lui.

Ainsi dans *Femmes sans visage*, il décrit l'euphorie d'alors : *« Les salves du fusil, les klaxons en folie, les vibrations de tambour... une rumeur de youyous ou de chants patriotiques diffusés par haut-parleurs. »* **Conteur émérite, il empruntait à la culture populaire algérienne *«des symboles, des métaphores, des tournures de phrase, des rythmes de langage, des modes de narration »***.

Mais plus qu'un conteur, Belamri s'intéressait naturellement aux problèmes algériens ; ainsi, s'agissant de la condition féminine, pour lui : *« Notre société sera condamnée à l'erreur et à l'impuissance tant que la femme ne sera pas prise en compte »*, car *« symbole de liberté et de vie »*.

Il dit non aux *« idéologies de la régression. »* Dans l'entretien que j'ai eu avec lui (cf. *Le Soir d'Algérie* du 18 octobre 1992 Ammar Koroghli), il me disait à propos de l'enfance :

« Présents dans mes romans, les thèmes de l'enfance sont au centre du Soleil sous le tamis et de Mémoire en archipel. Ces deux récits, situés dans l'univers de l'enfance, se présentent à la fois comme une exploration des soubassements de mon être et comme une archéologie de la mémoire collective. »

Quant à la place des écrivains algériens de graphie française dans la culture nationale :

«Voilà plus de quarante ans que la littérature algérienne de langue française a acquis une légitimité en Algérie et hors de l'Algérie. Imposée par l'histoire, elle est, qu'on le veuille ou pas, une réalité nationale. Vouloir chasser de notre mémoire littéraire Amrouche ou Sénac, Kateb ou Mammeri : un comportement d'automutilation. L'anathème jeté sur cette part de notre culture est franchement scandaleux. Il constitue une atteinte à la liberté d'expression et de création. »

L'absence de diffusion de ces œuvres algériennes en Algérie le révoltait, mais comme il le disait alors, cela ne l'empêchait pas de vivre dans la sérénité son rapport à la langue française qui *« ne s'oppose pas à la langue de la mère, mais entretient avec elle un rapport d'échange créatif »*.

Ammar Koroghli, *El Watan* du 6 octobre 2005

René de Ceccatty, Témoignages autorisés sur l'auteur

‘‘*La voix cristalline de Rabah Belamri*’’

Lorsqu'une œuvre est gagnée tout entière par la poésie, comme celle de Rabah Belamri, on ne s'étonne pas que le secret de l'atelier du romancier ait réservé des poèmes, ciselés, impeccables, éblouissants dans leur simplicité rigoureuse. Arraché tragiquement à la vie et à son travail en cours, à l'âge de quarante-neuf ans, l'écrivain algérien laissait des poèmes et un roman inachevé, dont la première partie constituait cependant un tout cohérent et bouleversant : *Chronique du temps de l'innocence*, où, à travers le destin de Badr, un enfant qui découvre la malveillance des adultes et leur candeur, mais connaît aussi l'émerveillement du rêve, du désir, de l'amour, **le romancier entendait décrire les fondements et les bouleversements de la culture et du peuple algérien**.

Ce début de roman était en même temps une reconstruction intime de l'imaginaire qui nourrissait depuis toujours l'écriture d'un poète. L'enfance n'a jamais quitté celui qui ne devait pas voir le monde adulte. Comme il le raconta dans *Regard blessé*, Rabah Belamri perdit la vue à l'âge de seize ans, dans les derniers feux de la guerre d'Algérie. Préservant miraculeusement ses facultés d'enchantement, il devait, tout au long de sa création, approfondir ses recherches anthropologiques sur sa culture, son pays, son village, sa famille, les siens.

Comme tous les grands écrivains, Rabah Belamri avait compris que, pour être authentique et universel, il n'avait pas besoin de sentences péremptoires, de théories définitives, d'axiomes: il lui suffisait, et la tâche est déjà immense, de **tenter de comprendre son environnement immédiat, d'en dénoncer les faiblesses et d'en souligner les richesses**. Son village de Petite Kabylie allait être une source constante d'inspiration jusqu'au coeur de Paris où il vivait depuis une vingtaine d'années.

Les contes, les proverbes, les poèmes s'entrelaçaient et tissaient, dans ses récits subtils, une sorte de deuxième intrigue, une trame onirique qui accompagnait toujours les événements de la veille. L'œuvre de Rabah Belamri est, de ce fait, sous son apparente simplicité, son extrême dépouillement et sa limpidité si élégante, d'une grande complexité littéraire, sensuelle, politique.

Sa poésie, qui a la grâce et la légèreté des dictons, des paroles de sibylle, des mots de sage, a toutefois de nombreuses références plus ou moins affichées. Il consacra beaucoup de temps et d'énergie à l'œuvre de Jean Sénac, qui incontestablement lui servit de guide. Jean Sénac lui-même fut parrainé par René Char. Et l'on peut, jusque dans les titres, tracer une ligne qui unit les trois poètes. *La Parole en archipel* de Char devait inspirer *Mémoire en archipel*, les récits d'enfance que Rabah publia en 1990. De même, on peut entendre l'écho *d'Avant-corps* et d'*A-corpoème* de Sénac dans *Corps seul* : « *On n'enfonce pas son pied dans la source* / *Pour paraître l'égal de l'amandier*. » Ce bref poème pourrait être un proverbe algérien recueilli par Rabah Belamri. C'est pourtant un distique de René Char. L'amandier, si présent dans les livres et les souvenirs de Rabah Belamri, a toujours, chez lui, sa source enchantée.

Des éléments essentiels au paysage algérien se retrouvent dans **l'univers poétique de Rabah Belamri** : **l'olivier, l'ombre, la brûlure, la soif, la pierre, le figuier, le puits, le sable, les cendres, la fontaine, le soleil, toujours le soleil** proche de la mort. Ses poèmes jouent avec ces mots qui régulièrement reviennent. Mais ce ne sont pas de simples tableaux qu'il dessine. Comme il l'écrivait dans un précédent recueil « *chaque page est une blessure*/*où la plume dépose une aurore* ». Et ici : « *Est-ce des pétales ou des épines qui tombent sur la page* ? »

Inlassable réflexion sur la force des mots, sur leur épuisement aussi, sur la frustration qu'ils suscitent et la puissance qu'ils accordent, la poésie est surtout, chez lui, une prière sans dieu, une méditation devant ce qu'il appelle « la pierre d'innocence », ailleurs « la pierre d'absence » ou encore « la mémoire des pierres », la « chair de pierre », la « pierre d'équilibre », « la pierre noire/aux arômes qui brûlent »...

Comment ne pas être attentif à la récurrence obsédante du thème du regard, des yeux, des paupières, de la pupille, de la vision, de l'éblouissement, de l'ombre, du miroir, de l'effacement et de la nuit ? Mais aussi à la hantise de l'angoisse, de la blessure, de l'errance, de la soif ? Soif tantôt brûlante et destructrice, tantôt ardente et fertile. Le chant est souvent cruel, incisif et, soudain, rassurant, comme une douce sagesse : « il n'y a pas de bonne porte/seulement des hasards de voyage/et des éclats de mémoire ».

La sobriété recherchée, mais assez naturelle de l'écrivain lui faisait, le plus souvent, éviter les formules dites « poétiques ». Quand une formule naît, elle ne saurait être gratuite : elle est immédiatement intégrée à une vision. Il n'y a pas de trouvaille exclusivement formelle. Les «terrasses du sommeil », la « prière d'eau », le « berceau de laurier », la « mémoire de pluie », la « neige des mots », « l'arbre de l'oubli » : loin d'être des expressions rhétoriques, ce sont de véritables incantations, la signature d'une inspiration.

Rabah Belamri était un conteur. Sa narration romanesque s'en est toujours agréablement ressentie. Ses poèmes en portent également la marque. Le poème dédié à Jean Sénac est une sorte d'apologue, un combat amoureux entre le poète et l'ange « sous l'arche/où venaient dormir les mots ». L'ange consent au poète une goutte de salive. Etonnante figuration érotique du dialogue intérieur d'un écrivain et du rêve qui l'habite.

René de Ceccatty, *Le Monde* du 20/02/1998

Patrick Charaudeau, *Réflexions sur l'identité culturelle*

Le problème de l'identité commence quand on parle de soi. Qui suis-je ? Celui que je crois être ou celui que l'autre dit que je suis ? Moi qui me regarde ou moi à travers le regard de l'autre ? Mais quand je me regarde, puis-je me voir sans un regard extérieur qui s'interpose entre moi et moi ? N'est-ce pas toujours l'autre qui me renvoie à moi ? *Les fables* de La Fontaine semblent donner cette leçon : le corbeau se découvre naïf et orgueilleux sous le regard du renard ; la cigale frivole et irresponsable aux dires de la fourmi ; le lion pas si puissant que ça devant l'action du rat qui le libère des mailles du filet qui l'emprisonnent. Aurions-nous toujours besoin de l'autre pour nous connaître ?

Et puis, on n'est pas seul. On vit en société, pour aussi sauvage que l'on soit. Cela veut dire que l'on se retrouve dans des groupes, que l'on se définit à travers eux et que, en quelque sorte, on leur appartient, du moins en partie. Dès lors, se pose à nouveau la question : *qui* suis-je dans le groupe, ou plus exactement, *que* suis-je dans le groupe ? passant de l'état de sujet à celui d'objet. Si je suis, en partie, ce qu'est le groupe, quel est-il, lui ? Se définit-il en lui-même, ou par opposition à d'autres groupes ?

C'est la grande question de l'identité, en général, et de l'identité culturelle en particulier qui est posée et que je voudrais développer ici, d'autant que quand on enseigne une langue, qu'elle soit dite maternelle, seconde ou étrangère, on sait que son enseignement est inséparable de l'enseignement du substrat culturel qui s'y attache.

Historique de la question

Un rapide parcours historique de la notion de culture devrait nous permettre de pointer les différents enjeux de la question.

C'est au 18ème siècle que naît cette idée qui veut que la culture soit comme une "*essence*" qui colle aux peuples ; de là que chaque peuple se caractérise par son "*génie*". Plus rationnel en France (c'est le siècle des Lumières et le triomphe de la raison sur la barbarie), plus irrationnel en Allemagne (c'est le siècle d'une philosophie anti-scientiste et le triomphe du romantisme).

Au XIXe siècle, cette idée est réactivée, tout en déplaçant le concept de culture du lieu de la connaissance et de l'inspiration qui produisent les grandes œuvres vers le lieu du comportement des hommes vivant en société : « *L'ensemble des habitudes acquises par l'homme en société* » (Tylor, 1871). Il n'en demeure pas moins que, si l'on accepte du même coup qu'il y ait plusieurs sociétés et donc plusieurs cultures, chaque groupe social est "*sa propre culture*", dont il a hérité, contre laquelle il ne peut rien (fatalité), qui le surdétermine, et à laquelle il colle de façon "*substantielle*". C'est l'époque de la délimitation des territoires, de l'homogénéisation des communautés à l'intérieur de ceux-ci, bref de la constitution des états-nations : « *un peuple, une langue, une nation* ». C'est au nom de cette conception de l'identité culturelle comme "*essence nationale*" que se feront les guerres du siècle suivant.

Cependant, il est curieux de constater que c'est à cette même époque que l'on reconnaît que cette identité puisse perdre ce qu'était sa pureté originelle. C'est que devant les grands mouvements migratoires qui entraînent des déplacements et des mélangent de populations, force est de constater que certaines de celles-ci perdent leur culture d'origine et s'approprient en partie une nouvelle culture. D'où des processus d'"*acculturation*" qui conduisent à penser la culture selon ce que l'on appelle alors un « *relativisme ontologique* », et justifient du même coup que, parfois, l'on parte à la recherche de sa culture originelle.

C'est à partir de ce dernier constat que le XXe siècle ira jusqu'à déclarer que la culture ne préexiste pas aux individus, que ce sont ceux-ci qui, vivant en groupes, créent un « *enracinement social* » (E. Durkheim et M. Mauss), constituent, aux termes d'échanges sociaux et de la régulation des rapports de force qui s'instaurent dans le groupe (l'interactionnisme symbolique de l'école de Chicago), des structures qui à la fois le caractérisent en propre et permettent qu'existent plusieurs variantes (C. Lévy Strauss). D'où l'idée que l'identité culturelle est à la fois stable et mouvante, pouvant évoluer dans le temps, mais en même temps se reconnaissant dans de grandes aires civilisationnelles historiques. Ne dit-on pas que le XVI° siècle fut ibérique, les XVII° et XVIII° français, le XIX° anglo-germanique comme le XX° est américain ? mais qu'est-ce que cela veut dire ?

En tout cas, on ne manquera pas d'observer que, à notre époque, après cette "*dés-essentialisation*" de l'identité culturelle, apparaisse une tentative de "*re-essentialisation*", sous la forme d'une *quête de soi* motivée par le désir de retour à un "*paradis perdu*". Peut-être fallait-il pour cela que les guerres s'éloignent dans des horizons de temps et d'espace lointains, que les grandes causes de luttes sociales s'effondrent, et que, du coup, les repères traditionnels disparaissant, les liens sociaux se distendent. Alors, l'identité du groupe ne pouvant plus se construire dans l'action ni dans la perspective d'un « *être ensemble contre un autre-ennemi* », revient en mémoire un passé, une origine vers laquelle on se tourne avec nostalgie et que l'on désire récupérer. Cette origine se concrétise ici dans un territoire (Israël-Palestine), là dans une langue (la Corse, le Catalan, le Basque) ; ici dans la résurgence de coutumes anciennes, là dans une ethnie qui s'était mélangée et qu'il faut purifier (Serbie) ; ou encore dans la relecture des valeurs religieuses (les intégrismes et autres fondamentalismes islamiques ou chrétiens).

Dès lors, s'opère un mouvement de retour vers ces origines aussi bien de la part des individus que des groupes sociaux, avec une volonté plus ou moins affirmée (plus ou moins guerrière) de retrouver ce paradis perdu. Commence alors une *quête du soi*, au nom d'une recherche d'*authenticité* : saisir son identité serait saisir l'authenticité originelle de son être.

La mécanique de l'identité culturelle

Posons que l'identité culturelle n'est pas une essence mais un processus de découverte de soi qui dépend d'une relation à l'autre, dans un contexte socio-historique donné et donc en perpétuel renouvellement.

Ce n'est qu'en percevant l'autre comme différent que peut naître la conscience identitaire. La perception de la différence de l'autre constitue d'abord la preuve de sa propre identité : « *Il est différent de moi, donc je suis différent de lui, donc j'existe* ». Il faudrait corriger légèrement Descartes et lui faire dire : « *Je pense* ***différemment****, donc je suis* ». Mais Descartes était peut-être trop tourné vers la raison et l'esprit pour voir l'autre. La différence étant perçue, il se déclenche alors chez le sujet un double processus d'attirance et de rejet vis-à-vis de l'autre.

D'attirance, d'abord, car il y a une énigme à résoudre. On pourrait l'appeler l'énigme du Persan en pensant à Montesquieu : « *Comment peut-on être différent de moi ?* » Car découvrir qu'il existe du différent de soi, c'est se découvrir incomplet, imparfait, inachevé. Et qui peut supporter sans émoi cette incomplétude, cette imperfection, cet inachèvement ? D'où cette force souterraine qui nous meut vers la compréhension de l'autre ; non pas au sens moral, de l'acceptation de l'autre, mais au sens étymologique de la *saisie* de l'autre, de sa maîtrise qui peut aller jusqu'à son absorption, sa prédation comme on dit en éthologie. Nous ne pouvons échapper à cette fascination de l'autre, à ce désir (« *inessentiel* » dirait Lacan) d'un autre soi-même.

De rejet ensuite, car cette différence représente une menace pour le sujet. Cette différence ferait-elle que l'autre m'est supérieur ? qu'il serait plus parfait ? qu'il aurait davantage de raison d'être que moi ? C'est pourquoi la perception de la différence s'accompagne généralement d'un jugement négatif. Il y va de la survie du sujet. C'est comme s'il n'était pas supportable d'accepter que d'autres valeurs, d'autres normes, d'autres habitudes que les siennes propres soient meilleures, ou, tout simplement, existent. Lorsque ce jugement se durcit et se généralise, il devient ce que l'on appelle traditionnellement un stéréotype, un cliché, un préjugé. Ne méprisons donc pas les stéréotypes. Ils sont une nécessité, ils constituent d'abord une protection, une arme de défense contre la menace que représente l'autre dans sa différence, et, de surcroît, ils nous servent à analyser les imaginaires des groupes sociaux.

Ces jugements négatifs ont une conséquence fâcheuse, car on voit pointer là *l'essentialisation* dont on parlait tout à l'heure : en jugeant l'autre négativement on protège son identité, on caricature celle de l'autre, et du même coup la sienne, et l'on se persuade que l'on a raison contre l'autre. C'est ainsi qu'au contact de l'étranger, on jugera celui-ci trop rationnel, froid ou agressif, persuadé que l'on est soi-même sensible, chaleureux, accueillant et respectueux de l'autre. Ou bien, à l'inverse, l'autre sera jugé anarchique, extraverti, indiscipliné, peu fiable, persuadé que l'on est soi-même rationnel, maître de soi, direct, franc, discipliné, fiable [1].

Ainsi est-on conduit à juger l'autre d'autant plus négativement que l'on est convaincu que nos normes de comportement et nos valeurs sont les seuls possibles (ou qu'elles sont menacées).

On voit le paradoxe dans lequel se construit notre identité. Nous avons besoin de l'autre, de l'autre dans sa différence, pour prendre conscience de notre existence, mais en même temps nous nous en méfions, éprouvons le besoin soit de le rejeter, soit de le rendre semblable à nous pour éliminer cette différence. Mais avec le risque que si on le rend semblable à nous, du même coup on perd de notre conscience identitaire puisque celle-ci ne se conçoit que dans la différenciation, et si on le rejette, on n'a plus personne sur qui fonder notre différence. D'où ce jeu subtil de régulation qui s'instaure dans toutes nos sociétés (seraient-elles les plus primitives) entre acceptation et rejet de l'autre, valorisation et dévalorisation de l'autre, revendication de sa propre identité contre celle de l'autre. Il n'est donc pas simple d'être soi, car être soi passe par l'existence et la conquête de l'autre. « *Je* est un autre » disait Rimbaud. Il faudrait préciser : « *Je* est un autre moi-même, *semblable* et *différent* ». L'identité se construit sur un principe d'altérité qui met en rapport, dans des jeux subtils d'attirance et de rejet, le *même* et l'*autre*, lesquels s'auto-identifient de façon dialectique. Et cela se passe de manière identique pour les groupes qui tantôt se réfugient autour d'eux-mêmes, dans un mouvement de préservation et de défense de soi (c'est la "*force de clocher*"), tantôt s'ouvrent aux influences extérieures, vont vers les autres ou les laissent venir à eux, les assimilent ou se laissent pénétrer par eux (la "*force d'intercourse*" des dialectologues). Lorsque ces mouvements se durcissent, ils engendrent des politiques "*ségrégationnistes*" ou au contraire "*intégrationnistes*", comme on le voit à travers l'histoire, et encore aujourd'hui en différentes parties du monde.

On voit que l'idée qui veut que l'individu ou un groupe humain fonde son existence sur une pérennité, sur un substrat culturel stable qui serait le même depuis l'origine des temps, sur une "*essence*", ne peut tenir. L'histoire est faite, on l'a dit, de déplacements des groupes humains, de rencontres d'individus, de groupes, de populations, qui s'accompagnent de conflits, d'affrontements, dont l'issue est tantôt l'élimination de l'une des parties, tantôt l'intégration de l'une des parties dans

l'autre ou l'assimilation de l'une par l'autre, mais toujours à travers des rapports de domination-sujétion (Max Weber).

Et si l'une des parties réussit à imposer sa vision du monde à l'autre, il s'est quand même produit des entrecroisements d'ethnies, de religions, de pensées, d'us et coutumes, faisant que tout groupe culturel est plus ou moins composite. Si, cependant, il y a une identité collective, ce ne peut être que celle du partage et donc de la production d'un sens collectif, mais d'un partage mouvant, aux frontières floues, d'un partage dans lequel interviennent des influences multiples. C'est une illusion de croire que notre identité repose sur une entité unique, homogène, une essence qui constituerait notre substrat d'être. C'est une illusion au nom de laquelle, malheureusement, bien des exactions sont commises.

De même l'idée qui veut l'individu (ou le groupe) retourne à ses origines est tout aussi discutable. Le "être soi", c'est d'abord se voir différent de l'autre, et s'il y a quête du sujet, c'est d'abord la quête de ne pas être l'autre. De même l'appartenance à un groupe, c'est d'abord la non-appartenance à un autre groupe, et la quête du groupe, en tant qu'entité collective, c'est également la quête du "non-autre". Dès lors, qu'est-ce que l'authenticité d'un individu ou d'un groupe ? Le retour à l'état de fœtus pour l'individu, d'origine de l'espèce pour le groupe ? « Il n'y a pas d'identité "naturelle" qui s'imposerait à nous par la force des choses. Il n'y a que des stratégies identitaires, rationnellement conduites par des acteurs identifiables. Nous ne sommes pas condamnés à demeurer prisonniers de tels sortilèges » (J.F. Bayart) [2]. Malheureusement, cette illusion —ce sortilège— est ce qui empêche d'atteindre l'identité plurielle des êtres et des groupes sociaux.

La construction identitaire passe nécessairement par le regard de l'autre, car nous avons du mal à nous voir nous-même et avons besoin d'un regard extérieur. Dès lors, cette construction est la résultante de son propre regard et du regard de l'autre, mus que nous sommes par le désir d'« être ce que n'est pas l'autre ». L'identité est une somme de différences, et la quête d'identité une quête de différenciation, une quête du non-autre. C'est à l'épreuve de la différence que l'on découvre son « quoi être ».

Les "imaginaires sociaux" comme moyen de saisir les traits d'identité

Cette rencontre de soi avec l'autre est autant le fait d'actions qu'accomplissent les individus que des jugements qu'ils portent sur le bien fondé de ces actions, de soi et des autres. Autrement dit, l'individu et les groupes construisent leur identité autant à travers leurs actes qu'à travers les représentations qu'ils s'en donnent. Ces représentations prennent la forme d'imaginaires collectifs, et ces imaginaires témoignent des valeurs que les individus se donnent en partage, valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent et qui constituent leur mémoire identitaire.

Des imaginaires, il y en a de nombreux, et leur étude est un vaste chantier qui devrait être au centre des sciences humaines et sociales, dans les décennies à venir. Je n'en évoquerai que quelques-uns et m'arrêterai plus particulièrement sur l'un d'entre eux : l'*imaginaire de la langue*.

Parmi les imaginaires, certains se rapportent à *l'espace*, témoignant de la façon dont les individus d'un groupe social se représentent leur territoire, s'y meuvent, le structurent en y déterminant des points de repère et s'y orientent. Et l'on peut se demander dans quelle mesure, à l'inverse, l'extension du territoire, son relief, son climat influent sur les comportements et les représentations des individus y vivant.

D'autres se rapportent au *temps*, témoignant de la façon dont les individus se représentent les rapports entre le passé, le présent et le futur, et l'extension de chacun de ces moments. Il y a des peuples pour lesquels le temps est rationalisé de telle sorte que celui-ci est découpé en fonction d'activités précises. Il y en a d'autres qui le rationalisent autrement, ou disent qu'ils ne le rationalisent pas. Il y en a qui découpent le temps et d'autres qui le traversent. Et puis le temps, c'est aussi la place symbolique qu'occupent, dans une société, les âges et les générations.

D'autres encore se rapportent au *corps*, témoignant de la façon dont les individus se représentent la place que celui-ci prend dans l'espace social. Comment les corps bougent ? Est-ce que les corps peuvent être en contact hors d'une situation d'intimité, comme dans certaines sociétés (Brésil, pays arabes), ou restent-ils à distance (USA, pays nordiques) ? Est-ce que le corps est montrable dans sa nudité et quelles parties peuvent l'être ? Est-ce qu'il est soigné, entretenu et qu'est-ce qui fait qu'on le juge "propre" ou "sale", en relation avec les apparences (bijoux, vêtements) et les odeurs. Quels sont les tabous (gestuels) qui s'y attachent.

Il y a aussi les imaginaires qui se rapportent aux *relations sociales*, témoignant de la façon dont les individus se représentent ce que doit être leur comportement en société et qui engendrent ce que l'on appelle des « *rituels sociaux* ». Rituels de salutations, d'excuses et de politesse, mais aussi les rituels d'injures et d'insultes, et enfin d'humour, d'ironie, de dérision (quand, avec qui, sur quoi peut-on faire de l'humour ?). Est-ce que toutes les catégories sociales (femmes, enfants, vieillards, etc.) ont le même droit à la parole, et est-ce qu'elles peuvent l'exercer de la même façon ?

Il y a encore des imaginaires qui concernent le rapport que, dans une société déterminée, les individus ont vis-à-vis de *la loi*. Deux communautés peuvent avoir un droit écrit (souvent de même inspiration juridique), et pourtant l'une d'entre elles se comportera comme si elle relevait du droit coutumier (tout se négocie, à tout moment), tandis que l'autre respectera à la lettre le droit écrit. Cela permet de comprendre que se produisent des incompréhensions radicales entre les membres de ces deux communautés, notamment en ce qui concerne le sens donné à l'engagement de la parole.

Il y a aussi des imaginaires se rapportant au *lignage*, c'est-à-dire la façon dont les individus se représentent leurs héritages historiques et la valeur symbolique qu'ils attribuent à leurs filiations. Une filiation de « *droit du sang* » qui instaurerait des sociétés fondées sur la "*ségrégation*", c'est-à-dire dans lesquelles l'autre est accepté dans son appartenance identitaire, à condition que celle-ci n'excède pas le groupe qui en constitue l'origine. D'où une organisation sociale en groupes, clubs, voire ghettos, et en quotas de représentation sociale (âge, sexe, ethnie, etc.) dans les institutions. Une filiation de « *droit du sol* » qui instaurerait des sociétés fondées sur l'"*intégration*", c'est-à-dire des sociétés dans lesquelles l'autre doit être re-identifié selon les valeurs de la cité (la République) ou du sol (la Nation). D'où une organisation sociale centralisée autour de "*machines intégratives*" comme le système éducatif, l'armée, les loisirs, etc. [3]. Cela laisse à penser que la vision de l'étranger n'est pas la même selon que l'on a été éduqué dans l'un ou l'autre de ces types de société [4].

Les imaginaires attachés à la langue

Il y a, enfin, les imaginaires se rapportant à la *langu**e,*** témoignant de la façon dont les individus se voient eux-mêmes en tant qu'appartenant à une même communauté linguistique. Cette représentation est assez largement partagée dans différentes cultures. Elle dit que les individus s'identifient à une collectivité unique, grâce au miroir d'une langue commune que chacun tendrait à l'autre et dans laquelle tous se reconnaîtraient. C'est une idée qui remonte au temps où les langues commencent à être codifiées sous forme de dictionnaires et surtout de grammaires.

En Europe, au Moyen âge, commencent à fleurir des grammaires (1492 est une année marquée par la découverte de l'Amérique, mais aussi par la publication de la première grammaire de la langue espagnole de Juan Antonio de Nebrija instituant le castillan : langue du peuple espagnol) comme tentative d'unifier des peuples dont les composantes régionales et féodales se font la guerre. Et plus tard, au XIXe siècle, on sait que la formule « une langue, un peuple, une nation » a contribué à faire coïncider un territoire national et sa population avec une langue unique, afin de créer une "conscience nationale". Cette idée a été défendue avec plus ou moins de vigueur par les nations, selon qu'elles ont réussi à intégrer et homogénéiser les différences et les spécificités linguistiques locales et régionales (comme en France), où qu'elles se sont heurtées à une résistance, créant une situation linguistique fragmentée (comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne).

Elle est confortée par une autre idée qui joue le rôle de valeur fondatrice : la "filiation". La filiation est une notion qui permet de dire que la langue se construit, mais surtout perdure, à travers le temps, ce qui fait que chacun des membres d'une communauté linguistique est comptable de l'héritage qu'il reçoit du passé, établissant ainsi un lien de solidarité entre le présent et le passé. C'est ainsi que s'est construit la symbolique du "génie" d'un peuple : nous serions tous les dépositaires d'un don qui nous serait transmis de façon naturelle : la Langue. Et c'est pourquoi l'on continue à dire que l'on parle ici la langue de Molière, là la langue de Shakespeare, là encore la langue de Goethe, Dante, Cervantès ou Camoens, alors qu'à l'évidence ce sont d'autres langues que nous parlons. Mais c'est aussi ce qui justifie l'attachement identitaire de tout groupe social vis-à-vis de sa langue d'origine, sans qu'il y ait nécessairement des références emblématiques.

Il est clair que la langue est nécessaire à la constitution d'une identité collective, qu'elle garantit la cohésion sociale d'une communauté, qu'elle en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche. Elle est le lieu par excellence de l'intégration sociale, de l'acculturation linguistique, où se forge la symbolique identitaire. Il est également clair que la langue nous rend comptables du passé, crée une solidarité avec celui-ci, fait que notre identité est pétrie d'histoire et que, de ce fait, nous avons toujours quelque chose à voir avec notre propre filiation aussi lointaine fût-elle.

Pourtant, on peut se demander si c'est la langue qui a un rôle identitaire. Car la langue n'est pas le tout du langage. On pourrait même dire qu'elle n'est rien sans le discours, c'est-à-dire sans ce qui la met en œuvre, ce qui régule son usage et qui dépend par conséquent de l'identité de ses utilisateurs.

Contre une idée bien répandue, il faut dissocier langue et culture, et associer discours et culture. Si langue et culture coïncidaient, les cultures française, québécoise, belge, suisse, voire africaine, maghrébine (à une certaine époque) seraient identiques, sous prétexte qu'il y a une communauté linguistique. Et il en serait de même pour les cultures brésilienne et portugaise d'une part, et pour les différentes cultures des pays de langue espagnole en Amérique et en Europe. D'ailleurs, est-on sûr de parfaitement se comprendre malgré l'existence d'une langue commune ?

Aussi défendrons-nous l'idée que c'est le discours qui témoigne des spécificités culturelles. Pour le dire autrement, ce ne sont pas tant les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter, de blaguer qui le sont.

Il faut distinguer "la pensée en français, en espagnol, en portugais ou en arabe" de "la pensée française, espagnole, argentine, mexicaine, portugaise, brésilienne ou arabe". On peut exprimer une forme de pensée construite dans sa langue d'origine à travers une autre langue, même si celle-ci a, en retour, quelque influence sur cette pensée. A l'inverse, une langue peut véhiculer des formes de pensée différentes. Tous les écrivains qui se sont exprimés directement dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle en sont la preuve vivante.

C'est que la pensée s'informe dans du discours, et le discours, c'est la langue à laquelle s'ajoute la spécificité des procédés de sa mise en œuvre, et cette mise en scène dépend des habitudes culturelles du groupe auquel appartient celui qui parle ou écrit.

La question qui se pose alors serait : est-ce qu'on change de culture quand on change de langue ? Et que se passe-t-il exactement lorsque sur un même territoire coexistent plusieurs communautés linguistiques (ce qui est bien plus répandu qu'on ne le dit) ? Qu'est-ce qui prédomine, une "communauté de discours" avec des langues différentes ou une "communauté de langue" avec des discours différents ?

C'est au nom de ces imaginaires que se créent divers communautarismes : d'états-nations, de territoires, de groupes, d'ethnies, de doctrines laïques ou religieuses. Mais le communautarisme renferme des pièges : celui d'enfermement des individus dans des catégories, dans des essences groupales, qui ne les fait agir et penser qu'en fonction des étiquettes qu'ils portent sur le front ; celui de double exclusion, de soi vis-à-vis des autres et des autres vis-à-vis de soi, qui parfois fait déclamer des slogans de « mort à l'autre » ; celui d'autosatisfaction qui consiste à se complaire dans sa propre revendication et à ne plus voir comment est le reste du monde, revendication qui ne peut qu'exacerber les tensions entre communautés opposées (Israël/Palestine). C'est là l'origine des conflits pour le marquage d'une différence et l'appropriation d'un territoire, comme on le voit dans les Balkans, au Moyen-Orient ou en Espagne.

Dès lors, devant ces tendances au communautarisme étroit, il est préférable de défendre l'idée qu'une société se compose de multiples communautés qui s'entrecroisent sur un même territoire, ou se reconnaissent à distance (les diasporas). Toutes nos sociétés, y compris les européennes, sont composites et tendent à le devenir de plus en plus : mouvements complexes d'immigrations et d'intégrations d'un côté, multiplication du communautarisme (sectes, associations) de l'autre. Car les communautés se construisent autour de valeurs symboliques qui les inscrivent dans des filiations historiques diverses. Dès lors, on peut se poser la question, sans oser apporter une réponse : quelles sont les véritables différences qui distinguent Français du Nord et Belges, Alsaciens et Allemands, Corses et Français du continent, Catalans, Basques et Espagnols.

Mais aussi, quelles véritables différences entre ce que d'aucuns appellent des "*Français de souche*" et des Français immigrés de deuxième et troisième génération ?

Les identités se construisent davantage autour des communautés de discours que des communautés linguistiques. Il faut défendre l'idée que l'identité culturelle est aussi complexe que la mémoire sur laquelle elle s'appuie. L'histoire montre qu'il peut y avoir effondrement de certaines de ces grandes mémoires organisatrices (les idéologies du XVIII°, du XIX° et du XX°), et résurgence d'autres (les régionalismes et communautarismes d'après colonisation ou dictature), apparitions nouvelles par déplacements (sectes), renforcement par intégrisme. Il faut défendre l'idée, enfin, que l'identité culturelle est le résultat complexe de la combinaison : entre le "*continuisme*" des cultures dans l'histoire et le "*différencialisme*" du fait des rencontres, des conflits et des ruptures ; entre la "*verticalité*" des valeurs qui tendent à effacer les différences culturelles sous des symboles universels, et l'"*horizontalité*" des rapports de domination/soumission des groupes entre eux ; entre la tendance à l'"hybridation" des formes de vie, de pensée et de création, et la tendance à l'"homogénéisation" des représentations à des fins de survie identitaire. « *C'est au cœur de la métamorphose et de la précarité que se loge la véritable continuité des choses* » dit l'anthropologue S.Gruzinski [5]

Notes

[1] Voir l'enquête sur les perceptions que les Mexicains ont des Français et les Français des Mexicains : C.A.D., Regards croisés. Perceptions interculturelles France-Mexique, Paris,Didier Érudition, 1995.
[2] L'illusion identitaire, Fayard, Paris, 1996
[3] E. Todd, Le destin des immigrés, Paris Le Seuil.
[4] La chose se complique quand on a affaire à des sociétés qui se sont constituées par vagues d'immigration, et dans lesquelles se superpose à ces deux représentations lignagères l'imaginaire du "droit à, et, par la réussite".
[5] La pensée métisse, Fayard, 2001.

Pour citer cet article
Patrick Charaudeau, "Réflexions sur l'identité culturelle. Un préalable nécessaire à l'enseignement d'une langue", in Gabry J. et alii, *Ecole, langues et modes de pensée*, CRDP Académie de Créteil, 2005, consulté le 28 février 2015 sur le site de*Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.
URL: http://www.patrick-charaudeau.com/Reflexions-sur-l-identite,119.html

Traduction littérale systématique presque mot à mot

Répliques de jeux :
-Noir brouillard ! O toi que recouvrent les nuages ! Sors sort de ta cachette, toi qu'on nomme... (p.88)
- *Je suis leur père et je les dévorerai*, lançait d'une voix menaçante le père en essayant d'attraper une fille au hasard.
- *Je suis leur mère et je les défendrai*, rétorquait avec véhémence la mère en ouvrant les bras pour contenir les ruées de l'assaillant.
- *Je suis le serpent au long cou*.
- *Je suis la poule rusée*. (p.88-89)

Traduction de chansonnettes, cantiques, litanie, invocation etc.
- (elles) reprenaient en chœur la chanson du printemps : (p.24)
O printemps printanier/ dans ce pré, tu me verras chaque année/des miens, accompagnée.
- je célébrais l'apparition d'un magnifique arc-en-ciel en criant :
- *A moi, le bleu pour en tisser une ceinture à maman ! A moi, le vert ! A moi, le rouge...* (p.27)
- quand je rencontrais une cigogne (...) : *O toi, la cigogne! Peux-tu me donner l'heure*? (p.33)

Chansons des Boussaâdia primesautières, nostalgiques, poignantes :
« *Où se situe mon pays, où se situe mon village* ? », « *O tête d'infortune !*», « *O fontaine du figuier* ! » (p.83)

Chanson de la Roumia:
- *O Roumia, retiens ton chien,*
Béni, béni, bouff,
Qu'il ne me morde pas,
Béni, béni, bouff,
Aux fesses,
Béni, béni, bouff,
Avec quoi me soignerai-je ?
Béni, béni, bouff,
Avec un morceau de benjoin,
Béni, béni, bouff,
*Que j'achèterai chez le Béjaoui, (*Habitant de la ville de Bougie*).*
Béni, béni, bouff. (p.90-91)

Chanson du fils ingrat qui faisait couler en silence les larmes des vieilles et embuait les yeux de toutes les mamans :
Son père mendie son tabac.
Sa mère porte des haillons.
Sa femme est parée de soieries. (p.83)

Chanson de Louisa dont le refrain disait :
- « *O Louisa, ma fille, comme tu as maigri loin de ton pays* ! » (p.90)

Rengaine de la maitresse :
« *Anvar, tachri la'dam bi franc ounas, tamchi outmos* »
- Au revoir, madame, tu achèteras des os à un franc et demi que tu suceras en marchant. En français la chanson perd toute sa musique. (p.285)
Chansons grivoises, notamment **celle de Saâdia** :
- *Saâdia adore les pommes, mais moi, je n'ai pas de pommes.*
J'ai seulement une clé pour ouvrir Saâdia.
Saâdia adore les poires, mais moi, je n'ai pas de poires.
J'ai seulement une pioche pour piocher Saädia.
Saädia adore les abricots, mais moi, je n'ai pas d'abricots.
J'ai seulement un harpon pour harponner Saädia.
Saädia adore les bananes, mai moi, je n'ai pas de bananes.
J'ai seulement ... (p.91)

Brebis ... **chanson sa triste destinée** :
-O brebis, belle brebis, gentille brebis,
Mon père t'engraisse pour t'égorger,
Ma mère attend de te manger,
Pauvre brebis, mon amie. (p.96-97)

Refrains de l'Aid
- *Aujourd'hui, c'est Arafa.*
Demain, c'est l'Aïd.
Préparons une petite galette
Pour Sidna Saïd. (p.97)

Refrains des *chahatas* :
Un œuf, un œuf pour les koutabas (2)
La paix de Dieu sur l'âme de vos pères !
La paix de Dieu sur l'âme de nos pères !
Lumière ! Lumière !
Que Dieu comble vos maisons de ses bienfaits !
Par la baraka du prophète,
Des bienheureux et des gens de bien ! (p.261)

Antienne à l'honneur de notre maître et me semblait scabreuse. Elle disait :
- *Notre cheikh, nous l'avons marié, nous lui avons fait épouser une houri,*
Une houri habitant le paradis,
Le paradis où règne la sérénité. (p.262)

Antienne de la blessure
- *O Tahar, Tahar, mon frère, sois doux avec mon petit, ne le blesse pas !* (p.136)

Traduction religieuse : versets, hadiths, et autres formules

Explication par la narration de l'avènement de l'Aid el Kebir

- « *O Brahim ! Toi qui es tout dévoué à ton Dieu, écoute ce que ton Créateur exige de toi comme témoignage de sincérité : le sacrifice de ton enfant Smaïl. Si tu adores vraiment ton Dieu, rends-lui sans tarder cet honneur qui fera de toi son ami éternel.* » (p.94)
- *Mon seigneur, prends soin de mon petit. C'est le produit de ma chair et de mon sang. C'est la pupille de mes prunelles. C'est mon foie. Si la plus anodine écharde l'effleurait, ma souffrance serait sans bornes. Veille sur mon agneau, mon seigneur, ami de Dieu* ! (p.95)
- *O Brahim, l'ami de Dieu*, lança le visiteur inattendu, *relâche cet enfant et tourne-toi du côté du soleil levant ! Je t'apporte un bélier qui a brouté au paradis. Sacrifie-le à la place de cet ange. Ton épreuve est maintenant achevée : tu as préféré ton Créateur à ton enfant. Dieu t'ouvre son royaume éternel*. (p.96)

Traduction littérale d'un marchandage

- *Ecoute bien, mon fils, le prix de cet oiseau, moi, je le fixe à 70 douros, pas un sou de moins. Mais, comme les gens sont malins, si tu commences par leur annoncer ce prix, ils te proposent 60 douros ou moins que ça*.

Alors, toi, sois malin : d'emblée, demande 80 ; et, s'ils marchandent, marchande toi aussi. Tu n'as rien à perdre : tu as une marge de dix douros. Mais, attention! Ne descends jamais au-dessous de 70. Si on t'offre 69, ramène-moi ma volaille ; nous la mangerons en famille. Nous ne nous en porterons que mieux. (p.75)

- *L'essentiel, mon fils, c'est la santé. (...) Ne pleure pas, fruit de mon foie. Tu grandiras et tu porteras tous les costumes que tu voudras. Pourvu que Dieu te prête longue vie.* (p.100)

ملخص

دراسة لسانية مقارنة في ترجمة التعبير الصوصيو ثقافي من العربية إلى الفرنسية

تتطرق هاته الدراسة للمجال الدراسي المكون من كتاب " الشمس تحت الغربال " لرابح بلعمري" و هو عبارة عن محاولة اتنوغرافية اجتماعية و وصفية لواقع مواطني بلدة بوقاعة و ما جاورها نهدف من وراء هده الدراسة الإجابة على إشكالية التعبير عن الخصوصيات الثقافية الاجتماعية بلغة أجنبية

فحوى رسالتنا هو أن هذا الأمر ممكن بشرط توفر عدد من القدرات إضافة إلى القدرات اللغوية في اللغتين(عربية و فرنسية)

فبعد أن برهنا على تمكن الكاتب من اللغتين و من الخصوصيات الثقافية لهما تطرقنا إلى تفكيك كتابة " بلعمري " مستعملين في ذلك نظريات الترجمة التفسير و علوم اللغة و اللسانيات الاجتماعية المقارنتية الحالات الثقافية

توصلنا في الختام إلى أن ترجمة الثقافة ممكنة و انه كما يقول " شارو دو " هاته الترجمة تكمن في النمط الخطابي و ليس في اللغة فحسب

مفاتيح

علوم اللغة الاجتماعي المقارناتي (عربية فرنسية) ترجمة عبارات مجمدة

Résumé

Notre projet d''*Analyse linguistique contrastive du Français et de l'Arabe de la transcription en langue étrangère des faits socioculturels langagiers*'', se base sur un corpus d'expressions puisées dans l'œuvre de Rabah Belamri, essentiellement ''*Le soleil sous le tamis*'', texte ethnographique et de témoignage, donc factuel.

Notre principale question de recherche est formulée comme suit:

- *Pourrait-on postuler à garder les traces spécifiques et culturelles du référent local traduit en langue étrangère ou serait-ce vain d'y prétendre ?*

Nous avions répondu que :

- *L'expression et la traduction dans une langue étrangère (le français, en l'occurrence) de l'éminemment spécifique et du culturellement déterminé (et déterminant) seraient (les moyens requis mis en œuvre) légitimement envisageable et techniquement possible.*

C'est-à-dire, et on le pense et met en œuvre, que c'est réalisable à condition de réunir un registre de compétences requises: une compétence linguistique d'abord mais aussi, selon les énoncés, des compétences culturelles, sociales, poétiques, etc.

Nous nous sommes attelés à démontrer que auteur a le potentiel de connaissances linguistiques requises pour réussir son projet de s'adresser à tous, particulièrement aux lecteurs étrangers à sa culture. Notre analyse sociolinguistique, contrastive et lexiculturelle des faits socioculturels langagiers s'est appuyée sur les théories de traduction et d'explication, sur leurs présupposés, leurs instruments et leurs techniques, pour déconstruire le modèle d'écriture, de mise en texte des contenus par l'auteur moyennant des pré requis linguistiques, autant en langues locales qu'en langue française.

Certains faits langagiers sont ici rendus par des calques, là par emprunts lexicaux, ailleurs par traductions littérales ou par analogie et équivalence et par l'insertion, à grande échelle, de lexies arabes et d'autres berbères dans la structure syntaxique française. Ce faisant, la langue est confirmée dans sa fonction de marqueur d'identité linguistico-culturelle et les interférences sont nettement constatables et observables donc explicables linguistiquement.

Mots clés : linguistique contrastive, sociolinguistique, traduction, onomastique, expressions idiomatiques